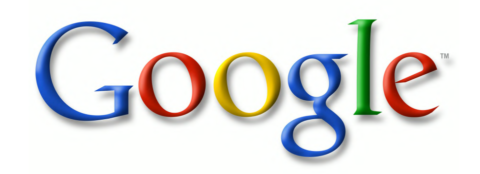



THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

RECUEIL

DE L'ACADÉMIE

DES JEUX FLORAUX.



RECUEIL

DE L'ACADÉMIE

DES

JEUX FLORAUX.

1884



TOULOUSE
IMPRIMERIE DOULADOURE-PRIVAT
RUE SAINT-ROME, 39

1884

PROGRAMME POUR LE CONCOURS DE 1885 [1].

Le 3 mai 1884, l'Académie a célébré, avec la solennité traditionnelle, *la Fête des Fleurs*. C'est le nom que l'on donne à la Séance de la Distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'Eloge de CLÉMENCE ISAURE, prononcé par un Membre du Corps des Jeux Floraux. Des Commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir les Fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'église Notre-Dame la Daurade, où fut ensevelie CLÉMENCE ISAURE. Pendant l'absence des Commissaires, le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur le Concours. A leur retour, on proclame les vainqueurs; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages, puis on leur distribue les Fleurs qu'ils ont obtenues.

Ouvrages couronnés dans le Concours de 1884 [2].

L'Age de la pierre, Poème, par M. Elie SORIN, de Paris, a remporté la Violette, prix du genre et de l'année.

Le Prisonnier sur parole, Poème, par M. Amédée BÉESAU, avocat à Paris, a obtenu un Souci.

Pierre-Claude, histoire normande, Poème, par M. Paul HAREL, d'Echauffour (Orne), a obtenu un Œillet.

Frisson d'hiver, Elégie, par M. Edmond SIVIEUDE, de Perpignan, a remporté le Souci, prix du genre et de l'année.

La Couronne d'immortelles, Elégie, par M. Hippolyte MATABON, de Marseille, a obtenu un Œillet.

(1) Ce programme est envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui le demande au Secrétaire perpétuel par lettre affranchie.

(2) Les ouvrages couronnés, et plusieurs autres qui ont obtenu une mention particulière, sont imprimés dans le Recueil que l'Académie publie tous les ans. Les volumes de ce Recueil, publiés depuis l'année 1808, sont en vente chez MM. DOULADOURE-PRIVAT, imprimeurs de l'Académie, rue Saint-Rome, 39.

L'Académie avait reçu, pour le concours de 1884 : 65 Odes, 63 Poèmes, 20 Epîtres, 1 Discours en vers, 30 Idylles, 61 Elégies, 7 Ballades, 39 Fables, 65 Sonnets à la Vierge, 19 Hymnes à la Vierge, 318 Pièces diverses; en tout 688 ouvrages en vers; 17 discours en prose sur l'*Idée chrétienne dans l'éducation,* et 3 discours en prose ayant pour sujet : *Etude historique sur le capitoulat toulousain.*

L'Académie dispose tous les ans :

1° De cinq fleurs, prix annuels : Amarante (fleur d'or); Violette, Souci, Primevère, Lis (fleurs d'argent);

2° De deux fleurs sur les quatre prix qui sont bisannuels : Violette, Eglantine, Jasmin, Immortelle (fleurs d'or); à une même année sont attribués le Jasmin et l'Immortelle, à l'année suivante la Violette et l'Eglantine;

3° D'une fleur d'argent, prix facultatif, l'OEillet (1).

Les Odes seules sont admises à concourir pour l'*Amarante d'or*. La *Violette d'argent* est destinée au Poème, à l'Epître, au Discours en vers; l'étendue d'aucune de ces pièces ne doit excéder deux cents vers. Le *Souci d'argent* est réservé à l'Eglogue, à l'Idylle, à l'Elégie, à la Ballade; la *Primevère d'argent* à la Fable ou à l'Apologue. Pour les ouvrages des divers genres ci-dessus, le sujet est laissé au choix des auteurs.

Le *Lis d'argent* est affecté au Sonnet ou à l'Hymne *en l'honneur de la Vierge;* la *Violette d'or* (instituée par M. le commandant de Roquemaurel), à un poème ne dépassant pas deux cents vers, sur un sujet donné par l'Académie; l'*Eglantine d'or*, au discours en prose sur le sujet mis au concours par l'Académie; l'étendue de l'ouvrage ne devra pas dépasser soixante pages d'impression, le format et les caractères du Recueil étant pris pour type; l'*Immortelle d'or* (allocation du Conseil général de la Haute-Garonne), à un discours en prose, dissertation ou éloge, sur un sujet historique local, choisi par l'Académie; le *Jasmin d'or* à un discours en prose sur un sujet de philosophie chrétienne, également au choix de l'Académie.

L'*OEillet d'argent* est applicable à tous les genres.

L'Académie a mis au concours les sujets suivants :

I. — POUR L'ANNÉE 1885.

1° Poème (Violette d'or, fondation Roquemaurel) : *l'Influence de la France catholique en Orient;*
2° Discours en prose (Églantine d'or) : *Éloge de Christophe Colomb.*

II. — POUR L'ANNÉE 1886.

1° Discours en prose (Immortelle d'or) : *Étude sur le Capitoulat toulousain;* tableau littéraire de Toulouse municipale, historique et pittoresque;

2° Discours en prose (Jasmin d'or) : *l'Idée chrétienne dans l'éducation.* Etablir les droits imprescriptibles du christianisme sur l'éducation; montrer l'influence que doit exercer, principalement à l'heure présente, sur le développement des facultés intellectuelles et morales, la doctrine de l'Evangile.

Nota. — Consulter, pour l'éclaircissement de ces deux programmes, le rapport sur le concours de 1884.

(1) L'Amarante vaut 400 fr.; la Violette d'argent, 250 fr.; le Souci, 200 fr.; la Primevère, 100 fr.; le Lis, 100 fr.; la Violette d'or, 750 fr.; l'Eglantine, 450 fr.; l'Immortelle, 500 fr.; le Jasmin, 750 fr.; l'OEillet, 100 fr.

Le Concours sera ouvert, en 1885, pour tous les ouvrages, de poésie ou prose, du 1er au 28 février, terme de rigueur.

Les auteurs feront déposer, par une personne domiciliée à Toulouse, **TROIS COPIES** de chaque ouvrage, *au Secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux, au Capitole, à Toulouse* (1). Ces **TROIS COPIES** sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à la fois et séparément dans trois bureaux. Plusieurs ouvrages ou pièces du même auteur ne doivent pas être présentés collectivement sous forme de recueil ou en fascicule; chacun doit être remis isolément. *On ne doit pas y joindre de billet, cacheté ou non, contenant le nom de l'auteur*; ce nom sera demandé à la personne qui aura remis les copies, quand l'ouvrage aura mérité d'être couronné ou imprimé au Recueil, ou quand le résultat d'un premier examen présentera des chances possibles de mention au Rapport. Chaque exemplaire doit porter, avec le titre de l'ouvrage, une épigraphe qui sera inscrite sur le registre du Concours, ainsi que le nom et la demeure du correspondant de l'auteur. Les ouvrages transmis directement à l'Académie, soit par la poste, soit par toute autre voie que celle qui vient d'être indiquée, ne seront pas admis.

Les fonctionnaires publics, les membres du Clergé, de l'Université et du Barreau, les notaires, les négociants et les libraires résidant à Toulouse ont l'obligeance de remettre au secrétariat de l'Académie les ouvrages qui leur sont adressés par leurs collègues ou correspondants des autres villes, pourvu que les lettres et les paquets leur parviennent sans frais. Les membres de l'Académie ne peuvent être désignés comme correspondants des auteurs.

Les pièces de vers affectant la forme dramatique ne sont pas admises au Concours.

Tout ouvrage qui attaquerait la Religion ou le Gouvernement, qui blesserait les mœurs ou les bienséances, est rejeté du Concours. L'Académie exclut aussi la satire, les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations, ceux qui seraient écrits en style marotique ou qui affecteraient les formes du genre burlesque, ceux qu'on aurait déjà présentés aux Jeux Floraux ou à d'autres Académies, ceux qui auraient été précédemment publiés, et ceux dont les auteurs se feraient connaître avant le jugement définitif, ou pour lesquels ils solliciteraient ou feraient solliciter. Enfin, le Prix ne serait pas délivré à l'auteur qui l'aurait obtenu, s'il le réclamait sous un nom supposé, ou s'il publiait son ouvrage avant la séance solennelle.

Les auteurs des pièces couronnées ou imprimées dans le Recueil ne peuvent faire à leurs ouvrages des corrections ou des changements, autres que ceux qui leur seront indiqués au nom de l'Académie.

En accordant une distinction à un ouvrage, l'Académie se réserve toujours le droit d'en modifier le titre et de déterminer le genre dans lequel il doit concourir. L'auteur qui s'y refuserait renoncerait à tous ses avantages. Il en serait de même s'il ne voulait point faire les suppressions ou corrections jugées indispensables.

L'Académie a le droit de faire imprimer dans son Recueil, en totalité ou en partie, chacune des pièces présentées au Concours, dont une copie doit

(1) Les ouvrages seront reçus tous les jours, les dimanches exceptés, de neuf à onze heures du matin, du 1er au 28 février.

rester dans ses archives. Un auteur, s'il n'obtient pas de prix, peut seulement demander que son nom ne soit pas publié.

Après l'adjudication des Prix, l'avis en sera donné aux lauréats assez tôt pour qu'ils puissent venir recevoir le Prix qui leur est destiné, et lire eux-mêmes leur ouvrage. Ceux qui ne viendront pas devront envoyer, à une personne domiciliée à Toulouse, une procuration dans laquelle ils se déclareront auteurs des ouvrages couronnés dont le Prix sera réclamé en leur nom.

Les auteurs couronnés pourront en demander une attestation au Secrétaire perpétuel, qui la leur donnera attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des Jeux Floraux.

On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition après y avoir obtenu trois fois, soit comme Prix de l'année, soit comme Prix réservé (1), la Fleur assignée à ce genre.

Celui qui aura obtenu, comme Prix d'année ou comme Prix réservés du genre, trois Fleurs, dont une au moins soit l'Amarante, pourra demander à l'Académie des lettres de *Maître ès Jeux Floraux*, qui lui donneront le droit d'assister et d'opiner, avec les Mainteneurs, *aux Assemblées publiques et particulières concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix*.

Les mêmes droits sont acquis aux orateurs qui auraient obtenu trois Églantines.

(1) On donne le nom de *Prix réservé* à une fleur qui, n'ayant point été adjugée dans un des Concours précédents, parce qu'aucun ouvrage n'avait mérité le Prix du genre, a été mise en réserve pour les Concours suivants, où elle vient accroître le nombre des Fleurs que distribue annuellement l'Académie. Un ouvrage qui n'a pas été jugé digne de remporter le Prix de l'année peut donc obtenir quelquefois, suivant son degré de mérite, la Fleur *réservée* de son genre, ou même la Fleur réservée d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une valeur moindre.

LISTE ACADÉMIQUE.

Année 1884.

MAINTENEURS DES JEUX FLORAUX.

1833. M. GATIEN-ARNOULT (Adolphe-Félix), ancien Recteur de l'Académie de Toulouse, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, ancien Député, *Doyen de l'Académie.*

1848. M. DE LA JUGIE (François-Firmin).

1849. M. le Comte DE RESSÉGUIER (Charles-Benjamin-Fernand), *Secrétaire perpétuel.*

1853. M. DE BELCASTEL (Gabriel), Avocat, ancien Sénateur, Commandeur de l'Ordre de Pie IX.

1857. M. DELAVIGNE (Ferdinand), ancien Doyen de la Faculté des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur.

1857. M. l'Abbé DUILHÉ DE ST-PROJET (Marc-Antoine-Marie-François), Chanoine honoraire, Docteur en théologie, Professeur d'éloquence sacrée à l'Institut catholique.

1858. M. DE VOISINS-LAVERNIÈRE (Etienne), Sénateur.

1859. M. le Marquis D'AYGUESVIVES (Albert), Chevalier de l'Ordre de Pie IX.

1859. M. ALBERT (Auguste), Avocat, Professeur à la Faculté libre de Droit, *Secrétaire des Assemblées.*

1860. Son Eminence le Cardinal DESPREZ (Julien-Florian-Félix), Archevêque de Toulouse et Narbonne.

1860. M. DEPEYRE (Octave), Avocat, ancien Ministre, ancien Sénateur, Grand-Croix de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

1862. M. BOUTAN (Pierre-Antoine-Firmin), Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Toulouse, Avocat, ancien Avoué, Professeur à la Faculté libre de Droit, Commandeur de l'Ordre de Pie IX.

1862. M. SACASE (François), Président honoraire à la Cour d'Appel de Toulouse, ancien Sénateur, Chevalier de la Légion d'honneur.

1863. M. HAMEL (Emilien), ancien Professeur à la Faculté des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur.

1863. M. le Comte D'ADHÉMAR (Victor).

1864. M. JANOT (Achille), Docteur en Médecine, Médecin en chef à l'Hôtel-Dieu, Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

1864. M. le Marquis DE LORDAT (Charles).

1865. M. VAÏSSE-CIBIEL (Emile), Avocat, Membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

1865. M. le Comte DE TOULOUSE-LAUTREC (Raymond-Jean-Bernard).

1866. Mgr GOUX (Paul), Évêque de Versailles, ancien Curé de Saint-Sernin à Toulouse, Docteur en théologie, Docteur ès lettres.

1866. M. D'HUGUES (Gustave), Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, Chevalier de la Légion d'honneur.

1868. M. le Comte DE SAMBUCY-LUZENÇON (Félix).

1868. M. VILLENEUVE (Albert), ancien Conseiller à la Cour d'Appel, Chevalier de la Légion d'honneur.

1869. M. BUISSON (Jules), ancien Député.

1870. M. CAUSSÉ (Gaspard), ancien Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse, président de la Société d'agriculture.

1873. M. l'Abbé Adrien LÉZAT, Chanoine honoraire, Docteur en théologie, Docteur ès lettres, Doyen et Professeur d'Histoire à la Faculté libre des Lettres.

1873. M. AUZIES, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Toulouse, Chevalier de la Légion d'honneur.

1875. M. BLADÉ (Jean-François).

1877. M. DE MARION-BRÉSILLAC (Louis), ancien Juge au Tribunal de première instance de Toulouse.

1877. M. DUBÉDAT (Jean-Baptiste), ancien Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse, Chevalier de la Légion d'honneur.

1877. M. MARCHAL (Auguste), ancien Avoué au Tribunal de première instance de Toulouse.

1878. M. le Marquis D'ARAGON (Louis-Albert-Charles DE BANCALIS DE MAUREL), Chevalier des Ordres de Pie IX, de Sainte-Anne de Russie, du Christ et de Léopold.

1879. M. ARNAULT (Louis), Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation, chevalier de la Légion d'honneur.

1880. M. DE RAYMOND-CAHUSAC (Bernard-Marie-Jean-Charles), ancien Préfet, Chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand, officier de l'Instruction publique.

1882. M. SABATIÉ-GARAT (Paul), ancien Sous-Préfet, ancien Secrétaire général de préfecture, Chevalier de la Légion d'honneur.

1882 M. l'abbé COUTURE (Léonce), professeur à la Faculté libre des Lettres.

1883. M. MAISONNEUVE (Georges), avocat, rédacteur en chef du journal *l'Union du Languedoc*.

1884. M. DE MALAFOSSE (Louis).

M. LE PRÉFET,
M. LE MAIRE, } *Académiciens-nés.*

MAITRES ÈS JEUX FLORAUX

1820. M. HUGO (Victor-Marie), membre de l'Académie française, Sénateur.

1856. Mme la Marquise DE VILLENEUVE-ARIFAT, née DE VILLENEUVE, à Toulouse.

1861. M. VIOLEAU (Hippolyte), de Morlaix (Finistère).

1865. M. VALERY (Léon), de Cahors (Lot).

1866. M. LIÉGEARD (Stéphen), ancien Député, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, Officier de l'Instruction publique.

1872. M. DAVID (Jules), Inspecteur principal des ports du bassin de la Seine, Chevalier de la Légion d'honneur, à Paris.

1873. M. FISTON (Cyrille), Directeur des Postes et Télégraphes à Troyes (Aube).

1876. M. DELPECH (Henri), Avocat, à Montpellier.

1876. M. NOEL (Louis), Avocat, à Toulouse.

1877. M. BENEZET (Bernard), peintre d'histoire, à Toulouse.

1878. Mme la marquise DE BLOCQUEVILLE, à Paris.

1879. M. MISTRAL (Frédéric), à Maillane (Bouches-du-Rhône).

1882. M. Gustave NADAUD, à Paris.

1883. M. DE BORNIER (Henri), Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

1883. Mme CARMEN SILVA, à Bucharest (Roumanie).

1884. M. COPPÉE (François), membre de l'Académie française.

RECUEIL DE 1884.

PREMIÈRE PARTIE.

OUVRAGES COURONNÉS

OU

DISTINGUÉS DANS LE CONCOURS.

AU TEMPS PASSÉ!

ODE

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. Emmanuel BESSON, de Paris.

« ..... J'ai coutume,
« En voyant la grandeur, d'oublier l'amertume. »
(V. Hugo, *Légende des siècles,* les Lions.)

Lutteurs des anciens jours, ombres prédestinées
Qui bravez le défi des vagues déchaînées,
Formidables acteurs
De ce drame profond qui va d'Orphée à Dante,
Vous dont la voix pareille à la foudre grondante
Planait sur les hauteurs;

Vous qui de l'invisible affrontez le royaume,
Et du rêve au réel, de l'idée à l'atome,
Oscillez éblouis;
Mornes contemplateurs que le mystère enivre,

Vous dont le nom projette un éclair sur le livre
Des jours évanouis!

Prêtres de l'Idéal dont l'âme s'est usée
Comme un glaive aux combats brûlants de la pensée,
Pèlerins inconnus
Qui marchez à travers nos douleurs et nos fêtes,
Fixant sur l'avenir vos regards de prophètes,
Qu'êtes-vous devenus?

Qu'est devenu le temps où la chevalerie
Couvrait de ses rameaux le sol de la patrie,
Où l'âpre troubadour
Bertrand de Born, chasseur de fauves épopées,
Mêlait à la chanson farouche des épées
Sa romance d'amour?

Ils ne sont plus les jours où la vive légende
Ouvrait vers l'infini son aile toute grande,
Où l'oriflamme errait
Comme une torche aux noirs créneaux des tours gothiques,
Où l'aigle suzerain des manoirs granitiques
Régnait sur la forêt.

Reverrons-nous ce temps d'héroïques semailles
Où les cœurs bondissaient sous les cottes de mailles,

Où d'altiers paladins,
Avec le bruit des flots que l'aquilon soulève,
Chevauchaient, dénouant à la pointe du glaive
L'énigme des destins?

Les hommes étaient grands, les âmes étaient fières;
Des regards de lions jaillissaient des paupières;
Ils allaient le front haut,
Ces justiciers, n'ayant que l'effroi du parjure,
Gardant, pour réparer les brèches de l'armure,
Un honneur sans défaut.

Ces chevaliers, puissants et beaux comme des chênes,
Nuit et jour exploraient leurs effrayants domaines,
Tous les flots de la mer,
Tous les gouffres, tous les déserts, toutes les cimes,
Prêts à punir, jetant à la face des crimes
Leurs gantelets de fer!

Malheur à qui tombait sous leur rigide étreinte!
Les siècles ont gardé la colossale empreinte
De leurs glaives rivaux;
Leurs noms sonnent toujours comme un chant de victoire,
Et nous suivons, sur tous les sentiers de l'histoire,
Le pas de leurs chevaux.

Qui vous réveillera de l'éternel silence ?
Quand donc, ressaisissant et la lyre et la lance,
O sublimes proscrits !
Viendrez-vous ranimer, sous la cendre des âmes,
Le généreux foyer des magnanimes flammes
Et des nobles mépris ?

O trouvères ! passants de l'orageuse nue,
Semez aux quatre vents la parole inconnue !
Et que vos luths vibrants
Prolongent dans nos cœurs leurs farouches murmures,
Plus haut que les rumeurs des immenses ramures
Et la voix des torrents !

Assemblez-vous ! Aiglons sauvages des ravines,
Accourez ! déchaînez vos colères divines
Sur ce siècle vieilli,
Où la beauté n'a plus d'ailes, où le génie,
Sous le masque glacé de l'impure ironie,
Penche un front avili !

Faites briller l'éclair sur notre nuit profonde,
Elevez-nous aux purs sommets que l'aube inonde
De ses vierges clartés !
Sachez rugir ! Parlez aux haines conjurées,
Comme la foudre parle aux mers démesurées,
Allez ! croyez ! chantez !

Proclamez ces grands noms effacés de la terre,
L'impérissable honneur, le sacrifice austère,
L'héroïsme, la foi!
Jetez aux profondeurs de la tombe muette
Cet appel éclatant comme un son de trompette :
Lazare, lève-toi!

Et vous, preux chevaliers, géants d'une autre race,
Montrez à nos enfants votre sublime trace!
Ah! lorsque les clairons,
Demain, à la frontière, assembleront les aigles,
Quand nous verrons frémir au loin, comme les seigles,
Les sombres escadrons!

A l'heure où brillera l'aube de la revanche;
Lorsque se heurteront, dans un bruit d'avalanche,
Les deux lions rivaux;
Quand Charles, empereur à la barbe fleurie,
Viendra reconquérir l'âme de la patrie
Et venger Roncevaux!

Guidés par vous, nos fils iront à l'avant-garde,
L'éclair au front, sachant que Roland les regarde;
Et dans le triste val
Où notre honneur pencha sous le destin tragique,
Ils laveront, au flot de leur sang héroïque,
Ta honte, ô Durandal!

VISION DE CHARLEMAGNE

ODE

Qui a concouru pour le Prix.

Pro Deo et Patriâ!

Les siècles succédaient aux siècles. — Le vieux monde,
Trop longtemps égaré dans la nuit inféconde,
Vers d'autres horizons reprenait son essor :
Guidé par la lueur qui tombait du Calvaire,
Il traçait du progrès la route séculaire,
Et d'un pas lent, mais sûr, cheminait vers le port.

Vingt peuples s'arrachaient les dépouilles de Rome,
La France se levait, vaillante en son berceau;
Dans ces riches lambeaux se taillant un royaume,

Elle allait aux mains d'un seul homme
Réunir l'Occident, formidable faisceau.

Charlemagne ! — O néant des grandeurs de la terre !...
Qui peut de vos arrêts pénétrer le mystère,
Seigneur !... Qui peut juger quand vous avez jugé ?...
Charlemagne ! — Son nom luit comme un météore ;
Sa grande œuvre ne peut survivre à son aurore,
Et l'empire naissant est déjà partagé.

Mais la France est debout. La France, d'âge en âge,
Marchera la première à l'ombre de la croix,
Et, portant la lumière au plus lointain rivage,
Partout où gémit l'esclavage,
Aux faibles, aux vaincus enseignera leurs droits.

Montjoie et Saint-Denis ! — Qu'au milieu des batailles
Des bastilles en feu s'écroulent les murailles ;
Que l'Islam refoulé s'enfuie au Sahara ;
Que Solyme conquise au Christ soit ramenée...
Entraînant la victoire, à ses pas enchaînée,
Au chemin de l'honneur son cri retentira.

Et le monde, attentif à la grande épopée,
Suivra, l'œil anxieux, sa griffe de lion
Inscrivant ces grands noms, du bout de son épée,

Sur l'arène de sang trempée :
Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Condé, Napoléon...

Puis des noms de savants, d'artistes, de poètes...
L'Europe conviée, accourant à ses fêtes,
Des tournois de la paix saluera les vainqueurs,
Tandis que, sillonnant les mers, au bout du monde
Ses flottes porteront la semence féconde
Qui fait le travail libre et les nations sœurs.

* * *

Ainsi, depuis mille ans, ce colosse de gloire,
Page à page illustrant sa merveilleuse histoire,
Burinait son livre immortel,
Et pas une lueur ne perçait les ténèbres
Où le grand Empereur, sous les voûtes funèbres,
Dormait son sommeil éternel.

Charlemagne était là, de sa main décharnée
Tenant son globe d'or, et la tête inclinée
Comme sous des pensers trop lourds.
Sur son crâne puissant reposait sa couronne...
Et le temps, fatigué, de son pas monotone
Oubliait de compter les jours.

Soudain, dans le silence et dans la nuit profonde,
Comme un écho lointain du tonnerre qui gronde
Montent de sinistres clameurs,
Et, des siècles passés secouant la poussière,
Le géant s'est dressé sur sa couche de pierre,
Écoutant ces sourdes rumeurs.

Il entend rugir la tempête...
A travers les champs dévastés
Il entend, là-haut, sur sa tête
Bondir des torrents indomptés.
Comme une avalanche qui roule,
Il entend se ruer la foule
Vers le Rhin au flot débordant :
Irminsul de sa forêt sombre
A tiré ses hordes sans nombre
Pour les jeter sur l'Occident.

Cet ouragan, c'est une armée
Qui va se gorger de butin;
Ces abois de meute affamée
Annoncent un hideux festin...
C'est Witikind qui ressuscite :
Des Saxons la race maudite
Surgit avec des cris confus...
C'est un piétinement sauvage;
C'est le sol qui tremble au passage
Des lourds canons sur leurs affûts.

Du fond de sa cage de pierre,
Au souvenir de son passé,
Secouant sa fauve crinière,
Le vieux lion s'est élancé.
Il use ses doigts de squelette
A briser la porte muette
Qui le sépare des vivants;
Mais la tombe garde sa proie,
Et la meute, en hurlant de joie,
Précipite ses flots mouvants...

« — Saxons et Bavarois, tous bandits d'Allemagne,
Avez-vous oublié le nom de Charlemagne,
Que vous osez venir à mes Francs vous heurter?...
Où sont mes preux? Roland à l'invicible épée,
Roland, dont j'ai pleuré la vaillance trompée,
Et que la trahison pouvait seule arrêter?...

« Levez-vous, Dieu le veut! — La France vous appelle;
Venez apprendre à tous comment on meurt pour elle.
Armez vos bras, fils généreux;
Que vos cœurs soient d'airain; c'est l'heure des batailles.
Ces barbares auront de dignes funérailles :
Le sol qu'ils vont fouler se fermera sur eux.

« Arrière, vils forbans altérés de pillages;
Rentrez dans vos forêts et dans vos marécages;

Démons, rentrez dans votre enfer.
Ce que vous convoitez, ce n'est pas de la gloire,
Car vous prisez le gain bien plus que la victoire;
Mais en cherchant de l'or vous trouverez... du fer... »

*
* *

Charlemagne se tait... Anxieux, il écoute,
Et ses yeux sans regard attachés à la voûte
Semblent y déchiffrer un formidable arrêt.
Les pas sont plus pressés sur le pavé sonore,
Le roulement des chars est plus sinistre encore
Dans l'ombre du caveau muet;

Le torrent débordé monte, monte sans cesse :
Les vautours affamés, les fauves en liesse
Accourent par tous les chemins;
Ils ont franchi du Rhin l'impuissante barrière,
Et marquent leur passage en semant la carrière
De sang et de débris humains.

Car c'est l'heure de la curée...
Leur loi, c'est la loi du plus fort,
Et la France désemparée
S'épuise en un suprême effort.

Elle râle, et va, pantelante,
Tomber sous la griffe sanglante
Des envahisseurs détestés,
Unissant sa plainte assourdie
Aux sifflements de l'incendie,
A l'écroulement des cités.

La France! Oh! la France succombe,
Et le héros des anciens jours
En se réveillant dans la tombe
Ne peut voler à son secours.
Son manteau de granit l'oppresse...
Comme un vieux captif qui se dresse
Aux lucarnes de sa prison,
Son regard sonde en vain l'espace,
Et dans chaque lueur qui passe
Il pressent une trahison.

Alors, et tandis que la houle
Engloutit jusques à son nom,
Que le dernier rempart s'écroule,
Que se tait le dernier canon,
Sa grande voix s'élève et prie
Pour les douleurs de la patrie
Qui s'abîme au gouffre béant;
Puis, comme Babel mutilée
Par la foudre démantelée,
Il s'effondre dans son néant...

*
* *

Seigneur, ayez pitié! — Si dans votre colère
Vous avez retiré votre main tutélaire,
Si, vaincus par votre abandon,
Nous invoquons en vain, aux jours de défaillance,
Quinze siècles de foi, d'honneur et de vaillance,
Seigneur, quand viendra le pardon?...

Le Veau d'or nous a fait déserter le Calvaire,
Et, si le châtiment est aujourd'hui sévère,
Hélas! nous l'avons mérité.
Nous avons désappris jusques à la prière,
Et nous avons laissé s'éteindre au sanctuaire
La lampe de la vérité.

Nous avons blasphémé votre nom dans l'orgie,
Et, gardant pour le mal la suprême énergie,
Oublié le chemin qui conduit au saint lieu;
Nous avons conspué vos autels et vos prêtres,
Et nous avons chassé comme on chasse des traîtres
Ceux qui tenaient l'épée et qui croyaient en Dieu.

Au jour du repentir, comme une pure flamme,
Vous daignerez, Seigneur, rallumer dans notre âme
Le respect de vos saintes lois,
Et vous nous la rendrez, la France, grande et belle,
Et vous nous laisserez vivre et mourir pour elle,
Si nous savons prier et combattre à la fois.

DEUX GRANDES AMES

ODE

Présentée au Concours;

Par M. BRAMTOT, de Paris.

Musa vetat mori.

I

Non ; bien que la chance des armes,
Au milieu du sang et des larmes,
Ait un jour trahi nos drapeaux,
La France n'est pas amoindrie;
L'immortelle et chère patrie
A refleuri sur les tombeaux.

On la verra toujours, ardente et décidée,
Ou s'éprendre d'un rêve, ou poursuivre une idée
Qu'elle seule a su concevoir,
Et de son sein fécond naîtront toujours des hommes

Qui, dans l'indifférence où trop souvent nous sommes,
Portent haut l'orgueil du devoir.

Parmi ces hommes, dont l'histoire
Grave les noms, brillants de gloire,
Sur les marbres de son pilier,
La Muse, qu'émeut la vaillance,
Vous salue avec *déférence*,
O grands morts, Rivière et Thuillier !

Je leur dois à tous deux une égale justice;
Car ils ont, dans un même esprit de sacrifice,
Devancé l'heure du trépas;
L'un, à l'âge où l'on rit, l'autre à l'âge où l'on pense,
L'un emplissant son cœur d'amour pour la science,
L'autre au pays vouant son bras.

Ames dignes des temps épiques,
Que ne puis-je en vers héroïques
Célébrer votre dévouement,
Et, sur la lyre de Pindare,
Chanter d'une vertu trop rare
Le splendide rayonnement?

J'invoquerai du moins leur illustre mémoire,
Leur grandeur, de la tombe éclairant l'ombre noire,

Leur renom, qui ne peut périr;
Je les proposerai, *comme un modèle à suivre,*
A tous ceux qui voudront à l'honneur de bien vivre
Joindre l'honneur de bien mourir.

II

Là-bas, presque aux confins du monde,
Ecoutez l'orage qui gronde;
Ce sont, prêts à tous les périls,
Nos fils aimés qui sont aux prises
Avec l'audace et les surprises
D'ennemis cruels et subtils.

Verront-ils, sans user de justes représailles,
D'insolents maraudeurs entourer leurs murailles ?
Subiront-ils l'affront grossier
D'un *matamore,* osant douter de leur courage
Et provoquer leur chef, qu'un tel appel outrage,
Au choc d'un combat singulier ?

Non; lasse enfin d'être enfermée,
D'Hanoï sort leur faible armée,
Pour chercher des dangers nouveaux;
Elle s'est déployée à peine

Que les Pirates dans la plaine
Ont fui, comme un vol de corbeaux.

« En avant! pourchassons, ainsi qu'on traque un fauve,
« La horde de pillards qui se cache et se sauve »,
Crie avec des éclats de voix
Le commandant superbe en sa mâle bravoure;
Et, tressaillant d'ardeur, la troupe qui l'entoure
Sur ses pas s'élance à la fois.

Amassant de sourdes colères,
Jusque dans leurs profonds repaires
Ils atteindront leurs ennemis;
Aux ordres d'un tel capitaine,
Quelle victoire n'est certaine?
Quel succès ne semble permis?

Sur le sol inégal d'une étroite chaussée
Ils pressent bravement la course commencée,
Et, s'attelant aux lourds canons,
Les marins basanés, qu'aucun fardeau n'étonne,
Marchent au premier rang et font à la colonne
Une avant-garde de lions.

Tout à coup, dans l'ombre traîtresse
Des taillis, sombre forteresse,

Eclate avec un bruit d'enfer
Une incessante fusillade
Qui, de l'invincible embuscade,
Déchaîne un ouragan de fer.

O ruse de bandits! ô trahison sauvage!
Nos soldats impuissants, avec des cris de rage,
Sur le chemin roulent meurtris;
Et, dans le râlement des plaintes étouffées,
Vient l'instant formidable où, comme des trophées,
Leurs canons muets seront pris.

Pour les sauver d'une défaite
Et pour assurer la retraite,
Le Commandant calme, et plus fort
Que les destins qui l'humilient,
Tandis que les siens se rallient,
Seul du combat soutient l'effort.

Puis, quand, aux grondements aigus de la tempête,
Sans reculer d'un pas, il a bien tenu tête,
Il meurt impassible et hautain;
Et les Pavillons-Noirs de sa tête coupée,
Comme les assassins de l'antique Pompée,
Emportent le sanglant butin!...

III

Sur l'Egypte, aux deuils condamnée,
L'épidémie est déchaînée,
Et, de la plaine de Memnon
Aux bouches du Nil qui s'effraie,
Du choléra hideuse plaie
Se répand la contagion.

Tandis que par milliers succombent les victimes,
Des Français animés de sentiments sublimes,
Et séduits par l'attrait nouveau
D'un péril inconnu qui fait peur aux plus braves,
Tenteront d'opposer d'héroïques entraves
A la marche du noir fléau.

Pour la généreuse croisade
Sans présomption ni bravade,
Sans se croire apôtre ou martyr,
Louis Thuillier, jeune d'années,
Mais riche en palmes moissonnées,
Réclame l'honneur de partir.

Il s'en va simplement, digne de son grand maître,
Quittant famille, amis, patrie, amour peut-être,
Doux loisirs, travaux sérieux,
Pour mieux étudier la nature des choses,
Et lutter corps à corps, en recherchant ses causes,
Avec le mal mystérieux.

Ni l'âcre senteur de la poudre,
Ni le bronze lançant la foudre,
Ou le clairon aux fiers accords
N'accroîtront ses enthousiasmes;
Le venin, les impurs miasmes
Sont seuls promis à ses efforts.

Toute crainte étouffée et toute horreur bannie,
Des livides mourants il scrute l'agonie,
Et, penché sur leurs corps malsains,
Il dispute la vie à la mort dépistée.
Tels des flancs d'un taureau, pour le pâtre Aristée,
Naissaient d'innombrables essaims.

Il voit dans la même journée,
Sous l'influence empoisonnée,
Périr des hommes de tous rangs :
Les vieux Arabes fatalistes,
Les vierges pâles aux fronts tristes
Et les fellahs indifférents.

Avec l'acharnement d'une âme patriote,
Du virus meurtrier il cherche l'antidote,
Au prix de ses jours exposés;
Et, maître du secret qu'en vain Dieu lui dérobe,
Il fouille, pour saisir leur sinistre microbe,
Les cadavres décomposés.

Sous cette courageuse étreinte,
Sous cette main libre de crainte,
Le fléau s'arrête dompté ;
Mais, ainsi que le Parthe en fuite,
Du hardi vainqueur qui l'irrite
Il punit la témérité.

Thuillier tombe à son tour sur le champ de bataille;
Mais il garde en tombant la hauteur de sa taille,
Que dis-je? Il grandit même encor;
Et la France, en pleurant sa mort prématurée,
Inscrit, pour acquitter une dette sacrée,
Son nom sur des tablettes d'or.

IV

Dormez ensemble, grandes ombres,
Et rayonnez sur nos temps sombres,
Symbolisant, double clarté,

Aux yeux de la foule attendrie,
Le culte saint de la Patrie
Et celui de l'Humanité.

Dormez! votre trépas, qui sert d'exemple au monde,
Fait germer parmi nous une moisson féconde
Que récoltera l'avenir ;
Dormez dans la splendeur de votre apothéose;
Les âges garderont de votre tombe close
L'impérissable souvenir.

L'AGE DE LA PIERRE

POÈME

Qui a remporté la Violette, prix du genre et de l'année;

Par M. Élie SORIN, de Paris.

Saxa loquuntur!

I

LES MONSTRES

Le palmier colossal et l'immense fougère,
Des géants végétaux que la nuit exagère,
Lianes, troncs noueux, racines et rameaux,
En entrelacements couvrent toute la terre;
Aux arbres primitifs, les chênes, les ormeaux
Déjà se sont mêlés; — une mer de verdure
Frémissante répond par son vaste murmure
Au vaste murmure des eaux.

Cascades de ruisseaux, cascades de feuillages,
Roulant sur les versants, les flots et les ombrages
Ondulent : la nature est là, chantant, créant;
On entend des courants, on entend des ramages;
Tous les féconds espoirs s'échappent du néant;
De la vitalité les sources épanchées
Donnent dans l'Univers les forêts aux nichées
Et les fleuves à l'Océan

La terre est arrachée à cette torpeur morne
Où le froid la tenait sous les glaciers sans borne :
Des déluges passés, tous les puissants limons
Aux ravins font germer la plante qui les orne,
Les gazons aux rochers, les cèdres aux grands monts,
Et, dans un hosanna de joie et de clémence,
Les êtres, proclamant un Être-Providence,
Tous ensemble disent : « Aimons! »

*
* *

— Non, c'est le deuil encor! c'est la faim! c'est la rage!
Les sauriens sont béants aux sables du rivage;
Le tigre est en quête, furtif;
Et l'antilope craint d'aller boire aux citernes;
Le renne mêle au cri du grand ours des cavernes,
Tremblant, un bramement plaintif.

Place aux forts! aux cruels! Les éléphants énormes,
Les mammouhs effrayants de stature et de formes,
Ce qui massacre sans efforts,
Ce qui peut déchirer, ce qui mord, broie, écrase,
Farouchement triomphe en cette sombre phase,
Place aux cruels! et place aux forts!

*
* *

Voilà que, tout à coup, glissant dans les clairières,
Se dressant au sommet des rocs,
Sortent, avec la nuit, des antres, des tanières,
Les félins cherchant les aurochs:

Les légions des loups, des gloutons, des hyènes,
Vont à la lueur du croissant :
Ils ont soif, mais non pas de l'onde des fontaines,
Leur langue pend et veut du sang :

Ils flaïrent dans la brume, ils scrutent tous ses voiles;
Les astres passant dans les cieux
Apercoivent en bas de sinistres étoiles, —
Les prunelles de leurs grands yeux.....

*
* *

Un mystère, ce soir, les arrête et les trouble :
Ils sentent la terreur sous la faim qui redouble.
Ils ont rencontré l'Inconnu; —
Quelque chose ou quelqu'un dans le fond des ténèbres, —
Et redisent au loin en hurlement funèbres,
Épouvantés, ce qu'ils ont vu

Là-bas, dans la grotte profonde,
Brille un feu qui n'est pas l'éclair :
Un fléau nouveau pour le monde
Menace-t-il la terre et l'air?...
La bête se cache, stupide,
Devant la joyeuse clarté;
Mais le ciel sourit plus limpide,
C'est l'aube de l'Humanité!

II

LE FOYER

O foyer primitif de la famille humaine,
Qu'au hasard alluma la foudre ou le soleil,
Ou qu'un silex heurté fit jaillir de sa veine,
Que béni soit celui qui surprit ton réveil!

Celui qui te garda, vagabonde étincelle,
Et ranima par toi l'âtre du lendemain :
Prévoyant inventeur, ouvrant l'ère nouvelle,
Le sort du monde entier a tenu dans sa main !

Tout peuple a salué la flamme à l'origine :
Son reflet a rempli d'avenir immortel,
Comme un don émané d'une source divine,
La première demeure et le premier autel.

Le feu qui réchauffa quelque horde glacée
Et fournit les charbons au repas du chasseur,
Fut, de cet autre feu qui nourrit la pensée,
Des sciences, des arts, le germe précurseur.

Mais combien il faudra d'entassements d'années,
De siècles s'ajoutant aux siècles écoulés,
Pour que ces hommes, fils des rudes destinées,
Transmettent notre terre à des fils consolés !

Aux monstres opposant un asile sauvage,
Ils n'en diffèrent guère et d'instinct et de sort
Qu'en leur disputant mieux une part de carnage,
Et qu'en faisant plus large une moisson de mort.

Ils sont nus, et, pourtant de tout fauve adversaire
Ils osent affronter les griffes et les dents.
Et, comme l'aigle emporte un agneau dans son aire,
Ils jettent un lion sur leurs brasiers ardents;

Déjà ces hommes ont une arme, — leur génie : —
Génie encore enfant, mais terrible déjà;
Le premier qui tomba sous la bête honnie
Trouva dans la tribu quelqu'un qui le vengea.

Une branche, un caillou, ce fut une massue;
Le caillou s'effilant, il devint un couteau :
En flèche il atteignit toute proie aperçue,
Puis, il broya les os comme un pesant marteau.

*
* *

Despote d'un sanglant domaine;
Tuant sans discontinuer,
L'homme guette, égorge le renne,
Abat le cheval dans la plaine :
Il tue et se plait à tuer.

*
* *

On voit debout ainsi qu'un promontoire
Sur les gazons d'un désert diapré
Se profiler, falaise énorme et noire,
Socle éternel, — le roc de Solutré.
Là les tribus des temps préhistoriques
Hurlaient aux vents leurs lancers frénétiques ;
D'âpres chasseurs, de carnage salis,
Ayant la flamme au fond de leur œil glauque,
Faisaient sonner dans une corne rauque
        Le râle des hallalis !

Comme un réseau tendu dans les campagnes,
Ils entouraient les sauvages chevaux
Qui, franchissant et vallons et montagnes,
En longs brouillards, soufflaient à pleins naseaux.
Ils les poussaient au bord du précipice :
Le gouffre ouvert, effroyable supplice,
Les recevait dans leurs emportements :
Ils y mouraient tous brisés de torture;
Et ces charniers de féroce pâture
        Ont gardé leurs ossements... (1).

O beaux coursiers des joutes Olympiques?
Quadriges blancs des triomphes romains !

(1) On a retrouvé au pied de la roche de Solutré (Haute-Saône) les débris d'environ cent mille chevaux.

Le stratagème visiblement employé par les populations solutréennes, pour s'emparer des chevaux sauvages, est encore usité aujourd'hui chez les Cafres.

Et vous, qu'au temps des grands tournois épiques,
Ont applaudis tant de charmantes mains ;
Chevaux aimés, qui traînez la Victoire !
Chevaux ailés, symbole de la Gloire !
Dans les ravins, votre ancêtre jeté
Rappelle ceux qui, comme lui victimes,
Penseur, poète, ont des chutes d'abîmes,
Et s'en vont comme vous à l'immortalité !

*
* *

La fureur des âpres curées,
Au jour tombant, rassemble enfin
Sur l'amas des chairs déchirées,
Toujours criant, non saturées,
Les peuplades ivres de faim !

*
* *

Où donc retrouver l'homme en ce hideux repaire ?
Où donc est le rayon qui, d'espérance, éclaire
Sa grandeur et son avenir ?
Le sinistre logis n'a-t-il rien qui console
Mieux que ce feu saignant dont la triste auréole
Déjà menace de finir ?

O joie! un regard brille, un regard plein de charmes,
Regard de femme, fait de sourire et de larmes,
Phare attirant où chacun vient:
C'est la femme qui règne au nom de la faiblesse,
Elle que vont chercher l'enfance et la vieillesse,
Et que va caresser le chien;

Pour le plus affamé qui gémit dans la hutte,
De sa part que, souvent, un lâche lui dispute,
Elle sait garder la moitié;
La femme est belle, même en cet âge barbare,
Car elle a la beauté dont son âme la pare,
Faite d'amour et de pitié!

III

HUMANITÉ ET PATRIE

Epique grenadier, premier soldat de France!
La Tour d'Auvergne, assis au feu de ton bivac,
A l'heure où le canon faisait enfin silence,
Songeur tu méditais, comme en la lande immense,
L'antique voix qui parle aux pierres de Carnac (1).

(1) Malo Corret de La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France, a été l'un des précurseurs de l'étude des antiquités celtiques.

La cendre du foyer et celle de l'ancêtre
Dans tes vieux champs bretons si souvent envahis,
Jamais n'ont supporté la semelle d'un maître :
Ta juste destinée ainsi t'avait fait naître
Où jamais n'ont plié le chêne et le pays ;

C'est là qu'il faut aller comme en pèlerinages
Pour entendre passer, fort, grandiose et fier,
Des coteaux de granit jusqu'aux grèves des plages,
L'hymne de liberté qui dit, d'âges en âges,
Le souffle de Bretagne aux vagues de la mer !

Certes, La Tour d'Auvergne avait raison : sa veille
Était vaillante encor, quand ainsi qu'à l'appel
Des grand'gardes du camp, seul, il prêtait l'oreille
Au murmure lointain, légende de merveille,
Que le groupe de Sîn chante en son Archipel...

*
* *

Cet angle sombre de la terre
Garde, en ses rocs pleins de sanglots,
Le secret de plus d'un mystère ;
La presqu'île du Finistère
Domine l'histoire et les flots...

*
* *

Les dolmens, les barrows et les cists funéraires,
Les obélisques bruts des rigides peulvans,
Tous ces blocs aiguisés des siècles et des vents,
Les cromlechs, ressemblant aux danses circulaires,
Mais qui jettent l'effroi par l'immobilité,
Ces restes de mondes fantômes,
Colosses, et pourtant atomes,
Demeurent des témoins d'antique vérité.

Fouillez sous ces dolmens, creusez sous ces allées;
Alors devant vos yeux, admirant, éblouis,
Les choses d'autrefois tout à coup révélées,
Les peuples trépassés, au soleil réjouis,
Se dresseront, géants d'âmes et de statures;
Du fond des exhumations
Reparaîtront des nations
Dans les grands ossements des grandes sépultures!

Sous ces granits sacrés, tout vestige a son prix;
En remuant l'argile, on scrute une pensée :
La voilà qui renaît, rude, jamais lassée,
Fière des grands labeurs qu'elle a pris et repris!

Une transition lentement accomplie
Tailla le silex primitif,
Développa l'art progressif
De la pierre éclatée à la pierre polie...

Ce n'est rien, dira-t-on; — C'est superbe et sublime!
Jaloux des continents qu'il garde ensevelis,
L'Océan signe encor tout son grand nom d'abîme
En striant un galet de ses plis et replis;
De même, nous voyons des temps mégalithiques
L'infini puissant évoqué,
Dans un vestige entre-choqué,
Que lima le remous des peuples erratiques.

C'est bien un océan qui couvre l'univers,
Océan de tribus, de familles, de races,
Rythmé de mouvements et pareils et divers!
Partout il a passé, laissant partout ses traces:
Il a vu bien des soirs, chanté plus d'un réveil,
Et son immensité profonde
A refleté Dieu dans le monde
Comme l'autre Océan reflète le soleil!

Des collines d'Armor aux montagnes de l'Inde,
Au Sud, au Nord, partout les mêmes monuments!
Comme un vaste courant en cent courants se scinde,
Le même esprit circule en leurs entassements.

Des amas, qu'aux lieux hauts des monts de Palestine
Dressaient Abraham ou Jacob,
Et du sol d'Hénoch ou de Job,
Et du sol d'Ossian l'énigme s'illumine (1)...

Ce que l'homme voulait, en érigeant ces blocs,
C'était porter plus haut son regard et son âme,
Comme fait le pasteur, qui gravit sur les rocs
Pour lire son destin dans les astres en flamme;
Il lui fallait un temple! et, ses instincts nouveaux
Interrogeant le grand silence,
L'éternité de l'espérance
Lui répondait du fond des éternels tombeaux!

Et puis, il lui semblait que, sous les grandes dalles,
La mort dominerait d'un moins pesant arrêt,
Si couché sur son arme, aux chambres sépulcrales,
Quoique endormi, l'aïeul ainsi restait tout prêt
A jeter la clameur des mots d'ordre obéis,
A s'arracher de sa poussière
Pour saisir sa hache de pierre
Lorsque retentirait le cri de son pays...

(1) On trouve des monuments mégalithiques absolument semblables dans l'Inde, dans l'Arabie, dans l'Asie Mineure, dans la Judée, dans l'Afrique septentrionale, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse et les régions des bords de la mer Baltique.

Culte pieux ! noble croyance !
C'est par toi que bout et s'élance
Le sang toujours régénéré
Que la Gaule, en son sol sacré,
Transmit aux veines de la France !

LE PRISONNIER SUR PAROLE

POÈME

Qui a obtenu un Souci;

Par M. Amédée BÉESEAU, avocat à Paris.

Virtus!

C'était en messidor : la nuit tombait. La mer,
Furieuse, mêlait ses noirs sanglots dans l'air
Aux sifflements du vent qui courbait les grands chênes.
La veille, on avait vu, près des îles prochaines,
Au large, des vaisseaux croiser vers Quiberon;
Puis, les Bleus occuper la plage; et le canon,
Jusques au soir, avait tonné par intervalle.

Non loin de la presqu'île, en une vaste salle
D'un manoir que le vent fouettait de tous côtés,
Un haut vieillard marchait à pas précipités,
Plein d'angoisse, les bras croisés, muet et sombre.
Tout au fond, une femme, immobile, dans l'ombre,

Priait. Car on avait, *dès le petit matin,*
Entendu le canon gronder dans le lointain,
Et l'heure s'écoulait plus sinistre et plus lente.
— Au dehors, redoublait l'effort de la tourmente,
Quand soudain, dominant la rafale et le bruit,
Le galop d'un cheval retentit dans la nuit.
Brusquement, un soldat, un Vendéen, très pâle,
Le front bandé, parut sur le seuil de la salle :
« — Père, ma sœur !... » dit-il en mots entrecoupés,
Et tomba dans les bras des siens, surpris, frappés
D'effroi, de joie, en sa présence inattendue !
« — Eh bien, dit le vieillard, la bataille ?
— Perdue,
« Hélas ! Hoche est vainqueur.
— Et Sombreuil ?
— Prisonnier.
« Mais je me suis rendu, mon père, le dernier,
« Avec mes compagnons décimés ;... car les nôtres
« Sont morts, les uns tués dans le combat, les autres,
« En mer ! »
Le triste aïeul à ces mots frissonna :
« Dieu protège le Roi ! » dit-il, et se signa.

— Alors, la jeune sœur, attendrie, ivre et fière,
A genoux, répandit son âme tout entière.

Oh ! retrouver celui que l'on a cru perdu,
Après avoir souffert et longtemps attendu,

C'est une joie, un jour béni que le ciel donne.
Elle avait tant prié sainte Anne, sa patronne !
Jésus, comme ses pleurs furent vite essuyés !
Elle parlait, séchant ses vêtements mouillés :
« Frère, plus de tourments ; ces images funestes
« Du départ, du combat, ont fui... puisque tu restes !
« Dis, nous serons heureux ensemble, n'est-ce pas ? »
Charmée, elle entourait sa tête de ses bras.

Lui l'écoutait, bercé doucement par son rêve.....

Il revit les coteaux d'où, quand le jour s'achève,
Le donjon paternel brillait dans l'or du soir ;
Les grands bois, le foyer où l'on venait s'asseoir,
Heures saintes, hélas ! et si vite envolées !
Et les cloches lançaient leurs joyeuses volées,
Avec les gais refrains des gars dans les pardons...
O sa jeunesse en fleur et ses doux abandons !
Et plus tard, — vision maintenant effacée —
Il entrevit sa jeune et triste fiancée...
— Charme des souvenirs, souffles purs qui passez
Sur nos fronts blanchissants et nous rajeunissez,
C'était vous qui chantiez alors à son oreille ! —
Loin de lui les fureurs sanglantes de la veille :
Il errait, s'enivrant des brises de la mer ;
Longtemps il respira votre parfum amer,
O lande !

— Tout à coup, dans l'antique demeure,
Au beffroi (comme un glas) sonna lentement l'heure.
Tout se tut;... on sentit comme un souffle puissant
Passer... Le Vendéen se dressa, frémissant;
Un sanglot souleva sa poitrine oppressée!
Son serment apparut, sinistre, à sa pensée...
Partir, c'est le devoir, — demeurer, c'est l'affront!
Il chancela, pressant entre ses mains son front :
« Adieu, dit-il, je dois subir le sort des armes! »
— Et comme ils l'entouraient tous, retenant leurs larmes,
Il ajouta, dans le silence et la stupeur :
« Mon père, j'ai donné ma parole d'honneur! »
— Grand Dieu! partir quand tout l'attache et le convie!
Quitter les siens, quitter le bonheur et la vie;
Voir l'éblouissement de son rêve obscurci,
— Hélas! pour une mort sans gloire — et sans merci!

— Mais le vieillard avait compris. Levant la tête,
Debout, comme un vieux pin au fort de la tempête,
Tranquille, il promena ses regards anxieux
Autour de lui, prenant à témoins ses aïeux
Qui l'écoutaient, pensifs, et qui semblaient comprendre;
Et pâle, d'une voix forte, sans plus attendre :
« C'est bien; partez, mon fils! » dit-il.

— A ce moment,
L'orage redoublait son sourd mugissement
Dans la nuit, et le vent pleurait dans les bruyères...

Alors, malgré les cris et malgré les prières,
Malgré le désespoir de son cœur déchiré,
Seul, devant son devoir héroïque, sacré,
Grandi de la hauteur de la mort acceptée,
Le jeune homme embrassa sa sœur épouvantée
Et partit.

— Saluez, ombre de Régulus !

— Le lendemain, à l'heure où tinte l'*Angelus,*
Il tombait, couronnant la sanglante journée,
Martyr du vieil honneur et de la foi donnée ;
Et les Républicains — des soldats — les plus vieux,
Visèrent droit au cœur, en s'essuyant les yeux.

PIERRE-CLAUDE

HISTOIRE NORMANDE

POÈME

Qui a obtenu un Œillet;

Par M. PAUL HAREL, à Echauffour (Orne).

I

Pierre-Claude a vingt ans sonnés, c'est un garçon
Simple, modeste, bon, loyal, et sans façon;
Fort bien tourné d'ailleurs, il a, dans les familles,
L'estime des parents et l'amitié des filles.
Plus d'une mère sait qu'il est à marier.
Le malheur en a fait un précoce ouvrier :
Il voit à son foyer, terrible et double épreuve,
Languir et s'éplorer sa mère infirme et veuve;
Mais l'enfant s'est fait homme en face du malheur,
Il tient tête à la peine et dompte la douleur;
Fidèle à son devoir et fidèle à sa tâche,
Il travaille pour deux, sans peur et sans relâche,

Si bien, qu'après l'avoir cultivé de son mieux,
Il a même arrondi le champ de ses aïeux;
Il vient de l'entourer d'une clôture neuve.
On ne manque de rien au foyer de la veuve.

Fier de son dur labeur, content dans son milieu,
Pierre vivait heureux entre sa mère et Dieu,
Et regardait, exempt de misère et d'envie,
Couler, sous les pommiers, le ruisseau de sa vie.
De ces petits bonheurs l'édifice charmant
Manqua de s'écrouler un jour. Voici comment :

Il n'est pas de salon, il n'est pas de cuisine,
Pas d'office surtout, dans la ville voisine,
Qui ne connaisse à fond l'épicier *Bonassoi;*
Son tarif est la règle et ses prix font la loi;
Nul ne suit mieux que lui, pour augmenter son lucre,
La baisse des pruneaux et la hausse du sucre :
Quand il était petit, il avait peur des gros,
Leur demandait conseil et grâce à tout propos;
Maintenant qu'il est riche, il ne s'occupe guère
Des petits, si ce n'est pour leur faire la guerre.
Est-ce un malhonnête homme? Oh! non, c'est un grigou;
Il plumerait un œuf et tondrait sur un sou;
Il brûle son café le soir au clair de lune.
Est-ce un sot? — C'est un sot, mais il a fait fortune.
Un ignorant? — Il a quarante ans de comptoir.
Un vaniteux? — Il vient d'acheter un miroir.

Il est garçon? — Sans doute. Egoïste? Peut-être.
Qui donc ne le serait, s'il avait de quoi l'être?
Je ne sais pas très bien ni comment ni pourquoi
Pierre-Claude est parent de *Monsieur Bonassoi,*
Mais il l'est de *Monsieur Bonassoi,* c'est tout dire.
Pierre dit : *Mon cousin!* tout comme il dirait : *Sire!*
Car Pierre a sa petite et grande vanité,
Celle de la famille et de la parenté;
Il est d'ailleurs d'humeur et de façon civile,
Et quand, les jours de foire, il se rend à la ville,
Il s'en va souhaiter le bonjour au *cousin,*
Et parle haut pour être entendu du voisin.

Comme les paysans aisés, notre bon Pierre
Est sujet aux accès de fièvre hospitalière,
Si le *cousin* pouvait..... si le *cousin* voulait
Tâter de notre cidre et goûter notre lait!
Nous avons des poulets bons à mettre à la broche.
Le cousin Bonassoi n'a pas un cœur de roche,
Il est assez friand d'œufs frais et de lait doux,
Et, comme le dit Pierre, il est venu chez nous.
Il y resta huit jours, rayonnant dans sa gloire,
Servi de plus de vin cent fois qu'il n'en put boire,
Fatigué de repas et de mets superflus,
Gorgé de compliments et criblé de saluts.
Il y prit goût, ma foi; plus les hommes sont bêtes,
Plus leur petit orgueil est sensible aux courbettes.
« Bonnes gens! braves gens! ils ont fait un heureux.
Mais je veux faire aussi quelque chose pour eux. »

On était au printemps ; la journée était chaude
Parfois, le soir était doux et clair ; Pierre-Claude,
Sous la splendeur du ciel et des soleils couchants,
Emmenait promener son hôte dans les champs ;
Ils foulaient les prés verts, pleins d'herbes odorantes,
Respiraient les parfums..... et calculaient les rentes !
De son dernier acquêt Pierre-Claude est content ;
C'est un petit verger qu'il a payé comptant,
Un peu cher, mais c'était si bien de convenance !
Et les pommiers en sont de telle provenance
Que leur céleste jus vaut celui du raisin.
Bonassoi, d'un air grave, écoutait son cousin,
Mais approuver autrui n'était pas son système ;
Bonassoi n'admirait rien, excepté lui-même.

Un soir il accoucha de ce petit discours
Que son cerveau fécond portait depuis trois jours :
« — Mon garçon, tu te crois en pays de Cocagne,
Tu manges et tu bois tout ton saoûl, la campagne
Te semble belle avec ses blés et ses pommiers,
Et ton nez se dilate à l'odeur des fumiers ;
Auprès de tes poulains et de tes veaux tu rêves
Aux sommes que pourront rapporter tes élèves ;
Gains douteux et chétifs, compromis bien souvent
Par les maux, par la mort, par la grêle et le vent.....
Cousin, je te croyais un homme de lumière. »

Le compliment, hélas ! ne déplut point à Pierre.

« — Il vaut mieux acheter son fromage tout fait
Pour le revendre après, que de soigner son lait;
Nous ne sommes pas faits pour ces besognes viles,
Mon cousin, les malins vont habiter les villes.
Viens avec moi, petit, je te protégerai,
Et si mon fonds te va, je te le céderai.
Les affaires vont bien et l'heure est opportune,
Lève-toi, paysan, et viens à la fortune! »
Pierre écoutait, grondait tout bas et par moments
Rêvait, mais il avait des éblouissements :
Le démon de l'orgueil lui présentait la pomme;
Et le fruit inconnu tentait notre jeune homme.
Il la sentait déjà s'écraser sous sa dent :
Puis il flairait un piège en paysan prudent :
Il faudrait, pour courir après une chimère,
Quitter ses animaux, sa charrue et sa mère;
Certes, ce n'est pas là le fait d'un bon chrétien.
Il faudrait commencer par vendre tout son bien
Pour payer l'épicier; le gros cousin badine.

Puis un éclair au cœur, il s'écrie : « Et Claudine? »

« Claudine? Qu'est cela? » répondit Bonassoi.

« C'est une fille douce et bonne, elle a ma foi
Depuis un an déjà, dit Pierre, et j'ai la sienne.

Notre amitié d'enfance est beaucoup plus ancienne. »
— « Une amourette ! » dit en riant l'épicier,
D'un rire conquérant, malhonnête et grossier.
« C'est bon à la campagne, au soir, quand on s'ennuie
Et le dimanehe, après vêpres, les jours de pluie.
Est-ce qu'on se marie à vingt ans, mon garçon ?
L'amour est à ton âge un couplet de chanson
Que l'on chante au dessert, en pelant une poire.
C'est un verre de vin qu'on oublie après boire.
Laisse là, mon cousin, ta Claudine et ton bien ;
Cette fille chez nous ne servirait à rien
Et nous nuirait beaucoup ; ce n'est pas la commère
Qu'il nous faut pour servir les gens ; quant à ta mère,
Emmenons-la, cousin ; vos médecins d'ici
Sont des ânes ; là-bas nous avons, Dieu merci,
Des savants ; leurs bons soins guériront la cousine
Qui pourra dans six mois nous faire la cuisine.
« Allons, petit cousin, debout, hors de ton trou !
Je te connais, parent, tu n'es pas assez fou
Pour manger ton argent en entreprises vaines,
Le sang des Bonassoi circule dans tes veines ! »
Est-ce un afflux subit du sang des Bonassoi ?
Quel vertige saisit Pierre-Claude ? pourquoi
Marche-t-il sur son cœur et laisse-t-il la proie
Pour l'ombre ? Qui le pousse à dévorer sa joie ?
Qui le tente ? L'argent, la ville, ou l'inconnu ?
Il dit à Bonassoi : « Cousin, c'est convenu. »

A quelques jours de là, Pierre se mit en route.

Tu vas bien lentement, Pierre, est-ce qu'il t'en coûte
De renier l'amour, Claudine et tes vingt ans?
Claudine en peut mourir, mais non pas le printemps.

II

Le soleil, sourire et lumière,
Comme un roi dominant la terre,
Monte dans les cieux éclatants.
Le zéphyr à l'errante haleine
Porte des coteaux à la plaine
Les molles senteurs du printemps.
Sur le front des hautes collines
Flottent les vapeurs opalines
Des doux matins ensoleillés;
Déjà, parmi les herbes vertes,
Quelques fleurs se sont entr'ouvertes,
Les oiseaux se sont réveillés.

Les merles noirs au bout des branches
Sifflent les violettes blanches
Au bord des grands bois assoupis;
Sur le sentier la marche est douce,
La bruyère soutient la mousse
Et les fleurs bordent les tapis.

Quel est le voyageur, sombre et baissant la tête,
Qui passe soucieux dans la nature en fête?
Il regarde en lui-même et murmure tout bas.
Ce passant étranger ne comprendrait-il pas?
Est-ce toi, Pierre-Claude? Il s'arrête. O merveille!
Un tout petit oiseau murmure à son oreille :
Reste encore un instant, Pierre-Claude, avec nous
Pour entendre chanter l'oiseau charmeur et doux.

« D'où viens-tu, voyageur morose?
Il marche à petits pas, il n'ose
Lever les yeux à l'horizon.
Pour vous n'aurait-il point d'oreilles,
Oiseaux qui chantez les merveilles
Et les splendeurs de la saison?

« Quand, au retour de la lumière,
Nous faisons tous notre prière,
Lorsque la fleur chante tout bas,
Pourquoi cette mine attristée?
Ce jeune homme est-il un athée?
Ne voit-il pas? n'entend-il pas?

Pierre prête l'oreille, et pendant qu'il écoute,
La chanson dans son cœur pénètre goutte à goutte.
Mais quels gazouillements! tous les oiseaux du bois
Au petit roitelet répondent à la fois :

« Tu ne connais pas ce jeune homme?
C'est Pierre-Claude qu'on le nomme.
Son cœur a des regrets bien lourds
Il nous semble même qu'il pleure;
Il vient de quitter sa demeure,
Il vient de quitter ses amours.

« Il a honte de sa charrue,
Il quitte les champs pour la rue,
La campagne pour la cité;
L'orgueil a poussé Claude-Pierre
Hors de l'enclos de sa chaumière,
L'argent séduit sa vanité.

« Il chemine, comptant en rêve
Une pile d'or qui s'élève
Sur le comptoir neuf qui l'attend.
Et pourtant, il s'arrête... il doute...
On ne sait pas s'il nous écoute,
Mais Pierre-Claude nous entend. »

Pierre-Claude s'assied; alors la symphonie
Commence et le grand bois se remplit d'harmonie;
Mille petits gosiers sèment des perles d'or,
Et quand ils ont fini, le merle siffle encor :

« Mes frères, voyez donc la mine
De ce conquérant qui chemine
A pas de géant et s'assied ;
Pour son coup d'essai dans la plaine
Ce héros, sans reprendre haleine,
A fait un kilomètre à pied ! »

Le merle a tort s'il veut que Pierre ne s'en aille;
Les jeunes paysans n'aiment pas qu'on les raille.
Pierre reprend la marche et fuit l'oiseau moqueur...
Mais il entend encor chanter... c'est dans son cœur.

« Amants, c'est la saison nouvelle,
La voix du printemps nous appelle.
— Aimons-nous, — dit l'onde au roseau,
— Aimons-nous, — dit l'arbre à la feuille,
Avant que le temps ne nous cueille,
Aimons, dit la fleur à l'oiseau.

« Que ta voix à cette heure est tendre
O nature, il me semble entendre
L'hymne des ravins et des monts,
Et quand ma paupière est baissée,
J'entends au fond de ma pensée
Une voix qui murmure : Aimons !
« Aimons-nous, — dit l'homme à la femme;
De nos âmes, faisons une âme;

A deux, peine et plaisir sont doux.
Malheur à l'homme solitaire !
L'amour est le seul bien sur terre,
Je t'aime, Claudine, aimons-nous. »

C'est tout. Cette fois-ci, pas de note méchante.
Le cœur ne raille pas, Pierre, mais comme il chante !
Et comme il a toujours divinement raison !

Qu'as-tu donc oublié, jeune homme, à la maison ?
Tu reviens tout pensif à ta pauvre demeure.
Rien n'est changé, ta mère attend son tour et pleure.
Claudine la console et pleure aussi tout bas.

Pierre-Claude revient ; le merle ne voit pas.

Le soleil répandait sa joie et sa lumière,
Les deux femmes pleuraient toujours dans la chaumière,
Quand Pierre ouvrit la porte en disant d'un air gai :
« Claudine, asseyons-nous, je suis bien fatigué. »

III

Cette histoire finit comme un bon vaudeville,
Ou comme un roman d'autrefois.
Pierre, on le pense bien, n'alla point à la ville,
Fi de l'or et des Bonassois.
Il épousa Claudine, et, s'il faut les en croire,
Leur amour durera cent ans.
Mais de cet amour-là nul n'a connu l'histoire,
Hormis Claudine et le Printemps.

LA FONDERIE

POÈME

Qui a concouru pour le Prix ;

Par M. Célestin TRIOULLIER, receveur de l'Enregistrement, à Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

..... Hors du cratère immense
La sombre éruption bondit comme en démence.
(V. Hugo.)

I

Sa rouge cheminée, ardente, droite et nue,
Comme une autre Babel se plonge dans la nue;
Elle abandonne au vent son panache envolé,
Long ruban sur lui-même enroulé, déroulé.....
— C'est l'antre de Vulcain, c'est l'usine : la forge
De braise et de métal en fusion regorge;
La voûte en est cuivrée, et, de ses profondeurs,
Montent des jets de flamme et de vives lueurs.

En sa prison de grès l'airain gronde et bouillonne,
Comme un fleuve roulant qui sur lui tourbillonne :
Il semble que l'on ait dans le mur enfermé
Tout le Niagara sur le gouffre allumé! —

II

Le levier monstrueux, que la bielle articule,
Surgit, plonge, remonte, et va, revient, recule,
Bondit dans la vapeur, et, prompt à surplomber,
Se redresse effrayant pour encor retomber :
Mû par un fort démon dont son bras s'accompagne,
Il frappe de tels coups qu'en frémit la montagne,
Foule, refoule l'air dans des bouches d'acier
Qui soufflent l'ouragan sur l'immense brasier.
Et ce titan d'airain aux solennels tapages,
Ayant d'un mur la taille où pèsent quatre étages,
Écrasant, et si haut près de moi si petit,
D'un tonnerre éternel me couvre et m'étourdit.

III

Du fond des antres noirs de la terre éventrée,
Des blocs entiers de houille à grands frais retirée,

Sur des chemins tendus de deux rubans de fer,
Sont dans de lourds wagons traînés à cet enfer,
Puis vomis au brasier par une large pelle
Qui les fait crépiter et rouler pêle-mêle,
Assez rouges déjà pour que, dans leur chaleur,
Le taureau qu'on aurait lancé, vole en vapeur;
Que la branche au cœur vert qui leur serait livrée,
Soit en moins d'un clin d'œil tordue et dévorée;
Que le verre en ruisseaux fonde de tous côtés,
A de si hauts degrés par Fareineit comptés.
L'air même en est liquide : il ruisselle et ressemble
A du cristal fondu qui devant les yeux tremble;
Et l'homme au front d'acier qui gouverne ce feu,
Muet, blême, regarde... et semble un demi-dieu!

IV

Il va naître de là, dans le moule jetée,
Quelque fière statue à longs renforts portée,
Qui, pour l'œil ébloui, gardera flamboyant
Un nom comme : *Chanzy, Chénier, Chateaubriand*,
Que la gloire surprit servant leur noble cause,
Et qu'elle réservait à cette apothéose!
Ou quelques lourds moteurs, bras puissants, dures mains,
Qui prêteront leur force aux travaux des humains,
Quelques pesants canons de guerre, ou bien encore,
Pour fendre l'air d'un vol plus léger que l'aurore,

Quelque locomotive aux courses de géant,
Vomissant la fumée avec son cou béant,
Monstre issu de la flamme et digérant la braise,
En son flanc formidable où brûle une fournaise!

V

La fonte de l'airain à l'instant même va,
Comme du lac en feu que le Dante rêva,
Jaillir..... et, large vague où le flot surabonde,
Dans l'air épouvanté s'élancer furibonde.....

. . . .

La voilà..... cette mer, tempête de l'acier,
Cette mer échappée aux gueules du brasier,
Qui bondit furieuse, en flamme échevelée,
Grossissante, et dont l'onde à l'arène mêlée
Précipite un volcan dans ses laves de fer,
Entraînée et bouillante... Ah! mon Dieu! c'est l'enfer,
L'enfer..... qui me poursuit.....
— Non pas : c'est la coulée!.....

THABOR

POÈME

Présenté au Concours ;

Par M. Élie SORIN, de Paris.

Altissimum posuisti refugium tuum.
(Psalm., xc.)

Alors ses disciples lui dirent :
« Seigneur, nous sommes bien ici… »
Jésus, quand ils parlaient ainsi,
Au fond des cieux qui retentirent,
Comme s'ouvrant à son abord,
Découvrait sur une autre cime
Un rayonnement plus sublime
Que l'auréole du Thabor.

Quand ils voulaient dresser trois tentes,
Pour Moïse, Élie, et pour lui ;

Quand, à leurs regards, avait lui
L'espoir des suprêmes attentes,
Son cœur, soudain, se rejeta
Au fond des terrestres ravines,
Cherchant la couronne d'épines,
Auréole du Golgotha !

*
* *

Moïse, — l'Action, et la Pensée, — Élie
Avec Jésus s'entretinrent tout bas.
Les disciples, ouverts par l'Esprit qui délie,
Devinèrent quoique n'entendant pas.

Ces disciples, l'un Jean et l'autre Simon Pierre,
En admirant ce que voyaient leurs yeux,
Ecoutaient, éblouis de gloire et de lumière,
Parler leur cœur longtemps silencieux...

*
* *

Si Pierre comprenait Moïse,
Élie était compris par Jean :
Un vaste navire, nageant

Parmi les vagues et la brise
De Pierre réclamait la main;
Mais l'essor d'un vol surhumain
Emportait Jean vers les nuages,
Où l'aigle, à son noble réveil,
Regarde en face les orages
Et *fixe* même le soleil.

*
* *

Pierre écoutait Moïse; et la grande parole,
Tonnante encor, du Sinaï,
Dans l'avenir prochain développait son rôle
A ce cœur d'audace envahi.

Jean écoutait Élie, et son âme élancée
Jusques au plus profond des cieux
Implorait les trésors laissés pour Élisée
Dans le manteau mystérieux...

*
* *

« Seigneur, disait Moïse, au buisson plein de flammes
Des déserts de l'Horeb; dans les chaînes infâmes
Écrasant les fils d'Israël,

Ton père m'appelant, sur mon front fit éclore
Un rayon précurseur de ces rayons d'aurore
Que tu viens répandre à plein ciel.

« Je réclame aussi moi ma part dans l'héritage;
De ton livre attendu je veux lire une page,
Saluer la nouvelle foi,
En combattant m'unir à ceux que tu suscites,
Et parmi les éclairs du glaive des Lévites
Dresser le marbre de la Loi.

« Je fus un serviteur et puissant et fidèle :
Aux tables de ta main, s'il est quelque rebelle,
Par moi commande encor ! va domptant ! va créant !
Que peuple ou roi qui ne veut croire
Par moi mesure encor l'infini de ta gloire
A l'infini de son néant ! »

*
* *

— « Seigneur, disait Elie, à l'humble vie humaine
Tu m'enlevas pour voir ta face souveraine,
Mortel, dans l'immortalité...
Si tu veux que le monde ébloui t'obéisse,

Que mon destin par toi jusqu'au bout s'accomplisse
Egal à ton éternité,

« Comme tu romps la nue où se cache l'étoile,
Permets que je soulève à la terre le voile
Où se dérobent tes secrets;
Permets que, dans tes cieux, avec moi je ravisse
L'univers d'ici-bas, pour qu'enfin il s'unisse
Au saint concert de tes décrets!

« Jette-moi, jette encor tes grands ordres suprêmes,
Qui rappelaient le vent du fond des déserts mêmes,
Après trois ans de mort et de stérilité,
Et dans la terre de Judée,
Faisaient germer la sève avec ta vérité
Sous la rafraîchissante ondée! »

*
* *

Moïse criait : « Force! » — Elie : « Immensité! »
Alors Dieu dit: « Mon fils, il faut bien que tu restes. »
Et d'un accent pareil aux cantiques célestes
Quelqu'un répondit: « Charité! »

Tous deux, reconnaissant cette voix solitaire,
Pierre et Jean tout à coup aperçurent Jésus,
Doux comme le soleil, fort comme le tonnerre :
Puis, emportés par Lui, frémissants, éperdus
Bien par-delà les monts où l'aigle met son aire,
Sous ses bras en croix étendus
Ils virent le Thabor moins haut que le Calvaire,

FRISSON D'HIVER

ÉLÉGIE

Qui a remporté le Souci, prix du genre et de l'année;

Par M. SIVIEUDE, de Perpignan.

Sunt lacrymæ rerum.

La feuille tombe dans les bois.
Sous les tonnelles
Plus de joyeuses ritournelles;
Adieu la danse et le hautbois!
Au fond du ciel passent les hirondelles...
La feuille tombe dans les bois.

Le deuil s'étend sur la campagne;
Les goélands
Près des marais forment des clans;
Sur le front noir de la montagne
La neige vient de poser ses pieds blancs.....
Le deuil s'étend sur la campagne.

Il semble qu'on ait froid au cœur;
On est morose.
Le vent, sous la porte mal close,
Passe en sifflant d'un air vainqueur.
On est pensif, et nul n'en sait la cause.....
Il semble qu'on ait froid au cœur.

Un air glacé descend dans l'âtre.
On sent venir,
Au coin du feu, le souvenir
Des nuits d'amour, du bal folâtre :
Frisson d'hiver! l'automne va finir.....
Un air glacé descend dans l'âtre.

On songe à ces amis perdus,
Que les orages
Jettent sur de lointaines plages :
Hélas! ils ne reviennent plus!
Frissons d'hiver, seriez-vous leurs messages?
Où sont tous ces amis perdus?

Pourquoi cette tristesse immense?
Sur les galets,
Les ifs pleurent échevelés;
Le vent se tait, puis recommence,
Sur les tisons soufflant des feux follets.....
Pourquoi cette tristesse immense?

Pourtant, ces jours ont leur douceur :
Jours de paresse !
Cherchant la main qui nous caresse,
Près d'une mère et d'une sœur
Nous épanchons des trésors de tendresse.....
Les jours d'autômne ont leur douceur.

Voici le temps cher aux fileuses !
Tournez, fuseaux,
Pour les blonds enfants des berceaux,
Pour que les morts, ombres heureuses,
Aient un suaire au fond de leurs tombeaux.....
Voici le temps cher aux fileuses !

Voici le temps des longs regrets,
Des rêveries,
Des soupirs, des roses flétries
Qu'on retrouve dans les coffrets ;
Voici le temps des bonnes causeries.....
Voici le temps des longs regrets !

O ma muse ! ô belle frileuse !
Ma Cendrillon !
Écoute chanter le grillon !
Voici la saison rigoureuse ;
Ferme ton aile, amoureux papillon.. ..
Viens près de moi, belle frileuse !

La feuille tombe dans les bois.
Sous les tonnelles,
Plus de joyeuses ritournelles;
Adieu la danse et le hautbois!
Au fond du ciel passent les hirondelles.....
Hélas! voici les premiers froids!

LA COURONNE D'IMMORTELLES

ÉLÉGIE

Qui a obtenu un Œillet;

Par M. Hippolyte MATABON, de Marseille.

« Elle cherchait dans l'ombre une chose perdue :
« Son enfant, disparu dans la vague étendue. »
(V. Hugo.)

C'était le jour des Morts. La foule, à flots pressés,
Ondulait comme un fleuve au champ des trépassés.
Les cloches, alternant leurs plaintes dans la nue,
Ne cessaient d'appeler vers la triste avenue.

Une femme à l'aspect grave, au long voile noir,
Loin de porter ses pas, pour un pieux devoir,
Vers l'asile de paix, de la marée humaine
S'écarta lentement, et gagna, non sans peine,

Dans le brillant fracas de l'active cité,
Le rivage où Marseille ouvre à l'œil enchanté
Son rideau de grands mâts aux mille banderolles!
Cette femme, ayant dit quelques brèves paroles
A l'un des mariniers rangés là près du bord,
Prit place en un bateau qui longea le vieux port.

Familiers du bassin, par bandes sur les ondes,
De blancs oiseaux dansaient leurs incessantes rondes,
Avec des cris aigus. Le soleil, par instants,
Frangeait de pourpre et d'or maints nuages flottants.

La barque au seuil du port fut bientôt parvenue :
La mer, l'immense mer, s'offrit à l'inconnue.
Son voile se jouait à la brise. Ses traits
Portaient, nobles et doux, l'empreinte des regrets.
Muette, et comme en proie à quelque trouble intime,
Longtemps elle attacha son regard sur l'abîme,
Comme pour en sonder l'horrible profondeur.
Quand elle releva la tête, l'homme eut peur...
Elle balbutiait, les yeux fixes, livide,
Des paroles sans suite à quelqu'un dans le vide...
Du batelier s'accrut la frayeur. Un soupçon
Dans ses veines soudain fit courir le frisson,
Et sur sa bouche un mot cruel... qu'il n'osait dire.
L'étrangère comprit, et d'un triste sourire
Montrant la croix de jais sur son vêtement noir :

« Voïlà qui m'a gardée aux jours de désespoir !
« Ne craignez rien de moi. La raison n'est pas morte
« Quand le cœur se souvient. J'ai prié. Je suis forte...
« Mais, hâtons-nous, dit-elle. En novembre le jour
« Fuit sitôt... A la ville on attend mon retour
« Vers la nuit... Allons vite !... — Où ? — Par-delà ces îles
« Que vous voyez là-bas !... » Et sur les flots tranquilles,
Au choc des avirons, la barque doucement
Se remit à tracer un sillon écumant.

Lorsqu'on fut près d'atteindre à la pointe rocheuse :
« Là ? » fit le rameur. — « Non, de grâce, un peu plus loin !.. »
— « De savoir où l'on va peut-être est-il besoin ! »
Dit l'autre avec humeur, repris d'inquiétude.
Un timbre grave et doux troublant la solitude,
Comme un soupir des morts, vint répondre à sa voix.
La femme tressaillit, fit un signe de croix :
« C'est le glas ! écoutez... sa lointaine prière
« M'indique ici l'endroit : Voilà mon cimetière !... »
Elle montrait les flots brumeux sous le ciel gris :
« Je n'avais qu'un enfant, et la mer me l'a pris !...
« En vain ce froid linceul qui voile tant de choses,
« Cherche à me dérober la place où tu reposes,
« Je te vois ! tu m'entends, mon fils ! » dit-elle en pleurs.
« Me voici ! Je reviens t'apporter quelques fleurs !... »
De son châle elle tire alors une couronne,
La couvre de baisers, puis elle l'abandonne
Aux vagues dont les plis la bercent un moment...
Et les fleurs du regret descendent lentement

Dans ce mouvant sépulcre, avare catacombe,
Qui refuse à ses morts le repos de la tombe !
A genoux dans la barque, et le front dans sa main,
La femme sanglotait, pendant que le marin,
Fortement remué par cette étrange scène,
Roulait entre ses doigts son vieux bonnet de laine.
Peut-être, — à voir les pleurs qui mouillaient son regard, —
Ayant lui-même un fils sur la mer, quelque part,
Songeait-il à l'absent, plein d'une peine amère ?
« Que vois-je ? vous pleurez ? » reprit la pauvre mère,
Comme pour faire trêve à sa morne stupeur.
Et lui tendant la main : « Vous avez un bon cœur !
« Merci ! » — Le batelier avait repris ses rames :
Une même pensée unissait leurs deux âmes.

On regagna le port. La brise fraîchissait.
Autour d'eux, par degrés, l'ombre s'épaississait.
La houle balançait un navire au mouillage.
Les phares lumineux, des îles au rivage,
Sentinelles des nuits, entre-croisaient leurs feux...
La mère, hélas ! devant ce tableau merveilleux,
Semblait mêler la voix qui gémissait en elle
Aux vagues murmurant leur tristesse éternelle...

Pour bercer la douleur, compagne des tombeaux,
La terre a ses cyprès, et l'Océan ses flots !

A UNE JEUNE FILLE

ÉLÉGIE

Présentée au Concours;

Par M. ZÉNON FIÈRE, avocat à Paris.

Un jour, mais je sais trop ce que l'épreuve en coûte,
J'ai cru la voir sur mon chemin.
(SULLY-PRUDHOMME.)

Vous souvient-il, fée adorable,
Des grands festins
Où j'eus vos beaux yeux pour voisins
De table?

J'eus peur d'abord d'être placé,
En prolétaire,
Auprès d'un profil de notaire
Glacé,

Mais non! ce spectre de Méduse
S'enfuit bien loin;
Et poète, j'eus dans mon coin
La muse!

La Muse sous le pur aspect
D'une mortelle,
Comme les sculptait Praxitèle
Le Grec.

Autour du banquet l'on prit place,
Du mieux qu'on put,
Et bientôt nous eûmes rompu
La glace

Et je vous tins de longs discours,
Belle ingénue,
Comme si je vous *eus* connue
Toujours.

Je peignis, dans ce tête-à-tête
Qui s'animait,
Les bois et les cœurs qu'Avril met
En fête;

Le rêve dont nous allumons
L'ardeur sublime,
Au fond des bois, ou sur la cime
Des monts;

L'étude, ma seule maîtresse;
L'Art, mon souci;
Le Beau dont vous êtes aussi
Prêtresse;

Les poètes, ces grands charmeurs
Aux voix célestes,
Dont la strophe est faite d'agrestes
Rumeurs,

Et pendant longtemps nous causâmes
De nos vingt ans,
Et de l'amour, ce doux printemps
Des âmes.

*
* *

C'est ainsi que mon cœur se prit,
O jeune fille,

A ton œil espiègle où pétille
L'esprit.

Et j'aspirais à d'autres fêtes,
En te montrant
Les jeunes époux rapprochant
Leurs têtes.

Bref, dès mon abord sous ce toit,
Rêveur précoce,
Je ne vis dans toute la noce
Que toi !...

*
* *

Pour célébrer la mariée,
Tu m'inspirais
Mieux qu'une Muse que j'aurais
Priée.

Tes yeux, firmaments entr'ouverts
Où luit l'aurore,
Sur ma lèvre faisaient éclore
Des vers.

Et je chantais en rythmes souples
L'amour profond
Des tendres fiancés qui vont
Par couples;

Le rendez-vous des cœurs jumeaux
Sur cette terre,
Au sortir du creuset austère
Des maux;

La secousse intime et charmante
Que l'on reçoit
Quand, tout à coup, l'on aperçoit
L'Amante!

Et les élans d'amour vainqueurs
De tout obstacle,
Qui joignent comme par miracle
Deux cœurs.

Oui, disais-je, une âme enflammée,
A force d'art,
Trouvera toujours quelque part
L'Aimée.

*
* *

J'ai dit cela..... mais ce n'était
Qu'une ironie
Et ma strophe, que je renie,
Mentait.

Car cette heure, où ma main ravie
Presssa ta main,
Ne sera d'aucun lendemain
Suivie.

Car moi qui confiais à Dieu
Mon doux poème,
J'ai dû t'adresser le suprême
Adieu.

Adieu donc! car sous ce ciel triste
Tout est banal;
Car aucun hymen idéal
N'existe!

Adieu, car le hibou s'unit
A l'alouette ;
Car le serpent souille, ô fauvette,
Ton nid.

Car ceux dont l'âme se ressemble
Tentent en vain
De franchir le désert humain
Ensemble...

Car l'amour, ce flambeau du ciel,
N'est qu'une cendre
Qui remplit l'âme la plus tendre
De fiel.

*
* *

O néant !... de cette journée
Que reste-t-il ?
Rien !... pas même une fleur d'Avril
Fanée.

Hélas! en vain sur les sommets
Nos vers les montrent :
Les âmes-sœurs ne se rencontrent
Jamais.

LÉGENDE CASTRAISE

Présentée au Concours;

Par Mlle Jeanne LA HAYE, à Colomiers (Hte-Garonne).

Après la révolte des Cévennes ses parents s'étaient réfugiés dans les montagnes de Lacaune.....

Le marquis de Malause ou Guy III de Bourbon
Était un grand seigneur de beaucoup de renom ;
Il avait guerroyé sous monsieur de Turenne,
Son grand-oncle, je crois, autant qu'il m'en souvienne ;
Et j'ai lu quelque part qu'il devint colonel
Avant d'être héritier du manoir paternel.

Ce manoir somptueux, château fort de Lacaze,
Aux trois tours reflétant, sur leur superbe base,
L'écusson de Malause et celui de Châlons,
Tous deux unis, battus par les froids aquilons,

Sans qu'un lis détaché de sa tige royale
Eût rayé de débris la pierre féodale.
Aussi le vieux manoir s'élevait fièrement
Avec son pont-levis, et très anciennement
Dominait le pays entre Castre et Saint-Pierre :
Combejac d'un côté, de l'autre la rivière
S'appelant le Gijou baignait de ses flots purs
Le donjon recouvert de croisillons obscurs.
Et les mâchicoulis, les créneaux, les murailles,
Du temps des Camisards recélaient force entailles,
Au point que le marquis, devenu bon chrétien,
Par écrit, en avait ordonné le maintien :
C'était dire assez haut que le nom de Malause
Avait toujours servi le roi, la bonne cause ;
Personne n'en doutait et l'on respectait fort
Le marquis relégué dans son vieux château fort.

Et rien n'était plus gai que Lacaze en décembre :
Châtelains et seigneurs, sûrs d'y trouver leur chambre,
Arrivaient de chez eux pour donner chasse aux loups,
D'avance s'empressaient de combiner leurs coups,
De régler le départ, le parcours de la chasse,
Le moyen de traquer cette espèce vorace,
Qui, tous les ans, fuyait de la montagne aux bois,
Mettant meutes, valets et chasseurs aux abois !

Mais un jour, les chasseurs, sur le haut de Lacaune,
Jurèrent qu'ils avaient manqué tuer un faune ;

Et, comme on en riait, le marquis résolut
De partir un matin pour se mettre à l'affût.
Voici qu'avant le jour, tout son monde se presse :
Les chevaux sont sellés, le pont-levis s'abaisse,
Le cor fait résonner les échos d'alentour,
Les chiens impatients attendent dans la cour ;
On n'entend que verrous, que serrures qui s'ouvrent,
Les chasseurs vont partir, tous leurs gens se découvrent
Et suivent du regard le cortège nombreux ;
Ordre leur est donné d'allumer de grands feux,
De cerner la forêt, les abords du village,
De barrer prestement le plus petit passage.

Or, vers midi, la chasse avait tout parcouru
Sans avoir découvert le faune disparu.

Les chasseurs, consternés, s'assirent en silence.
Rien n'était plus fâcheux que leur mauvaise chance.
Ils en parlaient encor, quand une douce voix
Se mit à chantonner : « Je suis fille des bois,

« Des zéphyrs et de l'onde pure,
« De la forêt, du vert coteau :
« Je suis l'enfant de la nature,
« C'est elle qui fit mon berceau !

« Mon berceau de lierre et de mousse,
« Caché dans un creux de ravin,
« A l'abri du vent qui repousse
« Les feuilles sèches du chemin.

« Le bois redevient solitaire,
« Plus de nids, plus de gais chanteurs !
« Pour consoler l'enfant sans mère,
« Plus de feuillage, plus de fleurs.

« Bien des fois j'ai compté l'absence
« Des rossignols et des pinsons ;
« Aux jours heureux de mon enfance,
« Je raffolais de leurs chansons !

« Ma mère m'avait fait promettre
« De quitter ces sombres déserts :
» Elle se figurait peut-être,
« Que j'oublirais les chênes verts !

« L'endroit tapissé de fougère,
« De genêt, de ciste odorant,
« Où s'endormit la pauvre mère,
« C'est là que vient pleurer l'enfant !

« Et du village je me cache,
« Errant la nuit, errant le jour ;
« A ce pays tout me rattache,
« Tout me rappelle son amour ! »

. . . .
. . . .

Et le soir de ce jour, la belle châtelaine
Écoutait près du feu les exploits de la plaine ;
Dans le salon tendu d'étoffes à bouquets,
Meublé de mousquetons, de poignards, de portraits,
De casques, de fusils, de toute provenance,
D'arbalette à crochet, de gantelet, de lance,
De sabres, le premier splendidement orné
Par le roi Henri quatre avait été donné
A l'aïeul du marquis dès le combat d'Issoire,
Où le noble seigneur s'était couvert de gloire.
Deux lampes éclairaient vaguement ce tableau,
Et, de ses doigts mignons retenant le fuseau,
La marquise filait sans pouvoir se défendre
De douter du récit qu'elle venait d'entendre...
Les chasseurs lui contaient que la sauvage enfant,
Au bruit de leurs coursiers, avait cessé son chant ;
Qu'elle semblait courir droit à Las-Cayroulèses,
Qu'ils voulaient traverser le chemin des Mélèzes,
Lacaune, Sahuzet, mais il était trop tard :
La plaine, les coteaux, se couvraient de brouillard.

Et l'on désespérait de découvrir ses traces.
On avait maintes fois fouillé les mêmes places;
Les environs, le roc, restaient silencieux!
N'offrant aucun indice aux regards curieux.
Personne ne vit plus l'étrange créature
Dénouer au soleil sa blonde chevelure,
Descendre le coteau, disparaître, et soudain,
Légère, s'élancer vers le fond du ravin.
Rien ne réussissait. La marquise eut l'idée
De surprendre l'enfant, et, de ses gens aidée,
Elle fit déposer aux pieds des chênes verts
Ses souliers garnis d'or, de perles recouverts,
Sur fond rouge, avec nœuds rehaussés de paillettes,
Élégamment fermés par de longues chaînettes.

Les chasseurs, embusqués derrière le taillis,
Après quelques instants se levèrent surpris.

Pâle, l'air soucieux, la blonde jeune fille,
Écartait doucement les branches de charmille;
Ses yeux noirs s'emplissaient de sauvages reflets,
Enveloppaient le roc de regards inquiets;
Et, tremblante de peur, effrayée, indécise,
Au pied des chênes verts, muette de surprise,
Les chasseurs la voyaient s'éloigner, revenir,
Délacer les souliers, essayer de tenir
Ses pieds nus, engourdis, couverts de meurtrissures,
Dans le satin moelleux des mignonnes chaussures.

Alors, comme il fallait ne pas perdre de temps,
La marquise voulut courir à travers champs;
Mais déjà l'hallali résonnait dans la plaine,
Les valets accouraient, ruisselants, hors d'haleine.
La pauvre enfant, tombée au pouvoir des chasseurs,
Essayait de sourire et d'étouffer ses pleurs.

. . . .
. . . .
. . . .

Et quand Saint-Jean-del-Frech ouvrit son portail sombre,
Qu'un rayon de soleil sur l'autel couvert d'ombre,
Fit resplendir la nef et les fonts baptismaux,
Les cierges, les lis d'or, les saintes des vitraux;
Quand la sauvage enfant, à ce moment suprême,
Reçut, le front penché, l'eau sainte du baptême,
On entendit au loin le seigneurial beffroi
Fêter joyeusement ce prodige de foi!

La légende ajoute qu'elle mourut en état de sainteté, après une très longue vieillesse. Elle était fille de Camisards qui s'étaient réfugiés dans les montagnes de Lacaune, après le soulèvement des Cévennes, vers le commencement du dix-huitième siècle.

LE RETOUR DE PERRETTE

FABLE

Qui a obtenu une Primevère réservée;

Par Mme LOUISE-STÉPHANIE PLUYER, à Asnières.

Tout son bien fut laissé par elle,
Pour que ces trois fleurs fussent d'or.

« En grand danger d'être battue » (1).

. . . .

Pauvre Perrette! après cette déconvenue,
Le bonhomme moqueur se sépare de toi;
Mais l'esprit curieux qui nous tient sous sa loi
Nous a fait rechercher la fin de ton histoire,

(1) C'est le 27e vers de la fable si connue : *la Laitière et le Pot au lait*.

Et nous avons trouvé, dans un ancien grimoire,
Ce qu'on pourra lire plus bas :

. . . .

Eh bien ! Jean ne la battit pas !
Il prit des plus gaiement la chose;
Et d'abord, sur sa joue, aussi ronde que rose,
Mit un baiser retentissant.
Moitié grognant, moitié riant,
Il consola sa ménagère :
« Ce n'est qu'un pot de lait à terre,
Dit-il; si son produit devait nous enrichir,
C'est un retard, sans plus : il te sera facile,
De l'humeur qu'on te sait, à nouveau d'acquérir
Du lait qui, cettte fois, ira jusqu'à la ville.
Tu reprendras alors tes rêves, tes projets
Mûris par ton expérience.
Tes poules auront des poulets;
Vache, veau, cochons, agnelets
Viendront, avec le temps, t'apporter l'abondance.
Rassure-toi. »
Jean fut intelligent,
Car rien n'est plus encourageant
Qu'une ferme et tendre indulgence.
Réconfortée, on la vit tour à tour
Etendre à tout sa surveillance.
Maître Renard fit-il un méchant tour,
Ou l'orage vint-il gâter une couvée?
Elle dit :
« Réussir n'est pas le fait d'un jour;
Accomplissons gaiement la tâche inachevée. »

Aussi, tout ce travail, ces efforts et ces soins
Firent-ils de Perrette une riche fermière,
Possédant serviteurs et biens
Dont ce lait renversé fut la cause première.

A LA MADONE

SONNET EN L'HONNEUR DE LA VIERGE,

Présenté au concours;

Par Mlle L. OURADOU, de Brassac.

Sous un soleil d'avril qui montait dans les cieux
En donnant un baiser vermeil à la nature,
Nous allions à travers les bois mystérieux,
Un bouquet d'herbe en fleur à nos robes de bure.

Les bourgeons éclataient partout; les bruits joyeux
De la chanson des nids couraient dans la ramure,
Au loin, un toit de mousse au fond des chemins creux;
Dans l'air doux, un rayon éclairait la masure.

Nous entrons... un enfant pleurait dans un berceau;
Un autre, en s'endormant, chantait comme un oiseau.
La mère était aux champs; pour les garder, personne!

Mais une pauvre image attachée au vieux mur
Veillait sur eux, étoile au front voilé d'azur,
Et tous les deux avaient pour mère la Madone.

AUX MAITRES

PIÈCE

Qui a obtenu un Souci ;

Par M. Samuel NOUALY, de Valence (Drôme).

Unguibus et rostro.

Maîtres ! il n'est que temps, prenez vos lyres d'or,
Et, dans l'éblouissant soleil de messidor,
Jetez quelque ballade ailée ;
Joignez aux bruits berceurs de la grande forêt,
La mélodie intense où pleure le regret
De l'amante et de l'exilée.

On m'a dit, en ce siècle égoïste et railleur,
Que ce qui parle à l'âme, et ce qui rend meilleur
Ceux qui tremblent aux noirs automnes,

Tout ce qui vient frémir sous vos doigts inspirés,
Le frais soupir d'amour, l'hymne aux cieux azurés,
Sont de vieux refrains monotones.

On m'a dit qu'il fallait, morne et silencieux,
Passer, courbant le front sous la splendeur des cieux,
A travers la foule implacable,
Et que nos cœurs glacés, pour être réjouis,
Trouvaient dans les écus roulant sur les louis
Une harmonie incomparable.

On m'a dit tout cela, maîtres, et j'ai rêvé,
Et mon regard timide au ciel s'est élevé
Pour contempler les hirondelles
Qui, du sombre clocher à l'horizon lointain,
Joyeusement s'en vont, le soir ou le matin,
En fendant l'azur de leurs ailes...

Et des oiseaux chantaient, près des vitraux ouverts,
Les étés accablants et les frileux hivers
Semés de tristesse et de givre,
Tandis que leurs petits, penchés au bord des nids,
Disaient dans la romance aux rythmes infinis
Le bonheur glorieux de vivre.

Sur son lit sablé d'or, la source au flot rêveur
Murmure, en s'écoulant, un poème enchanteur
        Plus doux que le parfum des roses,
Et, de la cité vaste à l'horizon perdu,
Une clameur immense alors a répondu
        Par la plainte amère des choses.

Oui, chantez donc encor, ô Maîtres! il le faut.
La mort trop tôt viendra moissonner de sa faux
        Les amants des célestes rêves.
A nos cœurs assombris il faut plus de soleil;
A nos esprits bornés, le suprême réveil
        Devant l'immensité des grèves.

Répétez-nous la voix superbe des autans;
Dites comme il est beau de n'avoir que vingt ans,
        De ne rien connaître du doute.
Comme il est grand d'aimer pour la première fois
En croyant qu'une fée aura mêlé parfois
        Des fleurs aux rochers de la route.

Prenez vos lyres d'or, maîtres, il n'est que temps,
Car nous ne connaissons déjà plus le printemps
        Parant de fleurs toutes les branches;

Nous nous laissons aller au sombre désespoir;
L'aube de notre vie est triste comme un soir,
Et nos jeunes têtes sont blanches.

Oh! quand vous parlerez des grands cieux dédaignés,
Vous pourrez entrevoir, sous nos longs cils baignés
De pleurs plus purs que la rosée,
Une lueur briller dans nos yeux presque morts,
Pareille à la clarté magique du remords
Qui torture notre pensée.

Prenez vos lyres d'or! Et quand viendra la nuit,
Dans le demi-silence où le regard poursuit
L'astre semblable à l'œil d'un ange,
Laissant sur votre luth errer ma pâle main,
Moi le rimeur obscur, poète de demain,
J'essaierai quelque accord étrange.

LA DERNIÈRE CARTOUCHE

PIÈCE

Qui a concouru pour le Prix;

Sursum corda!

Près de cent mille morts jonchaient au loin la plaine;
La victoire déjà n'était plus incertaine ;
L'Armée avait cédé pied à pied le terrain ,
En vain se débattant dans un cercle d'airain ;
Sous les feux convergents, décimée à distance,
Les krupps avaient brisé sa longue résistance ;
Seuls, quelques bataillons, par les obus frappés,
Protégeaient la retraite, et près des chefs groupés
Recevaient en carrés avec la baïonnette
Le choc des escadrons qu'un feu roulant arrête,
Jusqu'au moment enfin où, sauvée à demi,
L'armée eut mis un fleuve entre elle et l'ennemi.

C'est alors qu'éclata dans ce vaste carnage
D'héroïques Français l'indomptable courage,
Pour soutenir l'honneur et leurs drapeaux trahis,
Et mourir vaillamment, dignes de leur pays.
Débris de bataillons rompus par la mitraille,
Dispersés au hasard sur le champ de bataille,
Zouaves et turcos, grenadiers à chevrons,
Vieilles moustaches tous, sacrant tous des jurons,
Médaillés des combats d'Afrique et de Crimée,
Brûlant de se venger et de venger l'armée,
Sur des murs en débris au sommet d'un coteau,
Ils avaient arboré fièrement le drapeau;
Ralliés à la voix d'un vaillant capitaine,
Ils bravaient les obus; et, dominant la plaine,
Ils tenaient en échec, derrière cet abri,
Dix mille Bavarois par un feu bien nourri.

Et le péril est grand; et cette faible troupe
De cent cœurs résolus ne forme plus qu'un groupe;
Et pour briser l'obstacle et franchir le coteau,
Se préparent déjà les colonnes d'assaut.

« — Mes enfants, dit le capitaine,
« Nous ne restons qu'une centaine,
« Notre mort à tous est certaine...
« Nous mourrons donc jusqu'au dernier!
« Le danger grandit le courage,
« Et nul d'entre vous, je le gage,

« N'a parlé de subir l'outrage
« Et l'affront d'être prisonnier ? —

« — Nous mourrons tous jusqu'au dernier ! — »

« — Que plutôt les bombes écrasent
« Ces murs branlants qu'elles embrasent;
« Que jusqu'au sol elles les rasent.
« N'amenons jamais le drapeau :
« Qu'il flotte, au fort de la bataille,
« Sur le dernier pan de muraille,
« Jusqu'au moment où la mitraille
« N'en laissera plus un lambeau ! — »

« — N'amenons jamais le drapeau ! — »

« — Mes vieux médaillés de Crimée
« Quelle plus grande renommée !
« Seuls nous arrêtons une armée...
« Soyez des lions au combat !
« Aux heures terribles et graves,
« Haut les cœurs forts !. . Haut les cœurs braves !
« Grenadiers, turcos et zouaves
« Que rien n'émeut, que rien n'abat ! —

« — Soyons des lions au combat ! — »

« — Mes enfants, à chaque embrasure
« Qu'un boulet fait à la masure,
« Tous l'œil au guet et la main sûre,
« Attendons l'assaut menaçant ;
« Feu ! feu ! si l'ennemi débouche...
« Mais avant qu'à ces murs il touche
« Brûlons la dernière cartouche
« Et versons notre dernier sang ! — »

« — Brûlons la dernière cartouche
« Et versons notre dernier sang ! — »

Dans un pli de terrain et loin des projectiles,
Les colonnes d'assaut se tenaient immobiles,
Prêtes à s'élancer au signal du clairon ;
Dix mille hommes massés que Von Der Thann commande
Se flattent de planter la double aigle allemande
Sur les murs en débris qu'ils escaladeront.

Car les éclats d'obus broyant la pierre sèche
Sur l'étroit mamelon ont élargi la brèche ;
C'est le moment terrible... ou vaincus ou vainqueurs ! ..
Un silence de mort succède à la tempête,
Et le commandement que chaque chef répète
Au combat corps à corps provoque tous les cœurs.

Ils s'avancent enfin en colonnes profondes,
Tel un torrent qui roule avec fracas ses ondes ;
L'air au loin retentit d'injurieux défis ;
Le tambour bat la charge; et le choc qui s'apprête
Verra se croiser seul le sabre-baïonnette
Dont l'acier menaçant brille au bout des fusils.

En avant!.. à l'assaut!.. mais soudain la colonne
Dans sa marche hardie hésite et tourbillonne;
Sous le plomb meurtrier tombent les premiers rangs;
Le mamelon vomit, brûlant comme un cratère,
Mille feux dévorants sous des coups de tonnerre,
Et le sol est couvert de morts et de mourants.

Deux fois les Bavarois, que la honte dévore,
Pour arracher du mur le drapeau tricolore,
S'élançant à l'assaut, tombent de toutes parts...
Ah! vous avez détruit Bazeille dans les flammes,
Vous fusillez les sœurs, les prêtres et les femmes,
Vous lardez les enfants, assassins et pillards!

Oh! vous tous que le Ciel a marqués de son signe,
Vous tous qu'au plomb vengeur votre crime désigne,
Vous expiez ici vos ignobles forfaits ;
Vous tous qui de la guerre avez fait une orgie
Et du sang le plus pur avez la main rougie...
Vous aurez le dessus... mais la gloire... jamais!

Tonnez, mortiers!.. criblez de bombes la colline...
Et le mur foudroyé n'est plus qu'une ruine..
Ses braves défenseurs gisent sous les monceaux,
Leur fusil auprès d'eux, un doigt sur la détente,
Comme si dans la mort ils étaient dans l'attente
D'une attaque suprême et de derniers assauts.

C'est alors que le capitaine,
Blessé, se soutenant à peine,
Relevant sa tête hautaine
Appela ses vieux grenadiers;
L'œil perdu dans de vagues ombres,
Vainement autour des décombres
Il promena des regards sombres...
« — C'est bien... morts! mais pas prisonniers! — »

Et les ayant comptés à terre,
Rayonnant d'une ardeur guerrière,
Il fit le salut militaire;
Et, sur la brèche resté seul,
Il redressa sa haute taille,
Et saisissant, sous la mitraille,
Son drapeau fier de la bataille,
Il dit : « Ce sera mon linceul! »

En s'entourant le corps du drapeau tricolore,
Fixant les ennemis et les bravant encore,

Et, l'épée à la main, prêt à les repousser,
Dans un suprême effort, d'une voix martiale,
Criant : « Vive la France ! » il mourut dans un râle...
. . . .
Bavarois, vous pouvez passer !

CASAMICCIOLA

PIÈCE

Qui a concouru pour le Prix;

Par M. NAPLE, avoué à Condom (Gers).

« Les félicités de cette vie sont
vaines et trompeuses. »
(Le P. BOUTAULD.)

Comme je vous chéris, îles mystérieuses,
Mer pleine des soupirs du poète divin
Qui cueillait à vingt ans, sur vos rives heureuses,
La fleur de Procida, ses amours... d'un matin!

Que de fois, en voyant les splendeurs de l'aurore,
Ou les champs que la nuit embrase de ses feux,
Je rêvai qu'ils étaient chez vous plus beaux encore
Entre l'onde bleue et les cieux?

Vous en souvenez-vous, palais, mont, campanile,
Maison blanche pendue au flanc des verts coteaux,
Où mes songes, guidés par l'ombre de Virgile,
Venaient s'évanouir dans la chanson des eaux?

Si je n'ai jamais vu votre ciel sans nuage,
Avec Graziella j'ai suivi les contours
De ce golfe enchanteur où l'écho du rivage
Dit ses immortelles amours.

Quand la brise des nuits, par la vague bercée,
Avant de s'abîmer au sein des océans,
Caresse tour à tour, embrase la pensée,
En mêlant son haleine aux baisers des amants,

Dans les mondes rêvés par l'enfant de la lyre,
Au milieu de la joie ou du chagrin amer,
Il est un sanctuaire où son cœur se retire
Pour moins souffrir et mieux aimer.

J'aimai... Combien de fois jadis un cœur de femme
A-t-il suivi le mien sur l'aile des zéphyrs,
Dans vos mers où se mire un horizon de flamme,
Et senti votre brise attirer mes soupirs?

Et j'ai souffert, hélas ! .. Et quand mon âme errante
Voguait comme une épave aux caprices des flots,
Elle échouait toujours aux rives de Sorrente,
Où vous arrêtiez mes sanglots.

Oh ! nous voir, être deux, sentir la douce effluve
Des délires promis au champ élyséen !
Se demander tout bas si votre grand Vésuve
N'est pas l'archange en arme aux portes de l'Éden !

Savourer à longs traits la coupe de l'ivresse,
Et ne rien demander à l'immortalité
Qu'un rayon de soleil, un lambeau de jeunesse
Sur votre rivage enchanté !

Être heureux ! .. Mais d'où vient que ma lyre oppressée
Se tait, et que je sens résonner dans mon cœur
Comme l'éclat soudain d'une fibre brisée ?
O nuit ! est-il un Dieu jaloux de ce bonheur ?

« Enfant !... » dit Jéhovah d'une voix de tonnerre ;
Et, pour creuser un gouffre aux humains éperdus,
Il secoue un volcan dans sa base de pierre.
. . . .

. . . .
Casamicciola n'est plus !

SPES ULTIMA

PIÈCE

Présentée au Concours ;

Par M. Jacques FROISSART, de Paris.

Harmonie! harmonie!
Langue que pour l'amour inventa le génie.

Lorsque mon cœur naissant s'ouvrait à l'espérance
Comme une fleur bénie aux rayons du soleil,
Ignorant de tout mal et de toute souffrance,
Je n'ai vu devant moi qu'un horizon vermeil.

J'ai sondé d'un regard l'énigme universelle
Que le ciel généreux a mise autour de nous,
Et, tout émerveillé de la trouver si belle,
Pour mieux l'interroger j'ai plié les genoux.

J'ai dit à l'Océan qui gronde et qui murmure :
« Quel est, pour parvenir à la splendeur du jour,
Le chemin le plus droit, la route la plus sûre? »
Et le vaste Océan m'a répondu : « L'amour. »

J'ai dit aux grands bois noirs, à l'heure où tout est sombre,
Lorsqu'une seule étoile éclairait l'horizon :
« Quel est cet astre d'or étincelant dans l'ombre? »
— « L'amour », m'ont répondu le chêne et le buisson.

J'ai dit aux fiers sommets de la haute montagne :
« Vous qui cachez vos fronts dans les cieux azurés,
Que cherchez-vous ainsi, lorsque la nuit vous gagne? »
— « L'amour », m'ont répondu les pics inexplorés.

J'ai dit au firmament où brillaient les étoiles :
« Astres qui nous versez votre rayon béni,
Qui donc vous a jetés dans cet azur sans voiles? »
— « L'amour », m'a répondu la voix de l'infini.

Et partout où j'ai pu comprendre la nature,
Ce théâtre mouvant dont je suis un acteur;
Partout où j'ai senti vibrer la créature
Comme une lyre ardente aux mains du Créateur;

Partout où j'ai senti le souffle qui féconde
Passer comme un frisson au travers de la nuit;
Partout où cette voix palpitante du monde
A pénétré mon cœur qui songe, et l'a séduit,

J'ai partout entendu cet hymne de jeunesse,
Que les flots et les champs répétaient tour à tour,
Tout rempli de parfums et d'immortelle ivresse,
Comme un splendide écho, me répondre : « L'amour! »

Et, n'entendant plus rien en mon âme ravie
Que ce mot célébré par la terre et les cieux,
Sous un jour inconnu j'ai contemplé la vie,
Et des larmes de joie ont coulé de mes yeux.

— J'ai cherché. Tout mon cœur était naïf et tendre
Comme les fleurs des prés au jour des floraisons.
Il lui fallait un cœur aimant qui pût comprendre
Les rêves où flottaient de timides chansons.

J'ai cherché... Puis, un jour, dans un regard de femme,
J'ai cru voir s'allumer le rayon tant rêvé,
J'ai cru voir sous mon souffle étinceler son âme,
Et j'ai voulu finir le songe inachevé.

Et, comme le croyant fait devant son idole,
J'ai plié le genou devant son front charmant,
J'ai fixé mon regard, sans dire une parole,
Dans ses yeux, où brillait un coin du firmament.

Je me suis enivré de son chaste sourire,
Doux comme un soir d'été, frais comme le matin...
Elle n'avait rien fait, elle, pour me séduire,
Mais c'étaient mes vingt ans qui riaient au destin !

Car on aime à vingt ans d'un amour sans mélange,
Pur comme l'or natif, profond comme la mer,
Et l'on aime sans rien demander en échange,
L'âme tout enfiévrée, et le front dans l'éther.

Et l'on risque parfois des aveux bien timides,
Et tout bas les yeux bleus répondent aux yeux noirs.
Et l'on rêve longtemps sous les astres limpides
Dans la profondeur calme et sereine des soirs.

On vit d'un long regard, on renaît d'un sourire ;
D'une rose effeuillée on fait un talisman ;
On est heureux, on pleure, on chante ou l'on soupire,
Et l'âme ébauche seule un merveilleux roman.

On est aimé parfois — ou du moins on croit l'être,
Il faut, hélas! si peu pour tromper notre cœur :
Nous sommes si naïfs, si peu faits pour connaître
Le poison qui fermente au fond de la liqueur!

Notre amour confiant qui s'offre de lui-même
Ne peut croire d'abord qu'on le repoussera :
Il dit en souriant : « Aime-moi, car je t'aime!
Aimons-nous, et le ciel tout entier sourira!

Aimons-nous, car ta voix me pénètre et m'enfièvre,
Car ton regard est doux, car ton sourire est pur,
Car un baiser d'amour voltige sur ta lèvre,
Léger comme un oiseau qui traverse l'azur.

Aimons-nous, car mon âme a bien compris ton âme,
Car je vois dans tes yeux passer mes visions,
Car mon cœur d'homme est fait pour t'adorer, ô femme,
Ange que je contemple à travers des rayons! »

— Et l'on reste à genoux dans l'extase muette
Du voyant fasciné par la Divinité.
On aime, et c'est assez; on aime, et l'on regrette
De ne pouvoir aimer pour une éternité...

Mais le ciel tout à coup devient noir : la tempête
S'abat en rugissant sur notre front pâli :
Anxieux, haletants, nous relevons la tête...
L'ange s'est envolé ! — Que reste-t-il? L'oubli.

L'oubli ! rêves, amours, gloire, beauté, jeunesse,
Songes d'or et d'azur, fantômes palpitants,
Ivresse qu'on croyait une immortelle ivresse,
Printemps que l'on croyait un éternel printemps,

Tout marche vers l'oubli fatal, et tout y tombe !
Nous avons tout offert ; hélas ! on a tout pris,
Pour en faire, en riant, une vaste hécatombe,
Dont un reste d'orgueil étouffe en nous les cris.

. . . .

Elle a passé joyeuse auprès de moi, timide,
Belle comme une reine au profil pur et doux,
Sans voir que par moments mon œil était humide,
Quand l'aile de l'amour semblait battre entre nous.

Puis elle a relégué dans l'ombre le poète ;
Dans son âme mon nom n'est pas enseveli :
En songeant au passé, sa mémoire muette,
Sur tout ce que je fus jette un voile d'oubli.

Mais moi, moi qui lui dois mes premières ivresses
Et ces bonheurs d'un jour que nul ne connaîtra,
Tous ces trésors d'espoir, de joie et de tendresses
Dont le cher souvenir dans la mort me suivra ;

Moi qui lui dois d'avoir senti vibrer mon âme
Au souffle de sa voix comme une lyre d'or ;
Moi qui dans ses yeux noirs ai cru voir une flamme,
Moi qui lui dois l'amour et m'en souviens encor,

J'ai construit dans mon cœur un autel solitaire
Que jamais un mortel ne pourra contempler,
Où, comme le banni qui cherche le mystère,
Pour me ressouvenir je vais m'agenouiller.

C'est là que pour son front je tresse une couronne
Où les astres des cieux se font gloire d'entrer,
Et c'est là qu'en secret, à moi seul, je lui donne
Ces doux noms qu'à son cœur je n'ai pu murmurer.

C'est là, c'est dans ce chaste et béni sanctuaire
Que je revis une heure avec mes visions;
C'est là que mon amour entouré d'un suaire
Dort, attendant le jour des résurrections.

Car je crois qu'il viendra, flamboyant et splendide,
Un jour où tous les cœurs aimeront sans retour
Ceux qui les ont cherchés sur cette terre aride,
Et qui les ont aimés d'un immortel amour.

— Mais alors, ce jour-là, ma douce bien-aimée,
Tu me retrouveras debout sur ton chemin,
Et cette passion dans mon âme embaumée
Revivra tout à coup, si tu me tends la main;

Et, réunis alors d'une étreinte sublime,
Purs esprits affrontant l'espace illimité,
Ouvrant nos ailes d'or et vainqueurs de l'abîme,
Nous nous envolerons dans l'immortalité.

ENVOLÉS!

PIÈCE

Présentée au concours;

Par M. A. DE COPPET, de Paris.

> « La cage sans oiseaux; la maison
> « sans enfants. »
> (V. HUGO.)

Pressés de quitter la brûlante ville,
Vous êtes partis, ô gais voyageurs!
Vous avez laissé votre doux asile :
Ah! que la maison sans vous est tranquille!
Mais vous me manquez, petits tapageurs!

Loin du cabinet où papa compose,
On vous chassait hier, et vous n'osiez pas
Frapper trop souvent à sa porte close :

En paix aujourd'hui, — croiriez-vous la chose?
Vous me manquez bien, bruyants petits pas!

A mon grand bureau vous aviez coutume
De faire en sournois de graves emprunts :
Tantôt un crayon, tantôt un volume;
On ne me prend plus ni livre, ni plume,
Et vous me manquez, charmants importuns!

J'entendais trop tôt votre ris sonore,
Et je m'éveillais au bruit de vos jeux
Quand j'aurais voulu sommeiller encore :
Je dors mon content; pourtant je déplore
Votre cage vide, oiseaux matineux!

A table souvent, votre gaîté folle
Ou votre babil gênait l'entretien;
Aujourd'hui nous seuls avons la parole
Quand on n'entend pas la mouche qui vole :
Ah! joyeux bavards, vous me manquez bien!

Après le dîner venait la lecture :
Mes genoux alors d'assaut étaient pris,
Et de lire ainsi la tâche était dure!
Je suis soulagé : pourtant, je le jure,
Vous me manquez bien, mes fardeaux chéris!

Je songe parfois qu'il est une absence
Dont aucun retour n'adoucit les torts.....
Je n'en connais pas l'amère souffrance;
Mon cœur est tout plein de reconnaissance :
Je vais vous revoir, ô mes chers trésors !

A UNE ROSE

PIÈCE

Présentée au concours;

Par M. Jacques FROISSART, de Paris.

.....Harmonie! harmonie!
Langue que pour l'amour inventa le génie.

C'était, t'en souvient-il? par un beau soir d'été,
Chargé d'effluves odorantes.
Sur son sein, que baignait une blanche clarté,
Couraient ses veines transparentes.

Tu te fanais déjà dans sa petite main,
O fleur mourante avant d'éclore :
Tes feuilles, en tombant, faisaient sur le chemin
Comme un tapis multicolore.

Et je lui dis alors : « Donnez-moi cette fleur ! »
Elle me regarda, pensive;
Et celle d'où venaient ma joie et ma douleur
Comprit alors ma voix craintive.

« Tenez ! » dit-elle. — Moi, comme on fait d'un trésor,
Je te pris d'une main tremblante.
La sienne frissonnait et tremblait plus encor....
Notre marche devint plus lente.....

Et dans ses doigts mignons, furtif, bien doucement,
Je glissai mon cœur en échange.
Le vit-elle? Qui sait? — Ses yeux de diamant
Brillèrent d'un éclat étrange.

Depuis, hélas ! avec un sourire moqueur,
Rêvant sans doute d'autre chose,
Aux ronces du chemin elle a jeté mon cœur.....
Et moi, j'ai conservé la rose.

RECUEIL DE 1884.

SECONDE PARTIE.

DISCOURS, RAPPORTS

ET TRAVAUX DIVERS

DES MAINTENEURS ET MAITRES

VERS

ADRESSÉS

A M. GUSTAVE NADAUD

REÇU MAITRE ÈS JEUX FLORAUX

En séance publique du 3 mai 1883;

Par M. le Comte FERNAND DE RESSÉGUIER

Secrétaire perpétuel.

Après la chanson de nos preux,
Chanson d'amour, chanson de gestes,
Dont les hauts faits sont valeureux,
Mais les tercets fort indigestes;

Après les flons-flons du Caveau,
Et les petits refrains bachiques,
Et les couplets et le rondeau,
Et la cantate politique;

Après les ponts-neufs qu'aux marmots
Répètent sans fin les grand'mères,
La complainte alignant les mots
Et martyrisant la grammaire;

Après le quatrain libertin
Qui peuple notre répertoire,
Et le vaudeville malin
Dont tout bon Français se fait gloire,

Parut, ô Nadaud! ta chanson,
Qui, gracieuse, honnête et franche,
Jette un accord dans la maison
Comme l'oiselet sur la branche.

Idylle simple ou chant d'amour,
Voix de l'aïeule ou de l'enfance,
Échos des bois, bruits du silence,
Elle nous berce tour à tour;

Tantôt s'élevant dans la nue,
Ta rime voyage en ballon;
Tantôt, cantilène ingénue,
Elle redescend au vallon.

Souriante ou mélancolique,
Elle fouille le cœur humain,
Caressant la note comique
Et la bêtise du prochain.

Grâce à ta verve enchanteresse,
Incomparable maître ès jeux,
Tout est permis à ton adresse :
Elle dit tout ce que tu veux.

Naïvetés du pauvre monde,
Petites misères, travers
Et ridicules à la ronde,
Tu les gourmandes dans ton vers.

Nadaud ! Idéal que personne
Ne peut atteindre, c'est certain,
Tu ressembles à Carcassonne,
Qui m'apparaît dans le lointain ;

Car d'un rien tu fais quelque chose
Que nous aimons à répéter,
Qui nous enivre et nous repose,
Qui, tristes, nous ferait chanter.

Voilà pourquoi, gentil poète,
Clémence Isaure en sa maison
Réclame aujourd'hui ta musette
Et te demande ta chanson.

Toulouse à ce prix te pardonne
D'avoir parlé d'un ton léger
Des Gascons et de la Garonne.
Elle aurait bien pu se venger !
Mais Toulouse n'a pas voulu,
Lanturlu !
Elle s'y connaît, la Gasconne :
En faisant de toi son élu,
Elle reçoit ; c'est toi qui donne.

ÉLOGE DE M[GR] DE LA BOUILLERIE

Prononcé en séance publique, le 20 janvier 1884;

Par M. BUISSON,

L'un des quarante Mainteneurs.

Eminence (1),
Messieurs,

On ne saurait interdire à quelqu'un, dont ce n'est pas la profession d'écrire, de se demander ce que c'est qu'un éloge. Les académies, à ce qu'il semble, en avaient fait un genre à part entre la biographie, le portrait et le panégyrique. Nos contemporains lui demandent de se rapprocher de plus en plus du portrait. Mais il y a portrait et portrait. Les portraits détaillés des maîtres flamands, les portraits résumés des maîtres italiens sont également des portraits. Voyait-on moins exact en Italie

(1) Son Eminence le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse assistait à la séance.

que dans les Flandres? Non, messieurs; mais on y regardait la figure humaine d'un peu plus haut et d'un peu plus loin, à la distance respectueuse qui est la bonne, en peinture comme en histoire et en morale. C'est là qu'on a peint, à mon sens, les plus expressifs des éloges historiques.

I

Plus d'une année s'est écoulée depuis la mort de notre confrère, Mgr de la Bouillerie. Déjà, Mgr Mermillod, à Bordeaux; Mgr de Cabrières, à Toulouse; Mgr Freppel, à Angers; M. l'abbé Laprie, professeur à la Faculté de Théologie de Bordeaux, ont fait retentir la chaire chrétienne des louanges du défunt. Pareil concours d'hommages n'était pas rare dans les premiers siècles du christianisme, quand les évêques fondaient, avec des blocs chrétiens, les premières assises du monde moderne, et quand leur mort était le deuil des peuples (1). Il l'est beaucoup plus aujourd'hui. Plût à Dieu que cette répétition fût un signe que les peuples reviennent aux évêques et se serrent autour d'eux, comprenant instinctivement, comme ils le faisaient au temps de saint Basile, qu'ils demeurent toujours le rempart solide contre les barbares; que ceux-ci viennent du dehors, qu'ils viennent du dedans, des steppes sauvages ou des doctrines sauvages.

(1) Saint Basile eut l'honneur de quatre oraisons funèbres, dont les auteurs sont quatre saints.

Que peut-il rester à dire après que de tels hommes ont tour à tour considéré, sous ses grands aspects, l'évêque, l'orateur, le docteur, l'excitateur de l'âme et de la piété universelle dans les diocèses où il a passé? Cependant, la généreuse Eglise laisse toujours, dans son vaste champ, des épis à glaner pour les laïques retardataires; je vais les ramasser et en former une gerbe, pour la consolation et pour l'honneur de l'Académie.

On voit bien, d'ailleurs, quel serait dans cette vie épiscopale l'espèce de jardin réservé à la liberté et à la spécialité des Jeux-Floraux à côté des domaines de la chaire chrétienne. Ce qui vous est dû surtout, c'est la peinture de l'homme, de l'orateur, de l'écrivain. Mais sa noble figure perdrait trop à être isolée de sa fonction sacrée. Tout se tient dans cette grande existence. Et la vérité veut que rien ne soit omis ici dans l'hommage qui lui est dû. Que gagnerait-on à se réduire au point de vue littéraire? Le portrait ne serait pas ressemblant, et le cadre resterait encore beaucoup trop vaste, avec ses grands vides, pour la proportion ordinaire de nos éloges, tant cette vie est riche et pleine dans la pensée comme dans l'action.

Depuis qu'il a cessé de vivre, la renommée de Mgr de la Bouillerie n'a fait que grandir. La mort se charge de l'achever. L'Eglise de Bordeaux, par une sorte d'adoption anticipée, a réclamé de sa famille le droit de garder ses chères dépouilles; elle lui élève un monument. Avant qu'il ne monte sur son piédestal, je vais essayer de l'introduire encore une fois au milieu de vous, avec sa physionomie aimable, mobile et vivante, tel qu'il se montrait dans la

familiarité de la vie, sans prétention aucune à la statue qu'il devait pourtant mériter.

Cette statue, l'art, la perspective du rôle et de la fonction la feront peut-être imaginer debout ou majestueusement allongée sur un cercueil. Je vois plus volontiers Mgr de la Bouillerie assis, dans une pose qu'il affectionnait, le buste incliné vers son interlocuteur, dans une sorte de balancement, qui n'avait rien perdu de sa grâce mondaine en passant par les gravités de la cléricature. Je voudrais surtout retrouver dans les traits du visage, sous son vaste front, fait pour la pensée et les joies de la pensée, le reflet des dons charmants dont il était comblé : sa bonté, sa sérénité, sa gaîté, cette gaîté des âmes simples et candides qu'on peut appeler la gaîté ecclésiastique, tant elle est la marque de la vocation satisfaite dans le clergé français. Il faudrait même, pour me satisfaire, que le pli des yeux et des lèvres me rendît jusqu'à l'illusion du rire franc et perlé, lié au souvenir de mon ancien évêque, pour tous ceux qui l'ont connu. Et je ne tiendrais quitte le génie du statuaire s'il ne me donnait dans son œuvre l'impression du rare mariage accompli dans une nature d'élite entre la grâce du monde et la grâce divine.

Il manquerait un trait au portrait de sa personne physique si je n'ajoutais que Mgr de la Bouillerie avait dû paraître un peu trop grand dans le monde. Mais nulle taille n'est trop haute pour les grandioses vêtements épiscopaux et pour les cérémonies imposantes de l'Eglise catholique.

Complétons cette esquisse par la peinture de sa personne morale. Quand on a le goût de l'observation et de l'étude de l'homme, rien n'est plus inté-

ressant qu'un voyage sans parti pris dans une âme humaine. Celui-ci est ravissant.

Avant d'être un grand évêque, Mgr de la Bouillerie était un évêque aimable. L'amabilité est un heureux don chez un prêtre. Elle serait l'un des grands véhicules de la foi dans une nation pacifique et polie. Ce sont, Messieurs, les chrétiens aimables, les saints aimables qui ont le plus d'envergure pour le bien. S'il n'y avait que de ceux-là, s'il n'y avait que des François de Sales, où nous trouver des ennemis, où nous trouver même de simples contradicteurs?

Mais, ni les bonnes façons, prisées d'autant plus qu'elles deviennent plus rares chez les hommes publics, ni la bonne grâce, ni la bonté, même sous son nom chrétien de charité, ne suffisaient pas à expliquer l'attrait qu'exerçait sur tous ceux qui l'approchaient Mgr de la Bouillerie. Ce qui le rendait irrésistible tenait à des causes plus profondes. N'en faut-il pas chercher le secret dans l'étonnante série de contrastes qui faisaient le fond de sa nature? Il en jouissait avec une sincérité absolue, passant naturellement, selon les besoins, l'auditeur, l'interlocuteur et l'heure, de l'un à l'autre des hommes qui étaient en lui, sans que fût un instant altérée l'évidente et incontestable unité de sa belle âme et de sa belle vie. Voilà la raison du doux empire qu'il a exercé sur nous, ses diocésains, pendant dix-sept années, sans que nous ayions cherché à nous en rendre compte tant qu'il a vécu. Et il faut, messieurs, que la mort ait rompu le charme pour qu'il me soit devenu possible de l'analyser froidement aujourd'hui devant vous.

Notre confrère avait éminemment l'esprit parisien; mais il avait en même temps le respect du respectable, une tendance ascétique et une candeur d'âme qui en sont tout l'opposé.

Sa faculté dominante était l'imagination, et cependant son attrait précoce pour la théologie, pour la science ecclésiastique, a été en augmentant jusqu'à sa mort; il a été un docteur.

Quel goût inné du monde, de la famille, des voyages! quelle native, évidente et pleine vocation pour l'état religieux! quelle constante activité et quelle régularité d'habitudes laborieuses et presque monacales!

Doux, éloigné par tempérament des difficultés et des affaires, il a montré dans toutes les décisions importantes, pour son diocèse et pour l'Eglise, une grande fermeté.

Humble, il acceptait naïvement la louange (1).

Ne me trompé-je point? Est-ce bien le même homme? Sous des apparences mobiles, il était immuable. Ses passions, ses saintes passions commencent par un choc, mais loin de s'épuiser vite comme les coups de foudre du cœur, elles atteignent les profondeurs de l'âme, durent et croissent toute la vie.

Enfin, Messieurs, s'il était facile de saisir en lui

(1) « C'est vrai, répondait-il aux compliments dans l'intimité, j'ai compris que je parlais bien. Cela plaît à la nature. Mais si vous saviez comme je me sens misérable sous le regard de Dieu! » L'humilité ne consiste pas à se croire un sot quand on a de l'esprit. Si l'on recherche ses vrais caractères dans les deux hommes qui l'ont peut-être le mieux connue et pratiquée, saint Vincent de Paul et M. Ollier, on n'en rencontre pas de plus certain que celui-ci : « Se confondre dans les louanges à la vue de son néant et rapporter à Dieu, *avec joie,* tout l'honneur qu'on nous veut rendre. »

un goût chevaleresque pour les avant-gardes, un peu trop d'élan dans les questions et les causes qu'il avait le plus à cœur, on découvrait aussitôt, comme correctif, le droit et fort sentiment de la règle inflexible et de la discipline.

D'où est venu l'équilibre dans cette organisation contradictoire, aussi riche en dons qu'en périls? Comment s'est accomplie la formation, la concentration, l'unité de l'être moral en une créature ainsi douée? Quelle a été, suivant l'un des termes les plus philosophiques que le christianisme ait inventés, l'édification d'une telle âme? On voit bien ce que sa droiture naturelle, une touchante tendresse filiale, la bonne éducation traditionnelle peuvent atténuer dans ses luttes intérieures; cependant, que serait devenu, si la Providence ne s'en fût mêlée, cet extraordinaire ensemble de facultés opposées?

Il est certain que, s'il n'eût pas été chrétien, prêtre, évêque, Mgr de la Bouillerie, avec le tempérament que nous venons d'analyser, aurait rencontré plus d'un danger dans le monde. En politique, ne courait-il pas le risque de s'égarer dans les régions de l'imagination pure et du sentiment? en littérature, dans les excès descriptifs des romantiques? Dans l'ordre des affections, je vois bien ce qu'il eût évité; mais l'homme le plus chaste, quand il a le cœur tendre et l'âme mystique, est encore sujet à bien des illusions et reste exposé à rencontrer, sur sa mer bleue, plus d'un écueil entre deux eaux.

Mais Dieu l'a choisi dès le matin. Après la chaude école de la famille, il tient grand'ouvertes devant

lui les portes du sacerdoce et de l'épiscopat, ces deux autres écoles supérieures de l'homme et du chrétien.

A ces écoles incomparables pour fortifier et féconder les qualités, pour mâter et transformer les défauts, pour suppléer les lacunes, voyons ce qu'il avait gagné.

Tandis que l'esprit parisien, livré à lui-même, ne respecte rien, épuré au feu du sacerdoce le sien se pare de toutes les pudeurs divines et humaines. Il n'a retenu de ce vif esprit que la promptitude et l'à-propos, l'horreur de la déclamation, de la banalité et une extrême sensibilité à tous les plaisirs intellectuels. Et, tandis que le mysticisme, livré à lui-même, risque d'incliner l'âme à la paresse et au dilettantisme spirituel, il se transforme, dans le prêtre et dans l'évêque, en une piété suave mais saine et pratique. Sa candeur fleurit en une gerbe d'œuvres, d'institutions adorables et de livres distingués. Sa science arrive, par une croissance continue, au milieu des devoirs et des charges du ministère pastoral, au développement le plus haut dont son intelligence fût capable. Son habitude du monde fera le succès de son apostolat et de ses œuvres à Paris, à Carcassonne, à Bordeaux, dans la période du milieu de ce siècle qui a vu renaître la foi, la piété, l'activité charitable dans les classes instruites. Son goût pour la famille devient, au milieu de ses proches, l'exercice d'un patriarcat qui est d'un grand exemple pour notre temps. Sa mobilité se fixe. Sa vocation triomphe d'hésitations momentanées. Cette âme a trouvé son axe ; le rythme de sa marche et de son mouvement est tout indiqué. L'unité est faite; les

contradictions ne sont qu'accessoires; que dis-je? elles sont désormais serves et complices d'une direction principale. La maîtresse règle de la vie domine tout. La loi sacerdotale est sa lumière. Tous les périls sont écartés. Désormais, cette existence aura, pour elle-même et pour les autres, toute sa fécondité.

II

Sur quel tronc a poussé cette tige élancée d'olivier, comme l'a un jour appelé Pie IX (1)? Cet homme si ondoyant et, au fond, si semblable à lui-même, si constant dans son unité, que doit-il à son sang, à sa race, à son éducation, à son entourage, à son temps, à ses efforts personnels?

Alexandre-François ROULLET DE LA BOUILLERIE, ancien évêque de Carcassonne, archevêque de Perga, coadjuteur du cardinal archevêque de Bordeaux, assistant au trône pontifical, membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas, mainteneur des Jeux Floraux, est né le 1er mars 1810. Il était le second fils du comte de la Bouillerie, chef de la branche aînée de sa race, et de Anne-Mélite de Foucault. Sa famille occupait un rang distingué dans l'ancienne province d'Anjou; mais elle n'avait pas d'histoire avant la Révolution (2). Son élévation

(1) Mgr Mermillod. *Oraison funèbre.*
(2) La Bouillerie est un nom de terre ajouté au nom patronymique

subite fut le résultat des alliances et des fonctions remplies, dans la branche aînée par son père, dans la branche cadette par son cousin-germain Alphonse de la Bouillerie, sous l'Empire et surtout sous la Restauration. Le père de l'évêque était trésorier de la couronne en 1810. Charles X le fit intendant général de sa maison, comte, pair de France et ministre d'État. Grâce aux fonctions paternelles, François de la Bouillerie naquit au palais de l'Elysée, et il habitait avec les siens le château royal de Meudon, en 1830. Il s'en ressentit toute sa vie et conserva, avec l'affabilité la plus inaltérable et le goût naturel de la simplicité, le grand air d'un prélat qui avait vu la cour.

Avant d'être illustre, sa famille avait, d'ailleurs, des capacités spéciales, de la culture, de l'activité, de la hiérarchie, de fortes traditions chrétiennes. Elle avait traversé le dix-huitième siècle sans en être effleurée. Le fait est moins rare qu'on ne le pense dans les conditions de la vie provinciale en France jusques vers le tiers du dix-neuvième. Les traditions du dix-septième : la foi intacte, la hiérarchie incontestée, le culte du nom et de l'établissement patri-

dans le dix-septième siècle. La famille menait en Anjou une large existence. L'aptitude financière y paraît ancienne et caractéristique. Un bisaïeul de l'évêque exerça une charge importante de finances dans la généralité de Tours. Son père, secrétaire à dix-huit ans de M. de Biré, son oncle, payeur aux armées d'Italie, s'y fit remarquer tout de suite et succéda bientôt à celui-ci. Dans la branche cadette, son cousin-germain, Alphonse de la Bouillerie, a été d'abord payeur, puis trésorier de la couronne, quand le père de Monseigneur fut nommé ministre d'Etat. L'oncle et le neveu entrèrent très avant dans la faveur et l'affection de Charles X. Le roi appelait son trésorier : Alphonse, tout court, et il le fit membre du conseil de minorité du comte de Chambord. Quant au ministre d'État, Monseigneur a pu dire de son père « qu'il était mort de sa fidélité ».

monial s'y rencontrent encore assez fréquemment vers 1830, dans la noblesse comme dans la robe, le négoce, la bourgeoisie, même chez les ouvriers des villes avec leur vieux reste de traditions corporatives. On ne les trouverait guère plus aujourd'hui, d'une façon un peu générale, que chez les laboureurs et les paysans, en pays de colonage et de métayage. Mais, si elles avaient résisté au changement des lois et des mœurs dans nombre de maisons provinciales, il était bien plus difficile de les retrouver entières dans les familles que leur élévation, leur fortune, les grandes affaires, les fonctions appelèrent annuellement ou retinrent à Paris sous l'Empire et sous la Restauration.

Ce fut donc une faveur particulière de la Providence que de sortir, avec de telles racines morales, d'une de ces souches qui sont la ressource et comme les fondations d'une nation.

Quand la véridique histoire aura pénétré plus profondément — et elle le fait chaque jour par l'étude des documents directs et privés — dans la réalité du passé, on touchera du doigt cette vérité : que dans tout le cours de nos annales c'est surtout la force domestique qui a réparé les perpétuelles agitations, les violences, les destructions, les insanités de la force politique. Nos mœurs, non pas en un lieu, à Paris, non pas dans une classe, mais nos mœurs générales, nos mœurs françaises ont toujours été supérieures à notre politique. Les facteurs les plus apparents du relèvement après chaque désastre étaient bien les cadres officiels restés debout; mais le réservoir de forces où se retrempait, en réalité, le

vieux ressort national, était la famille française chrétienne (1).

Bien que la piété ne fût point un privilège ou une prérogative des femmes dans une famille où la voix populaire désignait « un saint M. de la Bouillerie » parmi les collatéraux de l'évêque de Carcassonne, ce dernier n'a pas hésité à écrire, dans la note autobiographique qu'il a laissée : « C'est, après Dieu, à ma pieuse mère que je dois tout ce que je suis dans l'ordre de la grâce (2). » Derrière ce grand cœur, nous n'avons donc pas à chercher la mère ; c'est lui qui nous la montre du doigt avec une filiale reconnaissance.

Mais a-t-on tout dit sur la fécondité permanente de ces entrailles de mère, qui, après avoir fait naître l'enfant, ne cessent pas de former l'homme ? Tant que la tige est frêle et tendre, la mère la redresse avec des soins infinis ; ses mains courageuses n'hésitent même pas à tordre les branches si elles menacent de dévier. Mais l'arbre a grandi. Tout à l'heure, on ne le toucherait plus sans exaspérer sa sève violente. La volonté propre est née chez l'adolescent et la susceptible indépendance de la jeunesse. C'est par

(1) C'est pourquoi le génie machiavélique de désorganisation qui nous travaille s'acharne à détruire la famille chrétienne pour achever de fabriquer une France qui ne soit plus française.

(2) Et non seulement c'était à sa mère, mais au sang de sa mère qu'il rapportait l'honneur de sa vocation. « Il faut avouer, écrivait-il à une de ses nièces, à l'occasion de la prise d'habit de Mlle de Foucault, que, dans la famille, c'est le côté de la descendance du marquis qui est le plus dévot. » Touchante distraction filiale : il mettait en oubli et sa vocation et les exemples célèbres de dévotion de la branche cadette des la Bouillerie, qu'on ne pouvait pourtant pas porter au crédit des de Foucault.

un regard, une caresse, une larme que la mère appelle désormais la confiance. Heureux, à jamais, les jeunes hommes qui ont eu leur mère pour confidente de leur jeunesse ! Enfin, l'homme a mûri, l'œuvre maternelle est achevée. A cet âge respectif de deux êtres qui s'adorent, il s'opère comme un renversement d'influence : la mère n'aime plus seulement son fils, elle l'admire ; il est sa gloire, son Verbe ; pour celles qui ne sont pas chrétiennes, une idolâtrie, un Dieu. Et l'on surprend, au seuil de la vieillesse, sur de vénérables et douces lèvres, ces ardentes paroles adressées à un homme fait : « Mon fils, tu parles ma pensée ! » Dans les dernières années de sa vie, la comtesse de la Bouillerie était venue se reposer près de l'évêque de Carcassonne ; elle goûtait chaque matin la joie presque divine d'entendre la messe de son fils, et quand il montait en chaire dans sa cathédrale, on la devinait parmi les auditeurs à la fixité de son regard. Elle restait suspendue à la bouche d'or du doux orateur ; ses yeux, son attitude, toute sa personne lui disaient, avec une intensité silencieuse : « Mon fils, vous parlez ma pensée. »

La vie de Mgr de la Bouillerie est aujourd'hui bien connue. La note autobiographique dont j'ai parlé a été publiée par la *Revue catholique de Bordeaux.* Elle est simple, franche, courte comme un examen de conscience. Qu'y pourrait-on ajouter ? J'y note rapidement, par nécessité non pour m'y appesantir, les points essentiels. C'est une vie chrétienne d'un bout à l'autre. Il est la part de Dieu dans la famille, destiné à l'Église dès le berceau dans la pensée de sa mère. Le jour de sa première communion est

le jour capital de son enfance, le jour décisif de toute sa vie. C'est la date de sa passion eucharistique. L'enfant y pose, sans le savoir, la première pierre de l'édifice qu'élèvera au Saint-Sacrement de l'autel celui qu'on appellera, je ne sais où, je ne sais à quel moment, du nom d'évêque de l'Eucharistie. Sa vision s'animera peu à peu, à Rome, sous la chaleur des premières années du sacerdoce, dans les méditations solitaires de la chapelle des Sacramentines ; à Paris, dans les fraternelles extases des associés de l'adoration nocturne du Saint-Sacrement, à Notre-Dame-des-Victoires. Catéchiste, grand-vicaire, évêque, il méritera ce beau nom pour avoir ajouté à la dévotion des peuples pour l'Eucharistie. Son action eucharistique lui survivra dans ses livres, dans l'expansion de l'institution de l'*adoration perpétuelle,* dont la piété de nos populations rurales ferait un jour férié, si la prudence de l'Eglise ne les retenait. Elle forme autour de sa personne comme un rayonnement.

L'éducation de l'enfant se fait à la rue du Regard, dans l'établissement de l'abbé Poiloup (1), qui réunissait les fils des meilleures familles catholiques de Paris et de la province. Son développement n'est point précoce, mais plutôt lent, comme celui de tous les enfants qui vivent surtout et d'abord par la tendresse du cœur. A peine, en rhétorique, a-t-il quelque succès. Les études classiques terminées, il est admis au séminaire d'Issy. Mais le régime de la communauté lui est contraire. Dès la fin de la première

(1) Les élèves de l'abbé Poiloup s'appelaient alors les clercs de la chapelle du roi. Son école fut plus tard transportée à la rue de Vaugirard et prit le nom de Petit-Séminaire.

année, très gravement malade, il rentre dans sa famille. Serait-ce que la Providence lui réserve d'autres préparations?

La révolution de Juillet éclate. Placée près du trône qui s'effondre, sa famille était une de celles qui en devait le plus souffrir. Il suit ses parents en Anjou, et quand il vient à Paris, l'année suivante, c'est pour y faire son droit.

La France était alors entraînée dans le beau mouvement de culture intellectuelle qui a renouvelé la philosophie, l'histoire, la poésie, le théâtre, le roman, la critique. A vingt ans, on suit d'abord les poètes. Mgr de la Bouillerie a raconté ici même, dans une page éloquente, qui a été citée du haut de la chaire, son enivrement poétique. L'hiver mondain et littéraire, dans le faubourg Saint-Germain, durait, en ce temps-là, ses quatre mois règlementaires. La société y était nombreuse et concentrée. L'infatigable poète est accueilli partout, mais il recherche de préférence les salons où l'on cause encore, où on fait des vers, où on joue la comédie. Il devient l'un des coryphées de ceux si divers de la marquise de Bellissens, de la duchesse de Rozan, de la comtesse de Circourt, de Mme Swetchine. Son éducation s'élargit par la connaissance du monde, par l'étude du droit, si nécessaire aujourd'hui aux prêtres et aux évêques. Il la complète bientôt par de grands voyages en Allemagne, en Russie, avec M. de Falloux, l'ami de ses jeunes années. Il voyait beaucoup, observait un peu, mais n'écrivait guère que des vers, les semant à profusion dans le grand monde de Saint-Pétersbourg. Plus d'une douairière russe, feuil-

letant, durant l'automne de 1882, un album aux pages jaunies, daté de 1835 ou 1836, a pu dire à sa petite-fille : « Tu vois, mon enfant, ces jolis vers, ils sont d'un archevêque français, du grand archevêque de Perga, qui vient de mourir. »

Il eut même à ce moment des velléités de mariage.

Cet entraînement avait duré huit ans. Je laisse ses biographes ecclésiastiques gémir sur cet intervalle de vie mondaine. Dieu sait mieux que nous comment se forge un évêque pour les sociétés contemporaines. En combien de vies de saints ne rencontre-t-on pas d'ailleurs, dans tous les temps, des épreuves plus terribles ?

D'abord, sous son extrême dissipation apparente et son éparpillement, comme il l'appelle, notre gentilhomme poète « garde cependant l'empreinte d'une « éducation sérieuse et chrétienne; il est l'un des « premiers et fougueux auditeurs de Lacordaire ; « Mme Swetchine espère en lui (1). » Et rien ne prouve qu'au sortir d'une longue réunion mondaine il ne soit entré plus d'une fois, au petit jour, dans une église dont la porte venait de s'ouvrir sur son passage, et que là, se rapprochant du tabernacle, il ne se soit longtemps oublié devant le Dieu de sa première communion. Au fond, cette âme de colombe prend de la corde plus qu'il ne convient pour un ancien séminariste, mais elle est toujours retenue et rattachée par un fil invisible à son Dieu et à sa mère.

Ensuite, nous ne vivons pas que pour nous-

(1) Autobiographie.

mêmes; nous sommes ouvriers avec Dieu, sans le savoir, dans l'accomplissement des destinées générales, bien plus encore que dans l'accomplissement de notre propre destinée. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, auquel l'abbé de la Bouillerie est déjà dévolu par la Providence, est un enfant du Rouergue. Il a les fortes qualités et aussi les défauts de sa race. Si le vigoureux sentiment du devoir peut le conduire au martyre « avec une simplicité telle qu'il est le seul à ne pas se douter de son héroïsme (1), » il n'en resterait pas moins sans prise aucune sur la haute société parisienne, après Mgr de Quélen et dans une heure décisive. Voici que Dieu lui prépare son bras mondain de prédilection, qui le croirait, son Benjamin? (2) C'est par lui, par cet instrument spécialement adapté au diocèse de Paris et au moment, que se rattacheront à l'archevêché et au clergé les nombreuses associations de jeunes laïques choisis dans toutes les aristocraties de naissance, de cœur, d'intelligence, de fortune, au sein de la capitale, associations qui posent les fondements des grandes œuvres charitables de ce siècle.

Mais le fil protecteur que Dieu a remis entre les mains de la mère attentive se tend, il va casser! « Un matin, dit son fils, elle me fit remettre un mot « écrit qu'elle n'avait pas osé me dire. Elle me « suppliait de quitter immédiatement Paris et de « partir pour Rome avec sa sœur, la comtesse de « Foucault. »

(1) Cf. Autobiographie. Le remarquable et touchant portrait que fait de Mgr Affre Mgr de la Bouillerie.

(2) « Je ne suis pas un ardent ultramontain comme vous, disait le prélat à son grand vicaire, mais je vous aime plus qu'aucun des modérés qui m'entourent. » (Mgr Mermillod. Oraison funèbre.)

C'était une inspiration. Rome, Messieurs, fera l'œuvre éternelle de Rome, elle convertira. On la visite d'abord avec les habitudes parisiennes toujours frivoles, on court de salon en salon, comme à Paris. Mais, dans l'atmosphère si pleine et substantielle de Rome, la vie de Paris c'est le vide pur. Le jeune mondain est pris de la nostalgie divine. Les incidents qui suivent, en apparence sans valeur, sont pourtant décisifs. La rencontre d'un jeune ecclésiastique qu'on a connu dans la capitale, l'entrée en amateur au cours de théologie du collège romain, saint Thomas entrevu, le souvenir de saint Louis de Gonzague, qui traverse le cerveau comme une flèche, achèvent d'ébranler cette âme toute prête. Elle s'éveille comme d'un long sommeil très agité. Le jeune étudiant libre prend pour lui un avertissement adressé aux étudiants ecclésiastiques. Il tombe aux pieds du R. P. de Villefort. Quand il se releva, il était prêtre dans l'âme. La première avertie, ce fut sa mère : « J'étais bien moins qu'Augustin, s'écrie ce fils qui lui revient tout entier, mais elle était autant que Monique ! »

Il prend successivement, durant quatre années, ses grades théologiques et les saints ordres (1). Dans cette âme impressionnable, la théologie était déjà devenue une passion.

De retour à Paris, il descend au petit séminaire de Saint-Nicolas, dont l'abbé Dupanloup est alors le supérieur, et il exerce auprès des enfants le ministère de la parole. Au bout de quelques mois,

(1) Il célébra sa première messe dans la chapelle Borghèse de Sainte-Marie-Majeure, le jour de Pâques 1840.

Mgr Affre l'attache à l'officialité diocésaine. Il remplit successivement les fonctions de vicaire général honoraire, de grand vicaire et d'archidiacre. Après la mort glorieuse du prélat, il est au nombre des vicaires généraux capitulaires qui administrent le diocèse jusqu'à l'arrivée de Mgr Sibour.

La comtesse de la Bouillerie était venue retrouver son fils à Paris, où elle avait, depuis son veuvage, consacré toute sa vie aux œuvres de charité. Les traditions de famille de l'archidiacre, ses relations le désignent naturellement pour le département des œuvres si important dans ce diocèse. Il faut relire dans ses notes l'histoire rapide de l'impulsion qu'il imprime aux œuvres déjà existantes ou à ses propres créations de piété et de bienfaisance ; la gradation en est saisissante. Commencées entre quelques personnes pieuses dans l'intimité d'une chapelle, elles entrent triomphalement dans tous les sanctuaires de Paris et deviennent diocésaines. L'*adoration perpétuelle*, qui était la grande inspiration de sa vie sacerdotale, l'*œuvre des tabernacles* qui en est le complément, l'*adoration nocturne* née dans la chambre d'artiste du P. Herman entre une douzaine de jeunes hommes, l'œuvre des *enfants convalescents* entreprise avec Georges de la Rochefoucauld, Augustin Cochin, Joseph de la Bouillerie, celle des *jeunes apprentis* avec Armand de Melun, celle des *jeunes ouvrières,* deviennent et sont aujourd'hui des institutions considérables. Elles l'absorbent tout entier, il s'épuise à les animer. Sa santé s'altère. « Tant que vous ferez votre religion avec cet acharnement, lui dit un bon médecin en mauvais français, vous ne guérirez pas. » Mais Dieu le guérit

sans docteur, en le nommant évêque de Carcassonne (1).

III

A partir de ce moment, il est à nous, Messieurs, et nous allons encore, l'ayant aimé tout de suite, le regarder de plus près et le pénétrer davantage. Tous ses livres, les *Méditations sur l'Eucharistie* exceptées, sont éclos dans notre Midi; il s'est développé plus entier dans notre région.

La grande différence entre le nord et le midi de la France tient moins aux degrés de chaleur qu'aux degrés de lumière. Quel est celui d'entre nous qui, revenant de Paris en hiver, n'aït été frappé par cette impression : dès qu'on arrive à Bordeaux, le ciel semble s'ouvrir et s'étendre. L'air n'est pas bien plus chaud, mais il est bien plus transparent. Il fallait à une nature éthérée cette surabondance de ciel et de lumière. Le livre du *Symbolisme*, en particulier, ne serait pas né sans les rives de la Méditerranée.

Mais laissez-moi, Messieurs, poursuivre encore dans le dessous des événements les linéaments providentiels d'une destinée lumineuse.

Mgr de la Bouillerie était-il donc entièrement étranger au diocèse de Carcassonne? Il y arrivait, en réalité, précédé, conduit et protégé par le grand

(1) Il fut sacré le 20 mai 1855.

souvenir d'un autre de nos évêques, Mgr de la Porte-Lalanne (1), allié à la branche cadette des la Bouillerie. La baronne de la Bouillerie (2), qui était alors l'âme des réunions de la famille du prélat dont elle devait plus tard partager la présidence avec lui, avait voué un culte à la mémoire de son oncle. Elle en parlait et reparlait souvent. Dans l'intimité d'un cercle aussi profondément chrétien, le souvenir de cet épiscopat était le patrimoine commun. Toujours attentive à ce qui pouvait cimenter l'union de ses proches en élevant la tradition de la famille, la vénérable aïeule choisissait de préférence l'abbé de la Bouillerie, qui la devait continuer avec éclat, pour remonter avec lui le cours des temps et raconter cette gloire de la famille. Avant de prendre possession de son siège, Mgr de la Bouillerie nous connaissait donc et se sentait attiré vers nous par ces souvenirs.

Etait-il davantage étranger à Toulouse ? Vous vous rappelez avec quelle exquise inspiration il nous a révélé, au jour de sa réception, qu'un fil d'or

(1) D'une grande capacité, d'une grande vertu et hauteur d'âme, en même temps que d'une vivacité extrême, Mgr de la Porte est demeuré longtemps présent à la mémoire de son clergé. Durant ma jeunesse, je le retrouvais tout vivant dans le souvenir de ses contemporains. Il fit une de ces belles morts exemplaires et publiques des évêques du temps passé, qui s'était gravée dans les imaginations.

(2) Marie-Félicité de la Porte-Lalanne était née en 1795. — Elle avait épousé, en 1817, ce baron Alphonse de la Bouillerie, qu'on appelait en Anjou « le saint M. de la Bouillerie » et dont elle a pu dire elle-même : « J'ai vécu trente ans avec un saint. » C'était la femme forte de l'Evangile, doublée de la Française aimable, indulgente, ayant par excellence le don maternel de prévoir, de former, d'élever une famille, de lui donner l'exemple, la moëlle et le ton, contre vents et marées, pour un demi-siècle.

l'avait conduit du salon du comte Jules de Rességuier, son maître en poésie, dans celui de Clémence Isaure.

J'oserai dire, Messieurs, qu'il nous appartenait de plus loin. Il était des Jeux-Floraux de naissance par la qualité délicate et pure de ses inspirations. Sa première langue avait été d'ailleurs la langue poétique (1). Sa prose n'était pas formée, elle n'avait ni tour ni haleine que déjà il parlait gracieusement en vers. Non qu'il fût poète précisément par les curieuses recherches de rythme ou de richesse dans la rime qui ont, depuis ses premiers essais, si fort assoupli l'instrument poétique français, mais il l'était certainement par l'élévation, la fraîcheur des impressions et des idées, le goût de l'harmonie, l'essor permanent de l'imagination.

Il a fait beaucoup de vers dans sa jeunesse et les a livrés au vent, le remerciant de les avoir dispersés. Comme il en faisait gaiement bon marché! Par reste d'habitude, un pli de sa soutane violette s'engageait encore dans l'engrenage, au jour des fêtes intimes, au milieu d'une famille choisie, curieuse de toutes les choses de l'esprit et de l'âme, dont il était le chef aimé et vénéré. Tout le corps y passait un peu, sans qu'il y prît garde. Le lendemain, le démon des vers le poursuivait, le taquinait, marchait sur ses talons dans les longues allées à la française du parc de Lathan. Le bon évêque se

(1) La date du choc poétique est la vingt-neuvième année du siècle, dans « l'atmosphère sonore, où chaque parole était un chant. » (*Discours de réception aux Jeux-Floraux.*) Le goût de la poésie, bien que fort secondaire en lui, quoi qu'il en ait pu penser dans sa jeunesse, ne le quitta plus dans l'intimité domestique.

retournait en riant. Ne voyant rien, il continuait à prier, à méditer, à rendre grâce, mais sans qu'il sût pourquoi, harmonieusement et en vers. Somme toute, c'est le démon qui a été puni, car il est resté de ces escarmouches une douzaine de petits fabliaux pieux, naïfs et touchants, d'une onction céleste. Le Ciboire doré, le Ciboire de cire, le Cœur et le Trésor, l'Hostie de Favernay, la légende de sainte Véronique, Giuliani.... sont dans la mémoire de tout le monde.

S'il eût vécu du temps de son patron, le poète du Ciboire doré eût parlé comme lui aux petits oiseaux qu'il aimait tant, et ajouté quelques pages en prose rimée aux Fioretti de saint François d'Assise. On trouve, en effet, dans ses petites pièces, toute la naïveté compatible avec les temps analytiques où nous vivons; et l'on se prend à s'étonner que de si gracieuses, enfantines et enviables fleurs aient pu jaillir d'une âme contemporaine.

Mais ne nous attardons pas sur ces poèmes. En France, on n'est ni poète ni artiste impunément quand on est homme d'Eglise ou homme d'Etat ayant charge d'âmes. Une certaine logique à outrance nous porte à étiqueter et à parquer les caractères, suivant les états et les professions, en des types arrêtés, en vertu d'invariables associations d'idées. Il y a, en particulier, beaucoup d'étroitesse laïque, surtout depuis le jansénisme, dans notre conception des types religieux. La moitié au moins, et la moitié la plus originale, la plus attrayante des saints serait hors cadre, selon la rigueur de ces inventions. Mgr de la Bouillerie n'est

donc pas le premier qu'il faille dépouiller, séparer de son amabilité, pour lui rendre, aux yeux de bien des gens, sa taille et sa grandeur naturelle et réelle, telle qu'elle s'est manifestée dans les actes de son épiscopat, dans l'influence animante de sa foi et de sa piété, telle enfin qu'elle ressort de ses œuvres maîtresses.

La portée de ces œuvres est bien supérieure à un intérêt littéraire. La source en descend du sommet de la montagne catholique où a été prononcé le *Docete gentes*. Quelles relèvent de sa vie intérieure, de sa vie de conversation avec Dieu ou de ses fonctions pastorales, même de son inspiration poétique, c'est le caractère sacerdotal d'enseignement et de prosélytisme religieux qui en fait la foncière unité. Toutefois, une Académie est pardonnable de les considérer sous son point de vue à elle, surtout lorsqu'elle ne cache pas, comme l'Académie des Jeux-Floraux, qu'à ses yeux, plus les lettres sont chrétiennes, plus elles sont humaines (*humaniores*), c'est-à-dire profitables à l'humanité.

L'œuvre de l'ancien évêque de Carcassonne est triple dans son unité. Elle embrasse à la fois des livres de piété, d'ascétisme, des discours, des homélies, des morceaux de métaphysique chrétienne et de théologie. Il y avait en lui de l'orateur, de l'écrivain, du docteur, à un degré de grâce, d'élévation et de force qui commande l'attention, l'affection et le respect. Tous ses ouvrages, en effet, s'acheminent entre ces grandes directions parallèles, bien hautaines et opportunes : ranimer la piété et relever les âmes au milieu des appé-

tits de jouissance matérielle qui précèdent, signalent et achèvent les décadences; rechristianiser l'imagination en face du panthéisme un moment triomphant; relever le drapeau de la philosophie et de la théologie chrétiennes devant le naturalisme grossier et la métaphysique bafouée.

Lorsque je suis entré dans le vif de cette étude, le souvenir d'un passage de l'autobiographie a été pour moi un trait de lumière (1). « Quand je fus devenu prêtre, dit l'auteur, je m'aperçus que les discours que j'avais essayé d'écrire à l'avance manquaient presque toujours de suite et d'ensemble..... Plus encore que le style, la parole, est l'homme tout entier; chacun parle comme sa nature parle. »

Il y a là toute une manière, et une manière surprise chez un jeune homme, c'est-à-dire la révélation de l'être même dans la sincérité de son éclosion.

Mgr de la Bouillerie n'improvisait jamais, mais il n'écrivait jamais. Il se parlait à lui-même ses discours, ses méditations, lentement, à loisir, dans son immense cabinet de travail, en voyage; de préférence, en promenade et en plein air, car il était de ceux chez qui le mouvement du corps donne des ailes à l'esprit. Sa nature expansive trahissait alors, par le regard, le sourire, le geste, la marche tantôt lente, tantôt hâtive, cette vive jouissance de l'esprit

(1) Dès l'enfance, l'écolier n'écrivait que par force. Il ne put jamais s'astreindre à la double servitude du brouillon et de la copie, tourment éternel des enfants et des hommes à imagination. Il remettait son devoir, écrit tout d'un trait, au professeur, et, quand venait son tour de lecture, il récitait sans broncher, les yeux fixés sur un cahier de papier blanc.

en travail, désintéressée de toute réflexion d'amour-propre, que Mme de Staël compare si justement « au plaisir que trouve l'homme robuste dans l'exercice du corps proportionné à ses forces. » Le lendemain du jour où il avait prononcé un discours, il le dictait avec une fidélité qui étonnait ses secrétaires et ses auditeurs. Orateur avant tout, il préparait ses travaux en orateur.

Cette question de méthode est capitale. Autre chose, en effet, est de penser à un sujet pour en parler, ou d'y penser pour en écrire. Le côté oratoire des idées n'est d'ordinaire ni le plus fin, ni le plus vrai. L'auditeur est, d'ailleurs, bien moins exigeant que le lecteur. Et Montesquieu a pu dire avec sa pénétration ordinaire, un peu brusque cette fois : « Je n'aime pas les discours oratoires : ce sont des ouvrages d'ostentation. » N'est-il donc pas à présumer que, pour la précision, l'enchaînement et la gradation des pensées, la propriété, la finesse du langage, la construction, la proportion et le fini de l'œuvre, l'avantage restera à la méthode de l'écrivain?

Et cependant, Messieurs, par un nouveau contraste ajouté à tous ceux que j'ai signalés, la faculté oratoire se montre, chez Mgr de la Bouillerie, accompagnée naturellement de vérité pure, c'est-à-dire d'exactitude doctrinale, de finesse, de correction, d'élégance, et sans ombre d'ostentation. Il est, chose rare, un orateur délicat, un orateur de nuances. La partie oratoire n'en reste pas moins la plus considérable dans ses œuvres, et l'on retrouverait en toutes, la théologie mise à part, la marque de la forme la plus familière à son esprit, de la forme que lui dictait sa nature.

Ses principaux opuscules ascétiques sont : *les Méditations sur l'Eucharistie, la Vie chrétienne et l'Eucharistie, le Cantique des cantiques appliqué à l'Eucharistie.* Quelle que soit la mélodie, l'accompagnement sera toujours le même : la vie intérieure de l'auteur n'est qu'un long chant eucharistique.

Les *Méditations* sont le plus répandu, le plus goûté de ses livres; elles ont eu cinquante-trois éditions.

Où est pour nous, Messieurs, l'intérêt littéraire de ce petit livre? Il mérite assurément d'être défini. En tout temps, les livres de dévotion se sont ressentis du commerce des lettres mondaines; il est même à remarquer que les ouvrages mystiques, en particulier, ont très rapidement exagéré les défauts de celles-ci. Or, quelle était, à l'heure qui a marqué le pli de cette vive intelligence, quelle était la faculté surtout en jeu dans les lettres françaises? C'était l'imagination. Si la piété est utile à tout, est-il une seule faculté humaine, pour un chrétien, qui ne doive être utile à la piété? Dévot de l'imagination, le jeune auteur des *Méditations* se fait le hardi chevalier des droits de celle-ci dans la piété. Et, par un rare privilège qui marque bien à quel point cette droite organisation, mélange d'ardeur et de sagesse dans les choses du sanctuaire, était bénie de Dieu, il rencontre du premier coup, comme un maître précoce dans la spiritualité, la mesure exacte du concours que l'imagination peut apporter à la piété, du charme, de la vie qu'elle peut ajouter à la prière et à la méditation, sans égarer l'âme et l'amollir. C'est, entre plusieurs, le remarquable mérite de cet opuscule, mérite sous lequel se cache

probablement une grâce d'état, mais dans lequel un académicien doit signaler un art accompli (1).

Depuis lors, il est vrai, suivant la loi historique, l'imagination a excédé dans la littérature religieuse comme dans l'autre. La première s'est embarrassée de quelques productions vagues et flasques qui ne sont point favorables à la vigueur des âmes et que Boussuet et Bourdaloue eussent appelé de méchants livres. Mais qui oserait en rendre responsable l'archevêque de Perga, lequel les déplorait grandement, ou les grands écrivains, les grands orateurs, qui ont réclamé avec lui, au sortir des arides déserts de la mysticité au siècle dernier, les justes entrées, le juste secours de l'imagination dans l'oraison, dans la chaire, dans les lettres chrétiennes? En réalité, orateurs, écrivains et surtout les maîtres, les évêques sont restés dans la belle et grande mesure de modération, de largeur, de conformité à la nature humaine telle que Dieu l'a faite, qui est la loi du christianisme. En recevant l'influence du temps, ils sont restés humains; en la mesurant et modérant, ils sont restés évêques, c'est-à-dire divins.

Arrêtons-nous davantage sur le *Cantique des cantiques*, parce qu'il est moins connu.

Une pénitente de Mgr de la Bouillerie, celle-là même qui a été l'occasion suscitée de Dieu pour lui faire écrire le livre du *Symbolisme de la nature*, disait : « Mon intelligence n'a jamais pu saisir quel

(1) Il réglait même son goût par les saintes Écritures, et nous donne lui-même le secret de sa mesure en citant ce texte des Proverbes : « Si vous avez trouvé un rayon de miel, n'en mangez que ce qu'il vous « faut, de peur que, en ayant pris avec excès, vous ne le rejetiez. » (Proverbes, xxv, 16.)

rapport il existe entre le mal et l'amour (1). » Ce mot paridisiaque pourrait servir d'épigraphe au commentaire. J'admirais, en le lisant, comment la Providence nous expose ou nous sauve par les mêmes facultés, suivant que nous les cultivons bien ou mal. Une imagination très impressionnable prête au mal, pour voler à nous et nous pénétrer, des ailes et des pointes; la même imagination, façonnée chrétiennement, se tend à son objet qui est Dieu et passe à côté du péril sans même le voir. Armé de l'interprétation symbolique de l'Église, le pieux évêque s'avance à travers les ardeurs et les feux du sens littéral comme les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, et, chose merveilleuse, il communique au lecteur son immunité.

Il était interdit aux Hébreux de lire le *Cantique des cantiques* avant l'âge de trente ans. Origène et saint Jérôme rapportent que, dans les premiers siècles de l'Église, on n'en permettait pas la lecture aux jeunes gens enclins au plaisir. Les âmes les plus craintives peuvent ouvrir hardiment le merveilleux chant d'amour commenté par Mgr de la Bouillerie. Son livre n'est pas d'ailleurs un commentaire, c'est une transposition eucharistique suave et entraînante (2).

Jamais imagination si ouverte du côté du taber-

(1) *Mademoiselle Louise de Sabran-Pontevès*, par Mgr Sourrieu, p. 14.

(2) Cette sorte de parti pris eucharistique donne parfois à l'effusion de l'auteur l'apparence de la subtilité. Voyez, par exemple, l'application du *nigra sum sed formosa* à l'Eucharistie. Mais son interprétation, constamment appuyée des textes de l'Ecriture et de l'interprétation des Pères, et forte de ce support, échappe à ce reproche, dans la mesure marquée à notre faiblesse; car l'amour de l'homme, même pour Dieu, cessa-t-il jamais d'être un peu subtil?

nacle. Ce qui étonne, ce qui enchante, c'est l'abondance, la variété, la souplesse, la grâce, la douceur des pensées et des images pour exprimer un sentiment toujours le même. Chaque verset sert de thème à une courte méditation, et le rapprochement eucharistique est le refrain final qui conserve au pieux commentaire le caractère d'un chant. Qu'on en juge par la traduction de l'interrogation de la Sulamite aux gardes de la ville : *Num, quem diligit anima mea vidistis?*

« Avez-vous vu celui que j'aime? Celui que j'aime, voilà son nom. Je n'ai pas besoin de vous en dire un autre, car il est souverainement aimable... Vous qui veillez sans jamais dormir, vous savez que les affections terrestres sont le vain songe de ceux qu'endort le sommeil de la vie... » Aime-t-on la beauté ? en un clin d'œil elle passe. La bonté ? Dieu seul est bon ; la sagesse ? celle du monde est folie ; la grandeur, la gloire? fumée; le bonheur? on le cherche et on ne le trouve pas... « Celui que j'aime est unique; il est, par essence, la beauté, la bonté, la sagesse, la grandeur et la félicité. Il est souverainement aimable !...

« Avez-vous vu celui que j'aime? »

Après les *Méditations* et le *Cantique*, il serait superflu de s'arrêter aux autres productions ascétiques de l'archevêque de Perga. Leur caractère nouveau, c'est d'être faites non pour des monastères, des religieux, des contemplatifs, mais pour de simples laïques; c'est de mettre les hauteurs mystiques à la portée de tous les lecteurs et de jeter au milieu d'un monde de plus en plus distrait du ciel par les jouissances, le luxe et l'orgueil de la vie, un *sursum corda* parti du tabernacle. Plus nous gagnons d'em-

pire sur la nature inanimée, moins nous en avons sur nous-mêmes; plus nous découvrons de planètes dans l'espace et de lois dans les hauteurs mathématiques, plus nous avons « le ventre attaché à la terre. » Relevez-vous, nous crie le bon et saint évêque, venez au pain quotidien transubstantiel du concile de Latran, qu'on mange à genoux, presque debout : c'est la seule nourriture capable de vous donner la force de porter la gloire, et la responsabilité, et la modération dans la jouissance de vos admirables découvertes, dont la première fumée vous a troublés comme des gens ivres, déséquilibrés, affaiblis moralement et divinement.

Mais les temps ont marché. Avec les moyens modernes de transmission, les évolutions intellectuelles ne durent qu'un matin. L'imagination française s'est précipitée sur le monde sensible dans toutes les directions. L'enfant prodigue a vite oublié les générosités de Dieu dans la jeunesse de ce siècle. L'imagination se perd dans le panthéisme, dans le dilettantisme naturaliste de la description objective, dans tous les excès. Son chevalier, son répondant reprend les armes. Il va s'efforcer de lui garder les couleurs chrétiennes, de la retenir au christianisme par la richesse, l'ampleur de la symbolique chrétienne, tirée des Ecritures et de l'interprétation de tous les grands hommes que l'Eglise appelle ses Pères, ses docteurs, ses saints.

Si l'opportunité du livre sur le *Symbolisme de la nature* avait besoin d'être démontrée, il suffirait de remarquer que la même époque a vu naître, à quelques années de distance, le *Spicilège de Solesmes,* de

dom Pitra, la belle et large étude philosophique de Mgr Landriot, trois ouvrages sur le même sujet, absolument différents par la méthode, le point de vue, le ton, bien que le but en soit le même.

Ce livre, il l'appelait son livre (1). Il l'a porté sans cesse en lui-même, le continuant toujours au milieu des devoirs de sa charge apostolique, sans jamais le perdre de vue. C'était le compagnon de voyage. Non moins que les causes historiques, l'affinité du sujet et de l'auteur nous expliquent ces préférences. Toutefois, l'ouvrage dut le jour à une cause occasionnelle bien touchante. Il fut, au début, ainsi que l'évêque nous l'apprend lui-même dans une lettre placée en tête d'un écrit de Mgr Sourrieu sur *Mademoiselle Louise de Sabran-Pontevès,* un livre de direction.

Les Sabran de Pontevès habitaient dans le Narbonnais le château du Lac, au bord des étangs méditerranéens échelonnés le long des côtes. La lumière semble s'y multiplier, le paysage ne laissant souvent à la terre que l'épaisseur d'une ligne entre deux ciels. Toute la création inanimée y parle surtout par la lumière. D'une grande imagination, d'une sensbilité exquise et ardente, vouée à la charité et à la virginité dès sa plus tendre jeunesse, impatiente de béatitude céleste, Mlle de Sabran était admirablement disposée à saisir les moindres accents de cette voix de lumière. Sa piété s'exaltait au spectacle d'une nature qui ramenait à chaque pas devant ses yeux, dans les aspects du pays, dans les cultures, la couleur et le souvenir des prophètes

(1) « Tout ce que Dieu a mis en moi, je l'ai fait passer dans cet ouvrage, et si le livre n'est pas meilleur, c'est que je ne suis pas meilleur moi-même, dit humblement l'auteur (autobiographie).

et des psaumes. L'évêque de Carcassonne dut ressentir lui-même vivement l'impression que fait d'habitude, sur les hommes du nord ou du centre de la France, l'opulente nature méridionale. Devenu le directeur de M[lle] de Sabran, « il encourageait sa pieuse correspondante à rechercher en toutes choses les harmonies que Dieu a mises entre le visible et l'invisible... Mais en même temps, il la modérait et la conduisait... pour empêcher de s'égarer, en cette matière, une imagination même chrétienne. C'est pour elle que fut commencé ce long travail, dont le premier volume n'a vu le jour qu'après sa mort. »

Quelle dut être la fécondité d'une telle direction pour une telle conscience, c'est le secret de Dieu. Elle fut, en tous cas, féconde pour le directeur et pour l'Eglise, puisque nous lui devons *le Symbolisme de la nature.*

Cette question du symbolisme est immense. Les religions antiques de l'Inde, de l'Egypte et de la Grèce furent des symboles purs, des symbolismes objectifs, qui avaient fini par transporter l'adoration des peuples de la chose signifiée au signe. En réalité, le christianisme est venu redresser, limiter, humaniser, si l'on peut ainsi parler, le symbolisme, en le faisant servir désormais à grandir la personnalité de l'homme et ses hautes parties morales. Ce n'est pas pour rien que le Verbe s'est fait homme. Il a forcé le chœur des choses sensibles à louer Dieu, non plus directement, mais en passant par l'esprit, par la science, par l'imagination, par l'âme et la voix de l'homme.

Si l'on cherche à reconstruire, d'après les Pères et les docteurs, grands esprits éclairés par la lumière éternelle, la gradation de l'alphabet divin pour les hommes, on trouve d'abord le symbolisme des créatures, puis les livres, l'Ecriture sainte (1), enfin, l'incarnation du Verbe. L'incarnation achève la langue de Dieu pour la terre et sur la terre. Mais les trois modes du langage divin restent simultanément en usage, s'adaptant aux âmes suivant leurs besoins, sous l'interprétation et le contrôle de l'Eglise (2).

Les premiers siècles de l'Eglise ont été le bel âge du symbolisme et de la transfiguration de la nature; Mais le moyen âge chrétien lui a donné un moment une expression bien touchante. Tout péripatéticien qu'il était en masse, il a toujours affirmé l'*exemplaire* des choses, emprunté de Platon, dans le Verbe incarné, en qui tout a été fait. Et c'est en lui que s'accomplissait, au treizième siècle, la fraternité des êtres et de l'homme, qui a été plus tendrement exprimée par saint François d'Assise que par tous les poètes indiens. Plus tendrement et plus largement, car elle embrasse dans sa mansuétude les ennemis même de l'homme : « Mon frère le loup », « mon frère le vent ». On eût dit que le stygmatisé était poursuivi par la voix de la Passion, disant,

(1) « .... Pourquoi Dieu n'a-t-il pas donné les Ecritures dès le principe? C'est qu'il voulait instruire les hommes par les choses (*Leçons de choses*) et non par les livres. Par les choses, c'est-à-dire par la création elle-même. » (Saint Jean Chrysostôme.)

(2) Le Verbe lui-même, tant qu'il a vécu sur la terre « ne parlait point au peuple sans paraboles » sans symboles, (Saint Matth., XIII, 34). A combien de cœurs ne parle-t-il pas encore ainsi du fond du tabernacle? C'est pour ceux-là qu'ont été écrits le *Symbolisme*, les *Méditations*, le *Cantique* de Mgr de la Bouillerie.

même des fléaux, même des bêtes malfaisantes : « Pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. »

Depuis lors, bien que la tradition de l'Eglise n'ait jamais varié, elle est plus ou moins apparente, plus ou moins agissante, sur un point ou sur un autre, selon les temps, les lieux, les atmosphères intellectuelles. En France, par exemple, il est bien évident que la forme de la spiritualité (1) et spécialement la forme de la prédication au dix-septième siècle sera plus morale et sentimentale que symbolique. On exprimerait assez bien cette nuance en disant qu'on prêchait surtout alors l'évangile de saint Mathieu. Mgr de la Bouillerie nous a prêché, plus volontiers, l'évangile de saint Jean.

A la fin du dix-huitième siècle, l'état mental de la France n'est rien moins que symbolique. L'archevêque de Perga observe avec raison, dans sa préface du *Cantique*, à quel point l'ignorance de la science des Origène, des Jérôme, des Augustin, des Ambroise servit les outrages de Voltaire au symbolisme des Écritures. Voltaire résumait l'esprit de son temps, et partant, l'exagérait. N'étant ni pur, ni tendre, ni respectueux, il portait en lui la contradiction même du symbolisme. On n'a pas remarqué, qu'étant encore plus personnel, il se trouvait plus intéressé que quiconque à le railler, parce qu'il

(1) Parlant du Saint-Sacrement, que les saints, dit-il, ont toujours considéré comme une dilatation de l'incarnation du Verbe, M. Ollier poursuit : « ... Tout le monde servait autrefois à l'homme, par l'ordre de Dieu, pour lui rendre présente la divinité, qui se rendait sensible sous le symbole des créatures. Dieu n'a plus maintenant que ce signe sensible et continuel qu'il nous tient assidûment devant les yeux pour y être adoré. » Ce passage est caractéristique par son exagération même.

est de tous nos grands écrivains, peut-être de tous les écrivains célèbres, celui qui a eu le moins besoin d'images pour exprimer l'idée nue avec clarté. C'était toujours pour lui, sous une forme nouvelle, la question du royaume à se réserver.

Il a fallu, en Europe, de terribles événements, et en France un cataclysme pour changer cet état voltairien des esprits. Il est bien digne de remarque que c'est par une œuvre d'imagination, par le *Génie du Christianisme* que nous en sommes sortis. Le fait est de nature à relever l'imagination du mépris que la science ne lui épargne pas aujourd'hui.

Après de nombreuses vicissitudes religieuses, philosophiques et littéraires qu'il n'y a point à résumer ici, le déclin du dix-neuvième siècle nous ramène, avec recrudescence, les mêmes dispositions intellectuelles d'il y a cent ans. La guerre au symbolisme n'est plus qu'un point d'attaque, sur un front de bataille immense, où, non seulement la religion catholique, mais les religions, la métaphysique, la philosophie, la poésie, l'éloquence, les beaux-arts sont menacés. Ce ne seraient plus que des états passagers de l'âme appelés désormais à perdre toute importance et à s'éclipser devant les sciences d'observation et de calcul. Le catholicisme continue d'affirmer, par l'accord de ses traditions avec l'histoire universelle et la nature même de l'homme, que ces prétendus états passagers sont des manifestations essentielles de l'être, des conditions permanentes de la vie intellectuelle et morale chez l'homme. Il proteste, avec toutes les hautes parties de l'âme, contre ces retours du vieux matérialisme et du vieux scepticisme, contre ce vide effroyable.

Du reste, réduite à sa formule générale et à ses termes de bon sens, la question devient fort simple. Le symbolisme se défend de lui-même dans une académie. L'union de l'âme et du corps dans
[illegible] pour corollaire l'emploi des
co[illegible] ges, des symboles dans le
langag[illegible] eau nous envahir, plus fort
que l'alge[illegible] se, l'amour ou divin ou hu-
main alimen[illegible] nent en nous et renouvelle
les sources du sy[illegible] sme et maintient dans l'expression de la pensée les reflets de la fraternité de l'homme et de sa patrie terrestre.

A part quelques magistrales indications semées dans ses préfaces, le livre de l'ancien évêque de Carcassonne reste volontairement en dehors de ces discussions. Ce n'est point une œuvre de controverse, mais de piété, de haute piété, en même temps que de profonde science ecclésiastique. J'y vois une sorte de défense ou d'apologétique de l'imagination chrétienne, toujours avec cette vue dominante, aussi littéraire que sage, du goût, de la mesure, en une matière où les anciens mystiques l'ont si aisément dépassée. Le tact de l'homme du monde et du lettré, l'humilité du chrétien épargnent d'ailleurs au lecteur l'étalage pédantesque qui rend si lourd les livres des savants qui veulent paraître tels. Le don naturel de l'expression, la grâce du langage dissimulent le travail et la traduction, mais l'œuvre est gonflée de doctrine. La trame en est invisiblement tissée avec la tradition tirée des Ecritures et des Pères.

Tel qu'il est, cet ouvrage est l'un de ceux où l'on

a le mieux réussi à trouver une forme adaptée à notre temps pour rajeunir et alimenter l'antique piété à laquelle n'a jamais manqué, dans le cours des siècles, un vêtement nouveau. L'auteur a vivement remué un certain ordre de personnes et d'âmes. S'il est le guide préféré dans l'oraison de ceux, surtout de celles qui tiennent les bras levés sur la montagne pendant que nous combattons, son livre reste bien dans le grand courant de flamme chrétienne chassant devant lui les vapeurs épaisses du naturalisme. C'est un coup d'aile sur la tête abaissée des hommes que l'éloquence et la liberté apostolique du latin de Pie IX réveillait par cette rude comparaison : *Perinde ac bruta animantia, quæ delapsâ vescuntur glande, oculis ad quercum nunquam sublatis* (1)...

Du reste, pour juger aujourd'hui à sa valeur la tentative de rénovation pieuse qui a produit le Spicilège et les livres de Mgr Landriot, de Mgr de la Bouillerie, il faut se reporter à l'époque où elle a été faite : prêcher, à des hommes nés au commencement de ce siècle, d'être dévôts sans imagination, c'eût été les exhorter à l'impossible.

Est-il besoin de le dire? On retrouve en toute cette série, dans la forme et dans l'ordonnance, la trace de la manière que nous avons essayé de caractériser ; ce sont des livres parlés. On croit entendre l'auteur méditer, penser tout haut, et faire jaillir, suivant son habitude, d'un texte sacré un flot de

(1) Bref de Pie IX en tête du *Symbolisme de la nature*.

révélations ingénieuses et pieuses. Il excellait dans ces sortes d'homélies, de conversations supposées, au sens grec, avec un auditoire choisi. Que l'on essaie de comparer les *Méditations* à tel autre livre ascétique du même temps sur le même sujet, par exemple au *Saint-Sacrement*, du P. Faber : — un autre saint introducteur de l'imagination dans la piété. — Celui-ci a la forme d'un traité, l'autre est une suite de petits discours; à cause de cela, peut-être, d'un usage plus commode pour des Français.

Quant au style de tous ces livres ascétiques, il faut se souvenir que Mgr de la Bouillerie a un jour comparé le son de sa parole « au doux bruit du ruisseau qui coule. » Retenons la sincérité de cette image. Elle m'est revenue bien des fois dans le cours de ce travail. Une certaine suavité et pureté d'âme me portait à comparer ce doux ruisseau, à pente insensible, à ondulations harmonieuses, coulant entre des rives tracées par la main de l'homme dans une vaste prairie émaillée de fleurs, encadrée de collines boisées, au ruisselet argentin de saint François de Sales, toujours en mouvement, animé, animant, plein de heurts et d'étincelles, se créant lui-même son lit à mesure qu'il descend des réservoirs inépuisables dont l'eau rendue à sa transparence originelle, par une cristallisation séculaire, semble ne plus devoir jamais perdre sa limpidité de diamant. Ah ! sans doute, le saint évêque de Genève a pour lui la saveur, l'imprévu du tour, l'invention, le je ne sais quoi qui fait qu'on sent naître en lisant la pensée de l'écrivain, et que, dans la fraîcheur de son éclosion, elle vous pénètre davantage; mais, comme le ruisselet alpestre, la douce rigole

des prairies de l'Anjou reflète, dans ses gracieux contours, le même ciel net et pur et porte avec elle une fécondité analogue.

Les œuvres oratoires de l'ancien évêque de Carcassonne, pour les dix-sept années de son épiscopat, ont été réunies en trois volumes in-8° (1). Elles ne perdent pas autant qu'on pourrait le croire à nous revenir dépouillées de la surabondance de vie qu'y ajoutaient la grâce ou la noblesse du geste, la voix, l'accent de l'orateur, l'action, en un mot, inséparable du mouvement et de l'harmonie qui était la sienne. Presque toutes méritent de survivre aux circonstances qui les ont inspirées. Cela est vrai surtout de ses belles lettres pastorales, doctrinales. Celles sur la nature et sur la grâce, sur l'infaillibilité du Pape, brillent entre toutes les autres par l'éclat et l'autorité de l'accent épiscopal.

On sait le rôle qu'il joua dans le Concile. Il était dès longtemps infaillibiliste de doctrine, il s'y montra naturellement infaillibiliste déterminé.

L'émotion un peu factice que souleva alors la définition du dogme de l'infaillibilité du Pape paraît, d'ailleurs, à distance, fort exagérée. Au fond, en cette matière, sur ce terrain, et dès qu'on a embrassé la foi à l'intervention directe et constante de Dieu dans le gouvernement de son Eglise, qu'importe qu'elle se manifeste dans un seul homme ou

(1) Ce n'est qu'à partir de 1862 que Mgr l'évêque de Carcassonne, cédant aux sollicitations de son entourage, avait consenti à dicter régulièrement ses discours. — M. l'abbé A. Ricard les a publiés avec son assentiment et groupés avec beaucoup de discernement et de talent. — Paris, L. Vivès, 1872.

dans une réunion d'hommes? Dans le surnaturel peut-il y avoir du plus ou du moins? Ce qui coûte à la logique et à l'expérience purement humaines, c'est d'admettre l'infaillibité dans l'espèce, dans l'homme. Mais quand on a accepté en foi ce don surhumain de la puissance et de la bonté divine à la faible nature humaine, est-il plus difficile de confesser l'infaillibilité doctrinale dans le pape seul que dans le pape et le concile réunis?

En thomiste qu'il était, Mgr de la Bouillerie aurait pu appliquer à l'infaillibilité la démonstration habituelle de saint Thomas pour tous les mystères de la religion chrétienne : certainement, croire qu'un homme vivant est investi par Dieu de l'infaillibilité, cela dépasse la nature humaine; cela est surhumain, surnaturel, mais ce n'est point contre nature. Car, au milieu de la mobilité universelle et incessante des choses, des formes et des idées, s'il est un besoin permanent de l'homme, un besoin inhérent à l'esprit de l'homme, c'est d'aspirer au ferme, au certain, à l'infaillible; de rêver, de chercher de toutes ses forces la certitude quelque part; de graviter invinciblement vers la certitude. Si bien que, dans la conception la plus pure de la science elle-même, le progrès et la civilisation ne sont pas autre chose qu'un voyage majestueux de l'humanité vers la certitude.

Au moment de la réunion du Concile, l'excitation des esprits fut, surtout en France, le résultat d'une confusion, d'une habitude politique transportée dans la religion. On ne songea pas assez combien les domaines sont différents, l'un étant livré à la dispute des hommes, c'est-à-dire à la liberté, l'au-

tre constituant la région pure de l'autorité (1).

Ne semble-t-il pas, d'ailleurs, que la déclaration solennelle de l'infaillibilité arrivait à point quand le pape, déjà dépouillé de ses États, exposé à se trouver sans asile, pouvait très bien être mis, au milieu des vicissitudes les plus pressantes, dans l'impossibilité de réunir un Concile œcuménique? Le mandement de l'évêque de Carcassonne fut certainement l'un des plus remarquables qui aient été publiés à cette époque (2).

Autre est le ton des discours, allocutions ou lettres provoqués par les accidents généraux de la politique ou les événements diocésains. La variété est l'un des grands attraits de ce recueil.

La guerre d'Italie et les déplorables conséquences qu'elle devait fatalement entraîner pour l'Eglise et pour la France excitèrent le courage apostolique de l'évêque et élevèrent son inspiration. Le discours prononcé dans la cathédrale de Carcassonne, au service des soldats morts à Castelfidardo, si chrétien, si Français, si militaire; les lettres : *Après un retour de Rome... Le départ pour le Concile,* sont toutes frémissantes de sa foi, de sa piété filiale, de son inviolable attachement à l'Église et au Saint-Siège, et de son patriotisme.

J'en signale dans le troisième volume une de bien

(1) Bien que la source des deux pouvoirs soit la même.

(2) N'y a-t-il pas, vers la fin, une trace du chevaleresque élan d'avant-garde que j'ai noté au début, lorsque l'évêque, rapprochant l'opinion unanime des théologiens sur la faillibilité des conciles sans le pape et la déclaration de l'infaillibilité du pape sans le Concile, conclut : « Au fond, l'unique source de l'infaillibilité de l'Eglise réside dans le Souverain-Pontife. Cette dernière doctrine n'a point été définie par le Concile... mais elle est, à mon sens, la conséquence exacte et rigoureuse de la définition des Pères du Vatican. »

touchante : la lettre sur la mort de M. l'abbé Baby, vicaire général et archidiacre de Carcassonne. La bonté du prélat ne s'exprima jamais avec plus de bonheur. C'est un chef-d'œuvre de tendresse apostolique et de délicatesse. Elle lui donna dans le cœur de son clergé une place à part, en ajoutant la piété filiale à l'admiration et au respect.

On rencontre çà et là des discours particulièrement intéressants pour l'Académie : le discours de réception; l'oraison funèbre du P. Lacordaire, qui fut la plus éloquente vibration de son âme (1) ; le panégyrique de saint Dominique, qu'on n'en peut pas séparer; enfin, le vivant écho de cette belle distribution des prix de Sorèze, qui provoqua le même jour deux grandes voix à s'interroger et à se répondre. « L'effet de la scène fut incroyable à trente lieues à la ronde, écrivait simplement le lendemain le P. Lacordaire à Mme Swetchine. » En retrouvant le conférencier du collège Stanislas, directeur de l'école de Sorèze, Mgr de la Bouillerie avait dit : « Nous étions autour d'une chaire de collège comme aujourd'hui ; car le soleil levant ressemble au soleil couchant, avec cette différence, qu'entre le soleil levant et le soleil couchant, il y a toutes les splendeurs du Midi... » Le dominicain répondit : « ... Vous avez pu remarquer, hier au soir, que j'avais évité de faire allusion à la vieille amitié qui m'unit à Monseigneur. Quels que fussent les élans

(1) Mgr de la Bouillerie perdit coup sur coup les deux amis qu'il avait retrouvés dans le Midi, le P. Lacordaire et Mgr Gerbet. « Je les ai connus et je les ai aimés, dit-il, et il a fallu que mes mains les ensevelissent tous deux. » Les deux oraisons funèbres furent improvisées. Ce qui reste de celle de l'évêque de Perpignan est plutôt un canevas qu'un discours.

est de tous nos grands écrivains, peut-être de tous les écrivains célèbres, celui qui a eu le moins besoin d'images pour exprimer l'idée nue avec clarté. C'était toujours pour lui, sous une forme nouvelle, la question du royaume à se réserver.

Il a fallu, en Europe, de terribles événements, et en France un cataclysme pour changer cet état voltairien des esprits. Il est bien digne de remarque que c'est par une œuvre d'imagination, par le *Génie du Christianisme* que nous en sommes sortis. Le fait est de nature à relever l'imagination du mépris que la science ne lui épargne pas aujourd'hui.

Après de nombreuses vicissitudes religieuses, philosophiques et littéraires qu'il n'y a point à résumer ici, le déclin du dix-neuvième siècle nous ramène, avec recrudescence, les mêmes dispositions intellectuelles d'il y a cent ans. La guerre au symbolisme n'est plus qu'un point d'attaque, sur un front de bataille immense, où, non seulement la religion catholique, mais les religions, la métaphysique, la philosophie, la poésie, l'éloquence, les beaux-arts sont menacés. Ce ne seraient plus que des états passagers de l'âme appelés désormais à perdre toute importance et à s'éclipser devant les sciences d'observation et de calcul. Le catholicisme continue d'affirmer, par l'accord de ses traditions avec l'histoire universelle et la nature même de l'homme, que ces prétendus états passagers sont des manifestations essentielles de l'être, des conditions permanentes de la vie intellectuelle et morale chez l'homme. Il proteste, avec toutes les hautes parties de l'âme, contre ces retours du vieux matérialisme et du vieux scepticisme, contre ce vide effroyable.

Du reste, réduite à sa formule générale et à ses termes de bon sens, la question devient fort simple. Le symbolisme se défend de lui-même dans une académie. L'union de l'âme et du corps dans l'homme aura toujours pour corollaire l'emploi des comparaisons, des images, des symboles dans le langage. La science a beau nous envahir, plus fort que l'algèbre et l'analyse, l'amour ou divin ou humain alimente secrètement en nous et renouvelle les sources du symbolisme et maintient dans l'expression de la pensée les reflets de la fraternité de l'homme et de sa patrie terrestre.

A part quelques magistrales indications semées dans ses préfaces, le livre de l'ancien évêque de Carcassonne reste volontairement en dehors de ces discussions. Ce n'est point une œuvre de controverse, mais de piété, de haute piété, en même temps que de profonde science ecclésiastique. J'y vois une sorte de défense ou d'apologétique de l'imagination chrétienne, toujours avec cette vue dominante, aussi littéraire que sage, du goût, de la mesure, en une matière où les anciens mystiques l'ont si aisément dépassée. Le tact de l'homme du monde et du lettré, l'humilité du chrétien épargnent d'ailleurs au lecteur l'étalage pédantesque qui rend si lourd les livres des savants qui veulent paraître tels. Le don naturel de l'expression, la grâce du langage dissimulent le travail et la traduction, mais l'œuvre est gonflée de doctrine. La trame en est invisiblement tissée avec la tradition tirée des Ecritures et des Pères.

Tel qu'il est, cet ouvrage est l'un de ceux où l'on

a le mieux réussi à trouver une forme adaptée à notre temps pour rajeunir et alimenter l'antique piété à laquelle n'a jamais manqué, dans le cours des siècles, un vêtement nouveau. L'auteur a vivement remué un certain ordre de personnes et d'âmes. S'il est le guide préféré dans l'oraison de ceux, surtout de celles qui tiennent les bras levés sur la montagne pendant que nous combattons, son livre reste bien dans le grand courant de flamme chrétienne chassant devant lui les vapeurs épaisses du naturalisme. C'est un coup d'aile sur la tête abaissée des hommes que l'éloquence et la liberté apostolique du latin de Pie IX réveillait par cette rude comparaison : *Perinde ac bruta animantia, quœ delapsâ vescuntur glande, oculis ad quercum nunquam sublatis* (1)...

Du reste, pour juger aujourd'hui à sa valeur la tentative de rénovation pieuse qui a produit le Spicilège et les livres de Mgr Landriot, de Mgr de la Bouillerie, il faut se reporter à l'époque où elle a été faite : prêcher, à des hommes nés au commencement de ce siècle, d'être dévôts sans imagination, c'eût été les exhorter à l'impossible.

Est-il besoin de le dire? On retrouve en toute cette série, dans la forme et dans l'ordonnance, la trace de la manière que nous avons essayé de caractériser ; ce sont des livres parlés. On croit entendre l'auteur méditer, penser tout haut, et faire jaillir, suivant son habitude, d'un texte sacré un flot de

(1) Bref de Pie IX en tête du *Symbolisme de la nature*.

révélations ingénieuses et pieuses. Il excellait dans ces sortes d'homélies, de conversations supposées, au sens grec, avec un auditoire choisi. Que l'on essaie de comparer les *Méditations* à tel autre livre ascétique du même temps sur le même sujet, par exemple au *Saint-Sacrement*, du P. Faber : — un autre saint introducteur de l'imagination dans la piété. — Celui-ci a la forme d'un traité, l'autre est une suite de petits discours; à cause de cela, peut-être, d'un usage plus commode pour des Français.

Quant au style de tous ces livres ascétiques, il faut se souvenir que Mgr de la Bouillerie a un jour comparé le son de sa parole « au doux bruit du ruisseau qui coule. » Retenons la sincérité de cette image. Elle m'est revenue bien des fois dans le cours de ce travail. Une certaine suavité et pureté d'âme me portait à comparer ce doux ruisseau, à pente insensible, à ondulations harmonieuses, coulant entre des rives tracées par la main de l'homme dans une vaste prairie émaillée de fleurs, encadrée de collines boisées, au ruisselet argentin de saint François de Sales, toujours en mouvement, animé, animant, plein de heurts et d'étincelles, se créant lui-même son lit à mesure qu'il descend des réservoirs inépuisables dont l'eau rendue à sa transparence originelle, par une cristallisation séculaire, semble ne plus devoir jamais perdre sa limpidité de diamant. Ah! sans doute, le saint évêque de Genève a pour lui la saveur, l'imprévu du tour, l'invention, le je ne sais quoi qui fait qu'on sent naître en lisant la pensée de l'écrivain, et que, dans la fraîcheur de son éclosion, elle vous pénètre davantage; mais, comme le ruisselet alpestre, la douce rigole

des prairies de l'Anjou reflète, dans ses gracieux contours, le même ciel net et pur et porte avec elle une fécondité analogue.

Les œuvres oratoires de l'ancien évêque de Carcassonne, pour les dix-sept années de son épiscopat, ont été réunies en trois volumes in-8° (1). Elles ne perdent pas autant qu'on pourrait le croire à nous revenir dépouillées de la surabondance de vie qu'y ajoutaient la grâce ou la noblesse du geste, la voix, l'accent de l'orateur, l'action, en un mot, inséparable du mouvement et de l'harmonie qui était la sienne. Presque toutes méritent de survivre aux circonstances qui les ont inspirées. Cela est vrai surtout de ses belles lettres pastorales, doctrinales. Celles sur la nature et sur la grâce, sur l'infaillibilité du Pape, brillent entre toutes les autres par l'éclat et l'autorité de l'accent épiscopal.

On sait le rôle qu'il joua dans le Concile. Il était dès longtemps infaillibiliste de doctrine, il s'y montra naturellement infaillibiliste déterminé.

L'émotion un peu factice que souleva alors la définition du dogme de l'infaillibilité du Pape paraît, d'ailleurs, à distance, fort exagérée. Au fond, en cette matière, sur ce terrain, et dès qu'on a embrassé la foi à l'intervention directe et constante de Dieu dans le gouvernement de son Eglise, qu'importe qu'elle se manifeste dans un seul homme ou

(1) Ce n'est qu'à partir de 1862 que Mgr l'évêque de Carcassonne, cédant aux sollicitations de son entourage, avait consenti à dicter régulièrement ses discours. — M. l'abbé A. Ricard les a publiés avec son assentiment et groupés avec beaucoup de discernement et de talent. — Paris, L. Vivès, 1872.

dans une réunion d'hommes? Dans le surnaturel peut-il y avoir du plus ou du moins? Ce qui coûte à la logique et à l'expérience purement humaines, c'est d'admettre l'infaillibité dans l'espèce, dans l'homme. Mais quand on a accepté en foi ce don surhumain de la puissance et de la bonté divine à la faible nature humaine, est-il plus difficile de confesser l'infaillibilité doctrinale dans le pape seul que dans le pape et le concile réunis?

En thomiste qu'il était, Mgr de la Bouillerie aurait pu appliquer à l'infaillibilité la démonstration habituelle de saint Thomas pour tous les mystères de la religion chrétienne : certainement, croire qu'un homme vivant est investi par Dieu de l'infaillibilité, cela dépasse la nature humaine; cela est surhumain, surnaturel, mais ce n'est point contre nature. Car, au milieu de la mobilité universelle et incessante des choses, des formes et des idées, s'il est un besoin permanent de l'homme, un besoin inhérent à l'esprit de l'homme, c'est d'aspirer au ferme, au certain, à l'infaillible; de rêver, de chercher de toutes ses forces la certitude quelque part; de graviter invinciblement vers la certitude. Si bien que, dans la conception la plus pure de la science elle-même, le progrès et la civilisation ne sont pas autre chose qu'un voyage majestueux de l'humanité vers la certitude.

Au moment de la réunion du Concile, l'excitation des esprits fut, surtout en France, le résultat d'une confusion, d'une habitude politique transportée dans la religion. On ne songea pas assez combien les domaines sont différents, l'un étant livré à la dispute des hommes, c'est-à-dire à la liberté, l'au-

tre constituant la région pure de l'autorité (1).

Ne semble-t-il pas, d'ailleurs, que la déclaration solennelle de l'infaillibilité arrivait à point quand le pape, déjà dépouillé de ses États, exposé à se trouver sans asile, pouvait très bien être mis, au milieu des vicissitudes les plus pressantes, dans l'impossibilité de réunir un Concile œcuménique? Le mandement de l'évêque de Carcassonne fut certainement l'un des plus remarquables qui aient été publiés à cette époque (2).

Autre est le ton des discours, allocutions ou lettres provoqués par les accidents généraux de la politique ou les événements diocésains. La variété est l'un des grands attraits de ce recueil.

La guerre d'Italie et les déplorables conséquences qu'elle devait fatalement entraîner pour l'Eglise et pour la France excitèrent le courage apostolique de l'évêque et élevèrent son inspiration. Le discours prononcé dans la cathédrale de Carcassonne, au service des soldats morts à Castelfidardo, si chrétien, si Français, si militaire; les lettres : *Après un retour de Rome... Le départ pour le Concile,* sont toutes frémissantes de sa foi, de sa piété filiale, de son inviolable attachement à l'Église et au Saint-Siège, et de son patriotisme.

J'en signale dans le troisième volume une de bien

(1) Bien que la source des deux pouvoirs soit la même.

(2) N'y a-t-il pas, vers la fin, une trace du chevaleresque élan d'avant-garde que j'ai noté au début, lorsque l'évêque, rapprochant l'opinion unanime des théologiens sur la faillibilité des conciles sans le pape et la déclaration de l'infaillibilité du pape sans le Concile, conclut : « Au fond, l'unique source de l'infaillibilité de l'Eglise réside dans le Souverain-Pontife. Cette dernière doctrine n'a point été définie par le Concile... mais elle est, à mon sens, la conséquence exacte et rigoureuse de la définition des Pères du Vatican. »

touchante : la lettre sur la mort de M. l'abbé Baby, vicaire général et archidiacre de Carcassonne. La bonté du prélat ne s'exprima jamais avec plus de bonheur. C'est un chef-d'œuvre de tendresse apostolique et de délicatesse. Elle lui donna dans le cœur de son clergé une place à part, en ajoutant la piété filiale à l'admiration et au respect.

On rencontre çà et là des discours particulièrement intéressants pour l'Académie : le discours de réception ; l'oraison funèbre du P. Lacordaire, qui fut la plus éloquente vibration de son âme (1) ; le panégyrique de saint Dominique, qu'on n'en peut pas séparer ; enfin, le vivant écho de cette belle distribution des prix de Sorèze, qui provoqua le même jour deux grandes voix à s'interroger et à se répondre. « L'effet de la scène fut incroyable à trente lieues à la ronde, écrivait simplement le lendemain le P. Lacordaire à Mme Swetchine. » En retrouvant le conférencier du collège Stanislas, directeur de l'école de Sorèze, Mgr de la Bouillerie avait dit : « Nous étions autour d'une chaire de collège comme aujourd'hui ; car le soleil levant ressemble au soleil couchant, avec cette différence, qu'entre le soleil levant et le soleil couchant, il y a toutes les splendeurs du Midi... » Le dominicain répondit : « ... Vous avez pu remarquer, hier au soir, que j'avais évité de faire allusion à la vieille amitié qui m'unit à Monseigneur. Quels que fussent les élans

(1) Mgr de la Bouillerie perdit coup sur coup les deux amis qu'il avait retrouvés dans le Midi, le P. Lacordaire et Mgr Gerbet. « Je les ai connus et je les ai aimés, dit-il, et il a fallu que mes mains les ensevelissent tous deux. » Les deux oraisons funèbres furent improvisées. Ce qui reste de celle de l'évêque de Perpignan est plutôt un canevas qu'un discours.

de mon cœur, je restai comme le soldat qui a vu s'élever un de ses compagnons d'armes, et qui, lorsque son chef passe près de lui, ne songe pas à lui rappeler le temps où ils vivaient confondus dans le rang, mais se contente de le saluer de là main et du cœur, pour ne pas manquer aux lois de la discipline. Je suis le soldat, mais voilà le général. »

« Monseigneur a semblé dire qu'entre le soleil levant et le soleil couchant il y a cette ressemblance que le soleil couchant garde les radiations de son aurore... Eh bien ! oui, je suis le soleil couchant, je le suis par mes années, par cette voix qui faiblit et qui s'éteint ; mais le soleil levant, par la grâce de Dieu, il est à mes côtés. Il se lève à ma gauche et je me couche à sa droite. »

Le succès fut éclatant. Rien de plus rare et de plus émouvant que l'échange de ces deux éloquences, de ces deux affectueuses admirations accompagnées d'un respect réciproque. De part et d'autre, la note était admirable. Un moment, intervertissant les rôles, le R. P. Lacordaire parut la forcer en prononçant le nom de maître. Mais sa sincérité resta sauve, car il tempérait immédiatement le titre de maître par celui d'ami, et tout le monde savait son respect scrupuleux pour la « sainte hiérarchie. » Aujourd'hui que ces deux âmes délivrées du corps et entourées d'une même auréole de sainteté planent au-dessus de l'atmosphère terrestre, qui songerait à distribuer les rangs? L'aigle et la colombe volent de compagnie autour du trône de Dieu.

Les trois volumes publiés ne contiennent que l'œuvre oratoire de Mgr de la Bouillerie à Carcassonne.

Devenu archevêque de Perga et coadjuteur du cardinal Donnet dès 1873, les neuf dernières années de sa vie se sont écoulées à Bordeaux. Son zèle ne s'y ralentit point, sa voix ne s'y reposa presque pas un seul jour et l'ascendant de sa parole s'accrut avec les années. Saint-Sernin de Toulouse en a peut-être entendu les accents les plus élevés la veille de sa mort. On prépare à Bordeaux une publication analogue à celle de M. l'abbé Ricard et qui n'aura pas moins d'importance, mais il serait impossible d'en parler et de la mesurer aujourd'hui (1).

Je puis du moins, Messieurs, grâce à une bienveillante communication, révéler à l'Académie l'existence d'un quatrième volume d'allocutions familières destiné à rester toujours inédit. C'est un livre de raison, comme on disait autrefois, un livre de famille, ou mieux, comme ils l'appellent eux-mêmes, un livre d'or que la piété des siens a élevé à Mgr de la Bouillerie. On y a réuni tous les discours prononcés par l'évêque aux cérémonies de famille qu'il présidait : baptêmes, premières communions, confirmations, mariages, — « il avait la dévotion du mariage chrétien », — bénédictions de chapelles, pèlerinages.

C'est là qu'il faut saisir le parfum le plus pénétrant de cette âme à la fois si détachée et si aimante, et l'on ne saurait assez redire le charme de cette lecture. Les petits-neveux et les petites-nièces du prélat ont pris soin d'en écrire la préface. Elle

(1) D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, on serait parvenu à sauver de l'oubli une centaine d'homélies du coadjuteur, qu'il avait consenti à dicter.

est toute pleine de piété, de fraîcheur, de chaleur d'âme. Voici le cadre : De belles résidences au cœur et dans la riche verdure de l'Anjou, à la Bouillerie, à la Barbée, à Lathan; de grands parcs, des arbres séculaires, des eaux courantes, des canaux, des chapelles, et aussi des théâtres de société. Toutes les joies de Dieu et tous les plaisirs de la bonne compagnie dans le monde sont associés dans la dignité, l'ampleur, l'entrain, la gaîté franche, la variété, la séduction, la poésie d'une vie rurale très large et très élégante. Il est impossible d'imaginer rien de plus complet. On se croirait dans une famille de magistrature à grande culture intellectuelle du dix-septième siècle, vers la fin. L'évêque se mêle à tout. Il préside même aux jeux des enfants, après avoir présidé à leurs prières. On nous le montre un instant sous une cabane de branchages, retenant l'explosion de leurs cris joyeux durant une chasse à la glu des petits oiseaux, qu'on nomme, en Anjou, une pipée.

Mgr de la Bouillerie appelait volontiers sa famille un diocèse, et, sur ses lèvres souriantes, ce mot avait une profondeur qui lui échappait peut-être à lui-même. C'est ce diocèse, en effet, dont sa mère avait été l'évêque, qui l'avait formé pour l'Eglise et pour la Patrie, et il lui rendait annuellement le bien qu'il en avait reçu, en unissant, en fortifiant les siens, en soignant et garantissant contre la dissolution contemporaine, comme un père et un architecte apostolique, l'édification d'une très nombreuse famille chrétienne. Il se retrempait ainsi chaque année dans l'air natal. C'était un des secrets de son éternelle jeunesse. Et le grand diocèse n'y

perdait rien, car, outre qu'il lui revenait avec des forces renouvelées, il était toujours resté présent à la pensée et au cœur de son évêque au milieu de son activité familiale. C'est, en effet, par des lettres de conseil, d'affection, de charité, adressées à ses chers diocésains, que j'ai eu la révélation de la vie de Lathan avant d'en retrouver la peinture dans ce volume.

Les réunions de la famille s[illegible]aient en automne. Comme il appelait sa famille [illegible] diocèse, il les nommait franchement ses vacances, et volontiers, il leur eût appliqué l'adage romain : « Que les vacances sont sacrées ».

A ce mot de vacances, j'imagine un procès de canonisation, et j'entends l'avocat du diable, le même qui reprochait à saint Vincent de Paul de prendre du tabac, s'écrier : Des vacances pour un saint !!! Dans le diocèse de Carcassonne, où nous ne sommes pourtant pas tous avocats du diable, au début de son épiscopat, et quand on ne savait encore rien que de confus sur ce patriarcat admirable, je ne cacherai pas que nombre de ses diocésains ne le trouvaient pas assez transplanté. Cependant, s'il était permis à un contradicteur laïque d'intervenir dans un procès en canonisation, avec quelle conviction je me ferais le défenseur de ces vacances ! Ah ! Messieurs, si les évêques, dans leur diocèse, et, dans l'ordre civil, si chaque fonctionnaire — il y en a tant — employait ses vacances — ils en ont tous — à élever pour la France une famille chrétienne, comme la société ne commence qu'à la famille et ne se fonde que sur de bonnes et solides familles, évêques et fonctionnaires auraient fait, comme M. Jour-

dain, de la prose sociale sans le savoir. Ils auraient, en un mois, rendu à leur pays un service public peut-être aussi substantiel et certain qu'en remplissant durant toute l'année leur devoir professionnel.

Après les délassements, l'étude retrouvait d'ailleurs ses heures à Lathan comme à Carcassonne et à Bordeaux, mais c'étaient des heures amicales. Monseigneur y communiquait à son frère puîné ses grands travaux. On les relisait ensemble ; on corrigeait les épreuves, on retouchait. Le dernier livre de l'archevêque : l'*Homme, d'après la doctrine de saint Thomas,* porte le témoignage d'une communauté fraternelle dans le travail et d'une égale élévation dans les préoccupations de l'esprit. Il se termine par une *Etude sur la doctrine thomiste considérée dans ses rapports avec les découvertes de la science sur la composition des corps,* qui est due à la plume du comte Henry de la Bouillerie.

C'est une idée aujourd'hui fort répandue que les sciences physiques seront dorénavant d'un plus grand secours que les sciences morales dans les controverses théologiques. Elle a signalé, en Angleterre, la renaissance du catholicisme; en Italie, plusieurs thomistes éminents sont des savants de premier ordre; la France est entrée plus récemment dans cette voie, où le savant est venu cette fois se ranger fraternellement à côté de l'évêque pour nous révéler un autre genre de fécondité dans les vacances de Lathan.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que j'analyse devant vous l'ensemble des études théologiques de l'archevêque de Perga, à peine les nommerai-je.

Un des thèmes habituels de sa conversation était : « que l'abandon des études théologiques chez les laïques est la cause de toutes nos erreurs, de tous nos maux. » Nous péchons tous plus ou moins par cette ignorance. Sa passion théologique a commencé du jour de son entrée au cours du collège romain ; elle lui ouvre en quelque sorte le sacerdoce. Il entreprend à Rome même un travail sur le Docteur Angélique, qu'il perdit en revenant en France ; il l'aime de plus en plus à mesure qu'il le connaît et qu'il connaît Dieu davantage. Saint Thomas devient le compagnon, l'ami intérieur, la force, le bâton blanc de l'évêque. Il lui sert, à Carcassonne, à animer les études ecclésiastiques. A Bordeaux, par son influence, un peu à l'insu, peut-être, malgré le cardinal, bon et puissant pasteur, mais qui, à cause de cette puissance toujours en action, ne souffrirait pas qu'une impulsion épiscopale quelconque ne partît de lui, les études thomistiques sont introduites au grand Séminaire. Les professeurs et les jeunes prêtres, initiés à ces études par les conversations et les encouragements du bon évêque, se livrent vaillamment au travail. Il y a vraiment autour de Sa Grandeur un mouvement un peu occulte, mais très sérieux vers les hautes études.

Le P. Ventura aimait à répéter : « Saint Thomas! saint Thomas! c'est avoir du génie que de le comprendre. » Le vrai génie consisterait pour nous à le traduire de la langue scolastique, aussi étrangère à nos contemporains que la nomenclature chimique actuelle l'était aux savants du moyen âge, en bon français, dans le style qui avait le secret de tout dire avec clarté, en ne faisant à la technique de

chaque science que des emprunts indispensables. Le célèbre Théatin y excellait; l'archevêque de Perga y a réussi plus d'une fois. Dans ses lettres pastorales de doctrine, dans l'exposition de la philosophie de la nature et de la philosophie de la raison, de la gradation dans l'homme, de la nature, de la grâce, de la gloire, tirées de son panégyrique du saint, dans les belles pages consacrées au Verbe des anges et au Verbe de Dieu, de son étude sur le Verbe, il nous donne bien une idée de la puissance métaphysique du maître; enfin, il s'étend et s'élève encore davantage dans son livre sur l'*Homme d'après la doctrine de saint Thomas*, qui n'était pourtant à ses yeux qu'un programme pour les hautes études, ou, comme il le disait humblement, un cahier de professeur.

Tous ces derniers ouvrages le montrent sous un aspect nouveau; ils marquent un progrès dans la méthode, un progrès dans l'écrivain. La langue est aussi claire, aisée, souple qu'auparavant, mais elle est plus concise, plus philosophique; elle serre plus directement la pensée sans le secours des images. On dirait un homme nouveau. Il ne reste plus rien de la manière oratoire qui entraînait parfois quelque chose d'un peu court dans les développements et d'uniforme dans l'ordonnance; ce sont des traités, construits, proportionnés, des livres, au vieux sens, en un mot.

Ils nous font pénétrer dans l'éloquence interne de saint Thomas, laquelle ne ressemble à aucune autre. La plus haute que nous connaissions, l'éloquence de Bossuet, n'a pas besoin d'action pour transporter

l'âme toute entière ; celle du « bœuf muet » n'a pas même besoin de beau langage. C'est un sillon puissant dans les champs de la lumière ; c'est l'éloquence de la lumière.

Quand on n'est pas théologien, on en peut prendre une idée dans les hymnes, proses, prières de saint Thomas, dont notre liturgie est pleine. Lisez le *Lauda Sion*, par exemple ; le début en est plein de lyrisme, au sens ordinaire du mot, j'en conviens : de l'audace, ô Sion, pour louer ton chef et ton pasteur, une audace égale à ta puissance, encore n'y suffira-t-elle pas, car il passe toute louange... « et puis : ce qu'on te propose aujourd'hui, c'est un *thème spécial d'admiration*... Avez-vous entendu, Messieurs, un thème ! Nous voilà, des hauteurs de la poésie, retombés dans la scolastique. Oui, mais lisez le thème : l'entraînement, le transport, les expressions substantielles qui sont action (1), alternent avec l'exposition doctrinale qui est lumière claire, concise, saisissante de concision et de clarté. Lisez de même l'*Adoro te*, la préface de la Trinité, la prière après la Messe..., proses, hymnes, oraisons, traités, thèmes et théorèmes de la *Somme*, c'est une faculté inouïe à voir clair dans l'invisible, une capacité unique du surnaturel. Tout cela se passe au-dessus de la littérature, de la poésie, de l'éloquence, en la pure présence de Dieu, dans la lumière, dans cette lumière de la grâce qui n'a jamais été à ce degré, en aucun homme, le pressentiment de la lumière de gloire. Il puisait à même au fleuve immense de la théologie catholique,

(1) *Animosa fides.*

et, quand après avoir abreuvé toutes les écoles de son temps les eaux de la *Somme théologique* sont rentrées dans le lit, il a paru à la fois plus profond et plus clair.

L'archevêque de Perga a rendu, dans une belle langue philosophique, la pénétration surnaturelle que le Docteur angélique a déployée dans ce que Sa Sainteté Léon XIII appelle son anthropologie, ou son traité de l'homme. Il n'y a point de partie de la doctrine thomiste qu'il y eût plus d'intérêt à vulgariser, non seulement au profit des hautes études ecclésiastiques, mais pour aider au relèvement de la métaphysique et de la philosophie en France, qui ne cessait de préoccuper son patriotisme (1).

Ses deux livres principaux : le *Symbolisme* et l'*Homme* resteront comme encadrés entre les brefs de Pie IX et de Léon XIII, qui manifestent si bien, avec une égale affection, la différence des ouvrages et la différence du génie des deux pontifes; ils rendent toute louange superflue. Qu'ajouter, en effet, à ces paroles du prince et pontife, souverain de l'Eglise universelle, qui est aussi le prince des thomistes : ... *Vous avez mérité excellemment de la foi et de la raison.*

(1) J'ai de cette préoccupation un témoignage qui m'est bien précieux dans la dernière lettre que j'ai reçue de Mgr de la Bouillerie, l'année de sa mort. J'avais, en lui écrivant, signalé le singulier contraste de l'audace scientifique sans frein et de la timidité ou de l'indifférence métaphysique sans exemple de notre temps; il me répondit : « Je vous déclare que si j'ai occasion de parler une seconde fois dans ma vie de l'état des esprits en France, je ferai de votre pensée le texte de mon discours, et j'y joindrai les belles paroles de Bossuet que vous me citez. Elles sont plus vraies aujourd'hui qu'au dix-septième siècle, etc... »

C'était la superbe exhortation aux savants, physiciens et mathématiciens, de l'admirable Élévation : *Qui sont les mages?*

IV

Quand on réunit par la pensée à cet ensemble d'œuvres le complément qu'y doivent apporter les neuf années du travail apostolique de Bordeaux; quand on songe aux nombreux discours qui n'ont pas été conservés, on ne laisse pas que d'être saisi d'étonnement. Depuis la Révolution, le labeur du clergé séculier, en France, s'est considérablement accru (1), bien que les laïques aient généreusement pris leur part dans son action charitable. Aussi, la plupart des livres de science dus à la plume de quelques évêques contemporains sont, en général, antérieurs à leur épiscopat. Le plus souvent, ils ont été conçus et écrits dans une période calme d'étude et de méditation, pendant qu'ils se livraient à l'enseignement. Mais il est d'un grand et rare exemple de voir un pasteur les mener de front avec les devoirs de sa charge apostolique. Ce fut à des circonstances particulières autant qu'à la régularité laborieuse de sa vie et à son ressort intellectuel que Mgr de la Bouillerie dut de pouvoir suffire à ces doubles exigences. A Carcassonne, son discerne-

(1) C'est même ce qui explique que, s'il a été, depuis lors, le premier clergé du monde pour la dignité des mœurs et pour la tenue, il ait cédé le pas à d'autres dans les sciences ecclésiastiques. Nous n'avons guère repris là notre rang qu'à la faveur de la courte période de liberté qui a laissé restaurer chez nous les Bénédictins, les Oratoriens, les ordres religieux, lesquels sont aussi nécessaires à la religion que l'idéal est nécessaire à la réalité.

ment des hommes; à Bordeaux, les loisirs administratifs que lui fit la verte vieillesse du cardinal le servirent également.

Je puis, en tous cas, affirmer comme témoin que, dans le diocèse de Carcassonne, ses livres n'ont rien coûté à sa fonction, car jamais épiscopat ne fut mieux rempli. Les institutions émanées de son intelligente et inépuisable charité ou développées par lui forment une superbe nomenclature. L'organisation de nombreux patronages, des missions diocésaines, des congrégations vouées à l'enseignement primaire, la restauration et la surveillance des ordres religieux l'occupèrent tour à tour. Il institua l'adoration perpétuelle, qui s'étendit rapidement sur les diocèses voisins, l'œuvre des tabernacles, le denier de Saint-Pierre, les conférences ecclésiastiques, la caisse des retraites (1).

Cette dernière institution n'était pas seulement dans sa pensée une œuvre de prévoyance paternelle et de justice, elle répondait à une véritable vue d'Etat ou de gouvernement ecclésiastique. Il y entrevoyait la transformation et le renouvellement en France de l'action capitulaire qui a une importance principale dans les interrègnes épiscopaux, importance qu'il voulait rendre de tous les instants. En assurant le clergé par la caisse des retraites contre la vieillesse et les infirmités, l'évêque n'en était plus réduit à faire aussi large dans son conseil la part des vétérants accablés par l'âge. Il pouvait le com-

(1) Après dix ans d'exercice, il la livrait à son successeur avec un capital de 300,000 francs.

poser en majorité d'hommes ayant à la fois les forces de la maturité et l'expérience, entre lesquels se serait divisée : la surveillance des séminaires, de l'enseignement secondaire libre, de l'enseignement primaire, des conférences ecclésiastiques, des établissements de bienfaisance, des œuvres, des corporations religieuses, etc... Quel concours pour un évêque et quelle ampleur de moyens pour animer la foi et la piété dans un diocèse !

Aussi, Messieurs, son épiscopat de dix-sept années a-t-il laissé dans l'Aude le souvenir ineffaçable d'un règne complet, c'est-à-dire d'un vrai prince de l'Eglise ayant toutes les parures sacerdotales de sa principauté apostolique, associé à un grand et durable ministère, dévoué, attentif à tout, ayant, au premier chef, l'esprit de suite, le discernement des capacités et le tact du point capital dans les intérêts religieux. La vraie science de gouvernement ne consiste pas à tout faire par soi-même, mais à donner l'impulsion et à mettre en jeu la responsabilité de ses agents. Cela est d'autant plus facile pour un évêque que la hiérarchie est tempérée dans l'Eglise par la charité, que les agents ici, selon le véritable esprit évangélique, sont des frères dans le sacerdoce, des collaborateurs, le plus souvent des amis. Cette fois, l'ami principal fut, durant dix-sept ans, un commensal mêlé à l'intimité de la vie épiscopale. Evêque et grand vicaire donnèrent constamment au diocèse le spectacle admirable d'une liaison particulière pour s'aider à servir Dieu et l'Eglise, qui est la perfection de la charité chrétienne.

Mgr de la Bouillerie n'avait point, cela est vrai, le

goût inné des affaires, qui, dans l'Eglise comme dans le monde, produit souvent l'empressement avec toutes ses suites. On devinait plutôt en lui une sorte d'éloignement pour les questions qui entraînent des rapports de plus en plus délicats avec les puissances de ce monde. Sa bonté redoutait d'y trouver les hommes méchants, lui « qui n'avait jamais compris que l'on pût être méchant. » Mais il avait l'art souverain de bien placer sa confiance, qui tient lieu de l'action trop directe dans les hommes de gouvernement et qui a l'avantage de ménager leur prestige. Il laissait volontiers préparer les solutions par une administration prudente et ferme, n'intervenant qu'à l'heure de la responsabilité pastorale par un examen très attentif et une décision rapide.

Quand les intérêts de l'Eglise furent menacés, on vit bien qu'il ne craignait pas les initiatives hardies. Le Saint-Siège n'eut pas de soldat plus brillant et plus ferme dans les grandes luttes pour le pouvoir temporel et la liberté de l'Eglise. Son saint amour de la papauté avait pris à Rome, dès le début de sa prêtrise et pour toujours, le caractère filial qui comporte à la fois la tendresse, le respect, la durée et la force des dévouements sans mesure.

Il y a une fermeté que l'on confond volontiers en France avec le caractère, laquelle tient à une tension perpétuelle de la volonté, à une constante préoccupation de soi-même et de la figure que l'on fait. La sienne, au contraire, prenait sa source dans cette grandeur de l'âme qui porte l'homme à s'oublier, à s'immoler pour une cause. Aussi ne trouverait-on pas dans toute sa vie une distraction, une illusion, une adulation, une respiration qu'on

puisse dire en désaccord avec les idées fondamentales auxquelles il s'était voué une fois et à jamais (1).

Le budget de la charité chez Mgr de la Bouillerie embrassait à la fois les œuvres, les établissements diocésains et les pauvres. Un de ses panégyristes lui donne à Bordeaux les proportions seigneuriales de l'ancien régime. A Carcassonne déjà, si le train de l'évêque était modeste comparé à sa fortune, son majorat était le majorat des pauvres. Mais ce que cette charité avait de meilleur, c'était la simplicité et la bonne grâce dans la générosité, le respect du pauvre et l'oubli d'elle-même. Par la distinction de sa naissance, de sa personne, de son talent, il était l'évêque naturel de l'élite sociale, par sa charité, la tendre ouverture de son cœur, par l'abondance de ses dons, par le développement incessant de toutes les œuvres destinées à les secourir, il fut pleinement aussi l'évêque des pauvres.

Comment s'étonner après cela, si le clergé de Carcassonne, exprimant la pensée de tous les diocésains, l'a appelé, au jour de son départ, *le plus constamment vénéré et le plus tendrement aimé des évêques de France?*

(1) Veut-on saisir le fond même de sa pensée sur le devoir épiscopal dans notre temps? Voici les dernières lignes peut-être qu'il ait écrites ; elles sont tirées du manuscrit de la lettre à l'auteur de la *Vie de Christophe de Beaumont :* « C'est dans les mauvais jours que, pour élever son Eglise, Dieu suscite de grands évêques. Un grand évêque!... il se révèle, à mon avis, par deux qualités maîtresses : un inviolable attachement à la plus pure doctrine, une invincible fermeté; la pureté de la doctrine, car l'évêque est docteur, il ne peut pas ne pas l'être; la fermeté du caractère, car il est le pasteur du troupeau contre les loups. »

Au mois de mai 1872, sur les instances du cardinal Donnet, il était nommé son coadjuteur, avec le titre d'archevêque de Perga.

La vie du coadjuteur ne fut ni moins active, ni moins féconde à Bordeaux qu'à Carcassonne; mais elle ne fut peut-être pas aussi facile. Le cardinal, quoi qu'il en eût dit dans sa lettre au saint Père, ne pouvait se résoudre à vieillir et à abdiquer, non pas l'autorité, mais une part quelconque de l'administration épiscopale. Cependant l'affection venait sans les fonctions : clergé, religieux, fidèles, dans tous les partis, grands et petits, riches et pauvres étaient attirés par la bonté de Mgr de la Bouillerie, par sa parole toujours prête et toujours séduisante, par l'ascendant de sa vertu, de sa doctrine, de sa haute intelligence, par sa munificence et son urbanité. On vit même plus d'une fois des dissidents lui donner des marques publiques d'une estime particulière. « On le demandait partout, il ne se refusait nulle part », dit un de ses panégyristes, « et l'on ne cessait d'admirer en lui ce je ne sais quoi qui trahissait, sous la croix pectorale, l'orateur soucieux d'honorer le plus beau des arts autant que l'évêque soucieux d'honorer le plus beau des ministères (1). » Il fut, malgré tout, le docteur ascétique, la parole ailée et vivante de la piété, le promoteur des hautes études, la personnification de toutes les amabilités évangéliques.

Bien « qu'il s'arrangeât facilement de toute chose », et qu'il eût conservé son bon sourire, on

(1) M. l'abbé Laprie, oraison funèbre prêchée dans la chapelle du couvent de l'Assomption.

retrouvait sur son visage, à la fin de sa vie, des traces de souffrance. L'épreuve était inévitable et sans doute nécessaire. Le changement d'existence, la vie commune avec des éducations si différentes, le naturel et aussi l'âge du cardinal, si peu compatible avec un partage d'autorité et d'influence, qu'il avait sollicité de bonne foi se croyant capable de le pratiquer, l'étonnement qu'il dut éprouver à voir un nouveau venu pénétrer d'emblée dans le cœur de ses chers Bordelais qu'il remplissait depuis trente-cinq ans, tout cela constituait, sans qu'il y eût faute de part ni d'autre, un ensemble de conditions si défavorables qu'elles n'ont pas pu durer neuf ans sans contrister intérieurement le plus patient et le meilleur des hommes. Cependant, le bon coadjuteur ne se plaignit jamais; il échappait toujours, en souriant, aux interrogations les plus intimes sur ce sujet, par un innocent et fugitif retour de quelque saillie parisienne, tempérée par une résignation angélique.

La place qu'il avait conquise à Bordeaux était en quelque sorte en raison inverse de celle qui lui était laissée dans l'administration diocésaine; elle grandissait quotidiennement et naturellement par l'expérience qu'on faisait de ses vertus. L'éclat et l'émotion des funérailles princières que lui a faites la population bordelaise, la tendre insistance du clergé pour garder son corps dans la cathédrale de Saint-André ont donné la mesure vraie de sa situation.

Il n'y a, dit Fénelon, que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à rester enfant. Ce grand évêque, selon l'Eglise et selon le monde,

connut cette gloire. Son âme sacerdotale, son âme épiscopale était restée une âme d'enfant.

Il y a une trentaine d'années, on découvrit, dans une chapelle adossée au chevet de l'ancienne église cathédrale de Saint-Nazaire, dans la cité de Carcassonne, le tombeau de l'ancien évêque Radulphe (1). L'artiste naïf du moyen âge a figuré dans le soubassement la procession des anges gardiens présentant à la porte du paradis l'âme de l'évêque sous la forme d'un petit enfant mitré. Si le sculpteur de Bordeaux avait la pensée de reproduire ce bas-relief, ce ne serait plus seulement un symbole, mais l'un des traits de caractère et non le moins séduisant de la physionomie de Mgr de la Bouillerie.

Sa mort s'est ressentie d'une grâce d'élection dont l'Évangile fait la marque sensible de la sainteté. Elle fut très inattendue. Ses proches et ses amis étaient à peine prévenus de sa maladie que déjà il avait cessé de vivre. Son affaiblissement avait été subit : « Je ne puis plus penser », répétait-il doucement. » La Providence voulut qu'il reçût le viatique avec l'humilité et la simplicité d'un enfant, comme il avait reçu le Dieu de sa première communion.

Tout le secret de cette belle vie est dans un seul mot : C'est une vie dans sa voie, une vie établie de Dieu dans sa voie.

Mgr de la Bouillerie naît dans un rang distingué, d'une famille solidement chrétienne; il y puise ce

(1) Guillaume de Radulphe, trente-sixième évêque de Carcassonne (1255).

fond de tradition nationale, assemblage de piété, de loyauté, embrassant et le devoir privé et le devoir public, animés l'un et l'autre par la foi. Sa mère est si pieuse qu'elle lui insinue en quelque sorte sa vocation avec son lait. Cette vocation est indubitable, elle fleurira en son temps. Son éducation se fait dans le milieu de la rue du Regard, adapté à sa nature distinguée. Ses facultés sont d'abord brillantes, d'un éclat un peu frivole : le solide leur viendra d'ailleurs. Sa culture mondaine est complète. Après Paris, après les voyages, après le voyage un peu long hors de sa vocation, qui ne sera pas inutile, Rome. Coup de grâce en pleine sève juvénile, forte culture ecclésiastique romaine, stage vigoureux de Paris, — la plus admirable école du monde pour l'exercice de la charité apostolique, — fonctions diocésaines parcourues successivement, hiérarchie satisfaite, rien n'y manque : l'évêque est formé. Il se développe, durant dix-sept années, dans une Eglise où il continue naturellement la lignée des tories de l'épiscopat, auxquels leurs traditions de pays d'État ont dès longtemps habitué la province de Languedoc et le diocèse de Carcassonne. Après ces dix-sept ans, il devient archevêque de Perga, coadjuteur du cardinal Donnet. Il est promis à la grande Église de Bordeaux, adopté par elle; il est promis aussi à la pourpre, par l'éclat de sa vertu, de sa doctrine, de ses services, de ses talents. Et, s'il meurt avant ce que le monde eût appelé le couronnement de sa carrière, c'est que, comme les successions des longs règnes sont toujours lourdes, la Providence a voulu épargner cette épreuve à sa vieillesse. Grande nature, mais sur-

tout heureuse nature!.. Patient envers ses défauts, comme le saint évêque de Genève, doux aux autres, grand vicaire, évêque, coadjuteur, Mgr de la Bouillerie n'a cessé, pendant plus de trente ans de tenir, les mains ouvertes, répandant comme des fleurs ses dons fortunés sur ses collaborateurs, son entourage, ses prêtres, ses religieux, ses proches, ses amis, ses diocésains de toute condition, ses lecteurs, « faisant honneur à sa dévotion », attirant à sa personne et à sa foi, par sa parole et par son exemple.

Voilà, Monsieur (1), un grand héritage. Mais les académies admettent en matière de succession la plus grande variété de régimes et d'héritiers. Tant de sciences d'ailleurs vous sont familières, que je me garderais d'affirmer que vous n'êtes pas théologien. Je ne vous connaissais personnellement que comme agriculteur très compétent, comme naturaliste, comme géologue, unissant à la géologie le plus original sentiment du pittoresque dans la nature, admirant également le dessus et le dessous des choses, l'ossature et le vêtement. Mais je sais maintenant par vos amis, et ils sont nombreux ici, que vous portez encore plus haut vos préoccupations scientifiques : comme le comte Henry de la Bouillerie vous recherchez dans la science nouvelle ce qui peut servir d'appui à nos vieilles croyances, et jusques dans la haute culture de votre famille se retrouvent encore des analogies que nous avons rencontrées sans les avoir recherchées. Soyez le bienvenu au milieu de nous; faites-nous jouir du

(1) M. de Malafosse, reçu mainteneur.

bienfait de vos connaissances variées et de l'activité d'esprit dont vous avez donné tant de preuves avant d'être des nôtres.

Un autre ancien évêque de Carcassonne vient de mourir. Sorti des rangs de la magistrature, S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, avait reçu, comme Mgr de la Bouillerie, la double éducation laïque et ecclésiastique, qui s'est montrée plus d'une fois, dans l'histoire de l'Église, si heureuse pour la formation du ministère pastoral. Ils étaient certainement l'un et l'autre, avec des tempéraments et des rôles bien différents, deux des plus grandes figures de l'Eglise française contemporaine. Quand on a surpris un moment dans la politique les mobiles qui dirigent d'ordinaire les gouvernements dans les désignations épiscopales, c'est à la fois un étonnement et une satisfaction de rencontrer de tels hommes parmi nos évêques. Rien ne rend plus visible l'invisible et divine main qui soutient l'édifice pendant que des architectes, ou indifférents ou ennemis, en remanient, sans souci de la religion, les pierres angulaires. La fonction a par elle-même une vertu à laquelle les puissances ne veulent et souvent ne peuvent rien comprendre. Elle transforme les hommes qui s'y montrent tout autres qu'elles ne l'avaient espéré. Quoi que l'on fasse, la vieille Gaule aura donc toujours de grands évêques. Tous les chrétiens le savent. Il n'en est pas moins opportun de le constater et de mettre en lumière ces hauts personnages quand l'universelle

conspiration de l'Etat contre les grandeurs traditionnelles de la nation, rencontrant dans l'Eglise le seul pouvoir qu'elle ne puisse détruire directement, essaierait volontiers de l'amoindrir en répudiant les règles de la hiérarchie et de la tradition dans le renouvellement de l'épiscopat.

REMERCIEMENT

DE M. L. DE MALAFOSSE

NOMMÉ MAINTENEUR;

Prononcé en séance publique, le 20 janvier 1884.

Messieurs,

Tandis que vous êtes encore sous l'impression d'une voix aussi éloquente qu'émue, faisant revivre dans cette assemblée la grande figure de celui que vous avez perdu, je dois, pour obéir à l'usage, prendre la parole à mon tour, et rompre ainsi le charme dans lequel se berce votre pensée. Aussi mon embarras s'explique-t-il de lui-même, et n'ai-je pas, je le crois, à me réfugier dans des phrases banales de modestie. Ma situation m'impose trop l'humilité pour que je puisse chercher à m'en faire un mérite.

Ne vous étonnez donc pas si, en vous exprimant de plein cœur ma profonde reconnaissance pour cette sympathique bienveillance qui m'a valu, avec

vos suffrages, l'honneur inespéré d'être des vôtres, je ne recherche pas quels ont pu être mes faibles titres pour obtenir cette faveur. Je craindrais, en abordant ce sujet, d'accentuer encore vos regrets envers mon prédécesseur, et, puisque je dois vous entretenir quelques instants, que ce soit le moins possible de ma personnalité; il y va, je crois, de mon intérêt. Cependant, avant de prendre place dans vos rangs, et malgré cette bienveillance dont j'ai déjà ressenti les effets, je cherche un introducteur pour me donner plus d'assurance dans la thèse à laquelle je consacre mon discours.

Il ne m'a pas été donné de connaître Mgr de la Bouillerie; mais, tandis que sa vie et ses œuvres occupent encore tout votre esprit, j'ose saisir cette heureuse fortune pour me permettre, quoique son successeur, de le prendre comme un parrain auprès de vous.

Je m'explique, Messieurs.

Vous tous, maîtres dans l'art de bien dire et versés dans les études littéraires, avez pu peut-être vous demander si, en m'appelant, vous n'introduisiez pas un élément rebelle à vos genres de travaux habituels, et si un naturaliste pourrait s'acclimater au milieu de vos jeux poétiques. C'est pour répondre à cette pensée que j'évoque la mémoire de l'auteur du *Symbolisme dans la nature.*

Puisqu'un homme, que l'épiscopat de France regardait comme un de ses membres éminents, un esprit dont les œuvres d'une piété mystique ont un tel charme littéraire, a consacré de longs jours à rechercher ce que la nature recèle d'évocations mystérieuses la reliant à l'infini, je me trouve encou-

ragé à vous démontrer comment un poète et un littérateur ne dérogent pas en se plongeant dans l'étude de ce grand livre où est écrite l'histoire de la vie de notre globe.

Oui, je le dis sans hésiter, nos sciences naturelles modernes, malgré leur classification compliquée, leurs premières études ardues, renferment une poésie immense, inconnue à la science ancienne : poésie s'imposant d'elle-même aux adeptes de ces vastes recherches qui sont nés naturalistes comme l'on naît poète.

Mais je pressens une objection s'introduisant déjà dans votre esprit. La nature a été de tout temps la grande inspiratrice de ceux que l'on appelait autrefois les amants des Muses. Depuis *les Travaux et les Jours* d'Hésiode jusqu'à ces rêveries sublimes de Lamartine en face des horizons perdus des plaines ou de l'eau azurée des lacs, en passant même par les descriptions agronomiques des *Géorgiques* de Virgile, tous les chercheurs de l'idéal ont puisé à cette éternelle source. Aussi ne me voyez-vous pas m'arrêter à ce qui n'est que trop connu de vous.

C'est ce dur labeur du savant pénétrant matériellement dans la nature, c'est cette analyse méthodique, ce sont ces fouilles dans lesquelles la pensée est obligée d'emprunter l'aide du scalpel ou du marteau, dont je voudrais tâcher de vous montrer les émotions élevées et poétiques lorsque l'on est devenu un initié à leurs mystères. Loin de s'en tenir, comme autrefois, à ce qui frappait directement les sens, les recherches actuelles ont voulu atteindre ce que j'appellerai l'*au-delà*, et, pour faire ses découvertes, pour se livrer tout entier à son étude, le na-

turaliste moderne est obligé avant tout de faire appel à son imagination, cette mère de toute poésie.

Depuis l'antiquité, le savant étudiait dans l'animal son genre de vie et les modifications de sa forme; il demandait à la plante quelle était la vertu de ses sucs et l'utilité de ses fruits; il ne connaissait la terre ou les rochers que dans la mesure où leur utilité pour l'homme lui faisait pousser ses recherches. C'est à ce siècle, je puis même dire c'est à notre temps qu'était dévolue la gloire de demander à l'animal quels étaient ses ancêtres; à la plante, le secret caché dans sa végétation rapide et l'élaboration de sa sève; à la terre, ce qu'avaient été ses montagnes ou ses plaines, et pourquoi la pierre était pierre, tandis que le marbre était devenu du marbre.

C'étaient là des investigations où les sens ne jouaient qu'une sorte de contrôle dans ce que la pensée cherchait à percevoir avant eux. C'était une science nouvelle ouvrant un champ immense dans un cycle de découvertes dont l'homme sait bien ne pas pouvoir trouver le terme, mais dans lequel son esprit l'entraînera toujours en avant, lui procurant des émotions souvent fiévreuses et toujours élevées. Il ne peut entrer dans ma pensée d'analyser ici toutes les merveilles des découvertes modernes. Je dois rétrécir le cadre de ma thèse et me renfermer dans les impressions d'un naturaliste profitant de ces nouveaux sentiers pour s'enfoncer dans le monde terrestre au-delà de ce que sa seule vue lui révèle; et auquel des visions toujours nouvelles se dévoilent dans son travail, souvent pénible, comme ces plaines dont le lointain apparaît aux yeux surpris

du voyageur, à mesure que le brouillard se dissipe pour faire place au soleil.

Une science bien moderne, et que notre siècle a le droit de réclamer pour lui seul, c'est la géologie.

Vous êtes-vous bien rendu compte, lorsque vous parcourez les galeries d'un musée où des fossiles aux teintes sombres et neutres s'alignent à côté de petites étiquettes portant des noms bizarres et nullement euphoniques, de tout ce qu'il avait fallu de pénétration psychologique à celui qui avait trouvé et classé tous ces petits fragments? Rien n'est assurément moins séduisant et moins fait en apparence pour ouvrir des horizons poétiques. Et cependant, pour en arriver à déterminer ces objets presque sans forme, c'est un vrai poème qu'il a fallu créer chant par chant, ligne par ligne.

S'il est une page des Livres saints où la poésie hébraïque nous apparaisse avec toute son ampleur, ses métaphores hardies, ses images émouvantes, c'est bien la vision d'Ezéchiel. Le prophète est perdu dans une immense et sombre plaine où sont épars les ossements desséchés de ce qui fut le peuple hébreu. Une voix d'en haut lui commande de parler à ces débris, et ils reprennent la vie. Mais je n'ai pas à vous transcrire ici, en dehors de son langage superbe, cette page que vous connaissez tous.

Ah! Messieurs, cette vision effrayante et cependant pleine d'enivrement, que de fois le géologue ne l'a-t-il pas aperçue tout à coup se présenter à son esprit? Ce frémissement dont est agité l'inspiré d'Israël, il l'a senti dans tout son être, et, comme lui, il a cru entendre une voix lui disant : *Prophetiza de ossibus istis*. Et, perdu dans son rêve, il

les a vus revenir à la vie, ces débris presque informes qu'une sorte de prescience lui a fait découvrir dans la masse du rocher. Il les a vus se mouvant là-bas dans des mondes perdus dans le lointain des âges. Mais ce n'est pas du délire seul qui l'anime. Il a conquis ses témoins; les voilà; et, dans ce voyage à travers l'inconnu, il a reconstitué ce qui paraissait le fruit d'un rêve vagabond, des animaux géants et bizarres, des végétations aussi immenses que superbes.

Comme ces navigateurs revenant des îles jusqu'alors ignorées, en rapportent les produits tout nouveaux, et retrouvent en montrant ces dépouilles les émotions de leurs grands voyages : le géologue rapportant le fruit de ses longues recherches sera l'initiateur des générations futures dans le monde même de ses visions.

Si le poète ou le penseur arrêté sur la crête d'un mont sent son esprit s'élever et des aspirations à la fois grandioses et rêveuses l'envahir, pendant que son regard erre dans les horizons perdus d'un lumineux lointain, combien la vision du géologue est plus belle. Lui aussi, de cette même cime, et tandis que sa vue embrasse de longues terres onduleuses, il se sent saisi par le rêve. Mais ce n'est pas cette apparition mal définie et que souvent la pensée ne peut retenir.

L'horizon qui borne ses regards s'animera. Des mers apparaîtront, des montagnes s'élèveront, et entre des envahissements de laves incandescentes ou des déluges et des révoltes des flots, des vies étranges vingt fois renouvelées se succèderont sur la surface de la terre ou dans les profondeurs des

mers encore frémissantes. Le grand chapitre de la Genèse se déroulera devant lui, dans de mystérieuses profondeurs; il pourra se croire à côté de Moïse, tandis que Dieu lui montrait l'œuvre des six jours...

Ces sublimes visions, il les a conquises; ces mondes disparus ne seront pas pour lui comme des rêves éphémères; il fait plus que les entrevoir, il y vit...

Je m'arrête, car je pressens un doute railleur vous rendre un peu sceptiques. Peut-être, pensez-vous, des adeptes spéciaux pourront évoquer ces belles révélations; mais de simples travailleurs obligés de faire mouvoir leur esprit au milieu de déterminations aux noms épouvantables, de classifications compliquées, de termes dissonants, auront à se tenir longtemps dans un terre à terre plus que banal. Si la vision peut évoquer de sublimes végétations ou des êtres surprenants, la science aura eu soin de leur donner un nom bizarre pour leur enlever toute poésie.

Hélas! Messieurs, toute science a des initiations ardues, comme toute montagne aux grands sommets a des sentiers rocailleux.

Tandis que vous êtes, d'esprit et de corps, vibrants à l'audition d'une grande page de Meyerbeer ou de Verdi, vous rappelez-vous que c'est là le fruit de recherches harmoniques tenant beaucoup plus des mathématiques que de la musique? Et le compositeur lui-même, pendant que ses doigts errent sur le clavier sonore, tout entier à son inspiration et demandant à son oreille si ce qu'il rêve est mélodieux, croyez-vous qu'il songe à ces règles destinées à

étendre son œuvre, et, d'un simple motif, à composer une page orchestrale aux mille sonorités ?

Mais qu'ai-je besoin d'aller chercher loin d'ici des comparaisons. Vous-même, Messieurs, mes maîtres en beau langage, tandis que votre pensée vous dicte ces charmantes choses que votre plume fixe sur le papier, vous souvenez-vous des noms hybridés de grec et de latin (et quel grec ou quel latin !) dont on a baptisé les règles de grammaire ou ces tropes de rhétorique auxquels votre mémoire a été longtemps rebelle sur les bancs du collège ?

Je suis nouveau venu parmi vous et ne puis faire que des hypothèses ; mais je crois bien que, dans vos discours ou vos critiques littéraires, lorsque ces phrases mesurées et harmonieuses voient le jour, vous n'évoquez pas de grands mots vous définissant des règles apprises autrefois : vous vous contentez de faire appel à votre goût et à votre esprit.

Les innombrables êtres de notre globe peuvent être dotés par la science de noms peu harmonieux ; entre le naturaliste et eux, une autre langue se parlera. Cette langue n'empruntera pas les sons de la voix humaine, mais ces voix mystérieuses de la nature dans ses divulgations les plus intimes.

Un des plus grands attraits des voyages lointains a toujours été, en découvrant des pays nouveaux, d'étudier les peuples inconnus qui les habitaient ; aussi ne vous étonnez pas si le naturaliste, dans ce passé à travers lequel il pénétrait, a voulu chercher de plus hautes pensées, et étendre les limites de ce que l'on est convenu d'appeler l'histoire naturelle. C'est d'hier seulement que le géologue, ne se conten-

tant plus des animaux ou des végétations des mondes disparus, a demandé à notre sol lui-même ce qu'il recélait des traces de nos pères. Au milieu de la nature des anciens âges, il a voulu savoir quelle avait été la place de celui qu'elle reconnaît aujourd'hui comme son maître.

Excusez-moi si j'évoque ici un souvenir classique. Ce sera le seul, et la science *réaliste* a bien le droit de parler au moins une fois de la mythologie, ne serait-ce que pour s'excuser auprès d'elle de l'avoir reléguée un peu loin. Parmi les nœuf sœurs, Clio, la muse de l'histoire, a toujours tenu un haut rang, et certes, si le Parnasse était ouvert à ces récits de victoires des héros de l'antiquité, j'ai le droit de réclamer son entrée sur le mont sacré pour cette histoire émouvante qui n'est pas celle d'un homme, mais de l'humanité.

Ah! Messieurs, quels horizons a ouverts là nótre géologie moderne! Que les campagnes de César ou les triomphes d'Alexandre confiés aux trompettes sonores de la renommée, sont peu de chose à côté de ces conquêtes jusqu'ici inconnues, et qui ne sont autres que celles de nos aïeux sur la nature sauvage.

Les plus grands héros ont une enfance banale, et l'histoire, avide de toutes leurs paroles, ne peut s'arrêter aux vagissements inconscients de leurs premières années. Ainsi avaient jusqu'ici pensé nos prédécesseurs, et ils n'avaient pas recherché les premiers âges de l'humanité, ou les avaient livrés aux folies d'une mythologie fantastique.

Et cependant, quelle réelle épopée, Messieurs! Depuis plus de deux mille ans les poètes ont chanté

les luttes d'Hercule contre des hydres indéfinis ou les combats de Thésée contre un Minotaure; et peut-être est-ce le souvenir affaibli des animaux gigantesques, dont la géologie reconstitue la forme et la vie en retrouvant leurs restes, qui a créé les hydres de Lerne ou les lions de Némée.

Mais cet homme, ce futur dominateur de tous ces êtres, il allait alors pauvre et nu, suivant l'expression de l'Ecriture, à travers des terres ignorées et des climats meurtriers, rencontrant partout des animaux cruels aussi nombreux que redoutables. N'est-ce pas là un grand poème que cette marche progressive de la famille humaine au milieu de vicissitudes et de luttes continuelles? Cet être, si faible en apparence, s'avançait en conquérant dans cette nature âpre et rebelle, et les lions ou les ours disparaissaient, tandis qu'il peuplait la terre.

C'est que cette faiblesse naturelle empruntait à l'intelligence une force inconnue aux plus terribles animaux, c'est que dans ce corps nu et désarmé le souffle de Dieu était passé et y avait déposé une âme...

Je ne puis prononcer ce grand mot sans me rappeler que quelques-uns des savants livrés aux recherches de ces âges si lointains ont voulu, précisément, enlever à l'homme ce qui le distinguait de ces êtres qu'il a domptés. Ils ont cherché à retrouver une série de métamorphoses à origine bestiale, et à dégrader cette enfance de l'humanité. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces ardents débats. Mais, en dehors de toute révélation, qu'il soit permis à un naturaliste de constater que cet être si faible ne portait sur lui ni arme ni défense, et n'avait pas

l'agilité des animaux inférieurs pour se soustraire au danger. L'espèce humaine, par la logique des choses, aurait dû subir le sort de ces faibles races disparues pour n'avoir pu soutenir ce que l'on a nommé « la lutte pour la vie ». Il a fallu que notre plus lointain ancêtre fit appel à une force suppléant à tout ce que lui avait refusé la nature. Cette force n'était pas dans son corps, mais dans son intelligence, et c'est l'homme intelligence, et non l'homme matière, qui a conquis le monde.

Cette conquête, si longue et si ardue, voit chaque jour, une par une, les pages de son histoire révélées par des découvertes les plus surprenantes. Dès le premier jour, notre aïeul devait laisser la trace de la différence qui l'élève au-dessus des autres animaux.

Ce qui a été infligé à notre premier père comme une punition, la loi du douloureux travail, deviendra pour notre race le signe distinctif de sa séparation d'avec les autres êtres. Le géologue, en fouillant le sol, ne rencontrera pas souvent les restes de l'homme, mais il retrouvera le travail de cet homme. Ah! il sera bien rudimentaire ce travail. Souvent, ce ne sera que le choc de deux cailloux provoquant des éclats de silex; mais cela suffira. Partout où nous retrouverons la pensée réunie à l'acte matériel, là où se rencontrera autre chose que l'action instinctive de l'animal, faisant la même œuvre depuis qu'il existe, l'indication sera précise, c'est l'homme qui est passé. Cette loi pénible du travail que le vulgaire regardera toujours comme une dégradation, et le philosophe comme un ennoblissement graduel de notre race, est restée inscrite dans les entrailles

de la terre à ces âges lointains, et elle y est restée comme la révélation, non seulement de l'existence de l'homme, mais aussi de sa suprématie.

S'il était sur notre globe des régions où le mystère régnât en maître depuis le début des temps, c'étaient bien ces espaces immenses que la pensée n'osait même pas sonder sans une certaine émotion, et que l'on nomme le fond des mers.

Les mers! Que ce nom évoque dans tous les esprits des impressions à la fois grandioses et confuses.....

Les êtres qui peuplaient les flots avaient été depuis longtemps un sujet d'études pour le naturaliste; mais il ne s'éloignait guère des rivages, et le mystère le plus épais enveloppait ces sombres profondeurs où le savant présumait parfois l'absence de la vie; d'autres fois, au contraire, il y concevait une vie étrange, sans analogie avec celle qui nous entoure.

Et les siècles suivaient les siècles, comme les vagues suivaient les vagues. L'homme, de plus en plus hardi, sillonnait chaque jour, en tous sens, cette surface liquide..... L'abîme gardait toujours son secret!

Ce secret, il s'est révélé hier seulement. Je pourrais même dire : il se révèle aujourd'hui, et sa découverte sera regardée comme un des grands faits de ce siècle; car non seulement elle éclaire le passé, mais encore elle ouvre pour l'avenir un champ presque sans limites.

La fable pouvait inventer pour ces insondables espaces les troupeaux marins du vieux Nérée; elle

pouvait les peupler de séduisantes sirènes ou de fantastiques tritons ; ses rêves étaient moins merveilleux que la réalité. Nous n'examinerons pas le côté descriptif de ces découvertes. La France y a joué un grand rôle, et ses savants ont les premiers mis au jour les habitants de ces profondeurs ; mais n'attendez pas de moi la nomenclature de ces êtres tout nouveaux, de ces monstres phosphorescents, éclairant des bas-fonds privés des rayons de notre soleil, ni de ces microscopiques coquillages formant, par leurs prodigieuses générations, dans des entassements incalculables, de véritables bancs de rochers. Quelque merveilleuses que soient ces découvertes, ce n'est point là le secret recélé par l'abîme. Ce qu'il cachait à nos yeux, c'était une loi encore inconnue de la nature, c'était la conservation léthargique de la vie. Au sein d'une immobilité perpétuelle du liquide dans lequel ils parcouraient leur cycle, on a retrouvé là, vivants, des animaux dont les similaires étaient pétrifiés dans ces rochers qui nous donnent la pierre de nos édifices et même le marbre de nos palais ; et ces formations remontent à de tels âges, que le calcul refuse d'y pénétrer.

Étrange et perpétuelle antithèse !

Ici, la mer toujours en activité, livrant ses ondes aux tempêtes et détruisant, peu à peu, chaque jour, ses rivages ; là-bas, dans une stabilité que les révolutions du globe n'atteignent même pas, cette mer conservant à la vie des générations d'êtres pour lesquelles les siècles comptent moins que les jours pour notre race.

Que de pensées se dégagent de ces révélations !

Aussi ne vous étonnez pas si la science, s'emparant de ce champ nouveau, cherche chaque jour à le fouiller davantage. Ne vous étonnez pas si des laboratoires se fondent pour étudier ces milliers d'êtres innommés que la drague met au jour, et si de jeunes naturalistes entrent avec ardeur dans ces attrayantes recherches.

Ne voyez-vous pas là aussi des pensées dignes de tenter le poète?

C'était hier que l'Espagne enthousiaste, oubliant ce réalisme maître de notre époque, faisait à l'un de ses enfants une véritable ovation, parce qu'il l'avait dotée d'un grand poème, et que la patrie de Verdaguer avait son *Atlantide*, comme la patrie du Camoëns avait ses *Lusiades*.

Et qu'était-ce donc, comme données nouvelles, comme horizons profonds, que cette *Atlantide* mystérieuse? Une simple page de Platon, rapportant l'effondrement de la terre des Atlantes, devenue la proie des flots. A côté de cela, ne voyez-vous pas quel merveilleux poème jaillirait des mystères de la mer devenus une réalité, mais une réalité ouvrant un monde immense à la pensée, et des rapprochements émouvants entre la vie de ces générations disparues dans le lointain brumeux des âges, et cette même vie conservée à leurs races dans le sommeil de l'abîme.

Hélas! Messieurs, je ne puis porter mon esprit vers le côté vraiment épique de ces découvertes de la science, sans songer aux espaces étroits dans lesquels se meut aujourd'hui la poésie. Par quelle fatalité, ou plutôt par quelle raison psychologique l'essor du début de ce siècle, l'essor des Hugo, des

Lamartine ou des Vigny s'est-il arrêté de nos jours? Je ne crains pas de le dire, la science semble enfanter aujourd'hui la poésie, tandis que le langage sublime du vers n'est pris par ses adeptes que pour servir à de minutieux travaux d'accolements de rimes ou de ciselures de phrases sonores ne portant avec elles aucun enivrement de la pensée, aucun élan de l'âme dans les sphères de l'idéal.

Les poésies de nos jours me rappelleraient assez des broderies brillantes et d'une merveilleuse finesse dont on recouvrirait des étoffes grossières, au lieu de les faire servir, comme autrefois, à relever des brocarts et des velours. Mais est-ce à moi à parler devant vous du peu d'élan de la poésie moderne? Oui, c'est à vos concours vers lesquels de jeunes imaginations viennent porter les rêves de leurs vingt ans, que vous pouvez mieux que personne juger de ce qu'est aujourd'hui l'art poétique.

Ne regrettez-vous pas de voir vos concurrents perdre tant de talents dans des travaux de ciselures sur des vers vides de grandes pensées, et ne pas savoir s'abandonner à cette sève vigoureuse que tout inspiré de l'idéal devrait sentir envahir tout son être et déborder dans ses chants?

Excusez-moi si j'exprime ici ces regrets; mais tandis que la science met au jour de si grandes révélations, je ne puis pardonner à notre jeunesse littéraire de s'attarder dans des sentiers battus ou des sujets vulgaires, au lieu de se lancer de plein vol dans ces vastes horizons.

Bien que ne voulant pas abuser de vos instants, je dois, au sortir des grandes découvertes faites sur notre globe, entrer dans le domaine des recherches

microscopiques. Ici, Messieurs, bien que nous soyons dans un monde où tout ce qui est matière a une fin, je puis dire que nous entrons dans des régions illimitées. Le microscope a ouvert au naturaliste de tels espaces et a tellement agrandi le domaine de ses sens, qu'il l'a doté d'une véritable seconde vue plongeant dans la magie.

Tous les règnes de la nature livrent leurs mystères à cette pénétration dont la puissance va tous les jours s'agrandissant. Mais que dis-je en parlant des trois règnes de la nature! Cette merveilleuse vision de l'homme ne lui fait-elle pas découvrir des êtres tellement extraordinaires, ou des formes tellement nouvelles, que les classifications anciennes ne peuvent les contenir?

La situation du naturaliste armé du microscope me rappelle celle de ce prince d'un célèbre conte arabe. Porteur d'un talisman, il a pénétré dans un palais enchanté. Plus il s'avance, et plus les salles étincelantes se succèdent. Chacune a une décoration nouvelle sortant de tout ce qu'il a pu concevoir jusque-là. Il en vient à se trouver entouré de tels éclats et de tels scintillements, que sa vue s'obscurcit pour ne plus laisser agir que sa pensée, nageant dans le règne de la féerie.

Par sa vision agrandie, sous la lentille de son instrument, le savant marche de surprise en surprise; une sorte de fièvre de l'inconnu l'envahit, car ce qu'il entrevoit, mais que souvent il ne peut définir, le laisse plein de désirs de visions nouvelles.

Ah! qu'elle est vraie cette parole du poète :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Pendant de longs siècles, on a vu d'intrépides voyageurs regarder comme un but suprême la découverte des sources du Nil, ce fleuve des légendes et des mystères. Et ne sentez-vous pas un attrait indéfinissable dans ces recherches hardies, que j'appellerai le voyage aux sources de la vie?

Oh oui! quel merveilleux voyage, dans lequel le naturaliste, lui aussi, porte un talisman, cette lentille qui convertit la goutte d'eau en un palais de cristal, et le brin d'herbe traversé par les canaux de sa sève en un profond labyrinthe! Quel attrait dans cette interrogation perpétuelle posée à la nature à laquelle on arrache un à un tous ses secrets!...

Serais-je trop audacieux si, avant d'avoir pénétré dans le sanctuaire de vos travaux, j'y porte une seconde fois un regard prématuré? Quelle que soit mon indiscrétion, je me crois en droit de supposer que, dans ce flot de rêves poétiques soumis chaque année à votre tribunal, les interrogations à la nature doivent abonder. Autant que le naturaliste, le poète demande son énigme au plus petit insecte rampant à ses pieds, comme au mont superbe arrêtant ses regards. Ne voyez-vous pas, souvent, une blonde jeune fille venir, dans une Elégie ou une Idylle (car les deux genres s'y prêtent de bonne grâce), demander son secret à la petite fleur, au papillon qui vole, à l'oiseau qui chante, à tout ce qu'elle peut interroger sans grand espoir de réponse?

Si j'en appelle à ce débordement de questions faites à la nature dans le langage des dieux, c'est pour vous faire excuser le savant qui se sent entraîné par le même courant. Seulement, il conquiert

l'énigme de la fleur ou de la montagne, ce que la jeune fille ou le poète n'obtiennent pas toujours.

Montons plus haut, Messieurs, car, en dehors de cette soif de curiosité satisfaite, de grandes lois naturelles se révèlent, tout en offrant des profondeurs encore à peine entrevues.

Un poète, qu'un scepticisme railleur envers les dieux de l'Olympe a livré à de vives attaques, mais dont les aperçus hardis dévoilaient souvent bien des choses cachées à ses contemporains, Lucrèce, avait entrevu cette loi du renouvellement de la vie dans la mort :

Omniparens, eadem rerum commune sepulcrum,

avait-il écrit. Cette sorte de résurrection perpétuelle est aujourd'hui un champ inépuisable de découvertes aussi inattendues que moralement grandioses dans leur petitesse matérielle. Ces êtres tellement infimes qu'on ne peut les définir ; ces germes parasites s'emparant de la mort pour procréer leurs générations innombrables, pénétrant jusque dans notre sang avec la fièvre qui le brûle et donnant un corps vivant à ce que l'on croyait jusqu'ici de simples états morbides, ne sont-ils pas, dans l'étrangeté de leur révélation, des avant-coureurs de plus étonnants prodiges appelés à remplir de stupeur la pensée humaine?...

Chaque jour, l'on pénètre davantage dans ce royaume des atomes, et le champ de la vision s'agrandissant chaque jour, on ne peut prévoir dans quelles merveilles, dans quels mystères indéfinis l'œil de l'homme va se plonger, entraînant la

pensée éblouie par tout ce que les sens viennent lui révéler. Mais ce n'est pas seulement du trouble et des enivrements que cette pénétration amène dans l'esprit du naturaliste. Il se sent parfois saisi, comme malgré lui, par une révélation plus haute et bien plus éblouissante.

Cette révélation a été magnifiquement exprimée par un homme que son intelligence universelle et sa lumineuse pénétration ont fait, à juste titre, surnommer le Messie des naturalistes. Linné avait étudié tout ce que le monde connu à son époque lui laissait entrevoir de plantes ou d'êtres animés. Il avait apporté la clarté dans la science naturelle, et lorsque sa pensée se fut avancée avec hardiesse vers les sources de la vie, il s'écria en sublime langage : *Deum omnipotentem et æternum transeuntem vidi, et obstupui...* Au-delà de ce monde, dont il sondait les secrets, il avait vu passer en une intuition rapide la grande image de Dieu, et il était resté dans une extatique stupeur.

Cette vision du Divin, dont Linné restait frémissant, c'était là ce que l'âme enivrée de l'auteur du *Symbolisme dans la nature* demandait à cette vie éclose sur la terre. Mais tandis que le savant remontait, en pénétrant dans la création, des mille objets que découvrait sa pensée jusqu'à ces hauteurs impénétrables où lui apparaissait tout à coup un infini au lieu de l'immensité, Mgr de la Bouillerie, l'esprit plongé dans une sorte d'irradiation céleste, demandait à la nature de lui laisser voir dans ses merveilleuses harmonies l'image de son créateur.

Ah ! Messieurs, cette image de Dieu, extase de la pensée, que de fois l'homme, dans son orgueil, n'a-

t-il pas voulu l'éloigner de ses regards ! Non, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que, se trouvant humilié par le souvenir de sa faiblesse, l'athée a voulu proscrire ce qui lui rappelait un être trop haut pour lui.

On pourra, dans des moments de folie, enlever des murs de nos édifices ou de nos places publiques les signes ou les images qui nous représentent Dieu ; on pourra arracher des mains de nos enfants les livres où sera écrit son nom : il est un livre immense dans lequel ce nom sera toujours écrit à chaque page, c'est le livre de la nature; et plus la science pénétrera dans l'étude de ses feuillets innombrables, plus l'image ou la vision de celui qui a formé l'homme orgueilleux comme le plus infime des organismes apparaîtra radieuse et ineffaçable.

Messieurs,

Il me souvient qu'en une fête semblable à celle-ci, le spirituel modérateur, s'adressant au nouvel élu, lui disait que le discours d'entrée devait être une sorte de profession de foi littéraire avant l'admission définitive; le *Credo*, soulignait-il, avant le *Baptême*. Vous avez entendu mon *Credo*, et il vous explique comment j'ai osé prendre Mgr de la Bouillerie pour parrain. Mon embarras des premiers instants a fait place chez moi à plus d'assurance. Il en est de même, je crois, après toute confession, et je vous ai de franc cœur confessé les émotions intimes ressenties dans mes recherches passionnées à travers la nature.

Vous êtes poètes, Messieurs, et souvent vous avez demandé à cette même nature des inspirations élevées, tandis que vous vous trouviez perdus, seuls avec elle, dans la profondeur des bois ou dans l'isolement des grandes altitudes. Vous pardonnerez à un naturaliste s'il a voulu pénétrer au-delà de ce qui excitait en vous l'émotion, quoiqu'en arrêtant vos regards. Ce que votre pensée, devenue poème, y rencontrait, il l'a retrouvé aussi, et cette pénétration plus intime, fût-elle le fait de recherches matérielles, l'a toujours mené dans ces mêmes lumineux horizons où, tout en se souvenant que l'on est sur la terre, on pressent l'infini.

RÉPONSE

AU REMERCIEMENT

DE M. L. DE MALAFOSSE

Lue en séance publique, le 20 janvier 1884;

Par M. DUBÉDAT, Modérateur.

Monsieur,

Dans une charmante épigramme d'un poète de l'ancienne Grèce, il y a ce mot aimable qui semble avoir été écrit pour vous : « Sous les figuiers de la route du Pirée, j'ai entrevu un fameux chercheur de plantes, de coquilles et de mausolées; il connaît le langage des forêts, des pierres et de la poussière humaine, et il ne déplaît pas aux muses, capricieuses comme la fortune et comme elles légères. S'il n'est pas l'oracle de la contrée, il sait en révéler le passé. »

Vous êtes, Monsieur, ce savant amoureux de poésie et de science, et, par une étrange rencontre, c'est le moins savant de l'Académie qui a le devoir

et l'honneur de vous en ouvrir les portes hospitalières et de vous parler des travaux sévères de la géologie qui est votre royaume, un royaume silencieux et mystérieux où je ne suis jamais entré. Il faut pourtant que j'y pénètre, en vous suivant de loin, et en vous prenant, un moment, le rameau d'or que nul ne peut trouver ni cueillir, sans avoir marché par de rudes chemins.

Pour vous, la terre, toujours explorée et toujours féconde, n'a guère de secrets; elle vous a montré la prodigieuse empreinte des siècles écoulés, et vous avez soulevé le voile qui couvrait les traces gravées sur elle par tant de générations à travers les âges. En évoquant ces ombres inconnues et lointaines, et en écoutant les confuses rumeurs qui montent des nations ensevelies et des cités éteintes, vous avez réveillé de leur sommeil pesant et sorti de leur longue nuit des choses vieilles et desséchées, sur lesquelles vous avez versé la lumière, la chaleur et la vie. Rien ne vous a découragé, et vous êtes descendu, la cognée à la main, comme un bûcheron des forêts de votre Lozère, dans ces régions attrayantes et obscures des sciences naturelles où vous avez frayé de belles clairières.

Vous avez raison de le dire, les sciences naturelles ont en elles une grande poésie, et le poème de la nature sera toujours la source profonde et pure où viendront puiser, de siècle en siècle, les nobles intelligences et les imaginations éprises de ce qu'un moraliste de la décadence appelait les élévations des choses terrestres. A toute découverte de la science, l'imagination donne son coup d'aile et jette, dans l'âme de celui qui fouille la terre et les eaux,

les émotions et les frémissements qui agitent le cœur des poètes.

Aussi loin qu'on peut remonter dans le passé, au bord de la mer immense, du haut des montagnes, dans la solitude des plaines, partout où sont rassemblées par la mort les tombes de ceux qui étaient autrefois rassemblés dans la vie, n'avez-vous pas, bien des fois, fait revivre, en secouant leur cendre, des siècles évanouis qui avaient eu, autant que le nôtre, leurs luttes, leurs joies, leurs grandeurs et leurs misères? Chaque race laisse ainsi de son passage en ce monde les ruines de ses édifices, les débris de ses ossements, de ses armes, de ses parures, et le souvenir de ses dieux. Nous ne datons pas d'hier, et l'humanité a déjà creusé de larges sillons où des milliers de générations sont couchées.

Seule, la grande nature reste immuable. C'est une vieille amie que nous implorons sans cesse pour lui demander des consolations et des forces. Eternellement souriante dans sa grâce et sa sérénité inaltérables, toujours jeune et toujours belle, elle fait entendre les mêmes chants et les mêmes gémissements; depuis que le soleil l'éclaire, elle a ses allégresses touchantes et parfois des larmes plus amères que les larmes des hommes. Qui pourrait dire ce qu'elle racontera, un jour, de notre société, qui n'a pas eu besoin, pour être déchirée et bouleversée, des révolutions du sol et des tempêtes du ciel?

Au-dessus des villes ensevelies, des créatures mortes, des roches stériles, des forêts abattues et des cendres chassées par le vent, vous faites planer, dans une vision plus éblouissante, la merveil-

leuse image du Dieu qui entend la voix du brin d'herbe au fond des vallées et le chœur des astres et des mondes roulant dans l'espace. Si puissante et si altière que soit la science, elle devra se courber toujours et s'humilier devant le Créateur de toutes choses, qui renverse les nations comme les pierres, et se joue, dans sa majesté éternelle, de tous les orgueils, de toutes les révoltes et de toutes les folies.

Depuis dix-neuf cents ans, toute science appartient au Christ vivant et glorieux qui a, aussi, bâti son Eglise sur une pierre, la pierre immortelle où s'était assis un pauvre pêcheur du lac de Génésareth, et qu'aucune puissance humaine ne pourra briser. J'en atteste le prince de l'Eglise que j'ai l'honneur de voir siéger à ma droite. Trois Eglises de France ou d'une île de la mer d'Afrique gardent l'empreinte ineffaçable de ses bénédictions et de ses œuvres vaillantes, que rien n'a affaiblies, ni les années, ni les violences, ni les amertumes des temps.

Par ce côté des harmonies chrétiennes de la nature, vous vous rattachez, Monsieur, à ce doux et mystique archevêque de Perga, que la mort nous a pris, d'une élégance d'esprit mélancolique et souveraine, âme évangélique, comparable, par la vivacité dans la douceur, l'onction dans la doctrine et le tour délicat d'imagination souriante, à cet illustre évêque de Perpignan, qui fut Mgr Gerbet. Mais j'oublie que l'éloge de Mgr de la Bouillerie vient d'être écrit par une main qui se connaît en l'art de peindre autant qu'en l'art d'écrire, et qu'il ne me reste rien à dire de cette image voilée des ombres de la mort et ranimée avec tant d'éclat.

De loin, il nous envoyait parfois son souvenir attendri; mais vous, Monsieur, vous resterez près de nous, en vertu de nos règles un peu délaissées. Les naturalistes et les géologues ont trop d'éléments à étudier autour de Toulouse, pour déserter cette reine de notre Midi que les Romains appelaient, peut-être par une fine raillerie, la Rome garonnaise. Devant vous s'étend le vaste champ des découvertes où vous retrouverez des ruines pleines des bruits de la vie, de même que vous en avez entendu par les plateaux, les landes et les gorges du Tarn et des Cévennes, dont l'histoire a été retracée par vous, non avec le marteau du géologue, mais avec la plume ferme et brillante de Ramond, le peintre des Pyrénées, à qui vous avez dérobé le sentiment des secrets et des beautés de la nature et la foi aux grandes découvertes, dans leur première fleur.

Dans ces sciences naturelles où vous vous plaisez, souffrez, Monsieur, que je vous dise que les noms bizarres qu'elles donnent aux végétaux, aux minéraux et aux plantes manquent de poésie. Sans être païen, on peut regretter les noms charmants donnés autrefois aux abîmes, aux nuées, aux rochers et aux arbres peuplés de divinités et de légendes. Vous allez me trouver bien profane, mais, en entendant ces noms barbares de la science, je regrette le temps

« où le ciel sur la terre,
« Marchait et respirait dans un peuple de dieux. »

Et j'ai souvent applaudi à cette mordante fantaisie d'Henri Heine, qui s'irritait de voir détrôner les

Dryades et les Faunes transformés en charbon et en bois à brûler.

Vous vous êtes tourné vers des créatures plus vivantes, hélas ! et plus redoutées, vers ce phylloxéra que vous appelez notre phylloxéra et que vous auriez bien dû renier, en l'envoyant poursuivre ailleurs ses ravages. Au lieu de nous apprendre comment naissent et se propagent ces légions ailées et meurtrières, il nous eût été plus heureux de vous entendre annoncer leur fin prochaine.

Que pourrais-je vous dire, d'ailleurs, des êtres parasites, des germes perfides dévoilés par les microscopes et les lentilles, de la plantation des cépages ou des greffes des vignes américaines? Permettez-moi de vous avouer, en toute humilité, qu'en cela je suis tout au plus de l'avis de ce gai philosophe du bas Languedoc ou de Gascogne, un peu attardé dans les vignes du Seigneur, qui reprochait sérieusement à Noé d'avoir imprudemment embarqué le phylloxéra dans l'arche au moment du déluge, ou de ne pas l'avoir, au moins, noyé pendant la traversée. Mais ce n'est là qu'une méchante querelle faite à Noé ; on sait bien que le vieux patriarche ne planta la vigne qu'après avoir vu la colombe apporter la branche d'olivier.

Comme on est loin de Mgr de la Bouillerie avec ces sinistres fléaux de la vigne ! Qui a parlé mieux que lui du blason des vignerons du règne de Louis XIII, portant d'azur au navire d'argent, surmonté de la bannière de France, avec une grappe de raisin de gueule en chef? Qui s'est mieux inspiré des prophètes en célébrant ainsi la vigne mystique : « Pourquoi t'es-tu changée en fiel, ô vigne étran-

« gère ? Celle-là n'est pas la vraie vigne, qui pro-
« duit des épines au lieu de fruits ! »

A vous, Monsieur, il est arrivé, il y a plus de vingt ans, de toucher à des épines fleuries, en essayant d'entrer dans les jardins du gai savoir. En ce temps-là, vous étiez dans la première jeunesse ; vous aviez à lutter contre des poètes déjà vantés par la renommée, et vous n'êtes pas entré dans le bois : tous les lauriers étaient coupés. Les anciens étaient sages en conseillant aux étoiles de ne pas se lever trop tôt, et aux fleurs de ne pas éclore trop vite.

Dans ces volées matinales, d'un charme pénétrant, une ode vous a été inspirée par l'amour des cités écroulées, *les Nécropoles*, dont les murs de granit vous ont raconté de magnifiques souvenirs. Après l'odeur des sépulcres, le parfum des fleurs n'étant que plus doux, vous avez rimé une idylle, *les Fleurs bleues*, qui vous ont emporté trop haut dans l'azur; plus tard, un hymne plein de flammes à *Notre-Dame d'Afrique,* et encore une ode, *le Vieux Cèdre*, emblème du vieil empire ottoman, s'affaissant et dépérissant chaque jour ; enfin, une élégie de toute fraîcheur, *les Deux gouttes d'eau*, une d'elles, larme chaude tombée des yeux d'une jeune fille, et l'autre, une perle de rosée posée au calice d'une fleur, mélodie vague et flottante qu'on prendrait pour le rêve d'une ombre. Si l'Académie n'a pas eu, à ces années printanières, assez de fleurs dans sa corbeille, elle ne s'en est pas moins souvenue de vos essais poétiques. Elle vous donne, en retour, un siège de mainteneur, siège inamovible, et, je vous l'assure, qu'aucune loi sur la réforme littéraire ne viendra vous enlever.

N'y soyez pas, à votre tour, trop sévère aux poètes, et ne leur reprochez pas, en fronçant le sourcil, de manquer de vigueur, de nouveauté et de sève. Les poètes ne peuvent montrer que l'esprit de leur âge et le fruit de leur saison. Ne perdez pas de vue que nous sommes la gaie science d'où naît la joie, et que, pour l'éclosion des rimes, les poètes ont besoin de voir des visages n'ayant que des sourires et des lueurs d'espoir. Rien n'est plus doux que de tendre la main à ceux qui viennent à nous l'étoile au front, en chantant les airs de la vingtième année. L'heure, vous le savez, n'est pas bonne à la poésie, et cette fin du siècle où nous vivons est tourmentée de choses trop graves à la fois et trop frivoles. Nous sommes toujours dans les phases ondoyantes d'une révolution sans terme. L'orage est partout et les nuages sont si bas sur nos têtes, qu'on les toucherait presque de la main. Ce ne sont pas les charges hardies et à la française, ni le souffle chrétien qui manquent aux poètes, ce sont les joies paisibles de l'âme et la vie heureuse de notre nation. Le temps du Décaméron et de la peste de Florence n'est pas fini pour la vie de l'esprit, et l'aube d'une autre Renaissance ne pointe pas à l'horizon. Pareille au semeur de l'Evangile, la poésie répand autour d'elle la semence, mais le bon grain ne lève pas toujours.

N'allez pas surtout accuser les poètes de manquer d'élan : les oiseaux du ciel leur rediraient vos paroles, et vous pourriez en être puni à ce mois du renouveau, où la flotte des rimeurs nous revient à toutes voiles, bannières au vent, un bouquet de myrte au mât du navire, et à la proue la cigale d'or. Ne nous en plaignons pas; plus pressée à nos

jeux sera la légion des poètes, et plus nous devrons nous réjouir. Autour de Clémence Isaure, de même qu'autour de Pénélope, il y aura toujours beaucoup de soupirants et de prétendants. Leur défaut, j'allais dire leur vertu, c'est d'être jeunes. Il faut beaucoup pardonner à la jeunesse, qui mûrira et se fanera aux journées du déclin où s'envolera l'essaim des illusions rapides. On ne sait, en notre temps troublé, s'il faut la plaindre ou l'envier devant la tâche qui l'attend : mais l'avenir lui appartient puisqu'elle est la jeunesse.

J'allais oublier, Monsieur, votre *Roman d'une sudiste*, le généreux roman d'une belle jeune fille de la Louisiane, armée en guerre, l'épée au poing et pareille à Clorinde, se battant dans les rangs des soldats de l'Amérique du Sud contre le drapeau aux trente-quatre étoiles de l'Amérique du Nord, vengeant la mort des siens, tuant des capitaines, âme ardente et livrée à des révoltes intérieures, cherchant, dans ses rêves, une orageuse destinée, et cœur fermé à l'amour. Vous connaissez ce pauvre cœur humain, vous savez que celui des femmes n'est pas toujours d'airain, et, en faisant la part du feu, vous n'avez pas voulu laisser cette intrépide guerrière se consumer dans ses sombres tristesses. Par des pentes adoucies et sous un rayon de pureté et de tendresse, cette fierté s'amollit, l'écharpe couvre l'armure; cette héroïne de la guerre se laisse aller à une fin bien pacifique, et, de même que presque toutes les femmes, elle trouve l'amour dans le mariage. Tout est bien qui finit bien.

En cherchant encore, vous retrouverez certainement quelque autre roman que je vous soupçonne

de n'avoir pas mis au jour. Dégagez-le de sa brume, et s'il vient à tomber dans l'oubli, ne vous en découragez pas. Combien d'œuvres se sont perdues ou ont été oubliées, même quand elles venaient des académiciens !

Ce que je dis tout haut, Monsieur, un des ancêtres de votre maison l'avait pensé, le procureur général Claude de Saint-Félix, brouillé avec les muses, de l'école de la Rocheflavin, et pourtant un fidèle ami des mainteneurs de son temps. Après avoir vieilli sous la robe, il devint à son tour le plus ancien président des enquêtes au Parlement de Toulouse, et, pour cette raison, les parlementaires l'appelaient le premier président de Saint-Félix. Par le jaloux amour du droit et du juste, ce fut vraiment un premier président. Durant de longues journées passées avec ces austères visages du Parlement, qui m'ont enseigné à prendre en pitié bien des iniquités présentes et à ne pas désespérer de l'avenir, je l'ai vu se redresser souvent sur sa tombe séculaire, la figure sillonnée, le cou dans la fraise raide et plissée, la tête haute, sans tumultes dans l'âme ou dans la voix, un éclair de franchise aux yeux et l'accent de la vérité aux lèvres, comme il convient aux magistrats d'une droiture sans tache, d'un grand air et d'un grand caractère.

Ce noble serviteur de la justice mit, sans défaillances, le sentiment de sa grave mission au-dessus des passions et des rancunes de parti, en tenant pour maxime que les services judiciaires primaient les services politiques, et que les ressentiments des sectaires devaient s'effacer devant les injonctions de la conscience. Parvenu, après bien des années, aux

sommets de son Parlement, celui-là avait, dans ses veines, le sang des magistrats de vieille et forte race, et, pour parler comme Saint-Simon, un reste de seigneurie. Il eût mieux aimé, dans l'exercice de sa charge, déchirer son hermine et sa robe, que laisser le vent de la haine et de la colère souffler dans leurs plis. C'est en se souvenant de lui que le président de Gramond disait dans son histoire : « Malheureux ceux dont la passion égare et trouble « l'esprit de justice ! » Et il ajoutait cette attristante parole : « Parmi ceux qui viendront après lui, il en « est, certes, qui ne le vaudront point. »

Ces parlementaires d'autrefois n'ont pas été les seuls à traverser de douloureuses épreuves. Ils n'en furent pas ébranlés, parce qu'ils savaient que les victorieux de la veille peuvent être les vaincus du lendemain, et que, dans le cours borné de l'arbitraire, la meilleure part est encore à ceux qui ont souffert persécution pour la justice, et qu'un fier premier président, tombé à son heure, a appelés les obstinés de l'honneur et les incorrigibles du devoir. On a beau fouler aux pieds des institutions si longtemps respectées, toute violation du droit, en France, finit par être maîtrisée. L'heure arrivera. Il n'est défendu à personne d'être du parti de l'espérance. A cette fin de notre dix-neuvième siècle prêt à descendre dans la tombe et qui ressemble à une page de l'histoire des naufrages, quel parti peut se dire à jamais triomphant?

En songeant ainsi à une prochaine revanche de fortune, je songe à ceux qui sont jeunes, à ceux qui combattront le bon combat et jouiront du triomphe. Aux autres, à ceux qui s'éloignent de la lutte, sans

plainte et sans amertume, il leur suffit de relire l'histoire du Parlement Maupeou et les traités de l'amitié et de la vieillesse, de l'amitié qui fortifie et de la vieillesse qui s'achemine vers tous, vaincus ou victorieux, et qu'il faut accueillir, non comme une voyageuse de nuit, mais comme une amie de la dernière moitié du chemin de la vie, dont la main nous montre, par-delà les collines, les clartés d'une vie meilleure et les divines espérances promises aux hommes de bonne volonté.

En attendant, Monsieur, et au milieu des incertitudes de l'avenir et des anxiétés du temps où nous sommes condamnés à vivre, nous continuons à être les mainteneurs d'une Académie qui résiste à toutes les secousses, qui ne se laisse énerver par aucune tristesse, et qui ne peut mourir, parce qu'elle se retrempe, de génération en génération, aux sources vives de l'intelligence, des croyances chrétiennes et de la vraie liberté.

Venez donc parmi nous, les mains pleines d'œuvres anciennes et nouvelles. Vous n'êtes pas de ceux qui ont besoin de repos. Votre esprit toujours en éveil a le génie de la curiosité. Vous donnerez un noble démenti aux médisants qui prétendent qu'on ne travaille pas aux Académies. On dirait que vous avez écrasé sous vos pas, comme aux noces des Grecs modernes, une grenade en signe de fécondité et d'abondance. N'est-ce pas vous qui, en écrivant certaines chroniques agricoles, avez pris à un ancien couvent d'Italie, partageant sa vie entre le travail et la prière, la moitié de cette belle devise : *Ora et labora*. Avec votre souplesse de talent, votre savoir d'une variété surprenante et les entraînements de

votre parole, vous pouvez, sans crainte d'échouer au port, côtoyer et aborder tous les rivages.

Ici, partis souvent de points opposés, nous enseignons la concorde, en traitant de folie les colères des hommes qui emploient leurs meilleurs jours aux batailles des ambitions et des vanités. Notre vanité, si nous en avons une, n'est pas celle dont a parlé l'Ecclésiaste; il n'y a que les joies de l'esprit qui ne soient pas toujours vaines, parce que les lettres n'ont jamais trompé ceux qui les aiment. Nous avons perdu bien des choses en France, mais, par la grâce de Dieu, l'esprit français est fait de vie et de lumière, et ne s'éteindra pas. Et dans cette poétique et savante ville de Toulouse, l'Académie des Jeux Floraux n'est pas seulement une vieille gloire de la cité de Clémence Isaure, elle restera comme une des plus pures et des plus patriotiques institutions de notre pays.

Prenez-y, Monsieur, une large place, et entrez dans nos rangs qui vous ont été ouverts avec bonheur. C'est mon dernier mot, et le meilleur peut-être, la fin d'un discours valant toujours mieux que le commencement. C'est encore l'Ecclésiaste qui l'a dit.

L'ANGELUS

AUTRE RÊVERIE DU SOIR

A MA CAMPAGNE

Lu en séance particulière;

Par M. **GATIEN-ARNOULT**, l'un des quarante Mainteneurs.

Le soleil est couché; mais, du fond de son lit,
Il jette en vifs reflets des restes de lumière.
Il n'est déjà plus jour, et pas encore nuit.
Que ce moment est bon à rêver de mystère!

Les étoiles se font deviner plus que voir
A la voûte du ciel. J'attends leur chant du soir.
Il éclate bientôt.

« Quel plus sublime cantique
« Que ce concert magnifique
« De tous les célestes corps!

« Quelle grandeur infinie !
« Quelle divine harmonie
« Résulte de leurs accords ! »

Et mon âme ravie
Flotte dans l'infini de la mélancolie.

*
* *

Cloche, qui retentis dans le moustier voisin (1)
Où, durant tout le jour et du soir au matin,
La vierge de la Trappe, au cœur pur et sincère,
Jette à Dieu dans les cieux une ardente prière
Pour que son règne arrive et que sa volonté
Soit faite sur la terre, ainsi qu'en la cité
De là-haut, où les saints, les anges, les archanges
En longs *Alleluia* célèbrent ses louanges ;
Cloche, que me dis-tu ? — Je te dis l'ANGELUS.

Faveto linguæ. Carmina non prius
Audita, Christi jam sacerdos,
Omnibus et tibi sancta canto.

« Retiens ta langue. Des vers
« Tout nouveaux pour tes oreilles,

(1) Le couvent des Trappistines, près Blagnac, sur la rive gauche de la Garonne, en face de ma maison de campagne, sur la rive droite.

« Pleins de beautés sans pareilles,
« Vont retentir dans les airs.
« Prêtre du Christ, le Sauveur,
« Je chante. Que mon chant se grave dans ton cœur. »

*
* *

En l'écoutant, je rêve..... A mes yeux éperdus
Un drame se déroule : œuvre d'un vrai poète,
Qui ressent bien du ciel l'influence secrète.
Il s'empare de moi :
Il me met en émoi.
Je ne sais où je suis..... Je me vois au théâtre,
Où s'entasse un public curieux, idolâtre.
La salle retentit d'innombrables crieurs.

« Sommaire de la pièce et les noms des acteurs.
« Cinq centimes, un sou. — Demandez le programme.
« Jugements des journaux sur l'intéressant drame
« Qu'on va représenter. Lisez. » — Je lis ceci :

Angelus Domini,
Drame religieux, imité des mystères,
Qui de nos pères,
Dans l'ancien temps,
Sans cabale, excitaient les applaudissements.
Trois actes, épilogue, et..... — Trois coups retentissent.

On lève le rideau, dont les cordes gémissent.
Le spectacle commence (1).

*
* *

Premier acte. — La scène représente une chambre de jeune fille, très simple, très propre, toute blanche, de couleur virginale : des rideaux blancs à la fenêtre, au lit; des meubles d'étoffe blanche, des fleurs blanches dans des vases blancs. Une petite lampe l'éclaire doucement. Deux femmes, l'une âgée, l'autre encore jeune, sont debout et se dirigent vers la porte, en échangeant quelques mots. La fille incline sa tête et présente son front, où la mère dépose un baiser. Elle sort.

La fille va s'agenouiller devant un prie-Dieu, où l'on

(1) Pour comprendre le *drame* qui, ce soir-là, *se déroule à* [illegible] *yeux éperdus,* et pour voir combien ma rêverie s'explique naturell[illegible] l'association des idées, suivant les lois de la psychologie, il faut se rappeler ou peut-être apprendre qu'en ce couvent des Trappistines, on ne sonne pas l'*Angelus* comme aux autres églises de Toulouse, du voisinage et de la région. Dans celles-ci, c'est un carillon plus ou moins musical qui se joue continument, sans interruption, pendant quelques minutes. Aux Trappistines, c'est plutôt un concert, en quatre moments, séparés par un silence, de cette manière (cette manière est, d'ailleurs, celle de mon pays qu'elle me rappelle, et qui, par là, m'en devient plus émouvante et plus chère) :

Premièrement, on sonne trois coups secs, le battant frappant fortement la cloche. — Un silence.

Secondement, trois autres coups frappés comme les premiers. — Autre silence.

Troisièmement, encore trois coups semblables aux précédents. — Troisième silence.

Quatrièmement, enfin, la cloche sonne à grandes volées, à coups nombreux, précipités, redoublés, retentissant au loin et longtemps.

C'est en rapport avec cette sonnerie que j'ai rêvé le drame se déroulant en trois actes et épilogue.

voit ouvert un livre des Prophètes. Elle en lit quelques versets et paraît plongée dans une profonde méditation, dans une sorte d'extase silencieuse.

On entend à la fenêtre un léger bruit, comme celui d'un oiseau dont les ailes frôlent la vitre. Un instant après, un autre bruit se fait entendre à la porte, qui s'ouvre doucement. Un beau jeune homme entre. La jeune fille, réveillée de son extase, se retourne étonnée, rougissant de surprise, de pudeur et de quelque plaisir. Le jeune homme s'arrête, et, les deux bras croisés sur la poitrine, il salue, en disant :

Ave Maria,
Gratia plena,
Tecum Jehovah,
Tu benedicta,
Major fœmina.

Il fait un pas en avant. Le rideau retombe. — C'est la fin du premier acte, suivi d'un entr'acte, pendant lequel les vendeurs se remettent à crier :

« Portraits, avec biographie,
« Des actrices et des acteurs
« Jouant ici la comédie
« Qui fait plaisir aux spectateurs.

« Biographie, avec portrait,
« De Madame Anne, trait pour trait.

« Portrait, avec biographie,
« De Mademoiselle Marie.

« Portrait de Monsieur Gabriel,
« L'ange de Dieu, venu du ciel.

« Ne demandez pas tous ensemble,
« Un, puis deux, trois, si bon vous semble :

« Demandez,
« Achetez
« Et payez. »

L'entr'acte finit. Une seconde fois, la cloche sonne trois coups, et le rideau se lève de nouveau.

*
* *

Second acte. — La scène représente la même chambre. La jeune fille est assise. Le jeune homme, debout, est devant elle et paraît finir un discours commencé : il attend la réponse. La jeune fille a les yeux baissés; elle se tait : indécise, hésitante, tremblante. Elle lève les yeux, rougit; le cœur lui bat dans la poitrine. Elle laisse enfin échapper les mots :

Ecce ancilla Domini,
Obediens, fiat mihi
Jam secundum
Verbum tuum.

Et le rideau tombe encore. C'est la fin du second acte, suivi d'un second entr'acte.

L'entr'acte finit. Pour la troisième fois, la cloche sonne trois coups, et le rideau se lève de nouveau.

*
* *

Troisième acte. — La scène représente la même chambre. La jeune fille est seule : agenouillée encore devant son prie-Dieu, où le livre des Prophètes est resté ouvert. Elle paraît de nouveau absorbée dans une profonde méditation, rêveuse, silencieuse; un sourire triste, brillant au milieu de quelques pleurs. On entend une voix qui vient de loin, du ciel, et n'a rien de la voix de l'homme : *Nec vox hominem sonat*, qui crie : *Et concepit de Spiritu Sancto.* Puis, une autre voix, qui paraît venir de plus loin encore, du plus haut des derniers cieux, plus retentissante, crie : *Et Verbum caro factum est.*

Et le rideau tombe une troisième fois. C'est la fin du troisième acte, suivi aussi d'un troisième entr'acte.

L'entr'acte finit. Et voici que la cloche sonne à grande volée, à coups redoublés, précipités, retentissant au loin, répétés par les échos. Le rideau se lève.

*
* *

Épilogue. — La scène représente une grande place publique : une foule innombrable y est entassée, s'y presse, s'agite, hommes, femmes, vieillards, enfants. Un immense

murmure s'en élève; un grand bruit, du milieu duquel on entend sortir ce cri :

Laudate Dominum omnes gentes,
Laudate nomen Domini.

Cette foule tâche de s'arranger, de s'ordonner, de se disposer en groupes. Elle y parvient, et ces groupes entrent dans les coulisses, en sortent, traversent à plusieurs reprises le théâtre, chantant alternativement :

Tunc Dei Verbum
Est caro factum.

Et nos vidimus
Gloriam ejus.

Gloriam quasi
Unigeniti

Plenum gratiæ
Veritatisque.

Enfin, le rideau se baisse pour ne plus se relever. Et moi, je reste, croyant entendre ces chants et assister au spectacle, jusqu'à une heure avancée.

*
* *

Lors, le frais de la nuit me prend et m'avertit
Qu'il est temps de rentrer et de gagner mon lit.
J'obéis. — Mais le drame, objet de rêverie,
Devient l'objet d'un rêve, où la Vierge Marie
M'apparaît dans l'éclat de sa beauté charmante.

Je voudrais lui parler, et ma bouche béante
Ne profère que mots confus, entrecoupés,
Qui, non sans grands efforts, sont ainsi rassemblés :

« Sainte Marie,
« Mère de Dieu,
« Vous qu'on adore en tout temps, en tout lieu,
« Je vous supplie,
« Priez pour nous, pécheurs, maintenant et surtout
« A l'heure de la mort, quand la vie est à bout. »

Et mon rêve finit par ce jet de prière;
C'est mieux, sans contredit, que par coup de tonnerre.

*
* *

Cela dit : écoutez ceci,
Que je vous confie en ami.

Depuis le soir de cette rêverie,
Toutes les fois que j'entends l'*Angelus,*
Mon esprit et mon cœur sont doucement émus
En revoyant jouer ce beau drame-féerie,
Dont l'idéale poésie
M'offre, de soir en soir, quelque charme de plus.

Puisse de ce récit le souvenir
Vous procurer aussi quelque plaisir !

ÉTUDE

SUR

LE RÉTABLE DE GERVAIS DROUET

DANS LE CHŒUR DE LA MÉTROPOLE

Lue en séance particulière;

Par le Comte F. DE RESSÉGUIER.

I

Le génie du dix-neuvième siècle est un génie étrange et plein de contrastes. Lui qui a porté une main si rude et si audacieuse sur la plupart de nos institutions sera cependant devant l'histoire, au point de vue architectural, un siècle de restauration et de conservation. Respectueux et éclectique admirateur des œuvres d'art de toute origine, on le voit avec une inconséquence, qui a du moins un bon côté, faire stupidement la guerre aux croyances religieuses et favoriser cependant ou applaudir lorsqu'on remet en lumière les monuments dont ces croyances persécutées ont été la manifestation sensible et comme la floraison.

Toulouse, dont les instincts religieux sont rarement en défaut, mais qui apporte parfois un peu de nonchalance méridionale dans la poursuite de ses intérêts artistiques, n'est point restée étrangère à ce mouvement de rénovation. Il existe, en effet, parmi nous une grande émulation, non seulement pour restaurer, mettre en saillie ou en état tout ce qui, dans les monuments consacrés au culte, est digne de vénération ou d'intérêt, mais encore pour les orner, les embellir, leur restituer leur véritable caractère, habiller ou décorer leurs murailles dénudées, en un mot pour rendre leur fréquentation plus attachante au point de vue de l'art et de la foi, voire même, lorsque vient la mauvaise saison, au point de vue de la santé.

Nos églises sont loin, cependant, d'être encore sous ce rapport ce que sont les églises du nord de la France et les admirables sanctuaires qu'on rencontre en Italie. Outre que les munificences royales ou princières leur ont manqué, elles se sont modestement élevées en dehors de ces courants artistiques qui, ailleurs, en ont fait des merveilles, et leur charme un peu primitif leur vient de cette simplicité naïve qu'elles tiennent de la pureté de leurs lignes et de la modestie de leurs décorations. — Il faut reconnaître toutefois que dans ces derniers temps de grands progrès ont été accomplis, et il suffit de les visiter et de se rappeler ce qu'elles étaient il y a peu d'années encore, pour constater la pieuse sollicitude et le plus souvent aussi le goût et l'intelligent discernement avec lesquels la plupart d'entre elles ont été administrées.

Saint-Sernin complète d'année en année son ar-

chaïque restauration intérieure ; l'église du Taur s'est vu rajeunie tout récemment par le pinceau pieusement inspiré d'un maître toulousain ; la Daurade relève les colonnes de son portique ; la Dalbade vient de terminer son incomparable clocher, enfin de toutes parts les efforts les plus louables sont faits pour donner un nouveau lustre à nos édifices sacrés et pour porter un adoucissement aux sacrifices qu'a imposé aux âmes pieuses le séquestre détestable qui leur interdit désormais l'accès d'un si grand nombre de sanctuaires affectionnés que desservaient nos religieux expulsés.

Seule, notre église de Saint-Etienne semblait réfractaire à ce généreux élan, et ce n'était pas sans fondement qu'on lui adressait ce reproche de ressembler un peu trop à ces demeurants d'un autre âge qui, dans leur port, leur costume et leurs habitudes, se montrent rebelles aux améliorations, à la recherche et à l'ordre plus régulier ou plus en faveur qu'on adopte autour d'eux.

L'irrégularité de sa construction première, sa vaste enceinte, la charge immense et chaque jour plus lourde qui pèse sur elle, aggravée par la diminution systématique des crédits officiels qu'on lui octroie, lui font une place à part. Réduite à la portion congrue, ce n'est qu'à grand'peine qu'elle fait face à l'entretien du culte diocésain que lui impose son titre de métropole.

La voici cependant qui vient de faire un effort considérable, et de marquer elle aussi le pas par un grand acte de restauration.

Nous voulons parler du rétable de pierre placé derrière le maître-autel qui décore le chœur réservé

au chapitre métropolitain et aux cérémonies pontificales.

On peut aujourd'hui, grâce aux soins et à l'habileté avec lesquels cette opération délicate a été conduite, voir dans son ensemble et admirer dans ses curieux détails une œuvre d'une réelle importance, due au ciseau de nos sculpteurs toulousains du dix-septième siècle, et en apprécier la valeur artistique. C'est même une connaissance toute nouvelle à faire, car dans l'état de vétusté et l'abandon dans lequel ce rétable était jusqu'à ce jour, non seulement la finesse et le fouillé de ses ornements échappaient à l'œil le plus exercé, mais l'imposante ordonnance elle-même de cette composition, où le bronze, la pierre, les marbres rares, la peinture décorative variaient leurs effets, était singulièrement troublée par les mutilations et les ravages que les ans et les révolutions iconoclastes lui avaient fait subir. — La pureté des lignes architecturales et tout l'éclat de cette immense décoration, dégradée, noircie par le temps, ensevelie sous une épaisse couche de poussière, semblaient enveloppés d'un véritable linceul.

Ce rétable, est-il besoin de le dire? n'est point un chef-d'œuvre, mais il est certainement une des œuvres les plus intéressantes et peut-être même la plus considérable de notre école toulousaine. — Il compte, en effet, outre huit colonnes d'un marbre introuvable aujourd'hui et merveilleusement travaillé, quinze statues de toute dimension, un christ remarquablement ciselé, des vases chargés de fruits, et d'innombrables accessoires, le tout disposé avec un art et une science magistrale qui se développe

sur une surface qui ne mesure pas moins de deux cents mètres.

Son grand défaut est d'être en désaccord avec le style du chœur dans lequel il est placé. La lourdeur de sa disposition générale et la profusion de l'ornementation dont il est surchargé forment un regrettable contraste avec le jet élancé des grands piliers gothiques qui supportent la voûte de ce bel édifice, et ils motivent plus vivement encore le reproche qu'on adresse à ce vaisseau de manquer de hardiesse. Telle qu'elle est cependant, cette voûte grandiose se recommande à l'attention par la pureté de son exécution, ses fines nervures, son développement exceptionnel, les grilles monumentales qui lui servent de cadre et l'éclat que lui prête le jour savamment ménagé par les verrières, récemment remises à neuf, qui la décorent à l'entour. Lorsque, se plaçant sous le grand orgue de la métropole, on plonge le regard dans ces religieuses profondeurs dont les bas côtés augmentent l'intensité, on ne peut manquer d'être saisi par l'effet qu'elles produisent et de se rappeler le mot pittoresque de Chateaubriand, qui disait, après l'avoir visité : *Il y a à Toulouse une flèche et un chœur !*

Vu de ce point, le rétable lui-même perd quelques-uns des vices originels dont il est entaché et reprend les droits qu'il a incontestablement à notre admiration. La perspective en adoucit la grande masse, en estompe les lignes heurtées, en dissimule les fioritures accumulées, et insensiblement l'œil corrompu ou séduit se prend à pardonner à l'artiste qui l'a conçu ses anachronismes et la débauche à laquelle son imagination, faussée par le goût du temps, s'est laissé entraîner.

II

Le grand rétable dont il est ici question fut élevé comme un complément de décoration dans le chœur de Saint-Étienne. En 1609, un violent incendie en avait détruit non seulement le plafond qui était en bois et dont la charpente était apparente, mais encore le jubé et les stalles capitulaires. Cette catastrophe provoqua des élans de générosité et de dévouement dont nous devions recueillir les fruits. La voûte fut reconstruite en moins de cinq mois, nous disent les historiens contemporains; l'ornementation du chœur devint la préoccupation constante du Chapitre et de nos archevêques, et c'est ainsi que graduellement Saint-Étienne fut restitué dans l'état où nous le voyons actuellement, portant la trace indiscutable de la piété de nos pères, mais aussi celle d'une époque qui regardait avec un grand dédain l'art gothique, et se préoccupait fort peu de conserver aux monuments cette unité et cette harmonie que nous recherchons de nos jours.

Le sujet du rétable était tout naturellement indiqué. Destiné à rappeler le souvenir de saint Étienne et à être placé à l'endroit même où se conservent encore les précieuses reliques rapportées, dès les premières années de l'ère chrétienne, par saint Martial, apôtre des Gaules, qui, selon la tradition, avait assisté à la scène sanglante du martyre, c'était la lapidation même du saint qui devait en fournir le motif.

Ce fut en 1667, et dans les années suivantes, sous la direction de Gervais Drouet, artiste de grand mérite dont le jubé de la cathédrale d'Auch offre de si remarquables bas-reliefs, que fut construit ce fastueux monument. Un chanoine du nom de Bertier, qui fut plus tard évêque de Rieux, en fit, dit-on, généreusement les frais. Malheureusement, Drouet n'en a sculpté que le groupe principal, comme le dit l'inscription restrictive qu'on peut lire encore sur un des côtés :

« Gervais Drouet, inventeur de cet autel, n'a fait « de ses mains que le lapidement de saint Etienne, « 1670. »

Le reste de l'ouvrage, c'est-à-dire les deux entablements d'architecture grecque superposés dont il est formé, les statues, les anges, les ornements et les vases chargés de fruits, en un mot le cadre et tous les détails de ce rétable, dont l'ordonnance est peu commune et qui rappelle quelques-unes de ces grandes pages sculpturales que le génie décoratif des artistes de la Renaissance avait mises en faveur en Italie, fut confié à des artistes secondaires. Marc Darcis et Hardy, son jeune élève, tous deux Toulousains, y ont également travaillé. On leur attribue notamment les quatre statues des évangélistes qui figurent à droite et à gauche de la lapidation, statues dont le modelé, la prestance et les draperies sont remarquables, mais dont la taille est hors de proportion avec les niches étranglées qu'elles occupent; elles y semblent être si mal à l'aise qu'on craint à chaque instant qu'elles n'en veuillent sortir. Nous trouvons enfin dans la partie supérieure, et au-dessous de la plaque de marbre qui fixe la date précise

de ce rétable (DEO. O. M. 1667), une signature et une invocation touchante qui éveille notre curiosité : « St Estienne, priez pour moy. — Pierre Mercier, F. » Cette inscription, gravée en lettres minuscules, nous donne-t-elle le nom de l'ouvrier qui a profité de l'occasion pour perpétuer sa prière, ou bien est-ce le nom d'un artiste auquel reviendrait une part dans ce grand ouvrage?

Il sera juste, dans ce dernier cas, de reconnaître que Pierre Mercier, auquel nous inclinons à croire que l'on doit une partie des travaux du couronnement et en particulier les deux anges qui allègent si heureusement la masse du rétable, n'était pas sans quelque valeur. Ces adorateurs, présentant la couronne et la palme au glorieux martyr, sont, en effet, d'une belle facture; leur vol est aérien, et leur mérite est d'autant plus grand qu'ils ont été sculptés avec une grande adresse sur place et dans des conditions qui ajoutaient à la difficulté de l'exécution.

Cette diversité de mains et d'origine que nous signalons fait déjà pressentir ce qui doit manquer ici, et motive le reproche que la critique est en droit de faire. L'œuvre est le produit d'efforts divergents. Une pensée unique n'en a point dirigé l'ensemble, et l'on sent que chacun des artistes qui, à titres divers, ont été associés à l'érection du rétable, plus jaloux de montrer l'adresse de son ciseau que de la discipliner, a dû se laisser entraîner à son caprice, courant ainsi le risque de troubler l'harmonie générale, au lieu de concourir à un même but, de graduer les effets et de rehausser, par la simplicité du cadre, le groupe qui devait en occuper le centre.

Aujourd'hui surtout que ce groupe est entièrement dégagé et que l'autel a été débarrassé du tabernacle malencontreux qui le masquait en partie, l'œuvre de Drouet se détache en pleine lumière et se présente à nous avec les caractères saisissants que l'artiste a su lui donner.

Sous un arceau gracieusement arrondi la scène du martyre est dramatiquement rendue. Aux portes de Jérusalem, dont on voit dans le fond les murs légèrement teintés, la foule ameutée a poursuivi le jeune chrétien. Il est représenté à genoux, succombant sous les coups qu'il a déjà reçus. Ses yeux levés vers le ciel entrevoient la gloire céleste, et l'on croit réellement entendre ces dernières paroles, qui sont restées comme une formule sublime du pardon des injures : *Seigneur ! ne leur imputez pas ce péché!*

Tout l'intérêt de ce rétable est là. Le saint, vêtu de sa dalmatique colorée, qu'ornent le bronze et les pierres éclatantes, exhale son âme dans un souffle de résignation et de céleste douceur. Les bourreaux, à demi-nus, farouches, haineux, lancent la dernière pierre à la victime et respirent la fureur et le fanatisme. Ces figures sont traitées avec une vigueur un peu théâtrale peut-être, mais l'effet est produit et le contraste est saisissant. Sans doute, le marbre ne se fait pas toujours chair sous ce ciseau un peu rude, mais il se fait muscle et reçoit la vie. C'est même malheureusement plus encore que la vie qui nous est représentée, car si les attitudes eussent été moins forcées, le naturel plus suivi et mieux observé, le groupe de Drouet, au lieu de rivaliser avec les marbres maniérés de l'école du Bernin, nous rappellerait ces chefs-d'œuvre des grands ornema-

nistes du *cinque cento* italien, dont les églises de Naples offrent de si beaux modèles.

D'autre part, est-ce bien un jeune diacre que nous représente cette figure du saint Étienne? Trouvons-nous dans ces traits alourdis, qui manquent d'idéalité, l'expression juvénile et angélique que les Actes des Apôtres ont laissé dans notre souvenir? Ce défaut est si marqué, l'artiste semble avoir fait si peu d'efforts pour l'éviter, qu'on se demande si la chose n'est pas voulue, et si ce saint Étienne n'est pas le portrait de quelque personnage connu de son temps, peut-être même celui du donateur généreux dont la munificence fournissait à Drouet l'occasion de déployer son talent?

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse et malgré ces défauts, ce marbre, qui a été de tout temps reconnu pour être l'œuvre maîtresse de ce sculpteur estimé, méritait d'être relevé de l'état d'abondon dans lequel il était tombé. Mutilé, couvert de débris, enfoui dans la poussière et les platras, masqué d'ailleurs par les appareils de luminaire qui en cachaient la vue, on ne le voyait réellement plus. Et comme toutes les parties accessoires, les personnages du deuxième plan, les ornements, les banderoles, la gloire céleste qui en formait le plafond, les armoiries dont il était blasonné, exécutés en stuc, avaient été détruits ou défigurés par les injures du temps et des mains sacrilèges, il était en vérité bien difficile d'apprécier cette composition et de reconnaître la vigoureuse puissance et la noblesse, qui en sont les qualités dominantes.

III

La restauration de cet intéressant ouvrage fait donc grand honneur à ceux qui en ont conçu la pensée, mais le mérite en revient de droit aux artistes qui l'ont si vaillamment et si rapidement menée à bien. Les directeurs de ce beau travail ont été également bien inspirés dans le choix des artistes et dans celui des procédés. Gjâce à un lavage et à un nettoyage général, sans gratter la pierre ni en altérer la délicate ciselure, la couleur primitive a été retrouvée, les marbres ont repris leur éclat, et l'œuvre de Drouet a bénéficié d'une fraîcheur et d'une saillie qui font comme une seconde jeunesse à ce que le temps et l'incurie avaient, sinon détruit, du moins si profondément altéré et défiguré.

Mais c'est surtout à M. Moulins, auquel a été confiée la partie sculpturale, que nos éloges sont dus. L'intelligence dont il a fait preuve pour retrouver les lignes et les contours perdus, pour restituer les membres détruits et pour redonner la vie à ces personnages qui semblaient, eux aussi, avoir subi le martyre et souffert la lapidation, ne saurait être assez remarquée. Le respect et le talent se sont ici donné la main, et, secondé dans sa mission délicate par le pinceau de M. Engalières, l'artiste a montré son savoir-faire avec autant d'abnégation que de conscience. Ces qualités sont surtout appréciables dans la restauration du groupe central, dans celle du christ et dans celle des deux adorateurs qui pla-

nent dans les airs. Ces deux dernières figures sont presque entièrement renouvelées, et cependant, qui oserait dire qu'une seule et même main n'a pas tenu le ciseau? Qui pourrait reconnaître ce qui était d'hier de ce qui est d'aujourd'hui? Grâce à M. Moulins, des parties entières dont la dégradation était consommée ont reparu dans leur intégrité. Mais ce qui était plus difficile peut-être, les membres mutilés ont été si remarquablement reproduits et soudés, que l'œuvre du restaurateur se confond avec celle de l'inventeur lui-même, et qu'aujourd'hui le tout semble dû à un même ciseau et à un même talent.

Nous n'avons donc qu'à applaudir et à féliciter surtout l'église Saint-Étienne de pouvoir désormais montrer avec orgueil une belle page de sculpture, due entièrement au talent d'artistes nés à l'ombre de son clocher, et fournir à l'étude et à l'admiration de nos jeunes artistes contemporains un spécimen de ce que valaient encore au dix-septième siècle les élèves de notre grand et illustre Bachelier.

Nous venons de faire connaître le rétable de Gervais Drouet, et de signaler l'intéressante restauration dont il a été l'objet. Essayons maintenant de justifier cette mesure et de répondre quelques mots aux préoccupations de certains esprits qui, exclusivement épris du désir de ramener un édifice à cette unité de style qui, nous le reconnaissons, en rehausse la valeur, aurait voulu que, profitant de l'occasion, la fabrique de Saint-Etienne débarrassât le chœur de cette grande page sculpturale, et la fît rétablir ailleurs. Ont eût pu, disaient-ils, démonter

ce rétable pièce à pièce, et le conserver dans le musée de Toulouse. — Mais, d'abord, où est donc le musée de Toulouse ? Depuis vingt ans qu'on en parle et qu'on le torture, on est à peine parvenu à le démolir. Il serait bon, avant de songer à mettre des oiseaux dans une cage, de s'informer si la cage est en état de les recevoir ? — Où sont les précieux monuments et les vestiges interéssants qui existaient jadis dans notre beau cloître des Augustins ? — Qu'est devenu le jubé orné de bas-reliefs de Guépin, qui complétaient l'ornementation du chœur ? — Les pierres en avaient été, elles aussi, numérotées et scrupuleusement réservées en vue d'une reconstruction future. Où sont-elles aujourd'hui ? — Elles ont été rejoindre les assises et les corniches de la belle porte Louis XIII, qui donnait tant de caractère à l'entrée du pont de notre ville, et qu'on voulait également conserver. — Qu'est devenue la statue de sainte Germaine, odieusement déboulonnée sur la place Saint-Georges ? — L'œuvre de Falguières, enfouie dans une cave humide, languit non seulement loin des hommages qui lui étaient dus, mais encore à l'abri des regards de ceux qui pourraient ne voir en elle qu'une statue exécutée par un artiste de talent né parmi nous.

Nous n'hésitons donc pas à le dire : le démontage du rétable de Saint-Etienne eût été pour lui l'équivalent d'un arrêt de mort. Nous estimons qu'il vaut mieux l'avoir conservé.

Sans lui, notre métropole ne serait remarquable que par la nudité monotone de ses murs. On y chercherait vainement une œuvre d'art réellement sincère ? — Les tableaux y sont nombreux, mais sans

valeur; les sculptures y sont plus rares encore, et si l'on excepte le tombeau du président de Puivert, dû au ciseau de Lucas, et les quatre statues de terre cuite et de marbre de couleur diverse qui décorent les portes qui, des bas côtés, donnent accès dans le sanctuaire capitulaire, et qui sont, elles aussi, de Gervais Drouet, on ferait le tour de cette vaste église sans surprise et sans admiration. On en sortirait même en proie à une impression pénible causée par l'incohérence qui résulte de l'accouplement de ses deux vaisseaux d'époque et de style différents, qui luttent l'un contre l'autre, et qui sont à la fois une énigme, si l'on cherche à deviner quelle a pu être la pensée de l'architecte qui les a ainsi juxtaposés, et un problème insoluble pour l'artiste moderne qui, désirant les maintenir l'un et l'autre, voudraient les accorder ensemble et en faire un tout harmonieux. — Si odieux que soit partout le divorce, il semble qu'il est ici le seul moyen à l'aide duquel on puisse faire cesser ce dualisme et cette union mal assortie.

D'un côté, la vieille nef romane tronquée et défigurée par la destruction de l'abside circulaire qui la terminait autrefois et qui lui donnait son véritable caractère, de l'autre le chœur gothique attendant ce qui lui manque, privé du développement naturel que commandait son achèvement normal. Ces deux voûtes sont là se jetant un perpétuel défi. Et comme, pour mieux marquer la dissonance, les axes des deux monuments sont différents, les hauteurs dissemblables, les perspectives brisées et le tout inconciliable et incompréhensible; cette disposition bizarre et unique peut-être dans l'histoire

de l'art cause un malaise et une inquiétude qui prouve une fois de plus la vérité de cet axiome de la Bruyère, qui veut qu'une œuvre d'art, pour être satisfaisante et parfaite, soit le résultat d'un plan suivi, d'une pensée personnelle et d'une inspiration unique.

Et cependant nous ne sommes pas de ceux qui rêvent la reconstruction de l'église Saint-Étienne. Faut-il même dire toute notre pensée, au risque d'exciter quelques sourires? Il ne nous déplaît pas que Toulouse, qui n'est point une ville monumentale et qui cependant possède de si précieux monuments, soit ainsi symbolisée dans sa cathédrale.

Sa physionomie si accidentée, si imprévue dans sa proverbiale irrégularité, se montre ici avec son caractère personnel. Notre ville semble, en effet, être la patrie de la ligne brisée et de l'ordonnance tortueuse. Nos pères, pour lutter contre le vent et contre le soleil du Midi, n'avaient trouvé rien de mieux que d'éviter les grands alignements et les voies larges. Ils allaient droit leur chemin par une ligne courbe. Ce n'était pas le plus court, c'était certainement le plus sûr. Ils évitaient par là la poussière et les insolations.

Moins que jamais, dans les temps difficiles que nous traversons, nous ne saurions préjuger ce que l'avenir réserve à notre cathédrale, ni comment finira le duel artistique dont sa reconstruction est le terrain privilégié et éternel. Un architecte éminent, M. Violet-le-Duc, a proclamé la supériorité de la grande nef romane, et établi pertinemment qu'elle avait plus de caractère et plus de valeur que le chœur métropolitain. Le chœur a cependant

ses défenseurs fervents. Ils voient en lui l'amorce inévitable de la cathédrale future dans laquelle leurs arrière-neveux viendront prier pour eux. Lequel de ces deux avis prévaudra sur l'autre? — Le roman tuera-t-il le gothique, ou le gothique aura-t-il raison du roman?

Où sont d'ailleurs les millions qui seraient nécessaires pour relever les ruines qu'il faudrait commencer à amonceler avant de faire du neuf? — Et où est encore le gouvernement protecteur qui, soucieux d'une pareille entreprise, nous viendrait en aide pour cette reconstruction? Les choses étant ainsi il est à croire que des années s'écouleront, que le siècle lui-même s'achèvera et que Saint-Etienne ne s'achèvera pas.

Faut-il beaucoup s'en affliger? — Faut-il beaucoup regretter de ne point posséder dans notre capitale méridionale une église toute neuve, toute blanche, d'un style entièrement correct, irréprochable même, mais dénuée de tout souvenir et veuve de toute originalité et de toute tradition? — Ne faudrait-il pas, pour édifier ce problématique et fastueux monument, faire table rase de tout ce qui existe, effacer les traces du passé, mutiler ce que nous avons vénéré et mettre à néant ces voûtes consacrées qui ont été les témoins de la vie religieuse de nos ancêtres et qui renferment ce trésor de souvenirs attachants et inoubliablus qu'ont gravés dans le cœur de chacun de nous la prière, le baptême reçu, les unions consacrées ou les funérailles de ceux que nous avons aimés? — Ces tombes et ces berceaux ont, eux aussi, une voix, et plaident dans ce procès.

Au pied de ce clocher sans prestige, et dont aucun

architecte ne voudrait être le père, ne voit-on pas encore les premières assises romaines de ce sanctuaire que saint Martial, l'enfant béni par Notre-Seigneur, et premier apôtre de la Gaule, aurait élevé pour réunir la famille chrétienne naissante à Toulouse? C'est greffé sur l'arbrisseau primitif qu'a poussé ce grand arbre sous lequel nous nous reposons.

Ce portail, qui n'est plus le portail roman de la nef à laquelle il est adossé, en dehors de toute symétrie, et dont les statues et les ornements ont été détruits, ne conserve-t-il pas encore, malgré les mutilations dont il porte la trace, une élégance et une originalité qui vous le rendent cher? Songez à toutes les générations qui ont usé ses marches! Voyez comme les siècles ont amoncelé autour de lui la poudre du temps. Le sol s'est exhaussé et le temple s'est insensiblement enfoncé. — Que d'années n'a-t-il pas fallu à cette dune, formée par le piétinement des générations successives, pour avancer ainsi? Que de processions, que de cortèges, que de convois ont ici, tour à tour, déployé leurs bannières ou élevé leurs croix, pendant que le carillon et le grand bourdon de Cardaillac jetaient au vent leur air naïf ou leurs volées pleines de tristesses. C'est ici que Charles IX, faisant son entrée solennelle à Toulouse, escorté de sa cour et du Béarnais, le voyant hésiter à franchir le seuil du temple catholique, prit gaiement le bonnet de Henri de Navarre et le jeta dans l'église pour le forcer à y entrer. Malice prophétique et de bonne augure qui nous fait sourire, mais qui anime ces pierres noircies par le temps et que ces légendes rajeunissent.

Au dedans, sous cette nef immense et si précieuse pour les grandes assemblées chrétiennes, j'aperçois à la voûte la croix des comtes de Toulouse. Ce fut un excommunié qui la fit construire; le vieux Raymond VII, respectueusement soumis aux arrêts pontificaux qui l'avaient atteint, n'osait en franchir le seuil; mais, avec un zèle ardent et une conscience troublée, il venait du dehors en activer les travaux et en presser l'achèvement. — Les excommuniés modernes n'y mettent pas tant de façons : ils entrent cyniquement, le front haut, sous ces voûtes dont ils décrètent la ruine, et si l'on en voit quelques-uns frapper parfois sur leur poitrine, ils ne paraissent pas encore disposés à rouvrir les sanctuaires qu'ils ont impitoyablement fermés. — Dans cette chaire, où à la place même qu'elle occupe, nous croyons encore entendre la voix des saints et des orateurs éminents qui s'y sont succédé. Saint Dominique a passé par là, et, cinq siècles plus tard, le P. Lacordaire, le Dominique moderne, et le P. de Ravignan, l'apôtre des âmes, ont, tour à tour, enflammé nos cœurs. — A l'ombre de ce grand pilier d'Orléans, qui porte le nom du cardinal qui le fit bâtir, et qui s'élève comme un palmier soutenant de ses branches flexibles les voûtes réunies, vous foulez la pierre tombale d'un homme célèbre : c'est là que Paul Riquet se repose de ses utiles travaux. — Derrière le chœur, se voit le tombeau de Henri de Sponde, filleul de Henri IV, évêque de Pamiers et continuateur de Baronius. — Enfin, où que nous portions nos pas, où que nous jetions notre regard, les pierres ont un langage, et nous disent ce que nous avons été.

Mais n'allons pas plus loin. La monographie de

Saint-Etienne n'est point à faire; elle a été souvent consciencieusement faite. Ce que nous avons dit suffit pour faire comprendre notre pensée et pour motiver notre conclusion.

Conservons religieusement ce que nous avons reçu. Restaurons et réparons tout ce qui se recommande dans notre église métropolitaine au point de vue de l'art et de la foi, et ne démolissons pas. Si belle que soit un jour la cathédrale future que l'on projette d'élever, une vieille église est un trésor qu'aucune nouvelle église ne saurait remplacer.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR

L'EXISTENCE DE CLÉMENCE ISAURE

L'ÉPOQUE DE SA MORT

ET SUR LES ŒUVRES POÉTIQUES QUI LUI ONT SURVÉCU;

Lu en séance particulière;

Par M. F. SACASE, l'un des quarante
Mainteneurs.

MESSIEURS,

Ceci est une discussion de bonne foi. Si je fais à une célèbre épigraphe de Montaigne cet emprunt orgueilleux, c'est que, dans la controverse que je reprends aujourd'hui et qui dure depuis près de trois siècles, la sincérité a fait trop souvent défaut et que la passion avait pris sa place.

L'histoire, celle des trois derniers siècles surtout, a été bien souvent écrite sous la dictée de la prévention. On a commencé par dénaturer les faits pour se donner ensuite le droit d'altérer l'enseignement qu'on voulait y puiser ou pour en faire sortir de fausses leçons. De tous les domaines qu'explore l'esprit de l'homme, il n'en est assurément aucun où

tantôt la passion, tantôt une haine aveugle ou crédule se soient plus tristement réfléchies, et l'histoire littéraire elle-même n'a pas été à l'abri de cette conspiration du mensonge. Je suis, pour ma part, convaincu que c'est à la répulsion instinctive de notre âge pour cette falsification du passé qu'il faut attribuer cette ardeur avec laquelle on recherche, aujourd'hui, les documents inédits, et ce goût si répandu pour les détails familiers de l'histoire qui en expriment, en effet, la réalité et la vie.

C'est pour me conformer à cette nouvelle façon d'interroger le passé que j'apporte à l'Académie des documents nouveaux, dont la plupart, historiques par les détails qu'on pourra y puiser, sont purement judiciaires par leur forme et leur objet, mais qui dès lors aussi sont empreints de cette certitude qui est le caractère habituel des documents de ce genre, et qui, par conséquent, doivent, aux yeux de l'histoire, en augmenter le prix; dont un seul, quoique n'ayant pas la même origine, se présente néanmoins avec des garanties à peu près égales de sincérité.

La donnée des pièces produites est, du reste, assez vulgaire, et l'idiome qu'on y parle est loin d'être attrayant. C'est celui de la procédure. Avec le regret de ne pouvoir charmer l'Académie, j'éprouve cependant un vif plaisir qu'elle ressentira aussi, j'en suis bien persuadé, à voir la certitude historique se dégager de ces fastidieux documents, et aussi à voir se dérouler une page ignorée et la plus intéressante peut-être de son histoire.

Un premier document est simplement l'exposé d'une procédure engagée à l'occasion d'un bras mu-

tilé dans une rixe entre jeunes gens, mais la rixe était née dans une cérémonie dont les héros étaient deux jeunes lauréats de la gaie science, et les avocats qui furent chargés d'y soutenir la plainte et d'y contredire durent exposer des faits qui appartiennent à l'histoire intime de cette Académie, dont ils révèlent la composition et les usages en 1453. Augustin Thierry avait déjà plus d'une fois, dans le cours de ses savantes recherches, eu l'occasion de constater que les exposés ou les plaidoiries des avocats, reproduits dans les arrêts, offrent souvent des renseignements curieux sur l'antiquité et le caractère des droits, soit des personnes, soit des villes. On peut encore étendre aujourd'hui cette remarque et dire, en l'appuyant d'un nouvel exemple, qu'on y trouve aussi parfois des notions précieuses sur les coutumes et l'esprit des corps littéraires de la nation. Il est visible dès lors qu'ici l'intérêt ne se mesure pas à celui du procès jugé par le Parlement, et qu'il peut même beaucoup grandir.

Ceux qui voudront lire le document en entier le trouveront dans les registres du Parlement de Toulouse qui embrassent les années 1453-1454. Nous nous attachons, quant à nous, à en extraire les parties essentielles. Ainsi il est dit dans l'exposé de Desages, avocat des plaignants, « qu'il est de coutume, en la maison commune de Tholose, le 1er jour de mai, de dicter et qu'il y a une certaine forme de dicter pour gagner le *gauch* (le souci), une autre pour gagner l'églantine, et une autre pour gagner la violette et s'appelle *la gaie science,* que pour juger qui a le mieux dicté, les chancelier, docteurs et maîtres en théologie, et les conservateurs (mainteneurs)

s'assemblent, et à celui qui a le meilleur et plus proprement fait, selon la science, baillent la violette et ainsi des autres et celui qui a la violette est le meilleur et le plus honorable; l'églantine vient après et le gauch après ». On dit encore, au nom des plaignants, « que le premier jour de may, il y a un an, Robert Borrassier dicta et lui fut adjugé le gauch, et à maître Boffat l'églantine et à ung autre la violette ». Dit aussi « qu'il est de coutume que celui qui a l'une des dites fleurs, convoque ses parents et amis pour aller, le jeudi de l'Ascension, avec lui au may et on porte devant lui les dites fleurs ». Dit enfin « que le dit Borrassier et Boffat furent au may, et en revenant, à l'entrée de la porte d'Arnaud-Bernard, Borrassier dit qu'il était noble et devait aller devant le dit Boffat, le quel dit de son côté que sa fleur était plus digne et qu'il irait en son rang ». Une épée fut tirée. Une véritable mêlée s'engagea. Cossol, qui tenait la partie de Boffat, eut un bras mutilé. Il avait avec lui « grant compaignie de garçons et de mauvais ribaulx ».

Une information eut lieu ; les premiers juges s'étant récusés à cause de leur parenté avec les parties, l'affaire fut portée devant le Parlement, et plaidée le 3 janvier 1453, sous la présidence du président de Meaulx. Dans l'exposé soumis au Parlement, les faits ont à peu près la même physionomie, et cette analogie des récits me dispense d'y recourir encore. L'arrêt qui dut intervenir n'a pas été retrouvé. Il est fâcheux, sans doute, que cette lacune jette de l'incertitude sur l'issue de la poursuite, mais peut-être cet arrêt, chargé seulement de résoudre une question de procédure criminelle, n'au-

rait-il rien ajouté à l'intérêt des faits que nous connaissons déjà et qui, par eux-mêmes, répandent un jour vraiment précieux sur notre histoire littéraire à l'époque où ils se placent, époque, on le sait, demeurée jusqu'à présent si obscure.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette pièce, c'est que le nom de Clémence Isaure n'y est même pas prononcé. Je tirerai ensuite de ce silence une induction qui me paraît irrésistible.

Ce qui frappe encore, c'est le caractère même de la cérémonie qu'on y rappelle, et qu'à l'exception de Guillaume de Benoît, qui en a dit quelques mots, aucun historien n'avait encore décrite. On sait que l'usage de planter le mai à la porte des personnes qu'on veut honorer est presque universel. Cependant, dans l'hommage décerné aux lauréats du *gay savoir*, il n'était pas question de la plantation d'un mai. Ces lauréats étaient, paraît-il, invités à le cueillir. On avait choisi la porte Arnaud-Bernard pour l'y planter, et l'Ascension étant la fête la plus rapprochée du 1er mai, on l'avait adoptée aussi pour être le jour de cette cérémonie, et ce jour-là les lauréats, après avoir parcouru la ville à cheval, triomphalement entourés de leurs parents et de leurs amis, se rendaient sur le terrain où chaque mai était dressé, et là s'accomplissait, au bruit des applaudissements populaires, une cérémonie dans laquelle un mai était dédié au lauréat qui avait le mieux dicté au Capitole selon la vraie science, et on lui en remettait des branches, qu'il portait à la main. Voilà, sans doute, ce qu'on appelait « cueillir le mai ».

Il n'est pas indifférent non plus de remarquer,

puisque c'était le fond même de la querelle survenue entre les deux lauréats de 1453, que les fleurs données au Capitole avaient un rang, que la violette était la fleur souveraine, la *flor sobrana,* car tel est le nom qu'elle portait, et que cette primauté était acceptée par tout le monde; que le doute n'était relatif qu'au rang qu'on devait assigner à l'églantine et au souci. Il n'est pas dit cependant que la fleur fût affectée alors à un genre, ainsi que l'avait décidé la poétique publiée par les sept troubadours en 1356, et comme on le pratique encore; il serait plus vrai de conclure, à s'en tenir du moins au narré sommaire de l'avocat de Guillaume Cossol, que les fleurs les plus précieuses étaient données à celui qui avait le mieux dicté. Mais il résulterait, au contraire, d'un des vieux registres de l'Académie, dans lesquels se conservent les pièces couronnées, qu'à cette époque aussi chaque fleur était destinée à un genre spécial, et que cette destination fut exactement suivie, qu'on n'y aurait dérogé qu'une seule fois où l'églantine fut donnée à une *canso.* Il serait étrange que cette exception eût été la cause de la dispute qui s'éleva sur la préséance, et qui, par les suites qu'elle eut, fut portée devant le Parlement.

Une particularité qui frappe aussi est celle de l'assistance parmi les juges, qui s'appelaient alors les *conservateurs* du gay savoir, d'un maître en théologie, pour vérifier s'il s'était glissé dans les pièces envoyées, ou un sentiment ou une idée contraires à la foi. Caseneuve dit un mot de cet usage (1). Ce qui rend ce fait plus digne d'attention, c'est que déjà plus de deux siècles s'étaient écoulés depuis

(1) *De l'Origine des Jeux Floraux,* p. 78.

que la tempête de l'hérésie albigeoise avait agité cette province, que la religion catholique y était partout calme et triomphante, et qu'on était bien loin encore du premier acte de ce qu'Érasme appela plus tard la *tragédie luthérienne.*

Mais j'arrive à l'énonciation du document qui en constitue peut-être le principal intérêt. Ce document établit, en effet, avec l'autorité qui en est inséparable, que les capitouls donnaient, en 1453, trois fleurs d'argent, qui se décernaient à l'hôtel de ville depuis que le poétique collège y avait été transporté. Voudra-t-on conclure de ce passage du manuscrit, non seulement que la ville avait fondé ces prix, ce qui est indubitable, mais que sa munificence seule y a toujours pourvu, et que nul autre qu'elle n'y avait participé? On sait que les anciens capitouls avaient mis en avant cette prétention trop absolue, pour être autorisés à nier ensuite l'existence de Clémence Isaure. Je crois, pour ma part, que rien ici ne vient en aide à cette affirmation, qui aura été vainement ressuscitée de nos jours, mais que la raison sera du côté de ceux qui pensent que Clémence Isaure n'a vécu qu'à la fin du quinzième siècle. On ne serait guère reçu à supposer, en effet, qu'en parlant des origines reculées du gay savoir, « des vieilles ordonnances notables en cette ville que les capitouls devaient garder et des trois fleurs d'argent qu'ils donnaient au 1er mai », l'avocat qui tenait ce langage n'eût pas associé aux souvenirs qu'il retraçait le nom de celle qui, par un don généreux, aurait assuré la perpétuité d'une fête littéraire dont cette ville, aux divers âges de son histoire, a gardé la précieuse tradition.

Ce document vient d'abord fortifier la conjecture puisée par les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* (1), dans le règlement du sénéchal de Toulouse du 6 juin 1399, règlement qui comprenait le prix des fleurs distribuées au Capitole, parmi les frais communs auxquels tous les habitants, même les nobles de la ville et du gardiage, étaient tenus de contribuer, et ces historiens en concluaient, avec raison, qu'à la fin du quatorzième siècle Clémence Isaure n'avait pas fait sa fondation. Or, en 1454, ce sont encore les capitouls qui donnent les fleurs. Il n'y avait donc rien de changé, et on donnait toujours à ces fleurs la même origine.

Il semble donc, d'après le même document, que Clémence Isaure n'avait pu vivre que dans la seconde moitié du quinzième siècle, ainsi que l'a pensé et que l'a si fortement établi le dernier historien des jeux floraux, Poitevin Peytavi. C'est, en effet, à cette époque qu'elle a vécu, et les actes que j'ai encore à faire passer sous les yeux de l'Académie en fournissent la preuve, selon moi, irréfragable.

En acceptant cette version, on détruit toute l'argumentation de l'historien Catel, qui, le premier, suscita, au sujet de Clémence Isaure, le doute que, pour servir les vues intéressées du capitoulat, d'autres ont depuis lors, avec plus ou moins de sincérité, cherché à généraliser et à répandre. Il n'y a plus, à dire vrai, un seul des arguments qui provoque une contradiction ; bien mieux, tout ce que dit Catel et tout ce qu'il a la prétention de démontrer se concilie parfaitement avec la ver-

(1) Tome IV, p. 565 et suiv.

sion qui fait vivre Clémence Isaure à la fin du quinzième siècle. Il en est de même de l'opinion de Caseneuve, historien bien supérieur à Catel pour la science des détails et la profondeur des recherches, qui conduit l'histoire des jeux floraux jusqu'au seuil du seizième siècle, et se borne à citer, à la fin de son livre, le passage de Catel relatif à Clémence Isaure. On a ainsi l'explication du silence gardé tout d'abord sur Clémence Isaure par Guillaume de Benoît, professeur à Cahors, où il dicta, bien avant 1498, des leçons dont il composa ensuite son *Repertorium*, et dont une, qui forme le ch. *Duos habens filios*, était spécialement consacrée à faire ressortir les dons de quelques femmes illustres, tandis que, dans un traité qu'il y ajouta vers la fin de sa vie, et on sait qu'il mourut en 1520, étant conseiller au Parlement de Toulouse, il rendit un hommage explicite à l'illustre Toulousaine, et rappela sa libéralité testamentaire, qui devait être alors récente. Il n'y a plus lieu de s'étonner, enfin, de l'insistance que mettait, le 1er mai 1540, le chancelier des jeux floraux à exiger des capitouls l'exécution du testement de Clémence Isaure, ni de la réponse des capitouls, qui, bien que n'ayant pas vu ce testament, se disaient prêts à l'exécuter. Singulière docilité de la part d'officiers que n'effrayait pas d'ordinaire l'éclat des antagonismes! Ils ne nièrent pas l'existence du testament, mais ils l'eussent fait sans aucun doute, si l'incertitude même eût été possible, et elle ne l'était pas alors, parce que la date et les clauses du testament devaient être fixées dans les souvenirs d'une génération presque contemporaine de Clémence Isaure, et qui

comptait encore, on doit le supposer, d'assez nombreux survivants pour en déposer.

Ici se place un éclaircissement historique qui, je l'espère, marquera le terme de cette discussion insipide et passionnée qui s'est continuée jusqu'à nos jours. C'est l'historien Papire Masson, l'ami de Jacques-Auguste de Thou, qui, le premier, a, dans son éloge de Clémence Isaure, mis sur la voie d'une découverte importante. Il a d'abord rétabli la vraie généalogie de Clémence, défigurée par Catel, qui dit presque ironiquement qu'on la faisait descendre des comtes de Toulouse, et « que tout ce qu'on avait dit des Isaure depuis Isaure Torsin, roi de Tolosa, jusqu'à l'histoire du géant Isaure, qui fut tué par Guillaume au Court-Nez devant Paris, était chimérique et fabuleux. » Papire Masson rapporte qu'on disait à Toulouse, de son temps, c'est-à-dire vers le milieu du seizième siècle, que les ancêtres de Clémence étaient les comtes de Rodez, et que son père, Ludovicus Isaurus, était *nobilissimus civis*. Papire Masson avait-il étudié la jurisprudence à Toulouse? Perrault l'affirme, le père Nicéron le nie, mais il y était du moins venu, puisqu'il raconte ce qui s'y disait de son temps.

Cet éloge de Clémence Isaure par Papire Masson avait été trouvé après sa mort dans ses manuscrits, et ce fut Jean Masson, son frère, aumônier de Louis XIII, qui, sur le conseil de Nicolas de Verdun, ancien premier président du Parlement de Toulouse et alors à la tête du Parlement de Paris, envoya cet éloge à Toulouse, et le dédia aux capitouls (1). Dans

(1) V. tome I de ses *Élogia*.

cet éloge, le panégyriste de Clémence Isaure affirme qu'un jour, sans qu'il puisse le désigner, des mains infidèles firent disparaître son testament : *Nec*, dit-il, *supersunt testamenti tabulæ ut diem et consuolem subjicere hic possim; impudenti enim et damnoso furto, ex publicis archivis ante aliquot annos substractæ sunt*. Ce passage était depuis longtemps connu. Il avait été souvent invoqué par ceux qui soutenaient que Clémence Isaure avait fait des largesses au collège du Gay-Savoir, et en avait été la restauratrice sous une dénomination nouvelle. Mais il n'avait pas été l'objet d'une étude assez attentive, parce qu'il n'était accompagné d'aucun indice qui vînt le corroborer et le compléter. C'est une lacune que nous allons essayer de combler.

Dans l'année 1523, une vraie catastrophe s'appesantit sur le capitoulat toulousain. Une grande affaire de péculat, instruite devant le Parlement, fit ressortir des désordres et des dilapidations imputées aux capitouls, dont sept subirent des condamnations infamantes. Le trésorier du Capitole fut envoyé au gibet de la place Saint-Georges. L'arrêt est du 23 mars 1523. Il est rédigé avec un soin infini. Il constate que les dilapidations s'étendaient, non seulement aux fonds votés par les états, mais à bien d'autres revenus. Malheureusement le registre des plaidoiries n'a pas été retrouvé. C'est là qu'on eût puisé des renseignements qu'il faut chercher ailleurs, en étudiant, par exemple, feuillet par feuillet, dans les registres du Parlement, les actes judiciaires qui suivirent cet arrêt mémorable, monument de la sévérité de ces temps.

Est-ce qu'il serait téméraire de supposer que, dans

l'intérêt de ces hommes jusque-là justement fiers de leur intégrité et dont les blasons rivalisaient avec ceux de la magistrature souveraine, que pour détourner enfin de la pourpre dont ils s'étaient couverts le déshonneur qui les menaçait, on ait lacéré ce testament où figuraient quelques-unes des ressources dilapidées? Comme on ne peut pas arracher de l'histoire du capitoulat cette triste page, il faut bien en induire aussi ce qui en paraît inséparable, c'est-à-dire une tentative pour procurer une impunité qui a fui et qu'on ne pouvait guère attendre, j'en conviens, de ce grand justicier qu'il n'était pas aisé de fléchir. Un axiome de Droit criminel, et il n'en est pas de plus sûr, dit : *Is fecit cui prodest.* Ce qui ajoute à la vraisemblance de ce fait, c'est l'attitude, à partir de cette époque, des capitouls vis-à-vis des mainteneurs, toutes les fois qu'il est question du testament de Clémence Isaure. Ils ne cessent d'affirmer qu'ils exécuteront ce testament, bien qu'ils ne l'aient pas vu, et lorsque les mainteneurs, fatigués, nomment deux syndics à l'effet d'en poursuivre l'exhibition devant les corps judiciaires, l'instance s'arrête, parce qu'elle n'a plus d'objet, les capitouls ayant protesté de leur bonne volonté, et leur protestation ayant été ramenée chaque année par le poétique anniversaire. Quoi de plus décisif?

Il est vrai qu'on assigne à la conduite des capitouls un mobile véritablement inouï, mais qu'il sera facile de réduire à sa véritable valeur. En attendant, n'anticipons pas, et continuons d'examiner la série des actes judiciaires qui ont suivi l'arrêt du 22 mars 1523.

On sait que, suivant une tradition qui s'est main-

tenue, parmi les libéralités testamentaires de Clémence Isaure figurait le don des piliers de la place de la Pierre. Or, ces piliers avaient été illégalement aliénés et distraits du domaine municipal. Une instance, dont l'objet était de les y faire rentrer, fut engagée contre les détenteurs, et, le 12 juin 1539, fut rendu en la grand'chambre un arrêt qui ordonnait cette réintégration, moyennant la restitution aux détenteurs du prix qu'ils avaient déboursé (1). Je n'insère point ici le dispositif de cet arrêt, dont la forme, on le comprend, n'a rien de littéraire, et, du reste, cet arrêt et bien d'autres encore sont résumés dans une note que j'extrais d'un ancien registre des comptes de la ville, déposé aux archives du Capitole, qui n'est pas plus académique dans sa forme, mais que cette fois je fais passer sous les yeux de l'Académie, qui y trouvera, si je ne m'abuse, la plus péremptoire des preuves. La voici donc :

« 15 juin 1539. L'émolument appelé du *Gorb*, ensemble le revenu provenant du louage des piliers, places et tables étant à la place appelée de la *Pierre-Saint-Géraud*, de toute ancienneté (nom qu'elle porte encore comme la rue Saint-Géraud, qui a aussi conservé sa vieille dénomination), est et appartient à la dite ville chargée d'entretenir la fondation de feue dame Clémence pour raison de la science réthorique, et ainsi a été jugé et sentencié par *plusieurs* arrêts de Cours souveraines et même par l'arrêt prononcé le 13e jour de juin MVXXXIX, le quel émolument (le *Gorb*) a été baillé à ferme le dit 13 décembre

(1) Cet arrêt vise les plaidoiries du jeudi 21 février 1537. Mais le registre qui les contiendrait n'est pas aux archives du Parlement.

MVXXXV, savoir le dit droit du *Gorb* en un seul article pour cent trente-six livres tournois, faisant somme universelle tout le dit émolument et place de la Pierre, consistant en LXIII articles, mille quarante-neuf livres XVII s. tournois. »

Je le demande à tous les esprits attentifs, est-il rien de plus formel, et que sera-ce encore si on rapproche ce document de l'extrait du dénombrement qui suit, mais qui n'est pas inédit (1)? « Des terres et seigneuries assises en la Viguerie de Tholose. Vol. 1, Tholoze. Premièrement, le dénombrement du scindic de la ville de Tholoze pour le poids commun, émolument du sceau de la Cour civile et criminelle..... port sur la rivière de Garonne, les droits de la maison de la halle..... droitz et émoluments sur la place de la Pierre et trois communaux de la contenance de cent arpents de terre (au quartier de Sept-Deniers) donnés par dame Clémence au profit des habitants pour le pasturage du bestail menu. » On voit que la noble Toulousaine n'avait pas seulement songé aux destinées de la poésie. Il est vrai qu'on a attribué la propriété de cette terre aux anciens comtes de Toulouse; ce qui ne résout rien.

Le dénombrement qui vient d'être cité fut, sans nul doute, exécuté à la suite d'un édit de François I[er], qui prescrivait à toutes les villes du royaume de lui envoyer un détail de leurs revenus et de l'origine de ces revenus. Or, à l'occasion de cet envoi et de l'aveu du Conseil de ville, on exposa au roi l'histoire de l'institution des Jeux Floraux. C'eût

(1) Il est rapporté en entier dans l'*Histoire de l'Académie des Jeux Floraux,* par Ponsan, 2e partie, p. 78.

été, en vérité, un singulier hors-d'œuvre, et qui ne peut s'expliquer que parce que, pour raconter l'origine de certains revenus, on était nécessairement amené à raconter l'histoire des Jeux Floraux eux-mêmes, à laquelle cette origine les rattachait. Ce fait si important est rapporté, en ces termes, dans un livre paru au dix-septième siècle, livre sorti des presses toulousaines, et dont l'auteur est lui-même un Toulousain, qui le considérait, parmi beaucoup d'autres, comme une des preuves les plus décisives de l'existence de Clémence Isaure, puisque ce fait était consigné dans l'aveu du Conseil de ville (1).

En 1774, Lagane, avocat, ancien capitoul, fut chargé de défendre les droits de la ville dans l'instance qu'elle avait résolu de former devant le roi, en rapport de l'édit du mois d'août 1773, portant statuts pour l'Académie des Jeux Floraux. Le Mémoire qu'il publia à cette époque a, en effet, toute la véhémence d'un plaidoyer. Mais victorieuse, tant qu'elle s'efforce de faire sortir Clémence d'un lointain fabuleux où la crédulité l'avait d'abord reléguée, sa démonstration devient confuse et se perd dans le sophisme, lorsque, en opposition avec les preuves les plus évidentes, elle va jusqu'à nier absolument son existence. Et sait-on de quelle façon l'avocat de la ville explique cet ensemble d'actes, tous authentiques, qui auraient pu l'embarrasser? Il prétend que les mainteneurs, d'accord avec les capitouls, avaient imaginé la donation de Clémence Isaure, personnage absolument fabuleux!, pour

(1) *Mémoires généraux pour l'exécution des Nouvelles ordonnances*, par de Lopes, lieutenant criminel, p. 746. (Toulouse, Colomiez, 1683. Voir aussi Bodin, *De instituendâ juventute, Tolosæ*, 1558.)

échapper, dans l'administration économique de leurs revenus, à la tutelle du Parlement, redoutable pour eux depuis ce qu'il ose appeler l'aventure de 1523 !

Il n'était guère possible de méconnaître plus ouvertement la vérité historique et de porter à la raison un plus injurieux défi. C'est donc une vaine idole qu'aurait encensée Philippe de Bertier dans la langue de Virgile et d'Horace, et il aurait été aussi abusé par cette imposture littéraire, ce grand Dufaur de Saint-Jory, qui a passé en revue, avec une érudition si précise, dans son *Agonisticon*, tout ce qui se rapporte au collège du Gai-Savoir (1).

Mais comment concilier encore avec cette fable supposée l'éloge de Clémence Isaure, récité le 3 mai 1527 (c'est-à-dire quinze ans après l'époque présumée de sa mort), dans le Consistoire de l'hôtel de ville, par Étienne Dolet, et qui est le plus ancien panégyrique connu de cette femme illustre (2). Dolet, le chantre du renouveau, avait dû, en effet, saluer, avec l'enthousiasme de la jeunesse, la tentative de cette noble fille du Midi qui avait repris courageusement l'héritage des troubadours et cherché à ranimer cette langue native, la langue vivante des vieux, idiome charmant, qui avait fait, sur les ailes de la poésie, le tour de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne et de contrées encore plus

(1) Il est dit, entre autres choses intéressantes à relever ici, que le legs de Clémence Isaure fut fait à huit capitouls : *Ab octo viris illis municipalibus Clementiæ Isauræ legatariis*, n° 537.

(2) L'ouvrage de Dolet qui contient cet éloge a pour titre : *Duæ orationes in Tolosam*. Il a été imprimé par Gryphe, vers 1535. L'éloge en vers de Clémence y figure à la page 231, sous cet autre titre : *De muliere quadam quæ ludos litterarios Tolosæ constituit*. Ce volume est très rare, mais le texte de Dolet a été reproduit et paraphrasé par Ponsan dans le *Recueil des Jeux Floraux* de l'année 1760, p. 202.

lointaines, et qui devint et demeura longtemps la plus grande séduction de la France.

Il est donc indubitable désormais pour tout esprit sincère que Clémence Isaure a vécu, et qu'elle a vécu à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle.

Quant à la date de sa mort, elle est moins certaine, quoiqu'elle soit destinée à se préciser un jour peut-être ! En attendant, il semble raisonnable de placer cette date au cours de l'année 1512, et, ici, je prends pour guide un écrivain moderne, M. Victor le Clerc, qui, dans un passage de son *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, écrite en collaboration avec M. Renan, dit ceci : « On n'est pas assez sûr que Clémence Isaure ait vécu pour oser dire qu'elle soit morte en 1512. » L'impression que cause la lecture de ce passage est que, sans avoir étudié à fond le problème historique qu'il énonce, cet écrivain a cependant recueilli, on ne sait où, car il ne précise rien, une date qui a cela de frappant, que c'est en 1513, c'est-à-dire lorsqu'elle a pu vraiment sortir à effet, qu'il est pour la première fois fait mention dans les registres de l'Académie de l'institution de Clémence Isaure. N'est-ce pas aussi en 1513 que les dames de Toulouse demandèrent, par une requête en vers, dont Caseneuve, qui la rapporte, affirme l'authenticité, à être admises au concours des prix fondés par elle ? Papire Masson parle aussi de sa mort, mais sans indiquer l'époque et pour dire seulement qu'elle donna lieu à une manifestation populaire : *Decessit ubi nata est*, dit-il en parlant de Clémence, *sepultaque est in choro templi divæ Virginis auratæ, comitante funus totâ civitate.*

Faut-il s'étonner de ces hommages décernés par une population enthousiaste et croyante à celle qui, après avoir aimé uniquement Dieu, la poésie et sa ville natale, s'était doucement endormie dans le Seigneur ?

Je pourrais m'arrêter ici ; mais il ne me déplaît pas de contredire à outrance ceux qui ont voulu ravir une gloire si pure à la ville de Toulouse, et qui, avec une satisfaction impie, ont cherché à éteindre dans son poétique ciel une étoile destinée à y briller toujours.

Clémence Isaure a laissé des poésies, les chants de sa jeunesse, et ces poésies n'ont pas péri. Elles surnagent encore sur cette vaste mer de l'oubli qui a englouti tant d'œuvres et tant de choses. Elles ont été imprimées, en 1505, par Jean Grandjean, rue de la Porterie, à Toulouse, avec ce titre : *Los dictats de dona Clemensa Isaura.* Notre concitoyen Desbarraux-Bernard, bibliophile érudit, particulièrement dans les choses locales, constate que Jean Grandjean est porté comme libraire, en 1502, dans le registre des tailles de Saint-Étienne. Mais quant au livre lui-même, il déclare qu'il ne l'a pas vu, et il se tait. Un bonheur a manqué à la vie de cet homme aimable. Il a été réservé à un autre que lui d'en jouir et peut-être avec une joie attiédie, mais, à coup sûr, moins vive qu'il ne l'eût ressentie lui-même. Un linguiste, ami de Charles Nodier, dont il avait goûté les savants entretiens et recueilli les mélancoliques regrets sur la perte du patois, partant, d'ailleurs, de cette idée que la langue française est le produit longuement élaboré des idiomes vulgaires dont nos ancêtres faisaient usage au moyen âge, a entrepris l'*Histoire*

littéraire, philologique et bibliographique des patois de la France. Son livre a paru en 1858. L'auteur, Pierquin de Gembloux, n'a pas cherché la renommée dans cette composition, et ce n'est pas par des travaux de ce genre qu'aujourd'hui elle s'acquiert. Mais une riche érudition y abonde, et de consciencieuses recherches en rehaussent singulièrement la valeur. Or, voici ce qu'on lit dans la *Bibliographie patoise* qui l'accompagne, page 279 :

« Isaure, Louis, *Canso* de Nostra-Dama que dicte mossen Luys Isaura, de Tolosa (composée de cinq strophes et d'une *Tornada* ou envoi). Il vivait encore en 1469.

« Isaure, Clémence, fille du précédent, née vers 1450? Poésies imprimées, en 1505, à Toulouse, par Grandjean, libraire, rue de la Porterie, petit in-4° gothique, sous le titre de : *Dictats de dona Clamensa Isaura.* (J'EN AI VU DEUX EXEMPLAIRES, DONT UN SANS FRONTISPICE.)

Si, maintenant, l'intrépidité du doute peut aller jusqu'à rejeter une pareille citation, je déclare que, quant à moi, je n'aurai pas la puérilité de le combattre, et je m'arrèterai en disant ce qu'on a déjà dit sur ces sceptiques obstinés : *Dum omnia pro Fabulis habent, ipsi sibi Fabulam faciunt.*

Reçois donc notre encens, vierge d'Occitanie,
Toi qui des Troubadours couronnas les chansons,
Toi qui les inspiras ; toi qui, de leur génie,
Réveillas la langueur par tes douces leçons !

Des beaux-arts qui naissaient tu soignas la culture ;
Ta lumière féconde éclaira les mortels.
Et des mortels ingrats t'ont prodigué l'injure,
Ils ont nié ta vie et brisé tes autels !

Tu n'étais, disaient-ils qu'une brillante image,
Un fantôme, un vain nom, par l'erreur inventé.
. . . .
. . . .
..... Mais le poète est plein de foi.....
Et vainqueur, il proclame en sa reconnaissance
Qu'une Muse, à Toulouse, autrefois prit naissance,
Et que cette Muse... c'est Toi ! (1)

(1) Jules de Rességuier, *Tableaux poétiques.*

LES

LIEUX DE RÉUNION DE L'ACADÉMIE

Lu en séance particulière ;

Par M. CAUSSÉ, l'un des quarante
Mainteneurs.

Les lieux où l'Académie s'est réunie, depuis son origine, rappellent d'intéressants souvenirs. Les rechercher n'est pas aborder le grand côté de l'histoire de cette antique institution; cette étude n'en est qu'un détail curieux. L'Académie peut trouver quelque charme à passer en revue ses archives et à faire un voyage à travers les lieux où elle a vécu. Les familles qui ont un passé conservent avec orgueil les titres des terres dont leurs aïeux ont été les maîtres, et aiment à revoir les seigneuries qu'ils ont possédées, alors même qu'elles les ont perdues. Une excursion dans les anciennes demeures de l'Académie ne touchera pas à l'influence que l'institution a exercée sur le développement intellectuel et litté-

raire du pays, mais elle donnera la mesure de l'estime et de la popularité dont les Jeux Floraux ont eu le constant et indiscutable privilège. Elle ne sera pas, d'ailleurs, étrangère à quelques incidents et à certaines agitations de leur existence : à leurs démêlés avec les capitouls, à leur culte pour Clémence Isaure, à leurs fêtes, et à d'autres événements dont elle donnera la clef et qu'il faut en rapprocher pour en comprendre la signification. L'Académie y retrouvera une partie de sa vie intime, et, quoique le foyer des familles soit sacré et qu'il soit indiscret de chercher à y pénétrer, elle peut ouvrir le sien, sans crainte de voir ternir sa renommée ni affaiblir l'éclat d'un corps littéraire qui a traversé des siècles ; dans un grand monument, les imperfections de détail, s'il en existe, ne détruisent pas l'harmonie des grandes lignes.

C'est au commencement du quatorzième siècle que remonte l'origine de l'Académie.

Après la Toussaint de l'année 1323, *la gaie compagnie des sept troubadours de Toulouse* fit appel *aux honorables seigneurs, amis et compagnons qui possédaient la science d'où naît la joie, le plaisir, le bon sens, le mérite et la politesse*, et leur donna rendez-vous, pour le 1er mai suivant, *dans un jardin merveilleux et beau, qui était à leur disposition, et où ils allaient, tous les dimanches, lire les ouvrages nouveaux, se communiquer leurs lumières et corriger les fautes* (1). Ce jardin était situé *al Barri de las Augustinas,* près d'une église dédiée à saint Aubin. C'est aujour-

(1) Manuscrits de l'Académie.

d'h… …s Pénitents-Noirs. La lettre était écrite au … laurier, et, en *témoignage de la vérité*, les sep… …badours y avaient apposé leur sceau ; ils se disaient les *successeurs des poètes qui étaient passés.*

Que cette compagnie fût un débris des anciennes cours d'amour, ou qu'elle en fût une simple imitation, il est certain qu'elle se proposait de donner un nouveau lustre à cette poésie provençale d'où tant de gentillesses étaient sorties, qu'elle avait déjà un passé, un lieu de réunion, un sceau. Ce sceau portait dans le cercle un S, et dans le milieu une dame *avenante, agréable, belle et d'une noble stature, avec une couronne sur la tête.* On y lisait : *Les sept mainteneurs de la violette de Toulouse* (1).

L'appel fut entendu ; un grand nombre de poètes y répondit, et, ce concours augmentant d'année en année, Guillaume Molinier, qui était chancelier, rédigea un traité de poésie et de rhétorique contenant les règles qui devaient diriger les poètes et les juges. Les sept troubadours y étaient qualifiés *de mainteneurs de Jeu d'amour, mainteneurs du Gai-Savoir, savants, ingénieux et discrets seigneurs;* ils appelaient leur association : *Jeu d'amour, Gai consistoire, Gaie compagnie des sept troubadours et de la Gaie science.* Ce traité fut publié sous le titre de : *las Flors del Gay-Saber*, autrement dites : *Leys d'amors.* C'était « une source vive, agréable; une claire fontaine, « abondante pour les commençants et les savants, « où ceux qui voudraient faire de bons ouvrages « pourraient, avec le secours de cette excellente

(1) Ponsan, 1er Mémoire, p. 88.

« eau, les orner de belles et agréables pensées, « sans lesquelles tout manque à un ouvrage, comme « à une cloche le battant (1). »

Cette publication eut lieu en 1356, et la lettre par laquelle on l'annonçait aux villes notables était écrite « dans la cité de grande noblesse, de fidélité « et de loyauté, et abondante et gracieuse Toulouse, « en un verger garni de fleurs de diverses couleurs « et d'herbes qui avaient de grandes vertus et qui « jetaient de merveilleuses odeurs, de fruitiers et « d'arbres toute l'année verdoyans, où les oiseaux « chantaient souvent dans les rameaux, où les trou- « badours faisaient des poésies, des chansons, des « vers et des danses avec des sons mélodieux et fins « avec des différences et des rimes sonores, harmo- « nieuses et léonines (2).

Mais quel que fût le charme d'un lieu si favorable à l'inspiration, où l'on trouvait à la fois l'utile et l'agréable, les troubadours n'étaient pas toujours assurés d'un ciel propice qui leur permît de chanter avec les oiseaux ; aussi s'étaient-ils ménagés au milieu de ce séjour séduisant *un palais;* c'est ainsi qu'ils appelaient l'asile où, lorsqu'ils renonçaient aux ombrages embaumés, ils se disputaient *avec des arguments vrais, exprimés en belles et agréables paroles, et non avec des sophismes* (3). Nous n'en possédons pas la description, et l'on ne sait si, par ses proportions et ses splendeurs, il était digne du nom que l'histoire a conservé, ou si ce nom n'était pas plutôt un hommage à *la divine* poésie et à la noblesse de

(1) Manuscrits de l'Académie.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

ceux qui le hantaient ; ce que l'on sait, c'est qu'à la porte veillait une sentinelle qui tenait sur le cou avec ses deux mains *une masse* pour le garder, disant toujours et protestant d'un air menaçant qu'elle frapperait sur la tête tout homme qui voudrait entrer s'il présentait sur l'amour des vers déshonnêtes, et qu'il frapperait de plus fort sur la tête l'homme qui porterait une poésie pleine de malignité (1).

Ces expressions, empruntées à la lettre d'un des aides de Molinier pour la rédaction de son Code poétique, ne contiennent peut-être qu'une allégorie dont vos programmes ont conservé la trace ; cependant elles ont passé aux yeux des historiens comme la preuve de l'existence d'un personnage servant de bras séculier à un art divin. Là remonte l'origine du verguier ou bedeau, qui a toujours figuré dans les cérémonies du Gai-Savoir et longtemps dans celles des Jeux floraux.

Si toutes les réunions et les fêtes avaient lieu dans le verger, il existait ailleurs un autre centre d'action, que l'on pourrait appeler le siège de l'administration ; c'était la demeure du chancelier ; de là partait la direction du Gai-Consistoire. On lit dans une convocation faite par Guillaume Molinier, en 1348, et dont les précisions semblent indiquer qu'elle requérait célérité, qu'il l'avait écrite dans sa maison de Balladas, après souper, la nuit approchant (2). Cette habitation de la rue des Balladas, appelée plus tard rue des Chartreux, ne peut être confondue avec le

(1) Manuscrits de l'Académie.
(2) *Ibid.*

palais qui s'élevait dans le verger du Gai-Consistoire (1). C'est de la maison du chancelier que n'a cessé de partir la direction administrative de l'Académie; c'est là que les sept troubadours d'abord et plus tard les mainteneurs se sont toujours réunis pour se rendre aux fêtes de mai et à toutes les réunions publiques.

Le verger des troubadours, si riant en 1356, et son palais furent rasés l'année suivante. Le prince de Galles menaçant Toulouse, les Capitouls, pour fortifier la ville, qui depuis sa réunion à la couronne était ouverte de toutes parts, ordonnèrent la démolition des constructions de tous les faubourgs, et les mainteneurs furent obligés de se réfugier dans l'enceinte de la ville. Les chroniqueurs citent les églises, les communautés religieuses et certaines maisons comme ayant été détruites, mais aucun ne mentionne le palais des troubadours; il s'est cependant établi sur ce point un accord qui dispense de rechercher la preuve d'un événement qu'aucun historien ne met en doute (2).

Le Gai-Savoir ne périt pas avec le jardin où il avait fleuri. Les capitouls, qui, comme fondateurs ou francs et libéraux patrons du Gai-Consistoire, avaient déjà ajouté à la joie de la violette, celle du gauch (souci) et de l'églantine, lui donnèrent asile dans l'hôtel de ville (3). Les historiens sont encore unanimes sur ce point, mais l'accord cesse quand ils recherchent à quel titre il y entra. Avait-il droit à

(1) Ponsan, 1er Mémoire, p. 52.
(2) Catel, liv. II, p. 177; — Laloubère, p. 107; — Ponsan, 2e mémoire, p. 2; — Lagane, p. 24.
(3) *Ibid.*

une indemnité pour le sacrifice que l'utilité publique avait commandé, ou était-ce comme protecteurs que les capitouls lui donnaient l'hospitalité? problème toujours agité dans les longues discussions entre les troubadours se prévalant d'une origine indépendante pour échapper à la tutelle des capitouls, et ceux-ci à la poursuite d'une paternité toujours contestée (1).

Gratuite ou obligatoire, l'hospitalité ne fut pas toujours gracieuse; après la lune de miel arrivèrent les querelles de ménage. La nomination du chancelier, celle des mainteneurs, leur prestation de serment, le rôle des capitouls dans les assemblées, celui des bayles, leur place dans les réuuions publiques et dans le cortège qui se rendait à la Daurade, le droit de prendre les fleurs déposées sur l'autel, la nomination du greffier, celle du bedeau, les invitations aux festins, la semonce, et surtout l'existence de Clémence Isaure niée ou affirmée, et considérée tonjours comme le point culminant de toutes les discussions, tel fut le vaste champ sur lequel se livrèrent pendant plusieurs siècles de rudes combats; mais quoique la vie commune ait été souvent troublée, on n'en est jamais arrivé au divorce. Le maître du logis, qu'il eût ou qu'il n'eût pas confiance dans son droit, ne tenta même jamais d'expulser une institution qui jetait sur la cité un grand lustre, et portait au loin la renommée de ses fêtes littéraires.

C'est dans le Grand et le Petit-Consistoire que le collège du Gai-Savoir se réunissait. Il se rendait au

(1) Ponsan, 2e Mémoire, p. 2; — Lagane, p. 24.

Grand pour la semonce et la distribution des fleurs, et au Petit le 1er mai, à sept heures du matin et à une heure de l'après-midi, et dans la matinée du 3, pour l'examen des docteurs et des bacheliers, tant qu'il s'appela le collège de rhétorique, et plus tard, pour la lecture des poèmes et des chants royaux. Le soir du dernier jour avait lieu l'essai sur le refrain donné. Pendant que les poètes composaient le sonnet, le festin commençait, et lorsqu'ils avaient terminé leur œuvre, ils passaient devant les tables pour la lire, et prenaient ensuite part au repas. Des collations étaient aussi servies entre les séances du 1er et du 3 mai. Après le festin, les mainteneurs se retiraient dans le Petit-Consistoire pour attribuer les fleurs, et l'on se rendait ensuite au Grand pour proclamer les prix.

Les manuscrits de l'Académie sont muets sur les intermèdes; les capitouls en faisaient toujours les frais, mais les mainteneurs leur contestaient quelquefois le droit d'en faire les honneurs (1). Ces festins figurent, dès 1383, dans les états de dépense de l'hôtel de ville; la coutume s'en est conservée jusqu'en 1694; ils avaient lieu dans la galerie des peintures; les convives étaient divisés par tables dont le nombre variait comme celui des convives; d'après le mandement de 1676, autour de chaque table prirent place cette année quarante-cinq convives. A l'une d'elles étaient assis le premier président, les gens du Roi et d'autres personnes de distinction; à une autre, les messieurs de robe longue, les seize, leurs pères, les officiers de l'hôtel de ville et autres.

(1) Lagane, pp. 34, 42, 43, 63.

Une table était réservée pour les enfants. Quelquefois des étrangers de marque, des prélats, des gouverneurs y étaient admis (1). On y consommait beaucoup de gâteaux; un boulanger en livra 4,233 pour le repas de 1665 (2); on distribuait aussi des dragées fines et des confitures, et les mainteneurs recevaient même des quartiers de veau (3). Ces repas, dont les comptes municipaux ont conservé quelques menus (4), étaient devenus des festins splendides, lorsque vers la fin du dix-septième siècle un contemporain écrivait :

« Mais comme nôtre esprit s'abuse
« De s'imaginer qu'aux festins
« Puisse présider une muse.
. . . .
« Non, non, ces doctes demoiselles
« N'eurent jamais un bon morceau,
« Et ces vieilles sempiternelles
« Ne burent jamais que de l'eau.

Les mainteneurs d'un autre âge furent de l'avis du critique; ils ne se mirent pas à l'eau, mais ils se contentèrent de quelques verres de limonade en été, et de quelques tasses de café en hiver (5).

Pour se rendre aux semonces et aux assemblées des 1er et 3 mai, les mainteneurs, partis de l'hôtel du chancelier, s'en allaient, précédés du bedeau, au collège Saint-Martial; dans les temps les plus reculés, ils entraient dans la chapelle pour prier, tandis que plus tard, et jusqu'à l'édit de 1773 qui

(1) Mandements de l'hôtel de ville de 1508, 1592, 1596, 1599.
(2) Mandement de l'hôtel de ville de cette année.
(3) Lagane, p. 58.
(4) Pièce à l'appui du compte du trésorier de la ville pour 1676.
(5) Procès-verbaux de l'Académie de 1703, 1706, 1707, 1708, 1727.

supprima cette station, ils s'asseyaient sous un orme qui rappelait le laurier du jardin des Augustines. A leur sortie, les trompettes de la ville, qui attendaient en dehors de la première porte du Capitole, commençaient à sonner, et à cette porte les capitouls venaient recevoir les mainteneurs. Le 1er avril, jour de la semonce, l'on entrait directement au Grand-Consistoire, mais le 1er et le 3 mai, on commençait par assister à la messe, qui était dite dans la chapelle située entre le Grand et le Petit Consistoire. A la fin de chaque journée, les capitouls reconduisaient les mainteneurs jusqu'à la dernière porte de l'hôtel de ville.

Le Petit Consistoire était une salle voûtée, à l'aspect monumental, où l'on avait prodigué l'or et les peintures ; il occupait le rez-de-chaussée du donjon. Les capitouls y tenaient leurs conseils. Au-dessus d'une vaste cheminée en marbre rouge, dont plusieurs d'entre vous ont sans doute gardé le souvenir, on lisait une inscription destinée à rappeler aux capitouls leurs devoirs (1). Il cessa, en 1625, de servir aux réunions des jeux floraux, qui eurent lieu désormais dans une salle nouvellement construite au bout de la galerie des Illustres, la même que l'on appelle aujourd'hui de Clémence Isaure, et où l'Académie tient encore ses séances particulières (2).

Le Grand-Consistoire était en face de l'escalier qui conduit aux galeries supérieures. Il était décoré de peintures à fresque et des œuvres de Chalette et d'Antoine Rivals. La statue de Clémence Isaure, en

(1) *Videant consules ne quid detrimenti respublica capiat.*
(2) Délibération de l'année 1625, au greffe de la police, Lagane, p. 73.

marbre blanc, placée dans une niche, surmontait une petite porte qui conduisait au greffe de la police; au-dessous, une table en bronze reproduisait l'épitaphe si discutée, et qui lui donnait un titre non moins contesté, pour être admise aux honneurs d'un lieu qui réveillait tous les anciens et glorieux souvenirs de Toulouse; c'était là que les capitouls rendaient la justice, que le conseil de bourgeoisie discutait les grandes affaires de la cité, que les Jeux-Floraux distribuaient les prix (1). Le 3 mai, son grand pilier était entouré de guirlandes, son avenue était jonchée de fleurs, des arcs de triomphe y étaient élevés. Quinze jours avant, le bedeau, revêtu de la robe violette, la verge en main, annonçait la fête au son de la trompette, en parcourant la ville. Le jour advenu, la ville tout entière s'ébranlait et se pressait autour du palais où la poésie était honorée; toutes les splendeurs municipales y concouraient; la compagnie du guet accompagnait les mainteneurs et les capitouls bayles à la Daurade, des bouquets étaient distribués aux dames qui assistaient à la fête, et après que les prix avaient été proclamés, les poëtes couronnés, toujours acclamés par la foule, prenaient la tête d'une cavalcade à laquelle le guet servait de cortége.

Quoique le salon de Clémence-Isaure ait été mis, vers le milieu du dix-septième siècle, à la disposition des jeux floraux, il est douteux que les assemblées privées de cette compagnie aient conservé la périodicité des séances tenues chaque dimanche au verger des Augustines et que rappellent nos séances

(1) Du Mège, *Institutions de Toulouse*, t. IV, p. 279.

hebdomadaires. Lagane pense qu'elles n'ont subi aucune interruption; mais Poitevin-Peytavi croit, au contraire, qu'elles cessèrent à la fin du quatorzième siècle lorsque, les grades ayant été supprimés, on devint docteur ou bachelier après avoir remporté un ou plusieurs prix.

Vers la fin du dix-septième siècle, les luttes poétiques avaient décliné; les fêtes restaient, mais elles n'attiraient pas cette affluence de prétendants qui avaient rendu les jeux floraux si célèbres. Nos grands écrivains avaient donné à la langue sa précision et son éclat, l'Académie française était fondée depuis longtemps, Nimes et Arles avaient un corps littéraire, et Toulouse, attardée dans ses vieilles traditions, demeurait étrangère à l'impulsion littéraire qui sollicitait de toute part l'élan de l'esprit français. Il s'y rencontrait encore plus d'un indigène qui disait, comme autrefois Maynard : « Nourrisson de « Toulouse, il me plaît de maintenir que son lan« gage est beau et capable d'exprimer toutes sor« tes de conceptions. » Cependant ce goût du terroir n'était point général; on raillait la stérilité des jeux floraux, la rapidité avec laquelle les poètes étaient jugés; on tenait les juges pour suspects ; on ridiculisait les essais pour lesquels on pouvait aisément préparer d'avance ce que l'on appelait des justaucorps, les fleurs données à des enfants poètes par droit de naissance; Toulouse pouvait-elle conserver le titre fastueux de Cité palladienne (1)? Elle qui, dans des temps grossiers, avait fait *revivre la*

(1) L'abbé Maury, *Recueil des Lanternistès,* factum pour l'établissement d'une Académie.

politesse, devait *enfin s'habiller à la mode.* C'est de Toulouse même que s'élevaient ces amères critiques et ces encouragements; le conseil des Seize et les mainteneurs s'unirent pour demander la réforme des jeux floraux ; les gentilshommes y aidèrent, et au besoin l'adulation serait venue au secours, car le promoteur principal de cette révolution la demandait pour la gloire d'un roi dont les louanges ne pouvaient être épuisées avant la fin du monde (1). Louis XIV, en donnant, par lettres patentes du mois de septembre 1694, une forme nouvelle à une institution en décadence dont quelques esprits impatients convoitaient la succession, préserva les jeux floraux d'une mort prochaine.

S'il est vrai que par ce rajeunissement, ou, pour mieux dire, par cette transformation, le beau jour de fête qu'on célébrait auparavant avec tant de joie perdit une partie de son éclat, le berceau de la nouvelle compagnie fut cependant entouré de nombreux poètes. Le passé ne laissa des regrets que chez les vieux Languedociens, trop amoureux d'un idiome désormais proscrit de l'Académie, où il avait régné pendant plusieurs siècles en souverain.

D'après les lettres patentes, le maire et les capitouls étaient tenus de prêter à l'Académie, autant qu'il plairait au chancelier et aux mainteneurs, le Grand-Consistoire de l'hôtel de ville pour y faire la semonce et y entendre les ouvrages de vers et de prose composés pour les prix ; les capitouls devaient assister à ces exexcices avec le titre de bayles, selon l'ordre et le nombre accoutumés, recevoir et accom-

(1) Palaprat, rapport au conseil des Seize.

pagner les académiciens, et leur faire les honneurs de l'hôtel de ville, ainsi que cela se pratiquait ; en outre, les officiers municipaux étaient tenus de faire bâtir dans deux ans, meubler et entretenir, une salle pour les séances ordinaires de l'Académie, et jusqu'à ce que cette construction eût été faite, ils devaient meubler et entretenir la salle qui était au bout de la galerie des Illustres, et mettre un serviteur de l'hôtel de ville à la disposition de l'Académie pour les fonctions de bedeau ; la semonce était fixée au premier dimanche d'avril, et les assemblées des 1er et 3 mai étaient maintenues. Toutes les obligations imposées aux officiers municipaux devaient prendre fin, si le chancelier ou les mainteneurs jugeaient à propos de transporter hors du Capitole le siège de l'Académie.

Ces dispositions ne contenaient aucune innovation ; elles ne faisaient que consacrer le passé ; acceptées sans murmure par les capitouls, elles furent d'abord fidèlement exécutées : c'est ainsi qu'à la date du 24 mai 1712 (1), les mainteneurs s'opposèrent à l'enlèvement d'une partie du mobilier qui leur avait été donné, et que le 30 mars 1713, le chef du Consistoire et trois capitouls, probablement les trois bayles, se présentèrent à la salle des conférences pour demander l'autorisation de faire déposer, dans les galeries qui précédaient cette salle, des grains achetés par la municipalité, afin de parer aux nécessités du temps, offrant d'ailleurs, pour aboutir à cette salle, un autre passage convenable et commode. Le bien public ne permet-

(1) Procès-verbal de l'Académie.

tait aucune hésitation, et la demande fut accueillie (1). En 1734, les capitouls obtinrent la même salle pour une fête qu'ils se proposaient de donner à Mme la première présidente, et à cette occasion, le bedeau ayant disposé des fenêtres et des balcons pour des curieux qui tenaient à être témoins du spectacle donné sur la place par des bateleurs, le chancelier se rendit au Capitole, fit fermer les fenêtres, et prit les clefs de la salle; il signala l'entreprise du bedeau à la compagnie, et sur son exposé un capitoul appelé reconnut le droit de l'Académie, et menaça le bedeau de destitution, si le cas se représentait. On lit dans le procès-verbal qui relate cet incident que l'Académie jouissait, non seulement du salon de Clémence Isaure, mais encore d'un cabinet voisin où se trouvaient ses livres, ses prix réservés, son coffre, ses cassettes (2) ; elle avait donc la possession absolue de la salle de ses séances ordinaires et même au delà, puisqu'elle occupait le cabinet voisin, celui dans lequel vos archives ont été conservées jusqu'à sa destruction.

Mais si les capitouls livraient avec générosité leur territoire, ils ne faisaient pas si bon marché de ce qu'ils appelaient leur dignité. Au commencement du dix-huitième siècle, ils s'insurgèrent contre le cérémonial suivi depuis longtemps, et auquel les lettres patentes les soumettaient. En 1718, le président du Consistoire et les bayles ne reçurent pas l'Académie à la porte principale du Capitole, lorsqu'elle s'y présenta pour les fêtes de mai. Les

(1) Procès-verbal de l'Académie.

(2) Procès-verbal du 1er mars 1784. — Ces cassettes sont celles dont l'Académie se sert encore.

bayles l'attendirent *à demi-basse cour* (1), et leur chef la reçut au salon de Clémence Isaure. A sa sortie, les bayles arrivèrent avec elle jusqu'à la porte extérieure, mais le chef du Consistoire en prit congé à la porte de la salle. Des protestations s'élevèrent contre ce procédé; le Parlement même le condamna, mais la rébellion prévalut; une pierre fut même placée plus tard pour marquer la place où les maîtres de la maison devaient commencer à en faire les honneurs (2).

Encouragés par un premier succès, les bayles firent une nouvelle tentative; en 1724, l'un d'eux, à la sortie des mainteneurs, refusa de franchir la limite où il les avait reçus à leur arrivée; l'émoi fut grand de tout côté, et le chef du Consistoire s'empressa de rassurer l'Académie sur cette nouvelle infraction, laissant à son auteur toute la responsabilité d'un oubli qui lui demeurait personnel, et deux jours après, à la fête du 3 mai, l'ancien usage reprit son empire (3); il le conserva jusqu'à l'édit de 1773, qui affranchit les bayles de tout cérémonial en disposant que l'on se rendrait individuellement aux séances.

Cet édit modifia sur d'autres points les lettres patentes de 1694. L'Académie le provoqua, à cause des difficultés qui s'étaient élevées sur les préséances et de l'absence des présidents à mortier, dispersés par la suppression du Parlement, et qui *ne pouvaient plus la soutenir contre les envahissements du capitoulat* (4). Il assigna la salle des Illustres pour

(1) Procès-verbaux du 2 mai 1723, 1737.
(2) Lagane, p. 96. — Procès-verbal de 1773.
(3) Procès-verbaux de l'Académie des 1er et 3 mai 1724.
(4) Procès-verbal de l'Académie du 1er avril 1773.

les séances qui avaient lieu au Grand-Consistoire, prescrivit d'établir autour des murs des gradins pour les auditeurs, et des sièges pour les membres des autres Académies. La statue de Clémence Isaure devait être transportée de la porte du greffe civil dans la salle des Illustres, pour y être plus *à portée de recevoir les hommages d'une juste reconnaissance.* La station au collège Saint-Martial fut supprimée; et dans les séances publiques, le modérateur devait s'asseoir au milieu d'une table en fer à cheval, recouverte d'un tapis vert, ayant à sa droite le sous-modérateur, à sa gauche le secrétaire perpétuel, en face les trois bayles, en robe consulaire, hors des rangs des académiciens, avec lesquels ils ne devaient pas être confondus, séparation contre laquelle les capitouls s'insurgèrent, parce qu'ils *étaient rangés comme des suppôts de l'Académie*; le chef du Consistoire seul était mêlé aux mainteneurs. Comme les lettres patentes de 1694, l'édit de 1773 laissait à l'Académie la liberté de quitter l'hôtel de ville et d'emporter tout ce qui lui appartiendrait et la statue de sa bienfaitrice (1).

Loin de mettre fin aux démêlés du capitoulat et de l'Académie, cet édit les ranima. Il ne suffisait pas aux capitouls que leur résistance à la réception des mainteneurs triomphât, la personnalité de Clémence Isaure mise dans un plus grand relief, l'entrée de sa statue dans la salle réservée aux hommes illustres de la patrie, la séparation des bayles et des académiciens dans les séances publiques, la faculté même de déserter le Capitole, les prérogatives des officiers

(1) Edit de 1773, tit. III, art. 5, 8, 9.

municipaux et les droits de la ville que l'on prétendit méconnus, devinrent autant de griefs contre un acte souverain inspiré par des sentiments de concorde, et le point de départ d'une nouvelle campagne, la plus passionnée de toutes celles auxquelles l'Académie a été en butte. Après une longue résistance, l'édit fut enfin enregistré au greffe de l'hôtel de ville le 5 février 1774; mais le lendemain une instance fut engagée devant le roi pour en obtenir le retrait (1).

La ville confia sa défense à Lagane, avocat d'une grande érudition, et d'une violence encore plus grande; il publia son plaidoyer (2). L'Académie répondit avec une modération qui contrastait avec la violence de l'attaque (3), mais qui ne désarma pas son adversaire. Elle avait délibéré de faire célébrer le 2 mai 1774, suivant l'usage, une cantate à la louange du Roi et de Clémence Isaure. Ce rapprochement entre la majesté royale et ce qu'ils appelaient une fiction, déplut aux capitouls à l'égal d'une mésalliance, à laquelle ils ne pouvaient donner leur consentement, et ils firent savoir aux mainteneurs que, s'ils ne se départaient pas de leur projet, ils feraient enlever à main armée l'orchestre et les musiciens, et que le lendemain la salle des Illustres serait fermée, si une sommation en forme ne leur était signifiée. La sommation fut faite, mais

(1) Procès-verbal de ce qui s'est passé entre l'Académie et les capitouls de février à mars 1774.

(2) Discours contenant l'histoire des Jeux Floraux et celle de Clémence Isaure (Toulouse, 1774).

(3) Mémoire contenant l'histoire des Jeux Floraux. (Toulouse, veuve Robert, 1775).

la cantate ne fut pas exécutée (1), et le lendemain, lorsque l'Académie envoya au Petit-Consistoire pour inviter les capitouls à se rendre à la séance, ainsi qu'elle le faisait de temps immémorial, ils répondirent par un refus, dans lequel ils s'obstinèrent pendant plusieurs années. Pour la première fois, on vit alors le cortège qui se rendait à la Daurade privé des officiers municipaux, des hautbois, des trompettes et des valets de la ville, et l'Académie fut obligée de se procurer, à ses frais, des clarinettes, des cors de chasse et d'autres instruments. Le guet seul protégea le cortège, mais les soldats refusèrent de porter les fleurs en disant que les capitouls le leur avaient défendu, et, à leur retour, les musiciens furent arrêtés avec violence par la sentinelle, sur la porte du Capitole (2). Invités bientôt après à assister à une messe que l'Académie fit célébrer à l'église des Grands-Carmes pour le repos de l'âme du Roi et à l'éloge du souverain qui fut prononcé à la Salle des Illustres, les capitouls non seulement s'abstinrent de paraître à ces cérémonies, mais ils refusèrent la salle, sous prétexte que l'édit ne l'accordait pas pour l'éloge des souverains; le Parlement, appelé à juger le conflit, n'admit pas une interprétation si restreinte, et, malgré ce conflit, l'éloge fut prononcé. Les capitouls se vengèrent en faisant enlever la table et les fauteuils (3).

Des essais de conciliation furent plusieurs fois

(1) Procès-verbal de ce qui s'est passé de février à juin 1774.

(2) Procès-verbal de ce qui s'est passé entre l'Académie et les capitouls de février à juin 1774.

(3) Procès-verbal de ce qui s'est passé entre l'Académie et les capitouls de février à juin 1774.

tentés; des commissions furent nommées; le premier président, les chefs du Consistoire s'entremirent; mais tous ces efforts échouèrent devant la résistance du conseil de ville. L'hostilité durait encore lorsque, le 3 mai 1779, l'Académie procéda solennellement à l'inauguration du buste de Monsieur, frère de Roi. Elle ne cessa qu'en 1781 par un accord dont les conditions sont rappelées dans un procès-verbal de l'Académie; M. l'abbé Daufréry, secrétaire perpétuel, étant entré dans le Consistoire, y avait vu le premier de justice, qui lui avait exprimé le désir de mettre fin à une scission trop prolongée, tenant seulement à une divergence sur la manière de placer la garde et de la commander, question grave, surtout depuis la formation du nouveau guet; la paix serait faite si l'Académie consentait à ce que la garde fût placée, comme à l'Académie française, à la première galerie et aux portes pour maintenir l'ordre. Cette concession, sans importance, et dont la signification ne semble avoir aucun rapport avec les griefs qui avaient occasionné la mésintelligence, fut accordée (1) et l'harmonie rétablie. Cette année même les fleurs furent distribuées en présence des capitouls.

Elles continuèrent de l'être jusqu'en 1789 (2); mais, au mois de mai de l'année suivante, les capitouls étaient remplacés par des officiers municipaux qui apportaient dans leurs rapports avec l'Académie l'esprit d'agitation et de réforme dont la France était tourmentée. Prétendant à la prééminence sur tous

(1) Procès-verbal de l'Académie du 3 mai 1781.
(2) Procès-verbaux de l'Académie de 1781 à 1789.

les autres corps, ils demandèrent qu'aux jeux floraux leur place ne marquât pas une infériorité, que, par conséquent, le fer à cheval fût fermé de manière à ce qu'entre mainteneurs et municipaux il régnât une égalité parfaite, et à marcher à droite en se rendant à la Daurade ; à ce prix seulement, ils consentaient à maintenir le budget des fleurs. Ces conditions furent repoussées; un arrêt même du Parlement les condamna ; mais les municipaux en bravèrent l'autorité, et tinrent leur caisse fermée. Grâce à la générosité des académiciens, qui en firent les frais, les fleurs furent distribuées ; des mesures de prudence furent cependant jugées nécessaires pour prévenir une irruption tumultueuse; une garde fut placée aux portes, une autre dans la salle pour faire respecter les places réservées, et une troisième accompagna le cortège à la Daurade (1). L'ordre ne fut point troublé ; cependant l'Académie se sentait menacée, et la fête, si joyeuse autrefois, eut un aspect de tristesse qui rappelait presque ces réunions de famille où l'on attend le dernier soupir d'un mourant. Bientôt après, l'Académie fit l'inventaire de ses archives, qui contenaient *six registres, savoir : 1° un volume original du registre de 1322 en vélin, avec une miniature ; 2° la copie de ce registre; 3° la copie de la suite de ce registre, tous trois reliés en veau ; 4° le registre rouge de 1513 donné à l'Académie par M. l'abbé Magi ; 5° le registre vert de l'année 1584 ; 6° le grand registre vert à fermoir d'argent où sont copiées les lettres patentes de Louis XIV, les statuts, etc... Le chargement fait par M. l'abbé Magi du registre de Gaillard et*

(1) Procès-verbal du 3 mai 1790.

d'un autre petit registre contenant l'ouvrage d'Arnaud Vidal (1). Ces trésors étaient renfermés dans une grande armoire à deux clefs, dont l'une fut remise au secrétaire perpétuel, et l'autre au secrétaire particulier des assemblées. La bibliothèque de l'Académie, son mobilier, ses cassettes, les portraits et les bustes d'un grand nombre de personnages dont elle avait honoré la mémoire, ne figurent pas dans cet inventaire.

L'Académie entra en vacances à la fin du mois d'août, et lorsqu'elle voulut, en janvier, reprendre ses travaux, M. Castillon, secrétaire perpétuel, l'ayant réunie dans son hôtel, lui annonça que, suivant l'autorisation qu'elle lui avait donnée, il avait prêté la clef de la salle, pendant les vacances, à M. Rouminguière, président du district; que, l'ayant réclamée, on lui avait répondu qu'elle était entre les mains des officiers municipaux, et que ceux-ci refusaient de la restituer. En vain, deux délégués de l'Académie la leur avaient demandée; les détenteurs n'avaient offert de la rendre que si l'Académie consentait à être présidée par les officiers municipaux dans leurs séances publiques et privées. Une nouvelle insistance auprès du directoire n'eut pas un meilleur résultat; il se borna à répondre qu'il était fâché de la méprise qui avait fait passer la clef entre les mains de la municipalité. Quant au moyen de la recouvrer, l'Académie en ajourna l'examen à une séance prochaine (2); ainsi, d'une manière subreptice et par un mauvais vouloir

(1) Procès-verbal de l'Académie du 2 juillet 1790.

(2) Procès-verbaux de l'Académie; séances des 7, 8, 11, 14, 24 février 1791.

calculé, l'Académie fut dépossédée sans violence d'une jouissance concédée par le pouvoir royal.

Elle se réunit encore une fois ; cette séance eut lieu chez M. Lavedan, modérateur ; six membres seulement étaient présents, et le procès-verbal porte que l'Académie, privée non seulement de ses ressources, mais du lieu ordinaire de ses séances, et d'une partie de ses membres, « considérant que la « publicité de ses réunions pourrait être prise en « mauvaise part, et que la même autorité qui lui « interdit l'entrée du lieu de ses séances pourrait « troubler celles qui se tiendraient ailleurs, sous « prétexte qu'elle ne les avait pas permises », laissait le concours de l'année ouvert, et décidait qu'elle s'occuperait de le juger et de distribuer les prix dès qu'elle en aurait la liberté (1).

Ce concours ne fut jamais jugé. Ce ne fut pas la seule victime de la révolution ; l'Académie fut décimée, et cette année et bien d'autres s'étaient écoulées lorsque les membres survivants songèrent à reprendre leurs travaux ; il n'en restait plus que dix-sept en 1806, et le 9 février ils inaugurèrent une nouvelle ère dans le salon de M. Jamme, leur doyen. Ces naufragés n'hésitèrent pas à se remettre en route avec le navire sur lequel ils avaient sombré, et à revendiquer leurs registres, leur bibliothèque, leur dotation, la salle de leurs séances privées, celle de leurs séances publiques, et la statue de Clémence Isaure (2), en un mot l'entier édit de 1773. L'Académie affirmait ainsi que la Révolution avait laissé tous ses droits intacts.

(1) Procès-verbal de l'Académie du 16 avril 1791.
(2) Procès-verbal de l'Académie du 9 février 1806.

De puissantes et nombreuses sympathies accueillirent cette renaissance. M. le Préfet de la Haute-Garonne s'empressa de l'annoncer au Ministre de l'intérieur, qui, par une décision du 4 mars, autorisa M. Fourcroy, directeur général de l'instruction publique, à lui donner son approbation authentique. Un arrêté du Préfet du 24 mars sanctionna ce rétablissement, en proclamant l'Académie *chère à tous les amis des lettres, particulièrement aux habitants de la ville de Toulouse, et devant, enfin, hâter le moment où la poésie et l'éloquence refleuriraient dans cette métropole.* C'était bien l'intégrité de ses droits qu'elle recouvrait en renaissant, car l'article 1er de l'arrêté porte : « La Société littéraire ci-devant existant à Toulouse sous le nom de Jeux-Floraux est « rétablie sur les bases, et, en général, avec les « statuts donnés par l'édit de Compiègne du mois « d'août 1773 (1). »

Elle ne tarda pas à être dotée (2) ; mais elle ne put reprendre immédiatement possession des lieux qu'elle avait occupés dans l'hôtel de ville ; on les réparait. On mit à sa disposition, pour ses séances particulières, une salle dite de l'Octogone, et pour ses séances publiques, le Grand-Consistoire, où elle fit solennellement sa rentrée le 3 mai. Cette fête eut un caractère particulier : l'enceinte fut trop étroite pour la foule qui y accourut ; le héros qui venait de remporter la victoire d'Austerlitz et Clémence Isaure furent associés dans un éloge enthousiaste ;

(1) Arrêté de M, le Préfet, et registres de l'Académie de 1808 à 1812, p. 61.

(2) Le conseil municipal fixa la dotation à 2,000 francs ; plus tard, il l'éleva à 2,400 francs.

des fleurs ne furent point distribuées, mais l'Académie envoya des commissaires à la Daurade pour y chercher la couronne de roses dont la statue de Clémence Isaure devait toujours être parée le 3 mai. Ils s'y rendirent, comme autrefois, avec une escorte d'honneur, précédés d'un corps de musique militaire; quatre commissaires de la fabrique les reçurent à la porte, et les accompagnèrent jusqu'au sanctuaire. Les mainteneurs, après qu'ils se furent mis à genoux sur le marchepied du maître-autel, furent harangués. Dans une corbeille *proprement décorée* se trouvait la couronne de Clémence Isaure, que le bedeau reçut de leurs mains et porta respectueusement, marchant devant eux. Rentrés au Capitole, ils la placèrent sur le livre vert, devant le modérateur.

Pendant leur absence la séance n'avait pas été interrompue, et en souvenir de la première pièce couronnée par la gaie compagnie, et qui était dédiée à la Vierge, l'un des mainteneurs lut un hymne en l'honneur de la Mère de Dieu. La séance fut remplie par la lecture de poésies dont les académiciens étaient les auteurs, et se termina par le couronnement de Clémence Isaure. Cette fête pénétra les assistants d'*une douce joie*. Elle s'était rapprochée de la tradition autant que les circonstances l'avaient permis (1) ; mais elle avait eu lieu dans une salle d'emprunt et loin de celle où tous les souvenirs de l'Académie la rappelaient.

L'empereur était à Toulouse le 24 juillet 1808, et pour sa réception la ville avait consacré 400,000 fr.

(1) Procès-verbal de la séance du 3 mai 1806.

à la restauration de la Salle des Illustres et du Salon de Clémence Isaure. Après le départ du souverain, l'Académie tenta de rentrer dans la salle de ses réunions ordinaires; elle rencontra de la part du maire une vive résistance, basée sur la grande dépense faite pour mettre cette salle dans un état luxueux et sur la nécessité de la conserver pour Sa Majesté dans le cas où, à son retour d'Espagne, elle honorerait Toulouse d'une seconde visite, ou pour une junte dont Toulouse pouvait devenir le siège, ou enfin pour un logement digne d'être offert à un prince ou à un grand dignitaire (1). Il proposa aux Jeux-Floraux de les établir dans l'Académie des arts, qu'ils refusèrent, parce qu'on n'y arrivait pas par la grande porte du Capitole; ils n'acceptèrent pas non plus les bureaux du percepteur, parce qu'ils étaient malsains et venaient d'être destinés au dépôt des détenus arrêtés par la police (2).

Expulsés de leur terre natale, soutenus par M. Desmousseaux de Givré, qui fut toujours plein de ferveur pour l'Académie, invoquant d'ailleurs, avec confiance, les lettres patentes de 1694 et l'édit de 1773, les Jeux-Floraux ne cessaient de se plaindre. Leur interprétation des concessions royales était mal comprise. On leur prêtait la pensée de faire reconnaître en leur faveur un droit de propriété dans l'enceinte même du Capitole, et la manière dont ils formulaient leur demande autorisait peut-être cette erreur, mais leur prétention était loin d'être aussi absolue; ils n'entendaient jouir d'un domicile dans

(1) Lettres des 24, 26 juillet, 8 octobre, 19 novembre, 22 décembre 1808. (Registres des procès-verbaux de l'Académie de 1808 à 1819.)
(2) Lettre du 22 décembre 1808. *(Ibid.)*

la maison commune que jusqu'à leur établissement, aux frais de la ville, dans un logement dont ils auraient été les maîtres, comme les troubadours l'étaient de leur verger. Aussi, est-ce sur un simple droit de possession que les négociations s'engagèrent entre le maire, refusant toute valeur à un passé anéanti par la Révolution et dont une Compagnie, n'existant que par la *volonté de l'empereur*, n'avait pu hériter, et le préfet, défendant l'antique origine de l'Académie, la déclarant rétablie et non instituée *par le prince magnanime qui avait rouvert le sanctuaire des lettres*, par conséquent avec ses anciens privilèges et notamment celui de jouir de la salle de Clémence Isaure (1).

Le cas fut soumis au gouvernement, et le préfet prit, le 30 janvier 1809, un arrêté par lequel, après avoir rappelé l'abandon du jardin des troubadours, « considérant qu'en relevant de ses mains puissantes « les ruines du plus ancien corps littéraire de l'Eu« rope, Sa Majesté Impériale, qui accorde aux lettres « une protection si éclatante, n'a manifesté, par « aucun de ses décrets, la volonté de priver les « Jeux-Floraux de leurs antiques privilèges », il disposa que le maire leur rendrait la jouissance de la salle affectée à leurs séances particulières et l'usage de la salle des Illustres pour les réunions publiques. Suivant une autre disposition, le maire était obligé de donner les ordres nécessaires pour que ces salles fussent garnies, *aux frais de la ville, d'un mobilier décent et convenable à leur destination.*

(1) Lettre du maire du 19 décembre 1808. Lettre du préfet du 28 décembre 1808. (Registres des procès-verbaux de l'Académie de 1808 à 1819.)

Le maire accusa réception de cet arrêté, et promit de s'y conformer.

Il semblait que le procès était terminé; mais loin de là. Toutes les anciennes attaques contre l'Académie furent ranimées; les passions du temps présent y firent écho. Contredisant ses promesses, le maire agit pour faire annuler l'arrêté du préfet, et publia un Mémoire, qui n'était qu'une seconde édition du discours de Lagane, augmenté de flatteries pour le souverain et d'insinuations contre les mainteneurs, combinées pour exciter le Ministre de l'intérieur contre l'Académie. On y lisait : « Je regarde « comme dangereux de laisser un corps nombreux « et puissant se ressaisir de droits et de privilèges « abusifs que la Révolution avait abolis, et s'en « attribuer d'autres qui ne lui ont jamais appar- « tenu. Je persiste à croire qu'il est essentiel que « l'Académie oublie pour toujours tout ce qui a « précédé le règne de l'immortel Napoléon, pour ne « se souvenir que de ses bienfaits, et qu'elle se « persuade que ses seuls privilèges sont ceux qu'elle « obtiendra de ce monarque... Il sera glorieux pour « elle de lui devoir sa nouvelle existence (1). »

Au nom de l'Académie, Poitevin-Peytavi répondit en rééditant les Mémoires de 1774, et, loin de la laisser outrager et traiter comme un nouveau-né sans ancêtres, il revendiqua ses aïeux avec tout son passé, et flétrit, par une phrase incisive, les accusations politiques dirigées contre elle : *Il n'a manqué à cette dénonciation*, dit-il, *que d'avoir été faite dix ans plus tôt* (2).

(1) Procès-verbaux de l'Académie de 1808 à 1812, p. 71.
(2) *Ibid.*, p. 77.

Aucune suite ne fut donnée à l'opposition du maire, qui l'abandonna peut-être, s'il est vrai, ainsi que Peytavi l'avance, que le conseil municipal le blâma ; cependant elle tint en suspens, pendant quelque temps, l'arrêté du préfet; encore l'année suivante, les mainteneurs se rendant à la salle des illustres pour les fêtes de mai partirent de l'Octogone (1).

L'arrêté paraît n'avoir jamais reçu une approbation formelle; mais, par une dépêche de 10 août 1809, le Ministre de l'intérieur, ayant probablement obtenu des explications qui avaient apaisé les susceptibilités municipales, se félicite que l'Académie ait reconnu qu'elle occupait seulement à titre de prêt un local dans le Capitole, et que le conseil municipal se soit déclaré prêt à disposer pour elle trois belles pièces et un jardin à l'Académie des arts. Jusqu'à cettre translation qui devait la mettre à l'abri *du tumulte et du fracas,* auquel elle était exposée dans son ancien logement, elle devait jouir du salon de Clémence-Isaure (2).

Un événement, qui renouait la chaîne des temps, fut célébré par Poitevin-Peytavi dans la première séance qui eut lieu au salon de Clémence Isaure, en termes d'une grande fierté. « Le Capitole, dit-il, est « pour nous un lieu d'exil : notre patrie est ce jar- « din délicieux où nos pères placèrent le berceau « de notre institution, et ce palais de la gaie science « détruit pour la sûreté de la ville, et qui devait « nous être restitué lorsque Toulouse, n'ayant plus

(1) Procès-verbal des 1er et 3 mai 1809.
(2) Procès-verbaux de 1808 à 1812, p. 58.

« à craindre les Anglais, rétablirait ses faubourgs... « Nous fîmes inscrire dans les lettre patentes de no- « tre nouvelle érection que notre établissement au « Capitole ne serait pas immuable... en même « temps qu'on y consignait qu'ici nous ne dépen- « drions d'aucune volonté particulière, et que nous « y conserverions notre habitation provisoire au- « tant qu'il nous plairait. Nous sommes donc chez « nous quoique dans une maison d'emprunt. »

Charlemagne joua un grand rôle dans cette harangue : c'est à lui que l'on fit remonter l'origine de l'Académie, c'est encore à lui, mais cependant en le plaçant à un rang inférieur, que l'on compara le souverain qui, avant de monter sur le trône, avait porté l'empire français à un degré de gloire et de puissance plus élevé.

Fidèles à un vœu remontant à l'époque où les destinées de l'Académie étaient discutées et qui n'avait pas été inspiré seulement par l'admiration, les mainteneurs inaugurèrent le buste de l'empereur, et celui de Clémence Isaure fut élevé sur une colonne dont la ville fit les frais. En acceptant ce don de la munificence municipale, l'Académie se déclarait cependant inséparable de sa bienfaitrice, et se réservait d'en emporter le buste *lorsqu'elle s'établirait dans un palais nouveau, comme les Troyens avaient emporté leurs dieux pénates dans la nouvelle Ausonie que leurs ancêtres avaient illustrée* (1). L'enthousiasme fut à l'unisson de la reconnaissance.

Désormais l'Académie était définitivement rétablie dans le domicile qu'elle avait reconquis. L'année

(1) Procès-verbal du 5 janvier 1810.

suivante, la municipalité, s'inclinant devant cette réintégration, lui demanda la clef de la salle pour une réunion électorale (1). En 1816, lorsque la duchesse d'Angoulême, visitant le Capitole, entra dans le salon de Clémence-Isaure, le modérateur alla au-devant d'elle, prit à sa droite la place du maire, et la garda jusqu'à la rentrée de Madame dans la salle des Illustres (2); en 1819, la reine d'Espagne fut reçue dans le salon de Clémence-Isaure par M. d'Aguilar, mainteneur, qui lui adressa un discours au nom de l'Académie (3).

Ni sous la Restauration ni sous la monarchie de Juillet l'Académie ne fut inquiétée. A l'avènement de la république de 1848, un nuage, qui se dissipa rapidement, se leva à l'horizon : la séance du vendredi 25 février n'eut pas lieu ; le 3 mars, l'Académie se réunit chez M. de Panat, son secrétaire perpétuel, et les bureaux pour l'examen du concours ne furent point formés; la députation se rendit auprès de M. Joly, commissaire du gouvernement qui, lui fit un accueil bienveillant (4), mais l'Académie demeura pendant quelque temps hors du Capitole; elle se livrait à ses travaux à l'hôtel de son secrétaire perpétuel, et le 12 mars elle tint une séance publique dans la salle de l'Académie des sciences pour la réception de M. de la Jugie, nommé mainteneur. Elle était rentrée dans le salon de Clémence-Isaure, lorsque, le 1er et le 3 mai, elle célébra ses fêtes annuelles.

(1) Procès-verbal du 4 janvier 1811.
(2) Procès-verbal du 11 mars 1816.
(3) Procès-verbal du 7 janvier 1820.
(4) Procès-verbal du 8 mars 1848.

Depuis cette époque, son séjour n'y a subi ni trouble ni interruption; il est vrai que, pour les séances publiques, elle se transporte maintenant dans la salle du Conservatoire de musique, la galerie des Illustres étant occupée par les services municipaux, qui y ont été provisoirement installés, à cause de l'agrandissement de l'hôtel de ville; mais elle a continué d'avoir à sa disposition la salle de ses assemblées particulières; elle n'a perdu que la petite pièce voisine qui renfermait sa bibliothèque, ses registres, son archivaire, les portraits et les bustes de quelques personnages dont le souvenir se rattache à son histoire. Ces précieux objets ont été déposés dans une salle provisoire, et lorsque les travaux de restauration du Capitole seront terminés, l'Académie devra veiller à la conservation de son trésor. Dans une récente visite que ses délégués ont faite à M. le maire, elle a reçu des gages de sécurité pour la conservation de sa demeure dans l'hôtel de ville. Loin d'être une étrangère et une ennemie, elle est du pays, et une alliée. Par ses travaux et ses fêtes, elle donne l'élan au talent et au génie poétiques et conserve à la cité son vieux renom littéraire. Pour résider au foyer municipal, sans invoquer les concessions des souverains, elle peut avec confiance s'appuyer sur son histoire et sur la tradition attestée par l'inscription qu'on lit sur une des principales portes de l'hôtel de ville, et dont Toulouse s'est toujours honorée : HIC... DAT... APOLLO FLORES CAMÆNIS.

APPRÉCIATION

DE DIVERS DOCUMENTS INÉDITS

CONCERNANT

LES ORIGINES ET LES USAGES DES JEUX FLORAUX

Lu en séance particulière;

Par M. AUZIES, l'un des quarante Mainteneurs.

Le quinzième siècle fut assurément pour le monde une grande et prodigieuse époque. L'Inde et l'Amérique naissaient alors, pour ainsi dire, sur la terre; des astres inconnus se révélaient dans le ciel; la poudre à canon retentissait pour la première fois dans les batailles; et dans un obscur atelier apparaissait l'imprimerie, cette puissance formidable des temps modernes, cause éternelle de biens et de maux pour l'humanité tout entière. Mais cette époque fut surtout merveilleuse pour Toulouse. La Compagnie du Gai-Savoir, dont l'existence remontait au commencement du quatorzième siècle, y prenait tout à coup un nouvel essor après une éclipse pas-

sagère, sous l'impulsion décisive d'une femme brillante de grâce et de génie ; et du calice d'or de la violette, alors la fleur souveraine, sortirent comme par enchantement, grâce à la plus noble munificence, presque toutes celles que vous distribuez annuellement, aux applaudissements d'une foule empressée, qui reconnaît en vous les dignes mainteneurs de l'œuvre régénérée par la toute-puissante Clémence Isaure, *Poderosa Clemença*, comme disent les vieilles chroniques.

Ce titre de mainteneur, de tout temps envié, ne fut pourtant pas une innovation du quatorzième siècle. Il remonte à une époque plus reculée ; et nos prédécesseurs le portaient déjà fièrement quand parut la restauratrice de nos Jeux. J'en ai recueilli dans les comptes de maître Pierre Astorg, trésorier de la maison de ville de 1390 à 1391, une preuve aussi curieuse que décisive. Permettez-moi de la reproduire dans son texte roman pour mieux en établir l'authenticité. C'est le trésorier qui parle :

« Item, paguéren per mandoments dels senhos
« am cartels de 4 senhetz dé la data de 5 may, les
« quals bailé am Bernat dé Mailhorqua et em Peyré
« Jorda a trés dé may per far lé dinnar am les
« *mantédinos* dé la Gaya scientia, sus so qué apun-
« téren las joias de la Gaya scientia à qui foron do-
« nados les quals despens montant la soumo de
« 3 livres. »

Cela veut dire en français : De même, nous avons payé par mandements des seigneurs (capitouls), sur cartel marqué de quatre sceaux, à la date du 5 mai, délivré à Bernat de Mailhorqua et à Pierre Jorda, le 3 mai, pour faire le dîner avec les *mainteneurs* de

la Gaie-Science lorsqu'ils firent la distribution des fleurs de la Gaie-Science à ceux qui en avaient été gratifiés. Ces dépenses se sont élevées à la somme de 3 livres.

Nos devanciers, vous le voyez, Messieurs, en vrais poètes qu'ils étaient, se transportaient dans l'Olympe pour s'y nourrir à la façon des dieux, dédaignant les mets grossiers et les choses terrestres. Pourrait-on comprendre autrement, même en faisant la part de la valeur des monnaies à cette époque, qu'il eût suffi de 3 livres pour un repas destiné sans doute à de nombreux convives, et qui devait, à raison même des circonstances, avoir quelque chose d'extraordinaire et de recherché? Toutefois, il n'en fut pas toujours de la sorte, et nous devons, en rapporteur fidèle, constater aussi pièces en main que les successeurs des sept troubadours, dans leurs festins pantagruéliques, finirent par ne plus se contenter d'ambroisie. Mais la chose essentielle à constater ici, c'est qu'en 1390 on nous appelait déjà de notre vrai nom de *mainteneur, per far lé dinnar am les mantédinos*; ce qui prouve qu'en ce temps-là notre collège avait reçu sa pleine organisation, qu'il fonctionnait avec éclat et qu'il jouissait de tous ses privilèges. Mais, il faut en convenir, c'est surtout vers la fin du quinzième siècle que la Compagnie du Gay-Savoir prit la plus grande importance. Cette gracieuse création était en effet devenue, pour la cité comme pour le midi de la France, une institution vraiment nationale. Aux grands jours des fêtes de mai on se pressait à l'envi dans l'enceinte du Capitole, trop étroite pour contenir la foule qu'attiraient les poètes; et la vaste nef de l'église, où resplendissaient le

souci, l'églantine et la violette d'or, pouvait à peine elle-même recevoir tous ceux qui se montraient avides d'aller contempler les roses jetées à profusion sur le sépulcre d'Isaure. D'un autre côté, c'était pour les plus grands personnages du temps, un honneur insigne que de s'asseoir parmi les juges qui décernaient les prix aux vainqueurs des joutes poétiques, surtout de prendre rang parmi les membres du collège de la Gaie-Science. Rien, en effet, aux yeux des populations, n'était comparable à l'éclat que jetait, sur ceux qui en étaient revêtus, le titre glorieux de mainteneur.

Mais, comme il arrive presque toujours, cette prospérité même devint une pierre d'achoppement, et la cause de divisions dont les suites auraient été fatales à nos devanciers, s'ils ne s'étaient montrés, avec un tact admirable et une calme énergie, les dignes continuateurs de ceux qui, les premiers, entreprirent, au commencement du quatorzième siècle, de fonder, parmi nous, l'œuvre si populaire des Jeux Floraux.

Les capitouls, que leurs premières largesses avaient fait placer justement au nombre des *francs et libéreux patrons*, peu jaloux désormais de ce titre, aspiraient à en conquérir un autre. Leur ambition ne tendait à rien de moins qu'à se poser en protecteurs exclusifs de notre Compagnie, afin de pouvoir, sans doute, avec plus de vraisemblance, s'en proclamer un jour les fondateurs. Cette prétention, toutefois, fut lente à se produire; car, pendant un long temps, toutes les fois qu'ils avaient à pourvoir aux dépenses de la fête des fleurs ou à payer aux orfèvres les matières d'or et d'argent employées à la

confection des prix, ils n'hésitaient pas à mentionner « le testament et l'institution de la dame Clémence Isaure ».

Nous en trouvons un premier exemple dans une pièce régulière du 10 mai 1594, portant : « Mande-
« ment de la somme de 100 escuts au profit de
« Jehan Fourmand, verguier des capitouls, pour
« payement du banquet qu'il avait fait, le troisième
« du présent moys de meay, dans le consistoire de
« la maison de la ville, tant à Messieurs les capi-
« touls, Messieurs les mainteneurs de la Gaye-Science
« qu'autres officiers, suivant l'ancienne coustume,
« au quel jour les dites fleurs ont été distribuées aux
« mieux disants en fait de poésie françoise *suivant*
« *le testament de dame Clémence,* auquel banquet ont
« assisté Monseigneur le duc de Joyeuse, gouver-
« neur du Languedoc, et le sieur de Cormuson, sé-
« néchal de Tolose. »

« Le 26 meay de la même année 1594, il est
« donné mandement de la somme de 12 *escuts*
« 20 sols au profit de Georges Endic, habitant de
« Tolose, pour remboursement de pareille somme
« par lui fournie, tant en achapt de six petits veaux
« (veaulx), pour distribuer le premier jour du pré-
« sent mois de meay, tant à Messieurs les mainte-
« neurs de la Gaye-Science qu'autres officiers de la
« maison commune de la ville, *suivant le testament*
« *de dame Clémence Isaure et ancienne coustume,* que
« pour les fraix et dépenses par le dit Endic faites
« en allant faire l'achapt des dits vaulx. »

La même mention peut se lire aussi dans une note officielle du 7 mai 1615, signée par Delacroix, Vidal, Ortet et de Cluzel, capitouls, dans laquelle

« il est mandé à Mᵉ François Laurens, trésorier, de « payer à Ramond Pieux, orfèvre de Tholose, la « somme de 83 livres 5 sols, savoir : 41 livres « 5 sols tournois pour le payement d'un marc sept « onces qu'a pesé en tout l'or et l'argent qui est « entré aux fleurs qu'il a faites, savoir : une églan- « tine, une violette, un souci et un œillet ; les dites « fleurs adjugées aux mieux disants en l'art de poé- « sie, *suivant le testament de dame Clémence Isaure.* »

Dans un autre écrit, non moins authentique, qui porte la date du 6 mai 1638, « mandement est en- « core donné, dans les mêmes termes, à Mᵉ Simon « Vidallot, commis à faire la recette et dépense de « la ville, de payer au même Ramond Pieux, maître « orfèvre, la somme de 96 livres 15 sols pour le « payement de quatre fleurs d'or et d'argent qu'il a « fait du mandement de Messieurs les capitouls, « savoir : une églantine, une violette, un souci et « un œillet, distribuées, le 3 meai, aux mieux disants « en l'art de poésie, *suivant l'institution de dame « Clémence Isaure et ancienne coustume;* les dites fleurs « pesant deux marcs moins deux uchaux. — Rude- « let, Montagut, Bernard, de Madron, capitouls, si- « gnés... »

Enfin, le 4 mai 1663 : « Mandement de la somme « de 190 livres est expédié au profit d'Antoine « Guilhermin, maître orfèvre de Toulouse, savoir : « 115 livres 1 sol 3 deniers pour 4 marcs qu'*on* « pesé les fleurs qu'il a faitz, les quelles ont été dis- « tribuées, le 3 du mois courant, aux mieux disants « en l'art de poésie, *suivant l'institution de dame « Clémence et ancienne coustume,* et 75 livres, tant « pour les façons, dorures, peintures des dites fleurs

« que pour avoir argenté le pied qui porte les dites « fleurs. »

De telles mentions dans ces documents, dont l'Académie voudra bien excuser la trop fidèle reproduction, n'étaient-elles qu'une vaine formule destinée à satisfaire, en apparence, des prétentions dont on se réservait de contester, en temps opportun, la justice et le fondement? ou bien doit-on les considérer comme l'expression d'une croyance sincère et un hommage reconnaissant envers la dame Clémence? On voudrait pouvoir adopter avec sécurité cette seconde hypothèse; mais il faudrait pour cela faire violence à l'histoire elle-même; ou bien fermer, de parti pris, les yeux à la lumière pour ne point constater, dans des pièces nombreuses et non moins authentiques que celles déjà connues, l'omission calculée du nom de celle dont on se plaisait naguère à rappeler la volonté suprême et la mémoire respectée.

Le 4 mai 1663 il était donné mandement d'une somme de cinq livres au profit de *Guilhaume Lotiére*, écolier, « pour avoir fait l'oraison du trois du mois « courant dans le consistoire de la maison de ville « sur la distribution de l'églantine et d'autres fleurs « d'or et d'argent, *suivant l'ancienne coutume.* » L'omission de l'Institution et du testament de Clémence Isaure est ici d'autant plus remarquable, qu'antérieurement, c'est-à-dire le 5 mai 1594, il avait été de même alloué par autre mandement une somme de un *escut* 40 sols au profit de Me *Simon-Pierre Codroy*, écolier en l'Université de Toulouse, « pour avoir fait la harangue en latin dans la mai- « son de la ville, le troisième jour présent mois de

« mai, sur la distribution des fleurs accordées aux « mieux disants en l'art de poésie française, *suivant* « *le testament de Clémence Isaure et l'ancienne cou-* « *tume*..... » L'antithèse est ici flagrante; et l'on voit comment, dans l'espace de soixante-neuf ans environ, on s'était de plus en plus éloigné des croyances naïves et de la foi primitive pour entrer résolument dans la voie des contestations et du doute.

Cette omission, réfléchie sinon préméditée, il est facile de la constater, en outre, dans des mandements qui remontent jusqu'en 1662. Ainsi, le 6 mai de cette année, il est « mandé à Me Jean-François « d'Albière que des deniers de sa recepte il paye et « délivre comptant aux hautbois et deux trompettes « de la ville, la somme de cinq livres à eux ordon- « née pour avoir accompagné Messieurs les Capi- « touls à l'église de la Daurade allant chercher les « fleurs et les apporter à la maison de ville *pour les* « *distribuer suivant l'ancienne coustume.* » On le voit, c'est uniquement à l'ancienne coutume qu'on se réfère ici, sans doute pour indiquer qu'elle est la seule base de notre institution. Il y a plus : la marche triomphale vers l'église de la Daurade avec les hautbois et les trompettes de la ville, et la distribution des fleurs elle-même, qui devaient être à cette époque de même qu'aujourd'hui la mission naturelle autant que le privilège exclusif des Mainteneurs, semble ne plus appartenir qu'aux seuls Capitouls. Ceux-ci, du reste, aimaient à s'entourer de la plus grande pompe quand ils prenaient séance à la fête du 3 mai. Précédés de leurs huit sergents de ville et escortés des soldats du guet, ils s'efforçaient d'attirer sur leurs personnes tous les regards et tous les respects,

si bien que, pour détourner l'attention de la foule de tant de magnificence, il ne fallait rien de moins que son amour des vers et l'intérêt qu'elle prenait avant tout aux heureux vainqueurs dans ces tournois littéraires. Tout cela résulte, d'une manière certaine, du mandement du 8 mai 1662, délivré aux soldats du guet pour la peine qu'ils avaient prise les 1er et 3 mai de ladite année, et plus explicitement encore de celui du 5 mai 1675, « délivré pour la « somme de trois livres au profit des sergents de ville « de la suite de Messieurs les Capitouls et pour la « peine qu'ils avaient prise pendant le jour qu'a esté « déclamé (pièces lues sans doute) aux Jeux-Floraux, « *suivant l'ancienne coustume.* » Ici encore, même omission du testament et de l'institution de dame Clémence. L'ancienne coutume est seule invoquée, et bientôt, pour s'affranchir de l'ennui de tels précédents, on ne prendra même plus la peine de s'y référer, comme si le besoin d'innovation se faisait sentir et qu'un souffle nouveau vînt désormais soulever les têtes et agiter tous les esprits. Deux mandements, des 20 mai 1675 et 2 juin 1689, justifieraient pleinement cette assertion si on la jugeait téméraire. Du reste, s'ils affectaient des airs de protection et de supériorité, les Capitouls, il faut le reconnaître, se comportaient en bons princes. Par leurs ordres, la caisse de la ville s'épuisait, pendant les trois premiers jours de mai, en prodigalités de toute sorte. Les commis aux recettes et aux dépenses en pouvaient bien gémir ; mais, en revanche, la noblesse, les bourgeois et le peuple y applaudissaient sans scrupule. Il n'y a pas jusqu'aux graves parlementaires qui ne voulussent, eux aussi, prendre leur part des

gâteaux distribués à cette occasion avec une profusion vraiment royale. Quant aux dames, elles étaient littéralement couvertes de bouquets. Au 1er juin 1662, il fut donné mandement de 9 francs au profit de Bertrande Delpech, bouquetière, pour payement de 640 bouquets ; le 16 mai 1663, 13 francs 13 sols lui furent encore alloués pour le payement de 948 bouquets; et le 20 mai 1675, la même bouquetière recevait 6 livres 10 sols pour payement de 1,300 bouquets qu'elle avait fournis du mandement des Capitouls dont la galanterie semblait augmenter avec la grâce et la beauté de celles qu'ils se plaisaient à couronner de fleurs. Et maintenant, parlerons-nous des collations et des festins? Il faudrait, pour en retracer fidèlement l'importance, emprunter à Rabelais ses pinceaux et sa verve. Qu'il nous suffise de dire que des flots de vin blanc *clairet* y étaient répandus, à la grande joie des convives; que les macarons et les bassins de pommes y tenaient une belle place, et que ces largesses municipales coûtaient au trésor de la ville, en mai 1662, 700 livres, et 800 en 1663.

Tout cela, pourtant, ne pouvait empêcher les conflits de se produire et d'éclater au grand jour. Un des plus graves fut celui qui nécessita, pour y mettre fin, l'intervention même du Parlement. Il s'agissait du costume du verguier de la Gaye-Science. Les capitouls en avaient de tout temps payé le prix avec empressement; mais, en 1638, le souvenir de dame Clémence et de son testament était, hélas! effacé dans bien des esprits. Les deux puissances littéraire et municipale, se renfermant dans leur rivalité jalouse, invoquaient, à l'appui de leurs pré-

tentions opposées, l'une ses prérogatives et l'autre ses privilèges, si bien que dans ce grave démêlé le verguier se trouvait exposé, sur le refus du Consistoire de le revêtir, aux frais de la commune, de la robe traditionnelle, à se présenter à la cérémonie du 3 mai avec le simple habit d'un bourgeois de la cité. C'était intolérable. Le Parlement y mit bon ordre. Et le 12 octobre 1638, en audience des vacations, les capitouls furent condamnés à fournir le costume du verguier de la Gaye-Science.

Voici le texte de cet arrêt mémorable, copié sur les registres du Parlement :

Archives de la Haute-Garonne, série B. — *Parlement.*
Registre B, 591, f° 141.

« Mardi, 12 d'octobre 1638, en la Chambre cri-
« minelle séant en vacations, présans Messieurs de
« Bertier, premier présidant.

« Veu la requeste présantée par Jean Maffre,
« verguier des Jeux Fleuraus, institués en ceste
« ville, aux fins y contenues.

« La Cour fesant droit sur ladite requeste, sans
« avoir esgard à l'apostille couché au compte
« rendu, a condamné et condamne le sindic de la
« ville, à payer audit Maffre, annuellement, une
« robbe de drap violet, ou la somme de vint li-
« vres, pour l'achapt d'icele, sans despans et pour
« cause. BERTIER, TERLON, *signés.* »

Un mandement, délivré notamment le 4 février 1647, constate, dans les termes suivants, le payement fait en vertu de cette décision souveraine :

« Est mandé à M. Georges Moret, notre trésorier, « que des deniers *ordinaires* et *extraordinaires* de « sa recepte, paye et délivre *comptant* à Jean Mas- « tré, verguier de la Gaye-Science, la somme de « vingt livres à lui ordonnée, savoir : dix-neuf « livres pour paiement d'une robe drap violet, « pour sa livrée de la présente année, et vingt sols « pour son chapeau, suivant l'arrêt de la Cour, du « douzième octobre mil six cent trente-huit, et an- « ciennes ordonnances ; et en raportant le présent « mandement *dûment signé, contrôlé et quittancé,* la « dite somme de vingt livres sera, audit trésorier, « allouée en ses comptes. Fait au Consistoire de « l'hôtel de ville de Tolose, le quatrième febvrier « mil vj quarante-sept. »

Suivent les noms de quatre capitouls.

La manière presque solennelle dont ce mandement lest formulé laisse comprendre aisément qu'il s'agit ici d'une obligation jadis contestée, mais qui, nonobstant toutes oppositions du Consistoire, fut imposée par la justice, à laquelle il fallut malgré tout obéir.

Cette solennité de formes est surtout remarquable dans les semonces que Messieurs les chanceliers, mainteneurs et maîtres des Jeux Floraux faisaient publiquement le premier jour d'avril de chaque année, *avec honorable convoy,* à Messieurs les capitouls, de disposer toutes choses pour la célébration des Jeux, *en vertu du testament de dame Clémence Isaure.* Celle du 1er avril 1627 fut faite par M. de Trézou, conseiller au Parlement, l'un des mainteneurs ; et il est à noter que le sieur de Saint-Pierre, chef du Consistoire, affecta dans sa réponse

d'omettre absolument le nom de la dame Clémence, en déclarant, du reste, « que la ville n'avait pas « moins de volonté de continuer ses *libéralités* pour « un si louable sujet, que lesdits sieurs avaient eu « le soin de luy semondre, conformément aux rè« glements. »

Le Consistoire était soumis, mais non converti. En dehors des fêtes officielles et des réunions publiques, ses amis répondaient par le sourire d'une incrédulité dédaigneuse à ceux qui se plaisaient à invoquer le doux nom de Clémence. Les plus hardis allaient jusqu'à contester son existence.

Les mainteneurs de ce temps-là n'en furent point émus, pas plus que vous ne le seriez vous-mêmes, si des attaques nouvelles se produisaient à l'encontre de nos traditions séculaires. Nous avons d'ailleurs aujourd'hui, pour nous confirmer dans notre foi, les pièces que d'une main habile M. Sacase a fait passer sous nos regards charmés à une de nos dernières séances. Après la démonstration vigoureuse de notre éminent confrère, le doute le plus rebelle ne devrait-il pas s'avouer vaincu ? Il le devrait assurément. Mais qui peut sonder les mystères du cœur humain ? Après comme avant cette lecture, si pleine d'intérêt et si riche de documents, il se rencontre des esprits assez mal faits pour contester encore et pour nier l'évidence même. On a dit dans un poétique langage : *Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.* On pourrait, s'inspirant de cette belle pensée, dire en vile prose : « Les incrédules passeront, mais l'incrédulité restera. » C'est pour ne laisser aucun prétexte à ces railleries, heureusement impuissantes sur les gens raisonnables, si elles peuvent

scandaliser les faibles, qu'à la séance où l'Académie décida d'une voix unanime l'impression dans le *Recueil* du beau travail de M. Sacase, je pris la liberté d'attirer son attention sur la date assignée par notre honoré confrère à la mort de Clémence Isaure. Ce serait, d'après son sentiment, à l'année 1512 ou 1513 qu'il faudrait la fixer. Or, l'une et l'autre de ces dates sont, à mes yeux, également contestables.

Voici pourquoi. Dans les comptes de *Bertrand de Bruxelles*, trésorier de la ville en 1488 et 1489, on trouve cette mention remarquable :

« Item ai pagat à Jacques Mostier (c'était Jacques
« Dumoustier) pintré per far l'épitapho del portal
« dé la grand-porto et l'épitapho de damo Clé-
« menço, commo a par del mandoment qui mounto
« dix sols... »

Ainsi, voilà le trésorier public qui porte sur ses registres le payement d'une somme de dix sols par lui fait en 1488 au peintre Jacques Dumoustier pour une inscription placée sur le portail de l'hôtel de ville, et pour celle de dame Clémence. Qu'était-ce que cette inscription? car c'est le sens qu'il convient ici de donner au mot *épitaphe;* dans quels termes était-elle conçue? sur quel monument fut-elle placée? C'est ce que ne nous apprennent point les registres du trésorier *Bertrand de Bruxelles.* Seulement, ce qu'on y trouve est assez explicite, ce semble, pour qu'on puisse sans imprudence affirmer qu'en l'année 1488 Clémence Isaure n'était déjà plus, puisque cette inscription avait pour but de rappeler à tous son gracieux et poétique souvenir.

Mais qu'importe la date précise de la naissance et de la mort de Clémence Isaure? Il ne doit pas nous déplaire après tout qu'elle soit entourée d'un religieux mystère. La poésie s'en accommode mieux, si l'histoire n'y trouve pas son compte. Et qu'est-il besoin d'ailleurs de produire des arguments et des preuves pour établir l'existence de l'illustre restauratrice de nos Jeux? Est-ce qu'elle n'a pas pour elle cette opinion ancienne et générale qui associe invinciblement l'idée de Clémence Isaure avec l'idée même de notre ville, si bien que l'une semble ne pouvoir périr sans entraîner l'autre avec elle? Il y a dans ces jugements de tous les temps et de tous les pays, mieux que dans les actes les plus authentiques, quelque chose d'instinctif qui ne trompe jamais. Parcourez la France, l'Europe entière, partout vous trouverez le doux nom de Clémence connu et chéri; partout, même dans des pays lointains, vous verrez son culte professé, comme celui de ces dieux étrangers qu'adoptaient autrefois les nations jalouses. Faut-il s'étonner qu'une illustration aussi universelle et aussi durable soit le suprême honneur d'une grande cité? Et Toulouse ne doit-elle pas s'applaudir de cette heureuse suzeraineté de gloire? Bien des villes célèbres auraient envié un pareil titre de noblesse : toutes ont eu un souvenir de choix entre leurs souvenirs, un symbole caractéristique et distinctif, palladium de leur personnalité vivante; mais de ces diverses traditions de guerre, de religion, d'art ou d'amour, aucune n'a autant de séduction et d'éclat que cette riante apparition qui se dégage, sa guirlande à la main, des nuages de notre passé.

Donc, gardons, malgré toutes les recherches des paléographes, gardons pieusement le souvenir de celle qui fut et qui restera notre souveraine. Elle mérite aujourd'hui, comme autrefois, notre encens et nos vœux. Aussi, ne puis-je mieux clore ces lignes imparfaites qu'en reproduisant ces chants harmonieux qui retentirent, un jour, aux applaudissements d'une foule enthousiaste, sous les voûtes du Capitole :

Sur tous ces vieux débris dont la terre est semée,
Brillez dans notre ciel, étoile bien-aimée,
Ainsi que la lueur suspendue au saint lieu ;
Épanchez vos rayons dans l'ombre de nos veilles :
Que notre âme par vous enfante les merveilles
Qui rapprochent l'homme de Dieu !
Toulouse vous promet que sa lyre pieuse,
Du génie inspiré boussole harmonieuse,
Se tournera vers vous, astre cher à nos bords ;
Et guidant notre esquif sur des flots sans orages,
A vos seules clartés cherchera les rivages
D'où partent les divins accords ! (1)

(1) 3 mai 1837 ; Eloge de Clémence Isaure, par M. M.-J. Dutour, *maître ès jeux floraux.*

LES PARLEMENTAIRES AUX JEUX FLORAUX

EXTRAIT DE L'*HISTOIRE DU PARLEMENT DE TOULOUSE*

Lu en séance particulière;

Par M. DUBÉDAT, l'un des quarante Mainteneurs.

Avant de reprendre le large, il faut s'arrêter et se reposer encore, entre l'orageuse mission du duc de Fitz-James et le coup d'Etat du chancelier Maupeou. Au Parlement de Toulouse, plus peut-être que dans les autres Parlements de France, l'éloqueuce judiciaire et l'amour des lettres avaient toujours fait une étroite et féconde alliance. Les hommes de robe qui siégeaient sur les fleurs de lis, ou qui plaidaient aux audiences aimaient à retremper leur âme recueillie aux sources de la poésie et des lettres pures. Par une tradition séculaire, avocats et magistrats servent, de la même ardeur, la justice qui tient une épée nue, et Clémence Isaure, dont la main n'a jamais porté que des fleurs. Ils trouvaient dans les lettres

ces douceurs tant vantées, il y a deux mille ans, par Cicéron et toujours les mêmes dans tous les siècles. Toute vie laborieuse a ainsi sa région sereine et sa colline sacrée.

Ce serait laisser dans l'ombre la plus douce et la meilleure partie de leur vie, que de ne pas les suivre dans ce verger de la Gaie-Science et sous ce ciel heureux où ils allaient, par une pente naturelle, chercher le repos et les joies de l'esprit. L'histoire du Parlement ne se sépare pas, à Toulouse, du progrès de la littérature et des arts, et le sentiment du beau et du grand se personnifie dans bien des hommes du palais. La jurisprudence elle-même se fortifie dans ce commerce des lettres, qui ajoute son éclat à la rédaction des arrêts et à l'expression de la vérité. N'est-ce pas Scévole de Sainte-Marthe qui a dit que la douce gaieté de la poésie était la compagne naturelle de la profonde doctrine? C'est qu'au fond les hommes de robe et les hommes de lettres sont de même race, bien qu'ils ne se soient jamais beaucoup aimés. Depuis Erasme et le *Roman de la Rose,* la liste serait longue de ceux qui ont frondé de leur railleries les hommes du palais. Mais les robins, comme les appelle Michel Menot, ont dédaigné ces moqueries, parce qu'ils savaient que, sous aucun régime, la société ne pouvait se passer d'eux.

Les hommes du palais forment une classe à part dans l'histoire littéraire. Si le génie leur a manqué le plus souvent et si l'austère régularité de leurs travaux a amorti ou pâli leur imagination, ils n'en eurent pas moins les traditions du goût et du Gai-Savoir.

Depuis bien des années, le Parlement était entré

en conquérant à ce collège de la Gaie-Science, fondé en 1326, rajeuni par Clémence Isaure à la fin du quatorzième siècle, où n'entraient plus, comme autrefois au verger des Augustines, les damoiseaux, les marchands, les bourgeois et les changeurs dans cette aimable confusion amenée par un égal amour de la poésie. C'est du Parlement que sortirent, à partir du seizième siècle, presque tous les mainteneurs des Jeux floraux. On le voit bien dans ces vers du poète François de Maynard, fils du conseiller Géraud de Maynard, qui obtint, en 1638, une Minerve d'argent, sans que l'Académie, trop pauvre, se décidât jamais à la lui donner :

Grands ministres de la Thémis
Du second Parlement de France,
Ce don que vous m'avez promis
Trompera-t-il mes espérances?

L'astre qui mesure le temps
A six fois mûri la vendange
Depuis le moment où j'attends
Votre Pallas au Pont-au-Change.

Si le peuple est trop indigent,
Pour les dépenses de la guerre
Gardez votre image d'argent,
Et donnez-m'en une de terre.

Il ne paraît pas pourtant que Maynard ait tenu rigueur aux parlementaires de l'Académie : il adressait des vers au conseiller de Fieubet ; au président de Caminade, qui lui envoyait, en retour, à chaque nouvel an, un exemplaire des épigrammes de Martial ; au président Fraust, aux conseillers de Frézal et de Catel, à l'avocat général de Marmiesse et au greffier de Pressac.

A ces années troublées, il arriva parfois que les frais de la guerre ne permirent pas aux mainteneurs de distribuer les fleurs le jour de la fête de Clémence Isaure. Une autre fois, le trésorier de l'Académie ayant dérobé l'argent destiné à payer les fleurs, les poètes couronnés n'eurent d'autre réparation qu'un arrêt du Parlement, qui envoya le trésorier à la potence. A ces fleurs, qui étaient d'abord la violette d'or, l'églantine et le souci d'argent, on ajouta bientôt une amarante d'or, un œillet et un lis.

Ces fleurs ne tardaient pas à relever leurs tiges, et, en 1586, il ne parut pas à l'Académie, au milieu des séditions du royaume, qu'un Apollon d'argent fût une libéralité déplacée, en allant aux mains du poète Antoine Baïf. Mais à ces époques de guerres et de pestes, les poètes désertent le Gai-Savoir, et s'enfuient comme une volée d'oiseaux aux approches de l'orage.

En remontant à l'année 1513, on rencontre parmi les maîtres ès jeux bien de noms d'avocats ou parlementaires, les docteurs en droit Blaise Auriol et Cognard, des licenciés nombreux et des bacheliers, dont le moins inconnu est Guillaume Trassabot, surnommé par Jean de Boysonné le nouveau Virgile et le nouvel Appelles. L'avocat Claude Terlon recevait ses lettres de maîtrise le jour où un souci couronna un de ses poèmes. Duranti, Jean de Coras, le conseiller Guillaume Benoît, le président de Saint-Jory entrent bientôt à la Gaie-Science.

Si les poésies françaises du premier président Dufaur de Saint-Jory ont été perdues, on a retrouvé de lui un chant en vers grecs adressé au chancelier

de l'Hospital, et qu'on prendrait pour une page détachée des meilleurs poètes de la Grèce :

« O Muse ! réveille en moi d'anciennes puissances; dans mon âme inspirée suscite l'imagination d'autrefois.....

« Soudain la Muse, répondant à mon appel, m'adressa ces mots : « D'où est venu, chez toi, ce désir « de moduler de nouveau les accents mélodieux de « la poésie ? Il ne serait pas convenable que tu « chantasses les exploits de quelques guerriers au « cœur de lion, ni ceux d'Eros aux flèches d'or, ni « les ruses secrètes de ce dieu ailé, ni les artifices « de Vénus la blonde aux pieds d'argent, ni la « puissance de Bacchus, l'enfant couronné de « lierre.

« Tu veux que je te dise ce que tu dois chanter; « n'entreprends des vers que pour le seul l'Hospital, « et sur-le-champ compose en son honneur un « hymne où tu réuniras les accents les plus nobles « et les plus harmonieux. Oui, prends en main la « brillante cithare avec son agile archet d'or; célèbre ce faisceau lumineux de mâles et sublimes « vertus dont l'amour l'enflamme depuis longtemps. « Ce n'est pas sans raison que l'Hospital porte le « même nom que Jupiter hospitalier; car il donne « l'hospitalité et à moi et à mes sœurs à la flottante « ceinture, aux filles de Mnémosyne, nymphe « comme moi du mont Piérius. Il est également « l'hôte infatigable des serviteurs sacrés d'Apollon « aux cheveux d'or et père de la lyre.....

« Il honore la divine Thémis, et avec elle, sous son « toit, habitent trois divinités qui sont sœurs : la légalité, la paix, la justice. Ainsi l'a voulu celle qui

« est divine par sa beauté et par ses actes, Margue-
« rite, de qui un monarque est le père, un monar-
« que est le frère..... Ainsi, décochant des strophes
« ailées et sonores, loue incessamment l'Hospital.
« Tu n'auras pas besoin d'une flûte perçante, de
« rythmes multipliés, et je mettrai à ta disposition
« une source inépuisable de mots doux comme l'am-
« broisie. »

A son tour, le conseiller de Rangouse rime des chansons, célèbre en un chant royal la nativité de Notre-Dame, et met en musique des vers de ses deux amis Ronsard et Remi Belleau. Il crut pouvoir chanter aussi la maîtresse de Ronsard, Hélène de Surgère, mais le chef de la pléiade en prit ombrage, et menaça Rangouse de le tuer en combat singulier : le conseiller au Parlement aima mieux mourir de vieillesse, ainsi que le disait l'épitaphe de sa tombe, au cloître de l'abbaye Saint-Sernin.

On prodiguait les louanges dans les épitaphes plus que dans les éloges funèbres des mainteneurs. Les premiers éloges se bornent à cette phrase courte et sèche : « Il est allé de vie à trépas. *Requiescat in pace.* » On ajoutait quelquefois ces mots : « On déplore sa mort. »

On ne leur épargnait pas du moins les louanges pendant la vie. En dédiant au président de Caminade la *Troisièmo flourèto del ramelet moundi*, Goudouli l'appelait juge des fleurs et fleur des juges, et lui disait : « L'aigle vient de l'aigle, et vous êtes président, fils d'un digne président. »

Au conseiller de Rességuier, qui venait de traduire, en vers français, le *Prædium rusticum* du P. Vanière, Goudouli, qui avait alors quelque pro-

cès, adressait aussi, en son gentil parler, des vers qu'on a traduits ainsi :

C'est lui que je cherche pour être
Et mon rapporteur et mon maître;
En l'une et l'autre condition,
    C'est mon admiration.
Seigneur, vous tenez la balance
A la seconde Cour de France;
Notre procès s'y pèsera,
Et sera quand il vous plaira.

D'autres charmants esprits se groupaient aux pieds de la statue de Clémence Isaure — je cite les plus fameux — le président de Riquet, qui pleura plus d'une fois sur le sort des condamnés, en prononçant ses arrêts à la Tournelle, et le conseiller Jacques de Ranchin, mort président des enquêtes en 1692, l'auteur de ce triolet que Ménage citait comme le roi des triolets :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau dessein que je formai,
Le premier jour du mois de mai.
Je vous vis et je vous aimai.
Si ce dessein vous plaît, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai,
Fut le plus heureux de ma vie.

C'est ce président de Ranchin, dont on disait qu'il n'était pas moins galant d'esprit que savant en toutes choses et qui inscrivait cette devise sur ses livres : *Non ut doctior, sed ut melior.*

En pleine guerre religieuse, l'avocat Jean de Cardonne obtint trois fleurs et devint maître ès jeux. Le conseiller Gabriel de Terlon dispute à Robert Garnier le souci et l'églantine, et c'est du Parlement

que s'élèvera tout un chant de victoire en l'honneur de Clémence Isaure, à la veille où François de Clary célébra, en strophes charmantes, « ce beau verger fleurissant sur les bords de la Garonne », où il cueille, tour à tour, la violette et l'églantine, avant de s'asseoir parmi les maîtres de la Gaie-Science. On ne fut pas surpris, quand il fit bâtir son hôtel par Dominique Bachelier et Souffron, de voir, au milieu des statues qui peuplaient la façade, celles d'Apollon et de Minerve, chères aux poètes.

A ce seizième siècle tous les hommes du palais sont poètes. Jacques de Puymisson, l'avocat le plus renommé de son temps, envoie aux Jeux floraux des vers couronnés par un souci, mais ne valant pas sa prose. Il se montre à tous les concours et mêle, dans un chant royal, les divinités de la fable à la Vierge et aux anges, de même qu'il parsemait ses plaidoiries des souvenirs de la mythologie et de-la Bible.

C'est le temps où un aspirant aux grades de l'Université ayant refusé d'invoquer le nom de la Vierge, le professeur qui présidait la séance fut soupçonné d'intelligence avec le candidat. L'un et l'autre furent arrêtés. Ce refus public amena l'usage, dès lors établi par arrêt du Parlement, qui prescrivait l'invocation de la Mère de Dieu comme une condition préliminaire pour être admis à l'examen des gradués. Cette coutume, qui devenait une marque de catholicité, passa de l'Université aux Jeux floraux nommés autrefois le Collège de la poésie grecque, française et latine, et ramenés, au seizième siècle, à leur ancienne célébrité, malgré la confusion et le trouble des temps. Le chancelier, les

mainteneurs et les capitouls décidèrent que la meilleure pièce de poésie serait exclue du concours, si le poète n'y consacrait des vers à la Vierge.

On ne saisit qu'avec peine les allégories et les hyperboles du chant royal, du conseiller de Chalvet, sur le mystère de l'Incarnation. Les fleurs vont presque toutes aux mains des parlementaires : à François Bertrandi, à Salvat du Gabre, à Anne de Cadillac, à Laroche, au président de Paulo, à Pierre de Barthélemy, à Jean de Vainière, à Jean Thibaut, à Pierre d'Abadie, à Dufaur de Saint-Jory qui allait être chancelier des Jeux floraux, à Gilles Juliard, à Palarin, à Jean Gay, à Alary, à Jean Galant, traducteur de l'*Énéide* et auteur de poésies qu'on taxait de trop légères. On citait surtout son ode à la rose et cette strophe galante :

Toutes les nymphes sacrées
T'amassent parmi les prées
Pour couvrir leur sein de lait,
Ou bien encore pour faire,
D'une main plus ménagère,
En rond, maint beau chapelet.

C'est ainsi qu'aux sept mainteneurs du quatorzième siècle et à leur chancelier succédèrent les trente-six et plus tard les quarante mainteneurs institués par les lettres patentes de 1694, qui confiaient au Parlement le soin de maintenir les règles de l'organisation nouvelle. Le premier président de Morant et le président Guy de Maniban ouvrent la marche dans ce mouvement de rajeunissement de la Gaie-Science, et président les premières fêtes des fleurs de la nouvelle Académie. Des mainteneurs de cette année 1694, dix-neuf sont parlementaires.

Au dix-septième siècle, les poètes du palais ne manquent pas à ces fêtes : Jean de Planté, Paul de Filère, Paul du May, Raymond Maran, Charles de Paulet, Jacques de Buisson d'Aussonne, Barthélemy de Gramond, qui devient président des enquêtes; Raymond de Saint-Blancat, Guillaume de Bertier, Pierre de Beloi, l'éloquent avocat général; Jean de Muret, Jean Doujat et d'Abbatia; j'en passe des plus inconnus.

Je ne puis oublier pourtant le conseiller Jean d'Olive, qui envoya aux Jeux Floraux bien des chants royaux couronnés d'églantines, de soucis et de violettes. Ils lui valurent des lettres de maîtrise qui furent chantées à leur tour par des stances, des madrigaux et des sonnets de tous les poètes du Midi. Avant la tragédie de Racine, il composa son poème de *Phèdre* et d'autres poèmes : *Virginie, Agrippine, Stratonice, Monime et Astérie.* Ils sont tous allés rejoindre les neiges d'antan, de même que les poésies de l'avocat Baron, dont on a conservé ces vers gravés sur un rocher des Pyrénées :

Monts rangés et confus, qui cachez dans les nues
L'orgueil audacieux de vos têtes chenues,
Que les dieux seulement ébranlent de leurs pas,
Vous êtes glorieux, aimables et fertiles,
Mais vous serez bientôt des rochers inutiles,
Si les yeux de Philis ne vous éclairent pas.

Ce fut alors toute une flotte de rimeurs qui donnaient à leur victoire poétique ce nom charmant de la joie de la violette, du triomphe du souci et de l'églantine, et qui appelaient leurs règles les lois d'amour. Ils aidaient la poésie française à prendre son brillant essor et à redresser les travers de l'école

de Ronsard. Les semonces ont le ton des plaidoiries ou des harangues du Parlement. Les statuts de l'Académie ne recommandaient-ils pas, d'ailleurs, de choisir les mainteneurs parmi ceux qui avaient l'habitude de juger?

Des esprits chagrins et moroses blâmèrent les hommes du palais de se mêler à ces fêtes poétiques. N'est-ce pas le docte Ferrand qui, dans l'interprétation de la loi romaine *in quartam,* décidait que le père ayant fourni à son fils une somme d'argent destinée à obtenir des lettres de maîtrise aux Jeux Floraux ne pouvait imputer cette dépense sur la légitime, parce qu'il aurait plus sagement fait de donner une meilleure éducation à son fils? Mais les poètes du palais bravaient les railleries et répondaient par ce mot d'Étienne Pasquier : « Bien vivre et s'esjouir est ma philosophie ». Leur langage et leurs idées se reflètent, dans les travaux de l'Académie, d'une gravité toute patricienne.

Sur ces sièges de mainteneurs, on retrouve Maleprade, avocat, disert entre tous; les conseillers de Maussac, d'Aldéguier et Lagarrigue, d'Aspe, qui allait avoir le mortier de président; Valette de Lombrail; Fermat, fils du grand Fermat; le président aux enquêtes Jean de Rességuier; le président de Montbrun, magistrat austère et écrivain élégant; de Nupces, d'un tour d'esprit moqueur et mordant; le premier président de Bertier; le président de Caulet et le président Druilhet, qui avait jeté à la mer son épée de lieutenant des galères pour étudier le Droit et composer tout un recueil de madrigaux, de rondeaux et de chansons; on le compara quelquefois à Anacréon.

En parlant du président Druilhet, comment oublier Elisabeth de Montlaur, sa femme, poète, comme Mlle de Calages, Mlle de Catellan, Mlle Marie de Chalvet et Mme de Montégut, passionnée pour la poésie comme autrefois la dame de Villeneuve, et dont le salon rappelait à la fois les salons de la Fronde et le salon de Mme de Rambouillet! Bien qu'elle parlât une langue un peu raffinée, elle fut presque une puissance littéraire et académique, régentant le goût et imposant le ton. Avant de régner ainsi à Toulouse, elle avait brillé chez la marquise de Lambert à côté de Mlle de Launay, de Mme de Caylus, de Mme Dacier, de la duchesse du Maine, de Fontenelle, du président Hénault et des abbés de Choisy et de Chaulieu. Il lui était resté de ce commerce élégant et délicat quelque chose de précieux, moins peut-être dans ses expressions, que dans ses sentiments. S'il faut en croire les médisances de son temps, elle paraît avoir aimé le président, son mari, moins que les Muses. Pour ses églogues, qui ont bien pâli et vieilli, elle eut deux soucis.

Vers la fin du dix-septième siècle et à partir de 1694, l'Académie des Jeux Floraux n'a guère que des parlementaires. On le reconnaît à la gravité patricienne de leurs écrits, sobres d'ornements et réglés selon la loi formulée par Boileau.

Le dix-huitième siècle va se lever. L'avocat Palaprat rime des églogues, mais son plus beau titre a été d'avoir travaillé avec Brueys à la comédie de *l'Avocat Pathelin*. Les poètes Thomas Dulaurens et Mariotte appartiennent aussi au barreau ; avec eux on est dans le dix-huitième siècle. Au concours de 1712, Mariotte eut le prix du discours en prose sur ce su-

jet : « La plupart des choses que l'on regarde dans les hommes comme des effets de leurs vertus ne sont que des effets de leurs faiblesses ». On croirait lire une paraphrase de ce verset de l'Ecclésiaste : « Que tout est vanité et rien que vanité ». Aux concours des années qui suivent, l'églantine revient au barreau; elle est conquise par les avocats Chadebec et Coste, dont les discours, selon le programme, n'eurent que la durée d'un quart d'heure ou d'une petite demi-heure. Après eux, on voit paraître au concours du Gai-Savoir le conseiller d'Assézat, le président de Couffoulens, le président Druilhet de Montlaur, fils de la présidente Druilhet; l'avocat Lardos, l'avocat général de Saget et l'avocat général d'Advisard, moins assidu aux audiences qu'à la cour de Sceaux, où régnait, en souveraine, la duchesse du Maine.

C'est un avocat, Soubeyran de Scopon, qui fit donner à l'églantine, prix de l'éloquence, une valeur égale à celle de l'amarante donnée à l'ode. Il aurait voulu qu'on écrivit les tragédies en prose, et il se hasarda même à publier une réponse au discours de Voltaire sur la tragédie. Sa voix se perdit dans le désert. Les quatre avocats Montaudier, Pierre de Rabaudy, Cormouls et Duclos, mainteneurs comme lui, se reposent à l'Académie des luttes du barreau. A la séance du premier dimanche de janvier 1749, où Campistron venait de prononcer la semonce, Cormouls lui adresse une réponse sur l'amour du travail et de la gloire, d'une nouveauté singulière et d'une rare finesse de critique et de goût. Il secoue hardiment le joug des traditions du dernier siècle, et s'écrie :

« Etudiez la belle nature; élevez votre esprit par

« la grandeur des images qu'elle vous présente. Vos « œuvres doivent être une expression de sa beauté. « Souvenez-vous que l'art doit être couvert par les « adresses de l'art même, et que c'est son dernier « effort de savoir imiter la noble simplicité de la na- « ture. Soyez hardis dans vos peintures; osez ce « que les autres n'ont point tenté; éloignez-vous des « routes battues; c'est par cette heureuse audace « que vous parviendrez à ce caractère de nouveauté « qui flatte si agréablement le goût du siècle, et si « vous imitez, n'imitez jamais que de grands mo- « dèles. »

Au contraire, la réponse de Montaudier à la semonce de M. de Catellan, en 1720, emphatique et pesante, se traîne dans les routes frayées. Elle n'a ni imprévu, ni émotion, ni flamme.

Aux premières années du dix-huitième siècle, l'éloge de Clémence Isaure commence à paraître dans le *Recueil de l'Académie*. En 1721, l'avocat Douvrier, et, en 1722, le conseiller Delherm, selon le vieil usage, débutent par quelques phrases latines, qui doivent toujours précéder l'éloge en français. A cette année 1722, le conseiller de Rességuier prononce la semonce, et il semble qu'il ait pris à tâche de réfuter cette pointe de malice de la Rocheflavin, lassé de citations grecques et latines, que la lecture des poésies et des poètes n'est ni nécessaire, ni utile à la profession de magistrat, et qu'elle est bonne, tout au plus, aux jeunes gentilshommes et damoiselles ou gens de loisir, et parfois, si l'on vent, aux heures perdues, aux gens de travail pour se détendre l'esprit.

La semonce de l'avocat Montaudier, en 1723, ne

fut qu'un écho affaibli de celle de M. de Rességuier. Pâles et froides sont les semonces du conseiller Delherm, du conseiller de Bojat et de l'avocat général de Saget, qui chanta l'éloge de Clémence Isaure dans un dithyrambe sans originalité et sans couleur.

Ce n'est vraiment qu'en l'année 1724 que commencent les éloges funèbres des mainteneurs enlevés par la mort à l'Académie, éloges moins rapides qu'autrefois et plus sobres qu'aujourd'hui. Ce triste cortège s'ouvre avec les éloges du premier président de Bertier, par le conseiller de Rességuier; du conseiller de Saint-Laurens, par le président d'Orbessan; du chevalier d'Aldéguier, par l'avocat Cormouls ; du président de Castanier de Couffoulens, par le viguier de Rabaudy. Sur ces pages mélancoliques, l'éloge de Clémence Isaure par le conseiller de Rességuier jette sa note légère, pareille à une aubade du mois de mai.

Avec les années, les semonces et les éloges de Clémence Isaure se prolongent et s'égarent dans des digressions infinies. C'est le conseiller Douvrier qui donne le ton, en proclamant que l'esprit poétique des femmes est supérieur à celui des hommes, et il s'écrie : « Quoi ! l'orgueil des hommes se trouve-« t-il humilié en avouant qu'ils cèdent quelquefois « au beau sexe, eux qui le rendent, ce sexe, si sou-« vent illustre par leur propre défaite ! »

Pendant quelques années on ne rencontre la trace des parlementaires ou des avocats que dans les éloges funèbres. Au concours de 1729, l'avocat Coste reparaît avec une élégie, couronnée par un souci ; et un avocat plus savant et plus éloquent que lui, Jérôme Taverne, entre en lice et obtient l'amarante pour son

ode à l'*Amour de la patrie*, un souci pour une élégie et une églantine pour un discours sur ce sujet : « L'éloquence ne doit avoir d'autre objet que de faire « connaître la vérité ». Il eût peut-être mieux valu, pour sa renommée, qu'on eût sauvé de l'oubli ses plaidoiries, et non ses vers.

Si les plaidoyers de l'avocat Duclos ressemblaient à ses discours académiques, ils devaient avoir une précision et une clarté qui sont un signe de force, bien qu'il n'ait pas su toujours se préserver de la contagion de l'enflure. On n'en saurait dire autant d'un discours de l'avocat Tissié, s'égarant dans une prose aride à la fois et nuageuse qui faisait dire à l'avocat Montaudier : « C'est un brouillard des pays du Nord. » Etant de la race irritable des poètes, Tissié se plaignit hautement de Montaudier, qui répliqua par de fines malices. La querelle prit fin par la mort soudaine du mainteneur Montaudier que le viguier Rabaudy peignit d'un trait dans son éloge : « Chez lui, on a toujours « vu le chrétien réuni avec l'orateur; l'honnête « homme et l'homme d'esprit ont toujours été « confondus. »

On entre, vers ce temps, dans une série longue et terne d'éloges de Clémence Isaure et de semonces. Je ne cite, en courant, que l'éloge par le président de Niquet du vieux président d'Orbessan, dont la mémoire allait pâlir devant la renommée de son fils, qui le remplaça dans sa charge; les semonces de l'avocat Cormouls, qui menait de front les choses de l'imagination et des sciences les plus sévères; celles du conseiller de Paraza, dont le plus beau titre aura été d'avoir eu pour amis d'Agues-

seau, Joly de Fleury et Malesherbes; les éloges et les semonces du chevalier de Catellan, en qui remontait la forte sève judiciaire des Catellan. A sa mort, l'avocat Lardos le loua surtout d'avoir quitté l'épée et la cuirasse pour prendre la plume de l'abbé de Catellan et travailler, à son tour, au fameux Recueil d'arrêts.

Dans ces éloges, la vérité n'était pas épargnée, et la pointe perçait parfois sous les fleurs. A la mort du président Druilhet, qui était monté, tout d'un coup, de son vaisseau qu'il servait comme lieutenant des galères, à une charge de président à mortier, le chevalier d'Aliez ne manqua pas de dire : « L'esprit de M. Druilhet était porté à l'enjouement, « et son cœur aux plaisirs de sentiment que la « délicatesse et l'esprit assaisonnent. Il était sur« tout propre à faire naître et à soutenir cette sorte « de gaieté qui rend les plaisirs de la table plus dé« licats et plus aimables. On peut dire de la ma« gistrature que c'est un joug qu'il faut s'accoutu« mer à porter dès sa jeunesse. En remplaçant son « père à une présidence aux enquêtes, sa profes« sion demandait d'autant plus tout son temps, « qu'il ne s'y était point d'abord destiné. »

Jamais ce reproche ne fut adressé aux Rességuier. A la mort du président des enquêtes Jean de Rességuier, le mainteneur M. de Ponsan reprit à son origine l'histoire de cette maison, où la noblesse de la race s'alliait si étroitement à la noblesse des sentiments et des idées, et où les femmes égalaient les hommes en vertus et en intelligence. Après avoir loué la science du président de Rességuier, M. de Ponsan, qui n'était pas de l'école de la Rocheflavin,

ajoutait : « Les exercices académiques ne sont ni « étrangers, ni inutiles aux fonctions de la magis- « trature. L'étude des lois n'est pas incompatible « avec celle des belles-lettres. Voilà pourquoi M. de « Rességuier a laissé plusieurs ouvrages dont il au- « rait pu se faire honneur ; jolies pièces en prose et « en vers, recueil d'arrêts notables, une histoire du « Parlement de Toulouse, et des traductions en vers « français de poésies latines. »

Les semonces et les éloges par les parlementaires ont un vol plus long, sans que les coups d'aile soient plus larges et plus vifs. Pourtant la semonce du conseiller Dumas d'Aiguebère eut un tour original, en développant cette pensée que la qualité essentielle aux poètes était le bonheur, et que l'art de rimer, loin d'être toujours inspiré par les dieux, n'est souvent qu'une prétention chimérique.

Dumas d'Aiguebère fut un ami de Voltaire, de d'Argental et de Cideville, et de la duchesse du Maine, qui l'attirait à sa cour de Sceaux, où il fit jouer des comédies très applaudies par les gentilshommes dont il savait finement saisir les ridicules. C'est une voix vague et lointaine qui annonce Beaumarchais. Il fit même jouer une pièce singulière contenant à la fois une tragédie, une comédie et une pastorale-opéra. Le succès en fut prodigieux, mais il n'eut que la durée d'un soir. Quand Dumas d'Aiguebère quittait Paris pour Toulouse, Voltaire ne l'oubliait pas et lui apprenait le succès de *Mérope* au sortir de la Comédie française, et la mort de Mme du Châtelet. En retour de tant d'attachement, Dumas d'Aiguebère fit nommer Voltaire maître ès jeux floraux, et Voltaire, pour son remerciement,

envoyait à l'Académie de Clémence-Isaure six exemplaires de *la Henriade*.

Ce n'est pas un parlementaire qui fonde le prix du lis d'argent pour le sonnet à la Vierge; Gabriel Vendange de Malepeyre tenait du moins à la justice, étant conseiller du roi et doyen au sénéchal de Toulouse.

La mort frappe bien des parlementaires. Les conseillers Delherm, de Lombrail de Rochemontès, qui aimait à se jouer dans les paradoxes, de Sapte et le président d'Aspe. En 1741, il y eut une innovation à l'Académie : le jour de la fête des fleurs, l'avocat Soubeyran de Scopon adresse aux dames une harangue sur l'injustice du doute qu'on peut avoir du talent des femmes. Il les venge des moqueries de Molière, et il s'écrie : « Qui est-ce qui forme ce doute « injurieux ? Ce sont des hommes uniquement occu- « pés du soin de leur plaire; ce sont des esclaves « qui lisent en tremblant leur sort dans les yeux de « ces divinités de la terre; ce sont des rebelles qui « les adorent. C'est ainsi qu'ils en usent avec la « Fortune, déesse qui, comme l'amour, est honorée « chez tous les peuples; ils l'adorent et ils en mé- « disent..... Si les femmes savantes sont incommo- « des dans la société, ce n'est pas la faute de leur « science, mais de leur caractère. Elles le seraient « encore davantage, si elles ne savaient rien. »

Ce Soubeyran de Scopon était un vrai disciple de Rollin. Il aurait écrit en langue latine mieux qu'en langue française. Étant, avant tout, de pays latin, il semble ne parler des modernes qu'avec la permission des anciens. Quand il rencontre ainsi un courant de l'antiquité, il y flotte à pleines voiles.

On retrouve dans son langage une sorte d'humeur belliqueuse ; il fallait l'entendre, dans son *Éloge de Clémence Isaure*, défier les railleurs qui ne croyaient pas à l'existence de cette reine des jeux floraux. « Isaure, s'écriait-il, en parlant comme Papire Mas- « son, était belle; ainsi l'attestent tous les monu- « ments anciens ayant rapport à elle. Notre Sapho « avait une taille avantageuse, une figure agréable « et prévenante ; elle se permit de peindre l'amour, « mais elle ne lui permit rien. » Et il terminait en provoquant à un champ clos littéraire les incrédules et les médisants.

Depuis longtemps, on ne ne voit plus des parlementaires ou des avocats entrer en lice et briguer des fleurs. L'avocat Brabant essaye, en 1742, de disputer l'amarante au P. Lombard, de la Compagnie de Jésus, sur l'amour de la patrie; mais il échoue et rentre dans l'ombre. Taverne, qui reparaît avec son ode *Des Éclairs*, l'emporte, au contraire, sur un étudiant en philosophie, du village de Bort, en Limousin, qu'on désigne alors sous le nom de Marc Montel, et qui n'était autre que Marmontel. Ils n'en furent pas moins amis toute leur vie. Carriol et Castillon, deux avocats, ont une amarante, l'un pour son ode *Au Temps*, et l'autre un souci d'argent pour *le Triomphe de l'Idylle*.

Taverne n'aura plus de fleurs : il est nommé maître ès jeux floraux, et prononce, en 1743, la semonce où il met l'art oratoire au-dessus de l'imagination et de la poésie. Il disait : « Si l'imagination com- « pare, discute et arrange, l'art de la persuasion « peint, remue et entraîne. Démosthènes n'est pas « moins créateur qu'Homère. » Il ajoutait ces paro-

les, auxquelles les siècles n'ont rien enlevé de leur vérité : « Le cœur de l'homme est le théâtre des ef-« forts et des conquêtes de l'orateur. Pour combat-« tre les passions qui se reproduisent à mesure « qu'on les combat, il faut des forces sans cesse re-« nouvelées. On a beau approfondir le cœur de « l'homme, il sera toujours un fonds inépuisable de « recherches et de découvertes. »

Au moment où Taverne obtenait ses lettres de maîtrise mourait un mainteneur, conseiller clerc au Parlement, l'abbé de Tournier, qui, de sermonnaire des missions apostoliques, devint arrêtiste à la manière de Catellan et de d'Olive, esprit fin et conscience pure, qui fonda la maison du Bon-Pasteur pour les femmes repentantes, et qui croyait, la nuit, entendre la voix larmoyante des plaideurs condamnés par ses arrêts.

Ce n'est pas un recueil d'arrêts que laissa, en mourant, le président Jean de Caulet, mais tout un livre rempli d'extraits de Tite-Live, de Cicéron, de Tacite et de Descartes et de réflexions sur l'histoire. Pour le louer, le viguier de Rabaudy disait : « Il écou-« tait les avocats avec le plus grand soin pour les em-« pêcher de s'écarter », et il ajoutait cette louange plus rare : « Il était le premier au palais, et son « zèle était ingénieux pour retarder le moment d'en « sortir. » En digne neveu de l'évêque de Pamiers, François-Etienne de Caulet, l'ami de Pavillon, évêque d'Alet et des solitaires de Port-Royal, il menait la vie la plus austère, et tenait pour maxime qu'une des premières obligations des grandes charges de magistrature était de remplir publiquement ses devoirs religieux, afin d'en augmenter le respect et le

prestige. Il fut l'ami de la marquise de Simiane, dont a parlé Mme de Sévigné, et il a été du petit nombre de ces hommes qui ne perdent jamais leurs amis autrement que par la mort.

Dans cette famille des Caulet, la race était forte : au président à mortier Joseph de Caulet succéda, dans sa charge au Parlement, et dans son fauteuil de mainteneur, son fils, le conseiller Henri de Caulet, qui prononça, l'année de la mort de son père, la semonce, où perce une pointe de prétention et de bel esprit. Ancien élève de Rollin, il n'eut rien de son maître, et loin de s'asservir aux modèles de la langue latine, il a des hardiesses de style et un tour d'imagination aimable et entraînante. Une de ses semonces contre les romans a gardé l'empreinte d'un goût éclairé et d'une vivacité charmante : on croirait qu'elle a été écrite pour notre temps, où les imaginations en désordre auraient tant besoin d'être ramenées dans les voies de la vérité et de la nature.

A partir de ces années où commence la seconde moitié du dix-huitième siècle, si novateur et si tentateur à Paris, on sommeille à Toulouse et on s'attarde; il semble même qu'on revienne au seizième siècle. Les éloges de Clémence Isaure, les poésies et les discours se perdent dans des phrases sonores et creuses. On avançait sur le siècle avec le président de Caulet; on recule avec les conseillers de la Mothe et Lecomte, et les avocats Castilhon et Duclos, auxquels le président de Caulet reprochait d'être plus orateurs que juristes. On ne sent courir aucun souffle de jeunesse, de force et de fraîcheur dans leurs harangues, leurs idylles ou leurs odes. Le palais fait toujours invasion aux Jeux Floraux, et parfois le

Parlement tout entier suspend ses audiences pour assister aux fêtes de Clémence Isaure. C'est du Parlement que viennent les chanceliers de l'Académie, les présidents Guy et Gaspard de Maniban, de Morant, de Bertier et, plus tard, le premier président de Niquet.

Dans les travaux des avocats Veruy et Martel, Pelarrey et Revel, Poulhariès et Lacroix, Boute et Taverne, Espic et Marchand, Pilhes, Poitevin et Gez, Dutour, Jammes et Chaz, et Mailhe qui chantait alors les vertus de la famille royale et qui allait, à quelques années de là, devenir le procureur syndic des amis de la Constitution, on ne trouve qu'un redoublement de choses fades et ternes ; ils ne sortent pas des temples de Thémis et des Muses.

Avec les parlementaires, on respire le même air et on habite les mêmes régions des bergeries et des pastorales, des nymphes et des dryades, des sylvains et des faunes et de toutes les divinités champêtres. On ne rencontre que de loin en loin de ces pensées qui ont des frémissements et des ailes, et qui s'envolent vers les sommets de la poésie. Leurs semonces, heureuses par les pensées, ont un style triste et languissant, aussi bien chez le procureur général Le Mazuyer et les avocats généraux de Parazol et de Pegueirolles, que chez les conseillers du Puget, de Bojat, de Lalo, d'Albis, Malcor, Montégut et les présidents de Riquet, de Sauveterre, d'Aspe, de Paraza, de Senaux, de Niquet et de Vaudeuil. On peut en dire autant du conseiller d'Aufréry, d'un esprit pourtant si fin et si aimable, et du conseiller Raffin, qui fut parfois un critique d'un goût éclairé, dont l'ode sur le rétablissement de la santé

de Louis XV fut loué par Voltaire. C'est ce conseiller Raffin qui aimait surtout à prier Dieu au printemps, et qui disait que, sous la verdure renaissante des bois, le chant des Psaumes était bien plus doux.

Sur cette prose à teintes grises et monotones se détachent parfois des semonces ou des poésies d'une couleur vive, comme des rameaux verts sur une forêt où les feuilles ont jauni. En lisant les réflexions de l'avocat Soubeyran de Scopon, sur le bon ton, le goût, la conversation et la bonne compagnie, on se retrouve dans un courant de juste et fine critique. Un éloge de Clémence Isaure par le président d'Aguin tranche aussi sur les autres par son côté ingénieux et parfois éloquent. On y lit cette pensée charmante : « C'est beaucoup sans doute de devenir meilleur, « mais ce n'est pas peu de devenir plus aimable. »

Au président d'Aguin, on pouvait citer le mot de Voltaire : « Il n'y a rien de plus aimable qu'un homme vertueux qui a de l'esprit. » Il faut rappeler encore ce mot si français d'une semonce de l'avocat Castillon : « Les harangues étudiées que Tite-Live et « Plutarque mettent dans la bouche de leurs héros « ne valent pas un seul trait dont notre Henri IV « animait ses troupes. » De son côté, l'avocat général de Parazol, si doux et si fin dans l'art de causer, démontrait, au milieu d'une semonce, que l'objet unique des belles-lettres devait être d'inspirer l'amour de la vertu. Ces parlementaires savaient ainsi réveiller au fond des cœurs des fiertés et des délicatesses qui y semblaient endormies.

Une ode de l'avocat Martel, sur la mort de Fontenelle, a des coups d'aile qui l'élèvent au-dessus des poésies de ce temps. Elle eut une amarante au

concours de 1769, où la Harpe eut un souci pour son épître : *le Portrait du Sage.*

Au concours de 1774, les phrases latines qui ouvrent l'éloge de Clémence Isaure disparaissent à jamais; c'est l'avocat Lacroix qui les fait rayer de ces éloges à la séance du 3 mai 1774, où l'Académie siégea pour la première fois à la salle des Illustres du Capitole, en vertu de l'édit du mois d'août 1773. Une belle semonce du président de Portes donne un nouvel essor aux poètes, et les discours du procureur général de Rességuier, de l'avocat général de Latresne et du président d'Aguin ont des traits, des saillies et des images qui furent vantés par tous les poètes. N'est-ce pas ce marquis de Latresne qui soutenait, avec un grand charme de langage, que les lettres étaient un refuge contre l'amour et une garantie de la vertu des jeunes filles ?

Du milieu de tant de poésies qui ont pâli avec les années se détache une épître : *A ma Robe*, par l'avocat Gélibert. Il en faut citer ce passage alerte et d'une humeur enjouée qui allait si bien à son visage toujours souriant :

Mais, dites-moi, robe que je révère,
Sans un rabat, sans bonnet et sans vous
Ne saurait-on, d'un habile adversaire,
Prévoir la marche et repousser les coups?
Je vous entends : vous donnez la science;
Il le faut bien, car autrement en France,
Comment feraient tant de nos beaux esprits
Qu'on voit plaider sans avoir rien appris ?
Comment feraient tant de célèbres juges
Qui n'ont jamais ouvert Justinien,
Et qui pourtant jugent, et jugent bien ?
Des citoyens, ils sont les seuls refuges,
Et grâce à vous, ils n'ignorent de rien.....

Heureux qui peut, doué d'un fort poumon,
Faire sonner gravement aux oreilles
Des procureurs le mystique jargon.
A l'audience il fera des merveilles.
Une voix mâle aura souvent raison.
Puisqu'il ne faut qu'une voix de tonnerre,
Nous tonnerons. Mais comment, sans frémir,
Pouvoir se battre et soutenir la guerre
Avec ces mots dont on entend gémir
Les tribunaux de nos dieux de la terre ?
Comment parler d'un dit, d'un contredit,
D'un soit montré, d'un interlocutoire,
D'un appointer à bailler par écrit,
Et d'autres mots dont l'effrayant grimoire
Vient, au palais, épouvanter l'esprit?

De ce grimoire dont parlait si gaiement l'avocat Gélibert se détournait souvent le président Anne-Marie d'Aignan, baron d'Orbessan, de vieille race parlementaire, président à mortier depuis l'année 1738. On s'étonne de voir son éloge à l'Académie par M. de Lavedan si stérile et si rapide. On devait bien pourtant à ce vaillant et fécond esprit un buste dressé sur un socle de marbre. M. de Lavedan prit à la lettre le conseil des Grecs, qui n'aimaient à entendre louer les morts que d'un mot dit en passant. Il loua le président plus que le mainteneur, et ne sut pas dégager de cette vie vouée aux lettres autant qu'à la science du Droit, le feu sacré qui l'anima et qui brilla toujours en lui d'un vif éclat. On dirait que cet éloge est enveloppé de brume; on n'y trouve même pas les titres des œuvres de ce président si aimable et si savant, qui eut son heure de célébrité à Toulouse et qui tenait pour maxime que, après avoir appris l'Évangile, rien n'était plus digne de l'homme que de s'abreuver à toutes les sources littéraires.

Il y a de tout dans les œuvres du président d'Or-

bessan : de l'histoire, des dissertations scientifiques, des traductions de poésies latines, des maximes philosophiques et des chansons. Il entra brusquement dans cette vie des lettres par l'histoire de Lucullus, d'un tour originel et hardi, qui fit sourire le Parlement et les Jeux Floraux. C'était une sorte de réhabilitation de cette magnifique indolence et de ces molles voluptés qui ont fait oublier l'intelligence et les travaux du questeur, de l'édile, du préteur et du gouverneur de province. Tâche ingrate qui n'enlèvera jamais sa renommée d'élégance efféminée et d'énervante oisiveté à cet épicurien épris des jouissances humaines qui éleva un temple à la félicité sur la terre.

Cette Italie où vécut Lucullus attirait le président d'Orbessan, qui se mit en route et passa les monts à l'automne de 1749. Les variétés de voyageurs sont nombreuses : il y a les rêveurs, les poètes, les politiques, les fantaisistes, les peintres, et les savants. Chacun voyage à sa manière; celle du président d'Orbessan a eu le trait d'un esprit pratique, fin observateur, guide agréable et sûr. Il a parcouru l'Italie en érudit, en critique et en moraliste. Avant lui, personne n'avait mieux parlé de la peinture et de la sculpture italiennes et étudié avec plus de goût les musées, les églises et les palais des villes italiennes. De nos jours, il n'y a que M. Taine qui ait écrit sur l'art en Italie un livre plus savant et plus brillant. Parfois, l'imagination et la gaieté voyageaient avec le président; on se croirait alors en compagnie de Chapelle et Bachaumont, mais ce ne sont là que de rares éclairs.

Amoureux des plaisirs délicats et du monde, cu-

rieux des arts, des études sérieuses et des joies de l'esprit, il goûtait, mieux qu'un autre, le charme des loisirs que lui laissait sa charge. Il aurait voulu tout savoir, et jamais, au milieu de ses travaux de toute sorte, il ne perdit son humeur alerte et étincelante; il était au Parlement de Toulouse ce que le président de Brosses était au Parlement de Dijon.

D'une audience à l'autre, le président d'Orbessan écrivit bien des traités sur des sujets de toute nature et de tout pays, sur les chevaliers romains, les vêtements romains, les serpents sacrés, la physique, la musique, la végétation, la beauté, la modération; sur les antiquités romaines et les antiquité du Languedoc et de la Provence, les eaux thermales des Pyrénées; sur Ausone, Ange Politien, Suétone et la Belle Paule. Ses *Essais sur les Roses et les Violettes* ont une fraîcheur de sentiment et de poésie que n'ont pas toujours les vers des mainteneurs des Jeux Floraux. Au travers de ses traductions des élégies de Tibulle, des épigrammes de Catulle et des odes d'Horace, il a mêlé, commo des brins d'herbes folles à un panier de fleurs, des chansons galantes qu'on dirait tombées des lèvres d'un roué de la régence, et non d'un président à mortier.

Il expia ces péchés des heures légères en écrivant la *Vie de Titus*, des considérations sur l'histoire de France et l'origine des Parlements, un petit *Traité de la Sagesse*, et en traduisant les *Géorgiques*. C'est pour obéir aux principes de la sagesse, a dit de lui l'avocat Poitevin, qu'il fit supprimer par le gouvernement les gages de l'inquisiteur de la foi, toujours payé par le trésor royal, et qu'il refusa la charge de premier président du Parlement et plus tard une

ambassade, malgré les instances du chancelier Maupeou. A ces honneurs et à ces bruits du monde, il préférait les ombrages silencieux du château d'Orbessan, d'où il entendit, avant de mourir, les premiers orages de la Révolution.

Barère de Vieuzac ferme la marche dans cette légion des hommes du Palais par son éloge de Jean-Jacques Rousseau ; mais l'églantine, au lieu d'aller à lui, passa aux mains de Chaz, un autre avocat. De plus violents triomphes étaient réservés à Barère. A cet avocat d'une grâce recherchée, nommé, en 1783, mainteneur des Jeux Floraux, ayant quelque chose de la femme dans sa parole élégante et molle, parlant au palais dans un langage de cour et entrant dans la vie par la porte charmante des Jeux Floraux, à cette imagination éprise d'enthousiasme pour la poésie et la vertu, et invoquant les Muses avant de célébrer la mémoire de Louis XII, et celle du chancelier de l'Hospital, qui aurait osé prédire que le jour approchait où ce causeur aimable de tous les salons et de toutes les Académies irait s'asseoir à la Convention, un jour, à la Plaine, et à d'autres jours, au Marais et sur la Montagne, pour y saluer la république des Girondins, et devenir ensuite, en pleine Terreur, le terrible collègue de Robespierre et de Couthon au Comité de salut public ? Des fleurs de sa rhétorique il couvrit les sanglantes théories des terroristes et des régicides, remplaçant la morale par une fausse sensibilité, et parlant des fournées de la guillotine en révolutionnaire et en bel esprit.

Son nom est de ceux qui donnent le vertige ; l'histoire l'a placé parmi les ouvriers terribles de la Révo-

lution. C'est de Barère que M. de Chateaubriand a dit, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, qu'il était de l'espèce de ces tigres qu'Appien fait naître du souffle léger des vents, *velocis zephyri proles*. Ni la noblesse de l'origine, ni l'élévation de l'intelligance, ni l'élégance des mœurs ne purent le sauver de l'abîme où il tomba.

Il a été du petit nombre de ces hommes de la Révolution qui ne sont pas morts sur l'échafaud ou sur une terre étrangère. Ce banni, revenu de l'exil, s'est endormi, chargé d'années, au pied des Pyrénées et à la clarté du soleil de son pays. Après tant de secousses, on a dit qu'il s'était éteint avec la sincérité des convictions de sa jeunesse. Dieu seul a connu le fond de sa pensée et pénétré au fond de cette conscience éclairée par les lueurs des années éternelles. Sa vie de passion et de luttes s'est perpétuée jusqu'à la mort. Sur Barère retombent de tout leur poids ces paroles de Saint-Just : « Ceux qui « font des révolutions ne dorment que dans le tom« beau. »

Dans l'exil il s'était souvenu de ses succès littéraires aux Jeux Floraux, et il écrivit les *Beautés poétiques d'Young*, les *Veillées du Tasse*, cinq *Nouvelles athéniennes, Sybarites et Italiennes*, la *Vie de Cléopâtre*, l'*Esprit de madame Necker*, le *Voyage de Platon en Italie* et d'autres œuvres oubliées. Personne n'a parlé de Montesquieu dans une langue plus forte et plus pure.

Aux Jeux Floraux, de même qu'au palais, les avocats ont la parole les derniers. A la veille de la Révolution, l'avocat Floret, olivier de Provence, ainsi qu'il le disait lui-même, transplanté dans les jar-

dins de Toulouse, jette un éclat de rire au milieu des rumeurs sinistres qui grondaient à l'horizon, et écrit son *Voyaye aux planètes,* qui rappelle le *Voyage à la lune* de Cyrano de Bergerac. Enfin, un autre avocat, Gez, prononce, en 1790, le dernier éloge de Clémence Isaure dans ce dix-huitième siècle prêt à disparaître dans la région des choses évanouies. Privée de ses ressources et de la salle de ses assemblées au Capitole, l'Académie, dans sa séance du 16 avril 1791, ajourna la fête des fleurs, et se dispersa bientôt au souffle de la Révolution. La dispersion devait durer quinze années. Ce n'est qu'en l'année 1806 que sept des anciens mainteneurs se retrouvèrent à Toulouse, après la tempête, comme autrefois, en l'année 1323, les sept troubadours.

POÉSIES BIBLIQUES

Lues en séance particulière,

Par M. de MARION-BRÉSILLAC,

L'un des quarante Mainteneurs.

CHAPITRE IV DES ÉTUDES POÉTIQUES SUR DANIEL

FOLIE ET MÉTAMORPHOSE

Au fond de son palais où, de l'or au porphyre,
La matière avec l'art rivalise d'éclat,
Le Roi des rois, jouet du plus sombre délire,
N'aspirait, écrasé du fardeau de l'empire,
Qu'à laisser à l'écart les rênes de l'État.

Rien ne pouvait calmer ses sens mélancoliques;
Ni l'horoscope vain des Mages aux abois,
Ni des devins savants les occultes pratiques,
Ni les danses en chœur des filles hébraïques
Sonnant du tambourin sous leurs agiles doigts.

Une manie étrange absorbait tout son être :
Il ne rêvait que prés et murmurantes eaux,
Que doux sommeils à l'ombre en quelque lieu champêtre,
Où — libre et sans témoins — il pourrait se repaître
D'herbe odoriférante au bord de clairs ruisseaux.

Et la nuit et le jour, le songe après la veille,
Lui ramenaient sans cesse un mirage fatal :
C'était une génisse à la croupe vermeille,
Dont les clochettes d'or tintaient à son oreille,
Tandis qu'elle fuyait un mugissant rival.

Et sa fureur, alors, ne gardait plus de bornes.
Cessant de ruminer sous des saules chéris,
Il frappait, en beuglant, l'air vide de ses cornes,
Et baigné de sueur, hagard, les regards mornes,
Retombait sans parole aux bras des favoris.

Folie!... où donc était sa raison éclipsée?
Comment cette grandeur qu'encensait l'univers
S'était-elle, soudain, à ce point abaissée
Qu'elle ne caressât d'autre fixe pensée
Que d'aller brouter l'herbe au milieu des prés verts?...

Des taureaux de l'Euphrate aveugle et sombre émule,
Le Maître croit porter des cornes à son front,
Depuis qu'il a prédit que, du pied de sa mule,
Un Perse conquérant, dont le fer la macule,
A Babylone esclave imprimerait l'affront.

De l'esprit fatidique il usurpait le verbe;
Mais au prophète seul ces coups d'œil toujours sûrs :
Regards d'aigle, d'en haut discernant le brin d'herbe,
Et perçant de son trait, pénétrant et superbe,
Jusqu'aux derniers replis de nos destins futurs.

Or, depuis que d'un songe éclaircissant le voile
Et de l'obscur symbole interprétant la loi,
Daniel lui montrait, sur la mystique toile,
Les fils se rattachant à sa mauvaise étoile...
Un an avait passé sur la tête du roi.

Et voilà qu'aujourd'hui s'accomplissait l'oracle !
Ce roi, de ses péchés ne portant pas le deuil,
(Lui, le profanateur du plus saint tabernacle,
Qui s'était fait un jeu des leçons du miracle),
Il s'affaissait, enfin, sous son immense orgueil.

Hier, hier encore, — heure fatale et sombre, —
Fuyant dans ses jardins les importuns regards,
Baigné de leurs parfums et savourant leur ombre,
Le cœur enorgueilli par l'éclat et le nombre
Des palais somptueux dans Babylone épars,

Ne se disait-il pas, sans parler à personne,
Mais s'enivrant en soi de sa propre grandeur :
« Eh quoi ! n'est-ce point là ma grande Babylone,
« Seule égale à l'éclat dont ma gloire rayonne,
« Joyau de mon empire, unique en sa splendeur?... »

Et, tandis qu'il pensait boire au vase ineffable
Où nul être créé n'a le droit de goûter,
A-t-il donc oublié cette voix formidable
Qui, pareille à l'éclair, courbait son front coupable,
Et que, tout chancelant, il promit d'écouter ?

Cette voix répétait en déchirant la nue :
« Le pouvoir qui t'enivre, ô roi ! t'échappera !
« Par un fils supplantée et des siens méconnue,
« Ta majesté sans voile, au pâtis seule et nue,
« Parmi les ruminants, ses pareils, broutera.

« Ton corps supportera les soleils et la pluie,
« Et le froid et le chaud, la nuit comme le jour;
« Ta peau se durcira, d'âpre rosée emplie,
« Jusqu'à ce que vers Dieu ton âme se replie
« En faisant sur soi-même un solennel retour;

« Jusqu'à ce que, cédant à la toute-puissance,
« Confessant ton néant en face du Très-Haut,
« Tu t'estimes enfin léger dans la balance
« Où les rois, ses élus, vont, à sa convenance,
« De l'apogée au bas, d'un seul coup de fléau. »

Et l'heure avait sonné — miraculeuse histoire —
Où tant d'ingratitude et d'orgueil insensé
A ce royal cerveau, sur sa couche d'ivoire,
N'allait plus rien laisser que l'obtuse mémoire
D'un pouvoir despotique et déjà méprisé.

Bientôt, jetant au loin sceptre et royales hardes,
Que ses ongles aigus dispersent en lambeaux,
On le vit — évitant ses femmes et ses gardes —
Durant de longues nuits, de ses courses hagardes,
Prolonger la durée au bord des grandes eaux.

Là, ruminant en paix ou broutant sa pâture,
De tristes beuglements il remplissait les airs,
Suivant de ses grands yeux la bleuâtre ceinture
Que déroule l'Euphrate, à l'onde glauque et pure,
Autour de la cité reine de l'univers (1).

. . . .
. . . .
. . . .

Folie et vanité des puissances humaines !
Ce grand roi, qu'adulaient cent satrapes mitrés,
Ne voyait, au milieu de ses vastes domaines,
Rien qui fût comparable au cristal des fontaines
Dont la nappe liquide argente au loin les prés.

Ah ! cette onde est si douce à la pelouse fraîche,
Et l'herbe fraîche et drue est si tendre à brouter !
Dès qu'on l'aura fauchée, emplissez-en sa crèche,
Comme celle d'Io, la génisse revêche,
Que ses appels brûlants n'ont encor pu dompter !

(1) Isaïe, cap. XXI, vers. 1, désigne Babylone sous le nom de : *Désert de la mer*, à cause des eaux de l'Euphrate qui l'arrosaient en formant comme une mer autour d'elle.

Laissez-le donc errer sans vêtements ni suite,
Ce monarque puissant, que sa raison a fui :
Du châtiment divin l'heure se précipite;
Et la révolte en vain dans son palais s'agite...
Dieu l'éteindra d'un souffle, en le rendant à lui.

Février 1872.

CHAPITRE VI DES ÉTUDES POÉTIQUES SUR DANIEL

PÉNITENCE ET RETOUR

Hosannah de Nabuchodonosor en forme d'édit (1).

Nabuchodonosor moi, le roi du mystère,
Voici ce que j'écris pour les rois de la terre :

(1) Le caractère distinctif de Nabuchodonosor, tel qu'il s'induit des inscriptions cunéiformes déchiffrées par M. J. Oppert, est essentiellement religieux. Ainsi Nabuchodonosor, comme Sargou avant lui, s'intitule le *Vicaire des Dieux*, qui n'abuse pas de son pouvoir; l'élu de Mérodach, qui *exécute les oracles mystérieux ;* le roi qui juge sans violence, etc., etc.

Dans l'inscription dite *des colonnes,* Nabuchodonosor lui-même se vante de son zèle à propager le culte des dieux. Voici ses paroles : « Je « suis né pour gouverner, j'ai restauré le sanctuaire du dieu.... Nébo, « lui qui *s'engendre lui-même,* soutient ma royauté... j'ai toujours glo- « rifié le culte de sa divinité suprême... »

Dieu seul est grand! Le monde est un spectacle vain;
Le pouvoir, un éclair; la vie, un lendemain;
L'homme... un néant! Dieu seul mérite tout hommage!
Je veux, par cet édit, l'acclamer d'âge en âge.

J'étais né pour régner : monarque aimé des dieux,
J'ai propagé leur culte en fils religieux.
Elu de Mérodach, mon auteur et mon guide,
J'ai, pour ce roi divin, refait la pyramide,
— Ce temple de la terre et du ciel; — à son jour,
Pour Nébo l'éternel, j'ai reconstruit la tour;
L'or, le bronze, l'argent, le cèdre, le lentisque
Ne le céderaient pas au plus riche obélisque.
Un autre temple encor tiré de ses débris,
C'est le vieux monument qu'à ses yeux attendris
Babylone a pu voir se dresser et revivre
Même jusqu'en son dôme étincelant de cuivre.
Dirai-je vos autels, — Mylitta-Zarpanit,
Sin, Samos, Thâouth, Ninip aux chérubs de granit?...
Et toi, reine des nuits, Ao, ta pleine lune
Dans les temples d'Assur ferait-elle lacune?
Non! car j'ai relevé partout, en nos saints lieux,
Les autels des moyens comme ceux des grands dieux,
(N'ayant jamais souffert dans mon vaste royaume,
D'humaine impiété le plus léger symptôme).
J'ai donc fait relever sur ses éboulements
Du temple le plus vieux les anciens fondements,
Massifs de brique verte entassés en collines :
Les tremblements de terre avaient fait ces ruines.

Eh bien! ce sanctuaire aimé de Borsippa
(Quand la confusion des langues dissipa
Du genre humain déçu les rebelles peuplades)
Il porte inscrit mon nom aux frises des arcades!

En des jours de salut, tel fut le saint labeur
Dont Mérodach, mon dieu, se fit l'inspirateur.
Je mis la main à l'œuvre; et, grâce au Dieu propice,
J'ai pu rendre sa tour à l'antique édifice.
Ainsi me suis-je acquis Mérodach et Nébo :
Par eux je terrassai l'orgueilleux Néchao.
Charchamis fut la clef de toutes mes conquêtes;
Mes ennemis, eux seuls, ont connu les défaites;
Moi, j'ai vu tous mes plans de grandeur aboutir.
Ophra m'a défrayé du long siège de Tyr.
Mes cavales du Nil ont fait gémir les ondes;
Et mes vaillants soldats de ses rives fécondes
Butinant les trésors, le long des grands déserts,
Des fils de Mesraïm (1) ont promené les fers, —
Ne s'accordant de trêve en leur course intrépide,
Qu'après avoir doublé les colonnes d'Alcide.

Que pouvait-il manquer à ma gloire ici-bas,
Moi le restaurateur des temples, moi le bras
De Nébo l'éternel qui s'engendre soi-même?
C'est de lui que je tiens la puissance suprême

(1) *Mesraïm*, nom sous lequel Isaïe désigne parfois les Egyptiens.

Sur ces peuples sans nombre, en langues, en tribus,
Qu'arbitre souverain je régis sans abus;
Car, vicaire des dieux, pour mon royal office,
J'en ai reçu le glaive et la main de justice.

Comment donc s'est-il fait qu'esclave du devoir
Je sois tombé soudain, des hauteurs du pouvoir,
Dans un abîme affreux de honte et de misère?...
J'en veux au monde entier attester le mystère,
D'un supplice inouï me portant le témoin.
Oui! sept ans — insensé — j'ai ruminé du foin!!!
Pour m'être évanoui dans ma vaine superbe,
Sept ans j'ai demandé ma nourriture à l'herbe!!...

Et, durant cet opprobre et ces longs jours de fiel,
J'ai vu mon corps trempé par les vapeurs du ciel,
Mes poils, comme aux lions, s'allonger en crinières,
Et mes doigts, à l'instar de l'aigle, armés de serres!
De mes sommeils troublés qui dira les terreurs;
Qui dira de mes jours les brutales fureurs
Quand, fuyant des sujets empressés à me suivre,
Parmi les animaux je m'obstinais à vivre,
Commensal de l'onagre, émule des taureaux,
Dans les jongles du fleuve, et jusqu'au sein des eaux
Poursuivant la génisse à mes ardeurs rebelle,
Ou, sous le saule amer, ruminant auprès d'elle??...
Déchu, j'étais déchu jusqu'au plus bas degré :
Tout sens divin en moi s'était oblitéré;

Cœur de bête vaguant sous une forme humaine,
Des célestes rapports j'avais perdu la chaîne !...

. . . .

Mais de l'épreuve, enfin, le temps fut révolu.
L'avais-je mérité ? Dieu seul l'a-t-il voulu ?
Qu'en sais-je?... Mais un jour, les yeux noyés de larmes,
Je regardai le ciel... et lui rendis les armes.
« Oui, je te loue, ô Très-Haut, seul vrai Dieu,
« Maître absolu plein de force et de gloire,
« Sabaoth ! ton bras seul nous donne la victoire ;
« Ton règne est éternel, ton empire en tout lieu !
« Nul ne peut détourner tes arrêts formidables
« Ni te dire : Pourquoi, Seigneur, est-ce ainsi fait ?
« Malheur à qui s'est cru tout-puissant !... Tu l'accables :
« Pouvant ce que tu veux, tu fais ce qu'il te plaît ;
« Et, des hommes de chair aux essences célestes,
« Tes œuvres sont partout justice et vérité ;
« Pour les humbles de cœur, prodigues de bonté,
« Mais à tous les orgueils également funestes. »

Si, montant au zénith d'un coup d'aile puissant,
Vous vous dressiez un trône au milieu des étoiles,
Dieu vous balayerait de là, comme, en passant,
De l'araignée infime on disperse les toiles.

1872 et 1875.

RÉCEPTION

DE

M. Henri de BORNIER

MAITRE ÈS JEUX FLORAUX

Dans la séance publique du 3 mai 1884.

M. Gatien-Arnoult, doyen de l'Académie, ouvre la séance par ces mots :

Mesdames et Msssieurs,

Le poète plusieurs fois couronné par l'Académie française de Paris, qui vient aujourd'hui, dans cette solennelle séance de l'autre Académie française de Toulouse, recevoir le titre de maître ès jeux floraux, désire que son premier acte au milieu de nous soit un hommage à l'illustre dame qui, dans le quinzième siècle, il y a bien de cela quatre cents ans, restaura ces mêmes jeux floraux et cette même fête

des fleurs dont les charmes ne vieillissent pas, comme votre présence l'atteste, et qu'il saurait au besoin rajeunir par les charmes de sa poésie.

Nous acquiesçons volontiers à sa demande.

Pour la plus grande gloire de Clémence Isaure, et pour le plus vif plaisir de cette assemblée, désireuse d'entendre la voix de celui dont elle connaît les écrits, dont elle a maintes fois applaudi les vers, de celui qui, aux jours de nos grandes ruines par l'eau de la Garonne devenue un torrent furieux, fut, — nous ne devrons jamais l'oublier, — l'un des plus ardents missionnaires de charité, prêchant pour nous et obtenant que Paris, à peine relevé lui-même de ses autres ruines par un incendie parricide, jeta sur notre Toulouse un regard de compassion avec son or et ces bonnes paroles plus précieuses que l'or :

> Non, nous ne sommes pas deux villes, mais la France !
> Prends mon or, et par lui que ta douleur espère ;
> Prends l'or de mes malheurs à tes maux consacré ;
> Prends l'or de mon travail, qui deviendra prospère ;
> Prends l'or de mes plaisirs, il deviendra sacré..... (1)

vous qui faisiez si bien parler Paris, parlez, ou plutôt chantez, comme il convient à un poète. Tout Toulouse vous écoute.

(1) Voir dans le volume intitulé *Poésies complètes*, par Henri de Bornier, la pièce *les Deux villes*.

CLÉMENCE ISAURE ET RICHELIEU

Lu à la séance publique du 3 mai 1884;

Par le Vte Henri de BORNIER, maître ès Jeux Floraux.

Un genre trop passé de mode,
C'est le *Dialogue des morts;*
L'artifice en était commode,
Le plan demandait peu d'efforts;

Au bord du Styx, deux personnages
Se rencontraient tout bonnement,
Rois désormais sans apanages
Ou généraux sans régiment,

Ceux qui couraient après la gloire,
Ceux qui l'attendaient à l'affût,
Vainqueurs doux, s'il faut les en croire,
Ministres sages, s'il en fut,

Et ces rois d'un autre domaine,
Poètes au front rayonnant,
Soleils de la pensée humaine...
Qui sont des ombres maintenant !

Ce que dans la nuit éternelle
Ces ombres se disent, Lucien
L'écrivit comme Fontenelle...
Ressuscitons ce genre ancien !

Si la hardiesse est profonde,
Je le crains bien ; mais, songez-y,
Tout ressuscite dans ce monde,
Ce qu'on aime... et le reste aussi !

*
* *

Quand Richelieu mourut, Richelieu le ministre,
Grand homme, j'en conviens, mais grand homme sinistre,
S'il fut très regretté du peuple et de la cour,
Si la reine pleura le défunt plus d'un jour,

Si Mazarin fut triste ou gai... mieux vaut me taire,
Car l'on ne sait jamais la vérité sur terre !
Nous savons beaucoup mieux, malgré nos fiers débats,
Ce qu'on fait, ce qu'on pense et ce qu'on dit là-bas;
Donc, le grand cardinal — la chose est avérée —
Fit dans un meilleur monde une fâcheuse entrée.
Jugez-en : tout d'abord, autour du sombre lac,
Il rencontra de Thou, Cinq-Mars et Marillac !
Tous les conspirateurs ont l'âme rancunière :
« Vengeons-nous ! dirent-ils, mais de quelle manière ? »
Cinq-Mars eut une idée : « Amis, dit-il, je crois
« Que je tiens ma vengeance et la vôtre à la fois.
« Le grand plaisir des morts, et le seul, il me semble,
« C'est de se fréquenter et de causer ensemble;
« C'est de se rappeler sa gloire ou ses revers,
« Le guerrier ses hauts faits, le poète ses vers;
« C'est de se raconter tour à tour son histoire ..
« Pour une ombre, il suffit d'une ombre d'auditoire !
« Privons-en Richelieu. Qu'il ne trouve chez nous
« Qu'un morne isolement, un dédaigneux courroux,
« Que silence cruel et pitié glaciale;
« Je me charge à moi seul de former la cabale,
« Et, comme il ne faut pas perdre le temps ici,
« Je vais vite en parler avec Montmorency. »

Le complot de Cinq-Mars réussit à merveille :
Sous la terre on ne vit jamais chose pareille;
Louis-Treize surtout trouva juste et charmant
De jouer ce bon tour au cardinal Armand.

Bref, d'un commun accord, l'aventure est certaine,
On mit le cardinal-ministre en quarantaine!
On le fuyait là-bas encor plus que là-haut,
Personne ne lui fit l'aumône d'un seul mot;
Il marchait seul, pensif, courbé, suivant la trace
De ceux qui l'évitaient, prêt à demander grâce
Mais n'osant pas! cherchant des amis, des témoins,
Pour se glorifier ou se défendre au moins;
Parmi ceux qui là-haut les avaient applaudies,
Pas même une ombre à qui lire ses tragédies!
Livide, il comparait, peut-être avec remords,
La haine des vivants à la haine des morts,
Et trouvait celle-ci plus tenace et plus lourde.
Mais il marchait toujours, se parlant à voix sourde.
Cela dura longtemps.

*
* *

Cependant, une fois,
Le triste promeneur, marchant le long d'un bois,
Crut entendre des chants; il entra sous les arbres,
Et voici ce qu'il vit : blanches comme des marbres,
Mais de la vie encore ayant au front l'éclair,
Sur un tertre de fleurs, au bord d'un ruisseau clair,
Contemplant une étoile aux lueurs indécises,
Une lyre à la main, des femmes sont assises;
Un sourire suave anime leur pâleur,
Et l'on prendrait leur voix pour le chant d'une fleur;

Leur regard est si pur et si doux sous leur voile
Qu'il semble renvoyer ses rayons à l'étoile!
Toutes ces femmes ont, dans leur geste et leur voix,
Quelque chose de gai mais de grave à la fois;
Une d'elles surtout, par sa grâce sereine,
Paraît en même temps et leur sœur et leur reine;
Elle tient dans sa main des fleurs d'argent et d'or
Dont la maturité semble fleurir encor.
Soudain elle aperçoit, en retournant la tête,
Au seuil du bois sacré ce passant qui s'arrête;
Ses compagnes aussi l'aperçoivent. « C'est lui! »
Disent-elles. Déjà les plus jeunes ont fui;
La reine, cependant, les rappelle du geste,
Et, regardant d'un œil calme l'ombre funeste :
« Monsieur le cardinal, soyez le bienvenu!
— Quoi! vous ne fuyez pas et m'avez reconnu! »
Lui répond Richelieu. « Venez plus près, dit-elle;
« Les hommes, paraît-il, ont la haine immortelle,
« Et gardent, nourrissant leur deuil et leur souci,
« Les affreux souvenirs de là-haut, même ici! »

RICHELIEU

Oui, j'ai pensé toujours, avant l'heure où nous sommes,
Que les femmes partout valent mieux que les hommes.

ISAURE

L'éloge est trop flatteur et presque un peu banal,
Et vous voilà trop bon, Monsieur le cardinal!

RICHELIEU

Je comprends! Mais c'est un des charmes de la femme
De glisser sous des fleurs une fine épigramme.

ISAURE

Ce sera la dernière, et dans cet entretien
Personne ne sera vaincu.

RICHELIEU

Je le veux bien.

ISAURE

Me voilà rassurée alors, et je commence.
J'ai deux noms, Monseigneur,

RICHELIEU

Le premier?

ISAURE

C'est Clémence.

RICHELIEU

Fort bien! Mais l'autre?

ISAURE

Isaure.

RICHELIEU

Un nom illustre et beau,
Presque saint à changer en autel un tombeau !
Clémence Isaure, vous ! Soyez trois fois bénie,
Ame mélodieuse et bienfaisant génie !
La terre dut pleurer lorsque vous apportiez
Dans le pays des morts tant de douces pitiés !
Vous seule pouviez faire avec autant de grâce
L'aumône d'un sourire à Richelieu qui passe !

ISAURE

C'est me remercier d'un ton trop solennel ;
N'allez pas me donner un orgueil éternel ;
On prononce là-haut tous les ans mon éloge,
Et je crois que c'est trop, quand mon cœur s'interroge.

RICHELIEU

Non pas ! Vous avez fait, je le dis entre nous,
Une œuvre glorieuse et dont j'étais jaloux :
Honorer les talents, purifier les âmes,
Activer dans l'esprit toutes les nobles flammes,
Le beau, le grand, le vrai ! Vous eûtes ce pouvoir,
Dame des cours d'amour, reine du Gai-Savoir ;
Si la postérité hautement vous honore,

Elle fait bien ! Pour vous j'aurais fait plus encore
Si vous aviez vécu de mon temps...

ISAURE

Croyez-vous ?
Vous disiez tout à l'heure avoir été jaloux !
Qui sait si Richelieu, dans ma modeste sphère,
N'eût pas encor trouvé quelque conquête à faire ?
Parlons donc de ce qui chez les morts vous émeut,
Parlons-en librement, et gaiement, s'il se peut.
Je trouve qu'on vous fait une fâcheuse guerre :
Cinq-Mars est un brouillon, et je ne l'aime guère ;
Quant à Monsieur de Thou, j'espérais mieux de lui...

RICHELIEU

Non ! ces robins toujours m'ont donné grand ennui !

ISAURE

Montmorency lui-même est entré dans la ligue...

RICHELIEU

Un héros, instrument et jouet d'une intrigue,
Qui dans sa trahison garda du moins l'honneur.
Je lui pardonne.

ISAURE

Hélas ! un peu tard, Monseigneur !
Mais n'importe, ils ont tort...

RICHELIEU

Ils ont raison peut-être.
Je fus bon serviteur du roi, mais rude maître
Pour ses sujets...

ISAURE

Ici Louis-Onze pourtant
Vous excuse...

RICHELIEU

Eh! sans doute : il en a fait autant!
On s'aperçoit — trop tard, vous le disiez vous-même —
Que la clémence était l'habileté suprême,
Et qu'à faire le bien on aurait réussi
Sans toutes ces rigueurs dont il est obscurci;
L'histoire me serait d'éloges moins jalouse
Si je n'avais dressé l'échafaud de Toulouse,
Et vous comprenez bien ce remords trop puissant,
Vous qui semiez des fleurs où j'ai versé le sang!

ISAURE

Il est vrai, Monseigneur. Mais il faut qu'on oublie;
La mort est le pardon de l'humaine folie :
Elle confond le juge avec le condamné;
Pardonnez, Monseigneur, et soyez pardonné!

RICHELIEU

Pour que vous me parliez de cette voix amie,
Là-haut qu'ai-je donc fait de bien?

ISAURE

L'Académie.
J'en fis une avant vous, cardinal Richelieu,
Et même je pourrais vous en vouloir un peu!
Non; la chose par moi sera mieux regardée :
Quand on prend La Rochelle on peut prendre une idée!
Vous avez pris la mienne, et vous avez bien fait :
Double étant le labeur, double sera l'effet;
Notre rivalité, je le crois, sera bonne :
La jeune Académie et la vieille Sorbonne
Sont à vous; si mes fleurs me restent, c'est assez,
Et mes arbres diront aux vôtres : « Grandissez! »
Ils sont déjà très grands, et je m'en émerveille;
Mais vous avez eu tort de molester Corneille.
Il vous pardonnerait, je vous pardonne donc.
Vous, pour mieux mériter cet illustre pardon,
Venez bientôt nous lire ici votre *Mirame*.

RICHELIEU

Non pas! mais le *Cinna* de Corneille, Madame!

M. Gatien-Arnoult a répondu au récipiendaire en ces termes :

MONSIEUR,

Nous attendions beaucoup de vous. Ce que nous savions de votre passé poétique nous en faisait une douce loi.

Les applaudissements qui vous ont tant de fois interrompu témoignent bien que vous n'êtes pas resté au-dessous de nos espérances les plus hautes.

Vous avez cru pourtant devoir nous remercier, par une lettre authentique, de ce que vous nommez l'honneur que nous vous avons fait en vous admettant dans notre Académie, la plus ancienne du monde.

Au nom de l'Académie, je refuse ce remerciement, à moins que vous n'acceptiez le nôtre en libre échange, et que vous ne me permettiez de dire qu'en vous honorant, nous nous sommes honorés nous-mêmes. Car on s'honore en reconnaissant le mérite et en lui rendant hommage.

Une place entre ceux qui ont mission et qui s'efforcent de maintenir les principes par lesquels *on peut de l'art des vers atteindre la hauteur,* n'était-elle pas un droit de l'homme qui en montre de si heureuses applications dans ses œuvres !

En vous écoutant, plus d'un souvenir m'en reprenait.

Aussi, tandis que par une toute-puissante magie

dont les poètes ont le secret, vous évoquiez et faisiez apparaître à nos yeux étonnés et charmés les ombres de ces illustres, Richelieu, Montmorency, Marcillac, de Thou, Cinq-Mars et autres, artistement groupés autour de Clémence Isaure, dans les champs ou aux cieux élysées, et dialoguant avec une finesse qui prouve bien que la mort ne tue pas l'esprit, mon imagination, qui voyait tout ce que vous montriez, par un merveilleux dédoublement d'elle-même, voyait aussi groupées autour de vous et au-dessus de votre tête, formant comme une couronne, d'autres ombres qui m'attiraient peut-être encore davantage.

C'étaient les figures idéales de ceux que vous avez chantés et qui me semblaient s'être réunis pour attester à la fois leur reconnaissance et vos mérites.

Tels m'apparaissaient les personnages de votre beau drame, qui a si noblement continué les glorieuses traditions du grand art français :

Berthe, la fille de Roland, que vous avez faite aussi digne d'être applaudie au théâtre du dix-neuvième siècle que Chimène au dix-septième ;

Gérald, l'amant de Berthe, aussi vaillant que le Cid, et plus chevaleresque, à qui il ne suffit pas d'être réhabilité du déshonneur de son père et qui veut en partager l'expiation ;

Gannelon, devenu Amaury, plus grand par le repentir que d'autres par la vertu ;

Ragenhardt, le Saxon, qui a toujours dans les veines quelques gouttes du sang de Vitikind et que sa foi de nouveau converti au Dieu de l'Evangile peut bien empêcher de pousser sa vengeance à l'ex-

trême; mais sans pouvoir encore le contraindre à complètement amnistier le meurtrier de son père. Et j'en voyais d'autres encore.

Non loin d'eux, c'étaient les bacheliers de Charlemagne, qui, sous ses yeux et sur le perron d'acier construit par ses ordres (1), essayaient la vigueur de leur poignet et la trempe de leur épée bonne à pourfendre les Sarrasins : comme sur l'autre perron du palais Mazarin, et sous les yeux des seigneurs qui l'habitent, vous avez éprouvé la bonté de votre plume et votre force à remporter la victoire dans des luttes non moins difficiles, ni moins glorieuses.

Et d'autres encore passaient et passaient.

Puis, je voyais s'arrêter plus longtemps et je regardais mieux la figure de l'homme au long manteau noir, presque notre contemporain, qui, à la question : « Qui êtes-vous? » répondait par votre organe :

Je suis un simple prêtre, et mon nom est La Salle ;
J'eus pour seuls ennemis, l'ignorance fatale,
La paresse, l'oubli du devoir et de Dieu.

Et je le voyais, ce simple prêtre, s'étonner de ce qu'on lui élevait, à Rouen, une statue aussi haute que celles des héros de la poésie, de l'art et de la guerre : Corneille, Boieldieu, Jeanne d'Arc, et le second Charlemagne, Napoléon.

Et je l'entendais dire qu'un tel honneur aurait dû être accordé à quelque autre héros de leur famille, plutôt qu'à lui, obscur fondateur d'humbles écoles,

(1) Voir la pièce intitulée *le Perron d'acier*, à l'Académie française.

gratuitement ouvertes aux enfants des pauvres — à qui vous fesiez cette réponse aussi juste que fière :

Tu te trompes, héros du travail populaire,
Le vrai maître du monde est celui qui l'éclaire,
Et César, qui, d'un geste auguste et souverain,
Porte le globe d'or ou le sceptre d'airain,
N'est pas plus grand aux yeux du poète et du sage
Que le prêtre arrêtant des enfants au passage,
Et leur montrant, avec un regard paternel,
D'une main un vieux livre, et de l'autre le ciel (1).

Et, à côté de lui, je voyais les figures de deux de ces enfants, votre Pierre et votre Jean (2), ainsi arrêtés au passage, dans la rue et poussés dans l'école, où de bons sentiments pieusement éveillés, et de bonnes leçons pieusement données, en faisaient des modèles dont tous leurs camarades suivaient l'exemple, et, c'est vous qui l'avez dit et nous vous croyons :

..... La classe entière devint sage,
On eût dit des oiseaux, sommeillant dans leur nid.
Jamais des députés n'ont fait moins de tapage,
Jamais des sénateurs ne firent moins de bruit.

Puis, vis-à-vis de ces douces et angéliques figures, et en contraste avec elles, je voyais les rudes visages d'Ivan le Russe, de Mickaïla le Roumain et d'autres nobles étrangers, les amis de la France (3) aux jours de fêtes et de plaisirs, ses rares et d'autant plus glorieux défenseurs aux jours de défaite et de deuil, quand ils ne pouvaient vaincre, voulant mou-

(1) Voir la pièce *le Dialogue des statues*.
(2) Voir la pièce *Pierre et Jean*.
(3) Voir la pièce *les Amis de la France*.

rir pour elle, en la proclamant la seconde patrie de toutes les nations, et jetant l'anathème à ceux qui, follement et furieusement enivrés de leur triomphe d'un jour, obtenu par une erreur de la victoire, voudraient l'effacer de la géographie politique de l'Europe et du monde, comme si l'Europe et le monde, sans la France, ne devaient pas être un ciel sans soleil pour illuminer le jour, sans étoiles pour diriger la nuit!

Sinistre révolution, que ne permettra pas Celui qui a toujours protégé la France et qui gouverne le monde, Dieu!

Puissent-ils, et vous avec eux, puissiez-vous avoir prophétisé vrai!

Je voudrais m'arrêter là; mais j'ai encore quelques mots à vous dire, qui vont, sans doute, vous étonner d'abord. Au milieu de ces figures et d'autres encore, brillantes, éblouissantes, je ne tardai pas à en distinguer une, d'un caractère bien différent : modeste, sans éclat, presque perdue dans l'ombre, vers qui cependant je sentais aller ma très vive sympathie. C'est que, j'ose à peine le dire, je la reconnaissais pour un de mes vieux collègues de l'enseignement, votre ancien professeur de rhétorique au collège de Saint-Pont.

Avec quel plaisir je le voyais vous envelopper de son regard plus que paternel! Avec quel plaisir je l'entendais me parler de vous, comme tout vieux maître aime à parler de ses anciens bons élèves, longuement, doucement, fièrement, tendrement! Et que de choses et quelles choses il me disait!

Entre autres, il me racontait — vous vous en souvenez peut-être — il me racontait qu'aux grands

jours des concours pour les prix, lorsque les écoliers n'inscrivaient plus leur nom en tête de leur copie, mais le remplaçaient par une devise qu'ils répétaient sur l'adresse du pli cacheté, qu'on n'ouvrait qu'après le jugement, pour que les juges ne fussent pas induits en tentation de partialité : — au lieu d'imiter vos camarades, qui allaient chercher leur devise dans quelque auteur grec, latin, français ou ailleurs, vous préfériez composer vous-même la vôtre, en cette belle langue des vers, qui vous était déjà si familière, qu'on aurait pu la croire votre propre langue maternelle.

Et, comme exemple, vous pourrez reconnaître si sa mémoire était fidèle ; il me citait ce quatrain, écrit en tête de votre dernière composition en vers latins :

C'est en toi que je mets l'espoir de ma victoire,
Légère feuille de papier ;
Puisses-tu, pour le jour de gloire,
Devenir feuille de laurier !

Et pendant qu'il me semblait l'entendre me réciter ces vers pas trop mal tournés, vous en conviendrez, il me semblait aussi le voir, avec un sourire de béatitude triomphale, me montrer du doigt le papier placé devant moi. Et j'eus un éclair de joyeuse surprise en comprenant qu'il voulait me dire que le vœu de son élève était exaucé, la feuille de papier d'autrefois, par l'effet d'une loi de transformisme meilleure que celle des darwinistes, étant devenue la feuille de laurier désirée et espérée.

Je vous la rends donc, Monsieur, plutôt que je ne vous la donne : feuille de papier-laurier-diplôme qui

vous déclare officiellement et de droit ce que vous êtes depuis longtemps déjà en pratique et en fait : maître et grand-maître ès Jeux Floraux ou poétiques.

Puissiez-vous, en le recevant, éprouver le même plaisir que moi en vous le remettant. Et avec lui, veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de nos sincères et profonds sentiments de haute estime et de franche amitié qu'il me plaît, quand même, d'exprimer, dans la formule qui convient à notre bonne et vraie République des lettres, aussi bien..., non, je me trompe, bien mieux qu'à d'autres : salut et fraternité !

RAPPORT SUR LE CONCOURS

Lu en séance publique, le 3 mai 1884;

Par M. le Comte Fernand de RESSÉGUIER,

Secrétaire perpétuel.

I

On demande souvent : A quoi servent les concours académiques? Font-ils naître le talent? Révèlent-ils des génies ignorés? Viennent-ils en aide aux vaillants, ou, ce qui serait mieux encore, découragent-ils les incapables? Question inutile à débattre. Ce qu'il y a de certain, c'est que les concours sont des fêtes de l'intelligence qui font partie du culte que l'on doit aux lettres, et lorsque nous nous retrouvons dans ce sanctuaire, adorant l'idéal et glorifiant la poésie, nous nous rappelons ces belles paroles de M. Beulé : « Comme l'Église a ses fêtes carillonnées « qui réveillent les âmes fières et rassemblent le « troupeau dispersé le reste de l'année, il faut que

« l'art ait ses heures solennelles; il faut, par un « coup subit, rappeler à la foule que l'amour du « beau est une convenance chez un peuple civilisé, « et que c'est une dette qu'il est bon d'acquitter une « fois par an. »

Que venez-vous chercher ici, vous tous qui m'entourez, sinon l'oubli momentané de la prose journalière de la vie, et une diversion à cette monotonie des jours qui se suivent et qui ne se ressemblent que trop?

On s'inquiète, en effet, fort peu de savoir ou d'ignorer ce que font les Académies; si le collège du Gai-Savoir se réunit exactement tous les vendredis, et si là, à huis clos, les quarante qui le composent ont de l'esprit comme quatre; mais ce qui intéresse toujours, c'est le concours, c'est la distribution des prix. Vienne le 3 mai, viennent vos joutes solennelles, l'espoir d'entendre de beaux vers, d'être ému, de surprendre un accord, de savourer pour une heure un chant d'amour, une ode ou même une idylle, attire soudain la foule, et ramène aux pieds de la virginale statue de Clémence Isaure cet auditoire d'élite que nous contemplons ici, avide d'acclamer un poète. Un poète? Il n'y a qu'un instant encore, il applaudissait avec enthousiasme l'éminent et sympathique auteur de *la Fille de Rolland.*

Faut-il voir dans ce suffrage public la preuve que la poésie est en hausse, que le débordement des œuvres malsaines, dédaigneuses de tout frein et de toute règle, en rupture de ban avec le goût et la morale, a cessé? La mère peut-elle sans danger livrer à sa fille la lecture de tous nos romans parisiens ou s'arrêter devant les vitrines de nos librai-

res ? Nous n'en sommes malheureusement pas encore là. Mais, parallèlement à ce torrent, jaillit une source plus pure, de nobles tentatives sont faites, de retentissants succès les attestent, et il semble qu'il se produit une élaircie littéraire.

Et si l'on nous demandait des preuves à l'appui, nous citerions le grand concours de l'Académie française, où cent soixante-quatorze poètes se sont disputé l'éloge de Lamartine, nous nommerions les Parnassiens fervents qui trouvent non seulement des éditeurs, mais, ce qui est plus rare, des lecteurs, et au théâtre même, nous constaterions le succès de ce drame émouvant et sincère, *Severo Torelli*, qui tient la tête des succès de l'année et qui marche lui aussi de centième en centième.

Nous ne dirons pas que toutes ces œuvres méritent de passer à la postérité la plus reculée, mais nous retenons simplement ce fait, c'est que l'arbre que l'on croyait mort et déraciné a encore de la sève et fait fleurir des branches consolatrices.

Pourquoi, d'ailleurs, ce printemps ou cet été de la Saint-Martin ne trouverait-il pas son explication dans la lassitude qu'éprouvent les esprits saturés de positivisme ? Ne sommes-nous pas en droit de dire : C'est assez, et de revenir aux chastes enchantements de l'idéal ? Et, d'autre part, la persécution qui sévit contre tous les sentiments généreux, contre la foi, contre l'honneur, qui flétrit l'indépendance, qui supprime la liberté, et qui s'en prend à l'école, au monastère et à l'hopital lui-même, n'est-elle pas de nature à provoquer une volte-face bien venue et à venger tout ce qui souffre et tout ce qui gémit autour de nous ?

Laissez-moi l'espérer et le dire, il y a un peu de tout cela dans l'air. La poésie, alliée et défenseur naturel de tout ce qu'on poursuit ou persécute, n'a point encore du plomb dans l'aile. Inexpulsable et inamovible, son règne ne saurait prendre fin. Aujourd'hui ou demain, poésie et proscrits eux-mêmes reviendront. Ne dites pas que le progrès et la science ont changé toutes choses, mis à gauche ce qui était à droite. Le cœur n'a pas changé de place. Le livre des cieux et de la terre n'est-il pas toujours ouvert? Les astres et les météores éclairent les profondeurs célestes. Les mers ont encore leurs transparences sereines et leurs horizons infinis. La terre se couvre encore de fleurs au printemps, et le mois de mai, si cher à la poésie, est toujours là. Les sèves montent, les haies reverdissent, les nids se repeuplent, et le verger de Clémence Isaure exhale un doux parfum de jasmin et de violettes dont l'air qu'on respire à Toulouse est comme embaumé; et pendant que le renouveau fait éclater les bourgeons et chante le réveil de la création, l'homme qui ne vaut pas plus, mais pas moins qu'autrefois, éprouve lui aussi le besoin de mêler son chant à cet hymne solennel.

Vous croyez donc tous à la poésie, et vous faites plus encore, Messieurs, vous croyez tous aux poètes. Un homme, dont le souvenir nous est cher, M. Sauvage, disait un jour ici même « que nous sommes tous poètes! » Oui, tous, nous avons un « peloton de poésie à dévider de notre sac. » Et il ajoutait : « La seule chose difficile est de trouver le bon bout. » En effet, Messieurs, nous ne sommes pas tous au même degré aptes à faire des vers. Les uns sont

poètes en peinture, les autres ont besoin d'un archet ou d'un compas. Il y a même des poètes charmants qui ne font ni vers, ni statues, ni opéras, mais qui font de la poésie vivante en action. Poètes du devoir, poètes du travail, poètes du drapeau, du dévouement et de la charité, et vous aussi, poètes du silence et de la prière, qui pourra jamais dire les harmonies qui bercent vos âmes et les saints enthousiasmes qui enflamment vos cœurs !

Et s'il en est ainsi, Messieurs, si tous nous sommes poètes, permettez-moi d'espérer qu'il peut bien s'en rencontrer quelqu'un même dans le concours des Jeux-Floraux.

II

Mais avant d'entrer dans ce joli pays de poésie qui nous attend, jetons un rapide coup d'œil sur des horizons plus sévères, et examinons les discours en prose dont les sujets avaient été donnés par l'Académie.

Les premiers se disputaient le prix fondé par le Conseil général de la Haute-Garonne. Ils avaient pour objet une étude historique sur le capitoulat toulousain.

Après la grande histoire nationale, qui rappelle les faits généraux de la France unie et solidaire, rien n'est plus attachant que l'histoire de l'éclosion et de la floraison de nos villes paternelles. C'est là que le patriotisme, cette seconde religion, inspiratrice de dévouement et source féconde d'héroïsme,

se forme du faisceau de tous les attachements particuliers que chacun de nous ressent pour la cité qui l'a vu naître et pour le sol lui-même.

Investis, à l'origine, du droit de rendre la justice et de commander les milices urbaines, nos capitouls nous apparaissent sous le régime des comtes souverains revêtus d'une puissance imposante. Gardiens des privilèges de la communauté et de ses coutumes, ils veillent à l'observance des lois, répriment les crimes, assurent la sécurité de la ville, entretiennent les murs crénelés de son enceinte, fondent nos hôpitaux, et, plus heureux que nos administrateurs modernes, ils jettent même des ponts sur la Garonne. Leur sollicitude s'étend sur les intérêts qui coexistent dans une grande ville. On les voit dans les temps troublés se dévouer, relever les courages, adoucir les infortunes, et si les temps sont prospères, ils encouragent les arts, protègent notre université, nos collèges et font fleurir cette grande science du Droit dont Toulouse est un centre renommé, et ce gai savoir poétique qui ramène annuellement dans ses murs les tenants de la poésie.

Car, de tout temps, les liens les plus étroits ont subsisté entre l'édilité et nos Jeux-Floraux. De tout temps, les magistrats du Consistoire prenaient part à nos fêtes littéraires, fondaient des fleurs distribuées dans nos concours, et faisaient les frais du banquet dont ces concours étaient suivis. On trouve dans les comptes de l'hôtel de ville le détail et jusqu'au menu de ces agapes poétiques : 16 livres 18 sols 4 deniers, pour pigeons et vin blanc; 308 livres, pour gâteaux et rafraîchissements seulement. — Comme

ces choses-là sont loin de nous, Messieurs, et comme depuis lors nous avons perdu le goût des brioches du conseil municipal ! Alors, comme aujourd'hui, capitouls et Jeux-Floraux habitaient sous le même toit. Sans doute, comme dans les unions les mieux assorties, certains nuages se sont bien élevés entre les illustres conjoints. Des questions de préséance, de rivalité ou de budget ont parfois troublé l'harmonie de ce ménage poético-municipal; mais, en somme, mainteneurs et capitouls, narguant la loi du divorce, se sont accordés, s'accordent et s'accorderont encore. Nous aurions été heureux que cet hommage rendu par nous au génie local coïncidât avec notre rentrée définitive au Capitole. Un instant même nous l'avions espéré. Malheureusement, la reconstruction de notre hôtel de ville est une laborieuse entreprise à laquelle font concurrence tant d'autres monuments décrétés ou désirés, sans parler de cet infortuné donjon capitolin qu'on menace de transportation prochaine, et qui, pour le moment, est comme Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, qu'il faut bien se résigner à attendre.

Trois Mémoires nous sont parvenus sur cet intéressant sujet. Du premier, nous n'avons rien à dire. Le second, qui avait pour épigraphe le dicton populaire :

Cil de noblesse a grand titoul,
Qui de Tolose est capitoul,

est dû, à coup sûr, à la plume d'un homme jeune et doué de dispositions heureuses. Il porte la trace d'un estimable goût pour l'étude; mais, par des

omissions et des erreurs regrettables, l'œuvre reste superficielle.

L'intérêt du concours se concentrait donc tout entier sur la valeur d'un seul Mémoire. M. Léon Clos, membre correspondant de l'Académie des sciences de Toulouse, frère du sympathique et savant directeur du Jardin des Plantes, en était l'auteur, et, circonstance émouvante, la mort récente de M. Clos nous laissait en présence du dernier effort d'un érudit, dont les études sur les institutions municipales dans le midi de la France ont une valeur reconnue.

Mais ici, Messieurs, un incident s'est produit. Les trois copies de ce discours remises entre nos mains se sont tronvées en désaccord : l'une disait et prouvait le contraire de ce que les deux autres avançaient et prouvaient également, non point sur des questions de détail ou secondaires, mais sur un des points les plus importants et les plus actuellement controversés : sur l'établissement du capitoulat lui-même. Qu'un auteur embarrassé d'asseoir sa conviction se contente d'exposer deux systèmes historiques différents, rien n'est plus légitime; mais qu'il se fasse, dans deux Mémoires opposés, le champion convaincu de faits historiques contradictoires; qu'il plaide à la fois innocent et coupable, et laisse à ses juges le soin de choisir entre ces deux opinions, il y a là un procédé qui porte atteinte à la gravité de l'histoire et qui nous oblige à désirer une œuvre plus ferme.

On ne saurait, cependant, se refuser à constater la valeur du travail de M. Léon Clos. Ce traité se fait remarquer par l'étendue et la variété de ses recherches. Il signale le caractère romain de nos institu-

tions locales, précise les privilèges des capitouls, les modes de leur élection, les transformations successives qui, de siècle en siècle, ont modifié et amoindri le capitoulat, et prend scrupuleusement note des conflits et des événements dans lesquels ses représentants sont intervenus. Malheureusement, cette étude manque d'ornement littéraire et d'appréciation synthétique. Elle n'est ni un discours ni un mémoire suffisamment raisonné.

Ce que nous voulions, en effet, n'était point seulement la série chronologique des faits, mais un tableau vivant et animé de Toulouse municipale.

Certes, les éléments de ce tableau ne manquaient pas. Ainsi, de ce caractère romain si saisissant que nulle autre ville du midi de la France ne l'a conservé au même degré, plante vivace dont le germe a résisté aux invasions et aux influences du moyen âge, d'autres, plus heureux, eussent tiré un meilleur parti. Ils eussent trouvé dans cet attachement persistant pour les lois latines la raison d'origine de ce goût qu'eurent de tout temps nos pères pour les fortes et juridiques études. L'éclat de notre Université, le concours des écoliers qui la fréquentaient, la culture des lettres et des arts au sein de notre cité, la splendeur de notre Parlement dont les Bertrandi et les Duranti furent la gloire, venaient naturellement de là. Le portrait de quelques-uns de ces illustres Toulousains eût animé la scène. La plupart de ces grands magistrats avaient débuté dans le capitoulat, et leur valeur personnelle elle-même eût prouvé l'influence qu'ont eue sur les mœurs et sur les caractères ces fonctions ouvertes, que nobles et bourgeois étaient appelés à exercer. Pourquoi nous priver

aussi du souvenir de ces pittoresques visites royales que nos souverains faisaient dans leur bonne ville de Toulouse? Pourquoi ne pas ressusciter une des fêtes du Gai-Savoir, rehaussée de leur présence et parfois même de leurs vers? Nous ne dirons pas que les vers fussent bons, et qu'il eût fallu les citer, mais l'encouragement donné par là même à la poésie avait son prix. A côté des récits émouvants que nous fournissent nos annales durant l'époque de la Ligue, ou des conflits fréquents et parfois ensanglantés qui éclataient entre le Parlement et les Capitouls, ces tableaux eussent vivifié le récit et eussent mieux fait comprendre et toucher du doigt ce qu'était en ce temps-là un capitoul et ce qu'est aujourd'hui un conseiller municipal.

Car le complément naturel d'une œuvre semblable exigeait que, par une appréciation plus ou moins sommaire mais indispensable, les vicissitudes et les limites de ce droit municipal si chèrement conquis par nos pères fussent mises en relief, et que cette grande institution capitoulaire exercée parmi nous durant six cents ans, tantôt excessive, tantôt restreinte, parfois même annihilée, nous fût montrée comme un exemple et comme la base de ces libertés communales qu'on nous marchande aujourd'hui et que l'on s'efforce de codifier de nouveau. — N'est-ce pas en groupant avec art ces divers éléments que Toulouse municipale, historique et pittoresque nous eût été racontée?

Convaincu que cet intéressant sujet ne peut manquer de trouver autour de nous de meilleurs interprètes, l'Académie le maintient sur son programme et le remet au concours pour l'année 1886.

A côté de cette étude historique, qui nous reportait vers le passé, l'Académie avait mis au concours une étude plus actuelle, étude philosophique, dont le sujet était : *l'Idée chrétienne dans l'éducation.*

En présence des nouveaux programmes qui réglementent l'enseignement dans notre pays et qui en restreignent la liberté, nous tenions à mettre en saillie l'action et les résultats de l'idée chrétienne dans l'éducation, et à montrer quelle influence devait avoir, sur le développement des facultés intellectuelles de l'enfant et de l'homme, la doctrine et la morale de l'Evangile.

Nous connaissons, hélas ! pour en pâtir ces lois funestes. Attribuer à l'État le privilège de l'éducation populaire; séparer les deux branches fondamentales de l'enseignement, l'éducation et l'instruction ; reléguer la première au second plan ; s'emparer de la seconde et élever les hommes sans tenir compte des aspirations de l'âme en dehors de toute idée religieuse ; initier l'enfant à la science en lui fermant les horizons de la vie morale ; ouvrir son esprit et étouffer son cœur ; émanciper l'homme sans contrepoids et arracher la femme elle-même aux devoirs de la famille en la dépouillant de cette pudeur évangélique protectrice de nos mœurs et de nos foyers : tel est le plan que nos prétendus réformateurs, oublieux du passé, poursuivent avec acharnement.

C'est en vain que quatorze siècles de civilisation se sont écoulés depuis que notre nation est née, s'est développée et est parvenue au plus haut point de culture qu'un peuple ait pu prétendre ; qu'à chaque étape de cette marche ascendante nous retrouvons

le caractère chrétien sur le front de nos plus grands rois, dans l'esprit de nos lois et de nos institutions, dans le cœur de nos grands hommes et dans les inspirations de notre littérature; que nos arts, nos monuments, nos entreprises, nos mœurs, notre civilisation tout entière est marquée de ce sceau idéal et supérieur; que l'éloquence se nomme chez nous Bossuet, la royauté saint Louis, la poésie Corneille, Racine ou Chateaubriand, la charité saint Vincent de Paul, on vient nous dire aujourd'hui que le christianisme est l'ennemi et qu'il étouffe dans son germe l'intelligence de l'homme et le patriotisme du citoyen.

Il y a là une affirmation si subversive et si dédaigneuse des principes fondamentaux sur lesquels repose l'ordre intellectuel tout entier, qu'en vérité nous nous demandons si le siècle qui éteint ainsi à plaisir la lumière qui a illuminé le monde n'est point frappé de cécité et peut encore se vanter d'être un siècle de progrès.

Dix-sept discours sont entrés dans la lice; 17 concurrents, saisissant incomplètement notre pensée, ont agrandi ou méconnu le sujet. Les uns se sont égarés dans des abstractions nuageuses et métaphysiques, les autres se sont aventurés dans des études générales. Ils ont parlé des effets civilisateurs du christianisme sur la société. A la voix de quelques-uns la philosophie allemande elle-même a dû comparaître et se mesurer avec la vérité évangélique. Efforts généreux, mais efforts intempestifs, car aucun, par une réfutation concluante, n'est venu mettre à nu le défaut et le danger du système néfaste qui bouleverse de fond en comble les idées

acceptées jusqu'ici comme la base de toute éducation.

Il y avait certainement dans quelques-unes de ces pages des éclairs et des développements heureux. Deux de ces ouvrages notamment ont été discutés. Celui qui portait pour épigraphe : *Fais ce que peux, fais ce que dois,* se faisait remarquer par la simplicité et l'à-propos de son plan. Il mettait en présence les procédés de l'enseignement neutre et les effets de l'éducation chrétienne. Si ce plan eût été fidèlement suivi et rempli, le succès eût couronné ses efforts. L'autre, intéressant aussi par sa portée philosophique, pénétrait plus avant dans les entrailles du sujet. Ses considérations sur la conscience et la responsabilité, de même que son épigraphe, empruntée à Platon : *l'Homme n'est pas une plante de la terre, mais une plante des cieux,* trahissaient une connaissance réelle des ressorts intimes qui déterminent les actions des hommes. Mais à côté de ces qualités, que de lacunes, quelle logique flottante, quelles définitions inexactes, que de digressions inutiles et quelle allure négligée !

Cet insuccès général nous attristerait profondément si nous n'avions à invoquer, en faveur des concurrents, une circonstance atténuante, et à reconnaître que la formule concise adoptée par l'Académie ne précisait peut-être pas assez le terrain sur lequel l'écrivain était invité à se mouvoir. Quoi qu'il en soit, et en admettant que les questions mal posées sont parfois responsables des mauvaises réponses, le résultat reste le même et se résume ainsi : 17 discours, 17 naufrages.

Eh quoi ! ce serait à cette déconvenue qu'aurait

abouti la protestation que nous avions le désir et le droit de faire entendre au milieu de ce grand débat.

Sans doute nous voulions écarter de lui toute passion, refouler dans nos cœurs tout ce qu'une entreprise audacieuse a de blessant pour nos consciences, fermer les yeux sur les attentats commis contre nos droits, sur les scènes déplorables auxquelles ont donné lieu l'enlèvement des signes les plus vénérés de notre culte, et nous maintenir dans les horizons sereins d'une controverse philosophique, mais nous voulions surtout, par un travail consciencieux, actuel et vivant, venger le christianisme chassé de nos écoles et établir les droits imprescriptibles qu'il a sur l'éducation de l'enfant.

Nous le voulions et nous le voulons encore. L'Académie rappelle les combattants dans la lice, et les invite à se présenter de nouveau. Elle ne saurait leur offrir un sujet plus utile et plus patriotique

III

Nous avons, je le crains, longuement abusé de la prose et de ses dissertations. Il est temps de nous rappeler qu'un concours de poésie sollicite encore notre attention.

Quel moment solennel, Messieurs, que celui où, assemblés en cénacle littéraire, les juges du gai collège voient déposées sur le bureau de l'Académie les trois grandes cassettes mystérieuses! Le dépouillement des bulletins du suffrage universel, si fiévreux cependant, n'est point plus impatiemment

attendu. Odes superbes, poèmes émouvants, idylles naïves, élégies éplorées, vous qu'on appelle, vous que l'on rêve, êtes-vous là et avez-vous répondu à notre appel? Par la variété des sujets et la multiplicité des inspirations, tout le clavier des émotions dont le cœur et l'âme sont susceptibles peut avoir été touché. Les larmes, les sourires, les enthousiasmes, les déceptions, la passion, l'insouciance, tout ce que l'homme sent et embrasse s'y trouve peut-être représenté, car il n'est rien que l'on ne puisse bien dire de ce qui a été vécu ou ressenti, rien qu'on ne puisse revêtir de cette forme ailée et charmante dont les vers ont le secret!

Ouvrons-les donc avec espoir et avec précaution cependant, non qu'elles contiennent du pycrate meurtrier ou de la dynamite, — nos vies ne sont point en danger, — mais la poésie est de sa nature si subtile et si volatile, qu'il faut parfois bien peu de chose pour qu'elle s'échappe et s'évapore.

Cette année, comme de coutume, les grandes cassettes sont pleines et cependant elles sont bien légères! — C'est si facile de faire des vers! Il ne faut pour cela ni grande science, ni travaux abstraits; il ne faut ni baccalauréat ni licence, la licence poétique suffit. Un homme dont le démon des vers s'est une fois emparé, perd si facilement le sens. Ce qui en prose lui paraîtrait invraisemblable, ce qu'il déclarerait inadmissible et incorrect, sitôt que par un effort ou un déhanchement de l'expression ou de la pensée, il est parvenu à le faire entrer violemment dans une strophe, il le trouve naturel, il le trouve excellent. Comme dans une chaussure à l'étroit, le pied du vers est torturé; l'épithète con-

trainte arrive hors de propos, l'inversion déroute le sens, et la rime? Oh! n'en parlons pas, elle nous fait perdre la raison.

Mais ce bercement cadencé caressera agréablement l'oreille et endormira l'esprit ; mais ces deux grandes marges blanches qui s'allongent des deux côtés de la page flatteront l'œil ; trois étoiles sépareront les strophes majestueuses, Musset aura fourni l'épigraphe, un titre alléchant servira de frontispice, et une faveur verte, couleur d'espérance, reliera les feuillets nombreux. Par ma foi, ce sont peut-être des vers! Le printemps ne ramène pas que des pinsons, il ramène aussi des hirondelles et des rossignols. C'est évident, Clémence Isaure n'a rien de mieux à faire qu'à prendre dans sa corbeille sa plus belle fleur et qu'à couronner avec tendresse cette jeune fille blonde, cet abbé naïf, ce bébé poète, aimable nourrisson des muses, qui rime avant de savoir écrire et qu'entourent déjà les rayons d'une gloire précoce et indiscutable.

Car, discuter le mérite des gens est toujours malaisé. Dire à l'un : Monsieur, votre cothurne vous blesse, vos ailes manquent de plume ; à l'autre : Votre lyre n'est qu'une guitare et votre trompette ne vaut pas un fifre! Ces choses-là sont difficiles à accommoder au gré des gens. Aussi ne les dirons-nous pas. Nous n'en avons ni le droit, ni le goût ; nous nous contenterons de redresser les faibles, de consoler les incurables et surtout de reconnaître le talent de ceux qui, dans le dépouillement de ce vaste concours, nous auront donné l'occasion d'aimer encore notre vieil état de mainteneur. Troupe d'élite et bien venue qui aura semé des roses au milieu

des épines, mis des berceaux au-dessus de ces tombes, et versé quelques gouttes de poésie dans un océan de vers !

Nous placerons en tête de ces rares privilégiés, et comme un clairon qui sonne la charge, la pièce intitulée : *Aux Maîtres*, de M. Samuel Noualy, de Valence. A ne tenir compte que de l'entraînement lyrique qui a dicté ces vers, nous serions presque autorisés à considérer ces strophes comme une ode. Mais ne forçons point le talent de l'auteur et surtout ne le condamnons pas à avoir fait une ode sans le savoir. Telle qu'elle est, cette pièce a sa valeur. Par des échappées idéales, les horizons entrevus sont éclairés ; un mouvement de réaction contre les désenchantements prématurés et stériles l'enflamme ; l'invitation qu'elle adresse aux jeunes à rester jeunes, à avoir vingt ans, à croire et à aimer, — il paraît que ces douces choses-là ne sont plus de mode, — nous apparaît comme une note bien venue, et cet appel fait aux amants des célestes rêves est de notre goût, jusque dans le vague dans lequel il se complaît et parfois même il s'égare.

Répondre ainsi à la plainte amère des choses, protester même en étant trahi par l'expression ou la forme, n'est-ce pas mieux faire que de prêcher la vertu ? N'est-ce pas en montrer en poète les compensations et en propager le contagieux exemple. Tel a été le sentiment des juges du concours. Ils ont décerné à l'auteur un souci d'argent un peu pour son mérite et un peu aussi pour se consoler de n'avoir pu, sur soixante-neuf odes inscrites sur nos registres, en découvrir aucune qui fût digne de l'Amarante et qui méritât ce titre éclatant.

Nous trouvions bien dans celle qui a pour titre : *Deux grandes âmes*, de M. H. Bramtot, dédiée à la mémoire du commandant Rivière et du docteur Thuilier, l'un martyr de l'abandon et l'autre martyr de la science, des vers faciles et de généreux élans, mais nous constations aussi, en en parcourant tant d'autres, combien devient rare cette inspiration poétique qui nous fait perdre terre, qui nous enflamme et nous enlève comme l'aigle dans la nue. Cette ivresse-là n'a plus d'adeptes. La plupart de nos poètes cheminent péniblement à pied, et s'ils s'élèvent, c'est pour retomber aussitôt. Etait-ce encore une ode que la pièce présentée par M. Emmanuel Besson, sous le titre : *Au Temps passé?* Elle avait le désordre et la sonorité du genre. On y trouvait un tableau gracieux de la chevalerie au moyen âge. Les grands justiciers bardés de fer : Dante, Bertrand de Born, Orphée, qui n'était point un chevalier cependant, y chevauchaient par monts et par vaux. L'Académie, toujours sensible aux effets harmonieux d'une strophe bien menée, souriait déjà avec sympathie ; mais le plaidoyer ne manquait-il pas d'arguments ?

A côté de cette chevaleresque entreprise, jetée elle aussi, dans le moule des traditions consacrées et revêtue plus que ne l'était la précédente des qualités qui annoncent une œuvre officielle, ou, si mieux vous l'aimez, académique, se présentait une ode intitulée : *la Vision de Charlemagne*. Ici, en effet, le cadre de l'ode y était : une flamme patriotique soutenait l'intérêt; on sentait que la plume du poète était doublée de l'épée d'un vaillant soldat, et nul n'a été surpris en apprenant que l'auteur

n'était autre que M. le lieutenant-colonel Perrossier. Evoquer l'ombre du grand empereur, nous le montrer frémissant dans sa tombe séculaire, secouant son suaire de marbre au bruit de nos récents revers, excitant au combat ses vieux Francs et les lançant contre ces Saxons indomptables qu'il a si rudement menés de son temps, était une conception heureusement trouvée. On regrette qu'en prêtant à cette ombre auguste, qui nous apparaît dans le lointain des âges, les passions, le langage irrité et les malsonnantes imprécations de la soldatesque, le poète en ait diminué la taille et troublé la nébuleuse et olympienne majesté! L'illusion disparaît ainsi, et soit que l'on attendît plus encore de cette grandiose mise en scène, soit que la méthode et le procédé aient refroidi l'inspiration, l'intérêt languit et Charlemagne lui-même, qui fut toujours victorieux, est trahi par la fortune.

Il serait inutile de chercher à faire une part plus grande aux pièces qui se disputaient l'Amarante. Interrogeons donc les poèmes; nous y trouverons plus de vitalité. Cependant ils ont presque tous ce caractère particulier d'avoir été conçus en dehors des émotions et des secousses que les événements contemporains ne nous prodiguent que trop. Ils sont tour à tour scientifiques, industriels, pittoresques, intimes ou anecdotiques, mais tenus tous dans une gamme si discrète qu'ils paraissent n'avoir eu d'autre but que de nous distraire et de nous faire oublier les révolutions qui se succèdent, les krachs qui ruinent ou les épurations qui écœurent.

Essayons de ce traitement bienveillant et émollient, et voyons ce que vaut la distraction.

Au premier rang, et avec tous les honneurs dus à celui qui a remporté le prix du genre, la Violette, voici le poème intitulé : *l'Age de la pierre.* L'auteur, M. Elie Sorin, qui déjà, l'an dernier, avait été remarqué dans nos concours, nous revient aujourd'hui avec deux poèmes, dont l'un intitulé : *Thabor,* est une paraphrase de la scène de la transfiguration, et dont l'autre est un remarquable échantillon de poésie préhistorique. Préhistorique, avons-nous dit? que peut bien être cette poésie-là? Ce terme scientifique ne doit-il pas nous inquiéter? Et cependant, si peu initiés que nous soyons les uns et les autres aux merveilleuses découvertes de la science moderne, aucun de nous n'ignore les résultats généraux auxquels ont abouti l'observation patiente et obstinée des géologues; on connaît aujourd'hui, non point l'histoire du monde avant sa création, — on ne désespère peut-être pas d'y arriver, — mais l'on sait certainement le développement successif des âges qui ont précédé l'apparition de l'homme sur notre globe. Jusqu'à ce jour ces temps nébuleux ne nous étaient révélés que par quelques splendides versets de la Bible. En six jours le monde avait été créé, et le septième Dieu s'était reposé. Notre première leçon juvénile s'arrêtait là, et, comme le Créateur, enfants et savants nous étions nous aussi heureux de nous reposer. Il faut convenir que cette genèse sacrée donne, par sa concision même, de la puissance du Créateur une incomparable idée. Les inductions de la science ont dépouillé de son auréole cette majestueuse simplicité. C'était, d'ailleurs, si commode de s'en tenir à cette création traditionnelle. Qu'était-il besoin, à grands renforts d'hypo-

thèses et de systèmes, d'allonger indéfiniment l'âge de la terre, de submerger des continents, d'en faire surgir de nouveaux et de troubler ainsi notre sécurité ?

Mais tout cela, Messieurs, sont des regrets d'enfants. Les pierres ont parlé, la terre a ouvert ses entrailles, d'indiscutables témoins sont venus déposer dans ce procès; des flores nouvelles, des faunes ignorées se sont révélées; les mammouths et les pachydermes se sont réveillés de leur long sommeil, les immenses sauriens ont montré leurs vertèbres, les fougères ont grandi à l'égal des cèdres, et, après les savants, voici venir le poète qui évoque et qui chante cette lointaine et plantureuse naissance de la terre à sa première aurore répondant à la voix du créateur; car tout cela, Messieurs, c'est encore l'œuvre de Dieu. Les Livres saints nous en avaient donné la synthèse, la science nous en donne aujourd'hui les commentaires; seulement les minutes des journées de Moïse sont devenues des siècles!

Le poème de M. Sorin nous fait donc assister aux luttes gigantesques de ces époques reculées, luttes des forces de la nature entre elles; lutte des animaux, apparition de l'homme, naissance de la femme, éclosion de ce foyer primitif du genre humain d'où graduellement les arts et les sciences sont nées. Avec un incontestable talent il évoque ces grandes scènes, poétise cette histoire rude d'aspect et d'expression, en allège le poids et trouve des accents inattendus dans cette puissante restitution.

La part de la critique est donc restreinte. Elle se borne à signaler à l'auteur l'abus de cette terminologie nouvelle, qui parfois matérialise le vers; la

transition un peu languissante de la troisième partie de son œuvre et plus particulièrement l'absence d'une doctrine plus rassurante, affirmant l'accord nécessaire entre les découvertes modernes et les textes bibliques. Car que nous servirait de découvrir la terre si ces découvertes devaient nous voiler désormais les cieux? Mais ces réserves faites nous reconnaissons la valeur de l'œuvre et nous applaudissons à son succès.

Le même effort heureusement tenté pour assouplir le vers n'a pas trop mal réussi à M. Célestin Trioullier, dans un poème qui a pour titre : *la Fonderie*. Le cadre en est plus restreint, mais c'est encore avec adresse que l'industrie du fer, le jeu des machines, le mouvement régulier de la bielle, le poids des marteaux et la coulée elle-même nous sont ici représentés. Nous l'imprimons dans le *Recueil de l'Académie*, tout en soulignant l'exagération des images et le ton un peu surchauffé de cette pièce.

De ces inspirations géologiques ou cyclopéennes, hâtons-nous de rentrer dans des sentiers plus battus, et venons au poème anecdotique. M. Paul Harel, d'Echauffour, nous y invite en nous présentant un conte normand intitulé : *Pierre-Claude*. Il y a nécessairement des pommiers dans ce paysage de Normandie, mais il y a aussi un tableau de la vie des champs mis en regard de la prosaïque existence de la ville. Pierre-Claude, le héros de cette histoire, vivait heureux aux champs. Séduit par l'appât trompeur du lucre, il étouffe un instant dans son cœur un amour pur et brise les liens sacrés qui l'attachaient au foyer; mais, à mesure que cette séparation s'effectue, un combat se livre dans son

âme. Des voix mystérieuses le retiennent. Le verger, l'enclos, la demeure, le chant des oiseaux; mille souvenirs, mille regrets, les pommiers eux-mêmes l'ébranlent et finalement ramènent au village, à sa vieille mère et à sa fiancée ce villageois pénitent. En peu de mots nous venons de dire le sujet de ce drame intime. Il eût gagné à se contenter de faire vibrer ces cordes délicates et surtout à être conté plus brièvement. Il eût par là évité des hors-d'œuvre inutiles, des vulgarités regrettables, et n'eût rendu que plus attachante la seconde partie qui se recommande à nos suffrages, et qui lui vaut un Œillet. La touche en est juste et la mise en œuvre poétique et nouvelle.

Plus sobre, plus discret et par cela même plus séduisant nous est apparu, après *Pierre-Claude*, le poème de M. Amédée Béesau, nommé le *Prisonnier sur parole*. Cet épisode est pris dans les annales de la Vendée. Dire simplement, trop simplement même parfois, de grandes choses et d'héroïques actions a été le but du conteur. Certes, s'il eût voulu éclater en vers sonores, en déclamations ardentes et en irritantes revendications, l'occasion était tentante. Le peu de cas que font du serment donné certains prisonniers sur parole eût pu lui fournir de malignes et de transparentes allusions. Mais non, rien de tout cela n'est ici. En revanche, l'honneur, le sentiment du devoir s'y trouvent, et une émotion pénétrante anime ce simple récit.

L'effet en est d'autant plus saisissant que l'effort ne s'y fait point sentir. Les faits seuls parlent et l'auteur s'est effacé. Espérons que le Souci que l'Académie lui accorde saura le trouver et nous le ramener encore.

Nous n'avons pas été moins heureux dans les élégies. Dans l'élégie les sentiments mis en jeu sont ceux avec lesquels l'âme humaine est le plus familiarisée, ceux qu'au cours de la vie nous ne saurions éviter. Hélas! tous nous perdons des amis, tous nous suivons des convois, tous nous sommes à une heure inévitable éplorés et inconsolables : nos affections les plus chères, nos rêves les plus caressés, nos tendresses les plus saintes nous échappent, et cependant rien n'est plus rare que de trouver un accord qui réponde à notre douleur et qui n'irrite pas par sa banalité même, au lieu de la consoler, notre âme meurtrie. Serait-ce donc que le silence est encore le plus éloquent interprète des affligés? Ce qui est certain, c'est que l'élégie, qui est le poème des larmes, ne doit pas être le poème des lieux communs, et que plus les malheurs éprouvés sont profonds, plus leur mise en scène exige chez le poète de délicatesse et de simplicité. C'est ce qu'a compris M. Hippolyte Matabon. Celle qu'il nous adresse sous le titre : *la Couronne d'immortelles*, se détache sur le fond larmoyant du concours, et nous fait écarter sans regrets cet assortiment trop complet de poitrinaires mourants et de faux inconsolables dont nous sommes encombrés. Nous ne pouvons rien pour leur infortune, sinon reconnaître que les poètes qui font des vers semblables sont en vérité bien malheureux. Il est vrai que les juges qui sont obligés de les lire sont eux aussi quelque peu à plaindre. Mais revenons à la *Couronne d'immortelles*.

Nous sommes au 2 novembre, au jour des morts, au bord de la mer. Suivez cette femme voilée, qui pendant que la foule monte en silence vers la né-

cropole endormie et va semer des fleurs et verser des larmes sur des tombes connues — s'éloigne, s'élance dans une barque, et là, en pleine mer, en proie à la double angoisse de l'éternité voilée et de la tombe ignorée, jette à l'océan, qui a englouti son enfant, une couronne d'immortelles baignée de ses larmes !

Ce tableau si simple saisit profondément. On oublie, en le lisant, ce qui s'y trouve de heurté et d'un peu âpre dans le vers, et au souvenir de tous les êtres aimés que le gouffre insatiable a dévorés, on sent qu'une note juste, qui trouvera de l'écho dans le cœur de ceux que de semblables malheurs ont atteint, a été ici heureusement touchée. Il n'est donc que juste aussi qu'un Œillet vienne se joindre aux fleurs que M. Matabon a déjà cueillies dans nos concours.

Mais l'élégie n'est pas toujours condamnée aux larmes amères : elle évoque aussi parfois des impressions moins poignantes. C'est à l'approche de l'hiver, au coin du feu qui pétille, des feuilles qui tombent et de ces premiers frissons qui, des membres ébranlés, passent dans l'âme, que le poète, M. Edmond Sivieude, s'est attristé, et qu'en triolets naïfs et un peu abandonnés il nous a dit son souci. Cete pièce, aux images gracieuses, au tour cadencé, tourne elle-même la strophe comme la fileuse de novembre fait tourner son fuseau. Une versification plus savante ne l'eût pas déparée, et cependant elle obtient le prix du genre, car il arrive parfois qu'à vouloir trop bien faire on réussit à moins bien dire. Ce défaut, si rare, n'était-il pas celui d'une des des pièces les plus étudiées du concours, intitulée :

A une Jeune Fille? La mélancolie en était tempérée par une ironie légère; mais un amour passionné de la rime nuisait au développement de la donnée et lui ôtait de sa clarté. Nous ne dirons pas à l'auteur, M. Zénon Fière : Ne soyez pas si habile, ne faites pas si bien les vers. S'il suivait ce méchant conseil, nous ne manquerions pas de lui en faire un crime; mais nous lui demanderons de l'être davantage et de concilier, par un effort dont il est certainement capable, le naturel et une irréprochable versification.

Toutes les pièces et tous les poèmes que nous venons de mentionner, poèmes plus ou moins virils, étaient signés de noms masculins. N'aurions-nous donc pas cette année la bonne fortune d'avoir des concurrentes, et la République des Lettres serait-elle comme l'autre en passe de manquer de femmes? — En vérité, nous ne nous en consolerions pas, car la délicatesse du sentiment et la finesse de l'observation caractérise en général la poésie féminine, et c'est par là qu'elle supplée à ce qui lui manque d'ordinaire dans l'exécution. Chose étrange, les femmes qui tiennent tant à la parure et à la forme négligent leur mise et leur toilette littéraires. Daniel Stern, une d'entre elles, qui devait s'y connaître, disait que dans la chasse aux idées l'esprit de la plupart des femmes ressemble à ces jeunes chiens de chasse mal dressés qui font lever le gibier, mais qui ne l'arrêtent pas.

Voici cependant une femme poète qui vient protester contre cet arrêt un peu sévère, contre cette comparaison qu'un homme ne se serait jamais permise, et lui donner même un léger démenti. Par

une fable intitulée : *le Retour de Perrette*; elle obtient une de nos fleurs, et cela sur un thème difficile, car il ne s'agissait de rien moins que de continuer La Fontaine et de compléter l'histoire de cette charmante Perrette au pot au lait renversé, chef d'œuvre incomparable et leçon inoubliée.

En grand danger d'être battue.

Ainsi finissait l'aventure, et notre esprit suspendu se demandait avec inquiétude si au chagrin de sa déconvenue et de ses illusions envolées n'était point venu se joindre pour la pauvre laitière une épreuve plus dure encore? Mme Louise-Stéphanie Pluyer en sait plus long et nous tranquillise sur ce point délicat. — Non, Perrette ne fut pas battue; elle fut consolée, elle reprit courage, posa de nouveau ses couvées, réussit en tout et devint une riche et grande fermière. D'où il suit que patience et persévérance valent mieux que colère, et sans doute aussi qu'il ne faut pas toujours battre sa femme.

Ici s'arrêterait la revue de ce concours, et nous serions au bout de notre course littéraire, si les pièces diverses ne nous eussent fourni quelques raisons de la prolonger. Dans cette foule bigarrée, qui aborde tous les thèmes, qui côtoie tous les genres et qui souvent n'appartient à aucun, en ces sujets divers et très frêles, ce qui rend l'appréciation difficile, c'est que critique et poète ne sont pas toujours placés au même point de vue et diffèrent de goût et de sentiment. Les circonstances, d'ailleurs, y sont aussi pour quelque chose. Ainsi si vous n'êtes pas un peu amoureux ou ce qui est bien pis encore, si

vous êtes trop loin des temps heureux où l'on peut le devenir, le charme de ces compositions très tendres, très sentimentales ou très enflammées, telles que celles qui ont pour titre : *A une Rose*, ou *Spes ultima,* de M. Jacques Froissard, nous les citons comme de bons exemples, vous échappera. — Si vous n'êtes pas grand-père et n'avez pas des petits-enfants qui vous rompent la tête et que vous adorez pourtant, quel cas ferez-vous de la pièce de M. de Coppet intitulée : *Envolés?* Vous direz: C'est peu de chose. — Cette bleuette est agréable cependant. Si vous lisez le sonnet à la Madone, de Mlle L. Ouradou, œuvre pittoresque et gracieuse, ou bien la *Légende castraise,* de Mlle Jeanne La Haye, qui fait preuve d'invention et de facilité, ou la pièce plus sérieuse et plus émouvante aussi de Mlle Blanche du Bousquet, qui a pour titre : *Gloria victis*, vous risquez d'en méconnaître l'intérêt. — Et si maintenant une voix indiscrète vient vous dire tout bas ce que vous ne devez pas entendre, que ces œuvres sont le résultat d'intentions si honnêtes et si pures, qu'auteurs et *authoresses* sont heureusement doués, aimables, charmants, qu'il serait cruel d'être sérieux ; — l'aspect des choses n'est-il pas bien différent? Non; seulement le cas est plus embarrassant. Ce qui l'est moins, car la pièce dont nous allons parler a de la verve et une saillie accusée, c'est de reconnaître l'étrangeté de la composition de M. Georges Gostinsky, qui, sous le titre: *la Chasse royale,* évoque la Saint-Barthélemy. S'il y a ici du talent, il est au service d'une cause qu'il est facile d'exploiter et de travestir. Mais nous y chercherions en vain la modération, la poésie qui console, qui dis-

sipe les malentendus et les fait oublier, et même la vérité historique.

Ce ne sera pas trop pour atténuer ces impressions pénibles des notes apaisées que nous trouvons dans les dernières pièces dont nous avons à rendre compte. La première, intitulée : *Casamicciola,* ramène cependant nos souvenirs vers le retentissant désastre dont cette île charmante, chantée par les poètes et immortalisée par Lamartine, a été le récent théâtre. Mais elle le fait avec un art plus discret.

Naples, Casamicciola, Procida, noms sonores, pays fortunés! Lorsqu'on rêve le bonheur, n'est-ce pas dans ces contrées idéales, où la nature inépuisable semble perpétuer le printemps, qu'on le place et qu'on voudrait l'éterniser? Mais là encore le volcan mugit, des gouffres s'entr'ouvrent sous nos pas, et nos rêves sont à jamais engloutis!

Le charme du prélude de cette pièce ne nous a point échappé. Nous signalons aussi la puissance imitative du dénouement soudain qui arrête la voix du poète. Mais l'épisode qui motive l'œuvre est moins bien réussi. C'était cependant la partie personnelle, ce par quoi elle devait vivre, et ce qui devait faire passer de nos mains dans celles de M. Naple, qui en est l'auteur, la fleur que cette composition semblait mériter à son début.

La seconde pièce — et celle-ci est la dernière — s'inspirait du beau tableau que M. de Neuville exposait naguère au palais des Champs-Élysées et avait pour titre : *la Dernière cartouche.*

Au rebours des illustrateurs modernes qui complètent le livre par l'image, l'auteur de cette composition a retourné le procédé, et a tenté de drama-

tiser le tableau par la poésie. Le peintre a choisi son heure, résumé et immobilisé dans une scène précise le point culminant de l'action. Plus libre dans son essor, le poète donne la parole à ses personnages et nous communique par degrés des émotions successives. Lequel des deux procédés est le plus difficile : est-ce de peindre? est-ce d'écrire ? C'est ce que nous ne rechercherons pas ici. Nous dirons seulement que, dans la pièce anonyme dont nous avons tenu à enrichir notre Recueil, si trop souvent des redondances empruntées au mélodrame en ont exagéré l'expression et altéré le goût, le poète a su cependant mettre en relief les passions les plus hautes, l'amour du drapeau poussé jusqu'au sacrifice; et qu'il a donné la paraphrase patriotique d'une toile justement célèbre, nommée elle aussi *la Dernière Cartouche*.

Tel est, Messieurs, le bilan littéraire de notre Académie cette année. Ce n'est pas sans peine et sans déficit que nous sommes parvenus à l'établir. C'est en vain que nous poursuivrions plus avant cette recherche obstinée au chef-d'œuvre que nous avions rêvé. La recherche a été vaine. Nous aussi, nous avons brûlé notre dernière cartouche, et le chef-d'œuvre n'a point paru ! Il s'est évanoui comme Eurydice aux regards d'Orphée, et, comme Orphée, votre secrétaire descendu dans les enfers du concours n'en a saisi que l'ombre et l'apparence ! Je me trompe, Messieurs : il en a ramené Henri de Bornier, qui vous en a montré la réalité. Quel contraste ! Henri de Bornier, qui fait si bien parler les morts, et tant de malheureux vivants qui, dans ce concours, n'ont su ni parler ni se taire !

TABLE

DES

OUVRAGES CONTENUS DANS LE RECUEIL DE 1884

SECONDE PARTIE

Discours, Rapports et Travaux des Mainteneurs et Maîtres.

Toulouse, impr. Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39.



